No 264 (32 pages) UN NUMÉRO 50 C. Samedi 11 et dimanche 12 novembre 1972

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PAGE 19 :

hockey sur glace

Canadien à Neuchâtel

Accord notifié par télégramme vendredi

DESTINÉES À DES PERSONNALITÉS ISRAÉLIENNES

Genève : cinq lettres piégées interceptées à temps par la police

De notre correspondant :

Grâce à des mesures préventives de protection (donc de détection) qui paraissent fort au point, il a été possible, vendredi, à Genève, d'intercepter à temps cinq lettres piégées.

Certaines étaient allées jusqu'à leurs destinataires, éveillant la méfiance de ceux-ci, d'autres furent repérées avant ceci grâce à un système que la brigade politique de la police de sûreté tient évidemment à garder secret.

Officiellement, le mutisme est de commande autour de cette affaire.

On sait cependant que ces cinq lettres ont été postées à la Nouvelle Delhi.

Toutes portent la date du 6 novembre, comme cachet postal, mais il est possible qu'elles aient été glissées dans une boîte aux lettres la veille de cette date.

Ces cinq lettres sont donc arrivées à Genève vendredi. Elles étaient destinées d'une part, à des membres de la mission israélienne à Genève, à des personnalités israélites d'autre part, et encore à des organisations israélites.

R. T.

(Lire la suite en page 15)

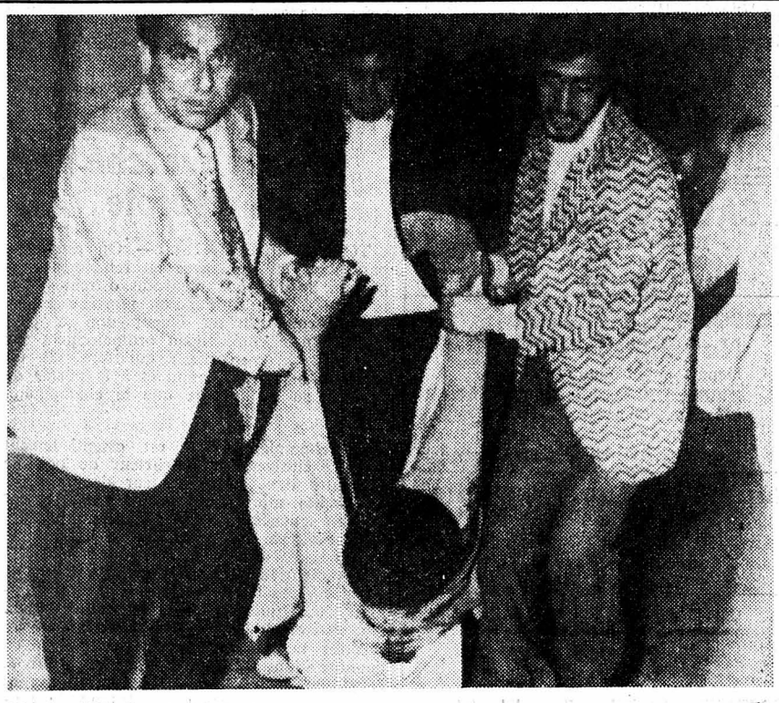

LA BELLE A MAL TOURNÉ

REGGIO-DE-CALABRE, (AP). — Un détenu qui tentait de s'évader de la prison de Reggio, Guiseppe, Albanese a blessé onze personnes au cours d'un échange de coups de feu avec la police après avoir gardé plusieurs personnes en otage pendant plus de douze heures. Il a été lui-même très grièvement blessé.

(Téléphoto AP)

Géorgiens : attention au Kremlin!

MOSCOU, (AFP). — L'organisation entière du parti de Géorgie doit s'attendre « à rendre des comptes » à la direction centrale du P.C. de l'URSS pour le retard pris par cette République dans le domaine économique. Cette mise en garde a été adressée lors d'un plénum du comité central local.

La Géorgie occupe la dernière place des 15 Républiques de l'URSS dans les domaines du développement de la production et de l'efficacité du travail. L'augmentation de la production industrielle n'a atteint pour toute la République. que 2,2 % au cours des neuf premiers mois de l'année (contre 5,8 % durant la même période de l'année dernière) alors que le plan prévoyait six pour cent, a-t-il indiqué. Durant ces neuf premiers mois de l'année quatre millions de journées de travail avaient été perdues en Géorgie. La production de fruits et légumes dans cette République prenait un retard considérable par rapport aux autres Républiques malgré son climat particulièrement favorable.

Solidarité en Amérique pour le Français au cœur malade

STANFORD (Californie), (AP). — M. Louis Champoussin, 39 ans, de Nice, qui a vendu sa maison et son commerce de cycles avant de partir avec sa femme pour les Etats-Unis afin d'y subir une transplantation cardiaque, aura fait pratiquement le déplacement pour rien, les spécialistes de l'hôpital de l'université de Stanford ayant jugé que son état n'était pas suffisamment grave pour justifier, actuellement du moins, l'opération.

Le couple se trouve, à la suite de cette décision inattendue, sans ressources à des milliers de kilomètres de son pays, mais la générosité de Français d'Amérique et d'Américains l'aidera à franchir ce cap difficile.

Depuis qu'il a quitté l'hôpital de Stanford, M. Champoussin et sa femme ont été hébergés par un compatriote, M. Chiodi, et, dans quelques semaines, ils s'installeront à Atherton, près de Stanford, dans la villa de M. Martin qui a décidé de la mettre à leur disposition pendant un voyage de six semaines qu'il doit entreprendre.

M. Champoussin est atteint de cardiomyopathie depuis l'enfance et son état s'est lentement détérioré. Le critère des chirurgiens de Stanford est que la transplantation ne doit être faite que lorsque le patient est en danger de mort imminente et qu'aucun traitement ne peut améliorer son état.

Les praticiens qui l'ont examiné ont jugé qu'il n'était pas parvenu à ce stade bien qu'il soit un grand malade.

Lui-même déclare : « Si je ne fais rien et que je dorme de 15 à 16 heures par jour, je vais bien ».

Toutefois, il est prêt, dit-il, à accepter le risque d'une transplantation.

Sa femme est d'accord : « Après tout, dit-elle il n'y a pas d'autre choix. C'est la seule solution ».

M. Champoussin et sa femme.

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Perfide Albion...

« Ces jours, en Irlande du Nord, c'est assez tranquille », écrit avec un certain cynisme David Watt dans le « Financial Times », en précisant : « C'est-à-dire qu'il n'y a pas plus de deux ou trois explosions, d'une demi-douzaine de coups de feu et d'un vol de voiture par nuit. »

Un calme tout relatif, avant de nouvelles tragiques tempêtes...

Cherchant à se dépêtrer d'une situation aussi horrible que confuse qu'il a encore aggravée par une série d'erreurs, le gouvernement de Londres vient de publier un Livre vert au sujet de l'avenir de l'Ulster où est prudemment esquissée la possibilité d'une « union » avec le Sud, tout en rappelant qu'il ne saurait être question d'envisager de modifier le statut de la province au sein du Royaume-Uni « sans le consentement de sa population ».

Or, à quel Irlandais fera-t-on admettre que l'on puisse songer à une telle « union » sans, en même temps, entrevoir une modification majeure dudit statut, probablement sur le dos de la population ? Résultat : la majorité des loyalistes de l'Irlande du Nord rejettent le Livre vert. Et ils s'arment en conséquence.

Néanmoins, le gouvernement de Londres a décidé qu'un plébiscite aura lieu au début de l'année prochaine en Ulster lors duquel ces deux questions seront posées à l'électorat : « Désirez-vous que l'Irlande du Nord demeure partie du Royaume-Uni ? » ; « Ou désirez-vous qu'elle se joigne à la République d'Irlande en dehors du Royaume-Uni ? »

Du fait que la grande majorité de la population irlandaise du nord est loyaliste, monarchiste et attachée au royaume, l'issue de cette consultation est pratiquement acquise d'avance. A-t-elle, dès lors, quelque dessein secret et insoupçonné ? Ou n'est-elle qu'un trompe-l'œil en vue d'un « bradage » ?

Curieusement, c'est un important quotidien londonien — le « Financial Times » — qui a ressorti l'autre jour l'injurieuse expression dont se servit Bossuet à l'égard de l'Angleterre, et qui fit longtemps fortune : « Perfide Albion ».

Pourquoi ? A propos de ce point majeur, essentiellement : le gouvernement a brutalement rejeté toutes les demandes d'un référendum en Grande-Bretagne « pour ou contre » l'adhésion au Marché commun, question capitale engageant l'avenir du pays, sous prétexte que ce « mode de consultation ne figure pas dans la Constitution » et qu'il « n'est pas question de l'y introduire », mais il en organise un, en Irlande du Nord, où personne ne le lui demandait...

Pierre COURVILLE

Trois des lettres piégées reçues à la mission israélienne à l'ONU en septembre.

(Archives)

Le mort avait piégé sa maison : cinq personnes ont été tuées

MARSEILLE (AFP). — Un mineur de 55 ans, furieux d'avoir été expulsé de son appartement à Beaurecueil, dans les Bouches-du-Rhône, a préparé une terrible vengeance qui a provoqué la mort de quatre personnes ainsi que la sienne.

Jeudi matin, d'abord, il blessait grièvement le maire de sa commune qu'il tenait pour responsable de son expulsion en tirant deux coups de pistolet. Il se donnait ensuite la mort mais, auparavant, avait déposé une bombe dans sa maison. C'est vendredi matin que sa vengeance s'est parachevée.

Deux gendarmes, la propriétaire de la maison et un serrurier qui se présentaient au domicile du mort, ont provoqué l'explosion de la bombe. qui a détruit l'immeuble. Les quatre personnes qui se trouvaient sur le palier ont été tuées et un locataire de la maison a été transporté à l'hôpital dans un état grave. Un cinquième cadavre a été découvert dans les décombres de la maison. Il s'agit d'un homme de 76 ans, qui avait pénétré avec les gendarmes, la propriétaire et le serrurier dans l'immeuble de Beaurecueil.

Le mineur, Jean Pica, n'entretenait pas son appartement, si bien qu'il était peu à peu devenu un véritable taudis.

La propriétaire qui, en outre, ne recevait plus de loyer de son locataire depuis un certain temps, avait donc décidé de le faire expulser.

Jean Pica avait été avisé au début de la semaine qu'il devait quitter son logis avant la fin du mois de novembre.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 9 et 11
L'actualité suisse : page 15
Les sports : pages 17 et 19
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : pages 23 et 25
Cinéma-magazine : page 25
Dernière heure et bourses : page 31

Voiture folle près d'Henniez : un mort, un blessé. Chute mortelle dans une grange à Vallamand-Dessus
(Page 9)

Les radicaux saint-gallois pour la réintroduction de la peine de mort pour la prise d'otages
(Page 15)

Nouvelle péripétie de l'affaire du trésor du F.L.N. devant la justice genevoise
(Page 31)

LE TEMPS PRESSE

« Guerre à l'armée des patrons », ont crié avant-hier à Genève les manifestants du « comité de soutien aux luttes antimilitaristes ». Inconscience ou cynisme de leur part ? Toujours est-il qu'ils se sont ainsi démasqués, ces pseudo-pacifistes, ces attardés de la lutte des classes périmée.

Ce qu'ils veulent donc, affirment-ils implicitement, ce n'est pas seulement la suppression de l'armée des citoyens actuelle. Leur but, c'est le remplacement de l'armée du peuple suisse par une « armée populaire », du type oriental. Défendant, à la pointe des baïonnettes, comme à Budapest en 1956, comme à Prague en 1968, l'instauration et le maintien de la dictature.

Ces soi-disant pacifistes sont en réalité des bellicistes camouflés, s'inspirant des idéologies et des méthodes étrangères. Ils sont résolus à fouler aux pieds, dès à présent, en abusant des libertés et des institutions démocratiques, les lois existantes librement votées par la majorité des citoyens : comme la poignée des jeunes manifestants à Neuchâtel le 2 novembre, les agitateurs de Genève avant-hier n'avaient ni demandé, ni obtenu l'autorisation de manifester. C'est illégalement, par la provocation, la violence et au besoin par le sang qu'ils visent à renverser l'Etat existant.

Maintenant que le cheval de bataille du Viet-nam leur échappe, leur hargne va chercher ailleurs des thèmes de manœuvre. On peut leur faire confiance : leur calendrier est tracé d'avance, par des meneurs bien entraînés aux écoles de Moscou et de Pékin. Après Neuchâtel, Genève. Après Genève ?

L'Etat démocratique, ont constaté quelques juristes de l'« Association pour l'Etat de droit et les droits individuels », à l'occasion de ses assises annuelles à Berne, (nous l'avons annoncé hier) est mal armé pour lutter contre les agissements de ces agents de la subversion. Les compétences de l'Etat devraient être élargies, ont-ils demandé, afin de mettre fin à l'impunité des actes préparatoires aux désordres graves.

L'intention de nuire, la préméditation, l'atteinte aux libertés fondamentales, et les activités de nature à troubler l'ordre ne sont-elles donc pas encore assez évidentes, pour justifier la poursuite et la mise en accusation des instigateurs de ces troubles ? Attendra-t-on que se produisent des attentats aux conséquences très graves pour agir avec fermeté ? Le temps presse ...

R. A.

PÉPIN S.V.P.

Peu d'illusions à se faire : il pleuvra sur notre week-end et les perturbations vont envahir notre région. Neige entre 1000 et 1200 mètres. Pour dimanche, même temps, mais la neige, prenant l'offensive « descendra » parfois jusqu'à 600 mètres.

LES MONTRES ÉLECTRONIQUES C'EST L'AFFAIRE DE PALLADIUM QUEL CHOIX !

Le ski de fond et de tourisme

pour tous les âges, tous les goûts

TOSALLI sport vous propose une gamme internationale avec ou sans fartage.

En magasin, tous les accessoires, ainsi que les vêtements.

SKIS TOSALLI

COLOMBIER
Tél. 41 23 12

Voyez ses vitrines

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

CE SOIR, à 20 heures

LOTO

au CERCLE NATIONAL

Invitation à tous
Jeunes radicaux — Parti radical

Grande salle de la Paix

CE SOIR, dès 20 h 30

GRANDE SOIRÉE UNTERHALTUNGS-ABEND

Jodler-Club Neuchâtel

DANSE

dès 23 h 30 à 4 heures

Orchestre MAURER
Ostermundigen

Bar du Cygne - Bevaix

DANSE

Ce soir, dès 21 heures
avec les ERRIJEAN'S

Halle de gymnastique
Fontaines

CE SOIR, dès 21 heures

BAL

organisé par la S.F.G., conduit par l'orchestre **RAYMOND CLAUDE**

MATCH AU LOTO

demain dimanche, dès 15 heures, **à l'HOTEL DU LAC, 1er étage,** organisé par « LA ROCHE »

AUVERNIER

Restaurant de la Croix-Blanche, Corcelles

BAL

dès 21 heures

Aujourd'hui, dès 16 h et 20 h environ
Café du Bornelet
Corcelles

LOTO

Fanfare « L'ESPÉRANCE »

PHARMACIE ETIENNE
Portes-Rouges

Le samedi, ouvert sans interruption de 7 h 45 à 16 heures.

Ce soir, à 20 h 15
SALLE DES CONFÉRENCES

HARRY DATYNER

Orchestre symphonique de la Chaux-de-Fonds

Direction : THÉO LOOSLI

Dimanche 12 novembre, dès 14 heures
Hôtel de la Couronne
Coffrane

MATCH AU LOTO

organisé par la fanfare «L'Harmonie»

Dans son nouveau cadre...

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHATEL

A Neuchâtel et dans la région

Les cours ont repris à l'Université, centenaire à Bevaix et d'autres informations neuchâteloises en page 6

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS
Pommier 9, Neuchâtel
Ce soir à 20 h 30 :

ALCALI VOLERA-T-IL ?

de Roland Stauffer
Montage poétique de François Flühmann

Brasserie du Théâtre, Neuchâtel

Depuis aujourd'hui :
BIÈRE DE MUNICH PAULANER à la pression
CARDINAL bière spéciale blonde à la pression

Café du Théâtre, Neuchâtel
MENUS (tout compris)
Samedi et dimanche et ses spécialités

Halle de gymnastique
Dombresson

CE SOIR, dès 21 heures

GRAND BAL du F.-C.

avec l'orchestre **RUDI FREI**

FEMMES PEINTRES
et
LILY ERZINGER
JUSQU'AU 19 NOVEMBRE
Galeries des Amis des arts, Neuchâtel

Bar de la Ferme, Cortaillod

Ce soir, dès 21 heures

DANSE

Orchestre **OUTSIDE CRAZY**

Dimanche 12 novembre, à 16 h 30
COLLÉGIALE
3me CONCERT
HEINRICH FUNK
organiste du Fraumünster, Zurich
Entrée libre — Collecte

Grand loto L'Infanterie
Ce soir, dès 20 heures
Superbes quines, abonnement 18 fr.
Cercle libéral

Samedi 11 novembre 1972
au Cercle de Serrières, à 20 heures

LOTO

du F.-C. SERRIÈRES
La 1re flambe, le club flambe, le loto va flamber !

DANSE à la Rotonde

CE SOIR, de 20 h 30 à 2 heures avec l'orchestre
«The Deep Sound» de Bâle

ASI Audax

Dimanche, 14 h 30
à SERRIÈRES
AUDAX - URANIA

HÔTEL DES XIII CANTONS - PESEUX
Tél. 31 55 98 - Ce soir dès 21 h à 2 h
SOIRÉE DANSANTE

Au syndicat pour le plan d'aménagement

(c) L'assemblée générale des délégués du syndicat pour le plan d'aménagement du Plateau de Diesse aura lieu vendredi à Lignières sous la présidence du député Francis Erard, directeur de Pro-Jura. Après les opérations statutaires, l'assemblée entendra le rapport de son président et ceux des commissions permanentes présentés par MM. Hervé Treu (protection de la nature), Bernard Schindler (aménagement des eaux) et Fernand Rollier (route de déviation).

EN SUISSE

Nouveau champignon sur le marché : le pleurote

TOFFEN (BE) (ATS). — On est enfin parvenu à cultiver, avec un rendement approprié, le pleurote (pleurotus ostreatus) sur la base d'un substrat d'un nouveau genre. Le pleurote est un champignon à pied inséré sur le côté, vivant ordinairement sur le bois (chênes, ormes) qui fera tôt ou tard, un met aussi connu et à la portée de chacun, au même titre que le champignon de Paris.

Ce champignon qui est essentiellement sinon exclusivement destructeur de bois se rencontre dans la nature sur des matières organiques mortes et tout particulièrement sur des souches d'arbres à feuilles. Plusieurs entreprises se sont efforcées de cultiver le pleurote, mais le rendement industriel a été relativement faible. Les procédés utilisant la paille comme base du substrat nutritif figurent depuis quelque temps au premier plan. Une maison de Toffen (BE), a développé un substrat nutritif qui peut être produit en quantité industrielle, permettant la culture et l'exploitation de ce champignon, durant toute l'année, avec un grand taux de rendement.

Naissances

Josiane, Francis GERBER et Anne-Claude ont la joie d'annoncer la naissance de

Luce

10 novembre 1972

Hôpital de la Chaux-de-Fonds — 2063 Fenin

Monsieur et Madame Giuseppe CLAUDIO - BELLANCA ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Myriam

9 novembre 1972

Maternité Pourtalès — fbg Ph.-Suchard 2017 Boudry

Monsieur et Madame Blaise GODET ont la joie d'annoncer la naissance

d'Olivier

9 novembre 1972

Hôpital cantonal Winterthour — Zurichstrasse 50 8180 Bulach

Yoël a l'immense joie d'annoncer la naissance de son frère

Ygal et de sa sœur Ylana

8 novembre 1972

Monsieur et Madame QUEROUB-KRAMER

Clinique Montbrillant La Chaux-de-Fonds — Commerce 51 La Chaux-de-Fonds

Monsieur et Madame Paul VIRCHAUX ;
Le docteur et Madame Georges PARKEWITZ - VIRCHAUX et Renie-Kae ont la joie d'annoncer la naissance de

July - Ann

9 novembre 1972

Clairefontaine 2072 Saint-Blaise — San Lorenzo Californie

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 10 novembre. Température : moyenne : 9,2 ; min. : 6,8 ; max. : 13,3. Baromètre : moyenne : 720,2. Vent dominant : direction : ouest sud-ouest ; force : faible jusqu'à 11 h sud-sud-ouest faible, à partir de 15 h, ouest-sud-ouest faible à modérée. Etat du ciel : couvert jusqu'à 10 h 30, ensuite très nuageux à nuageux.

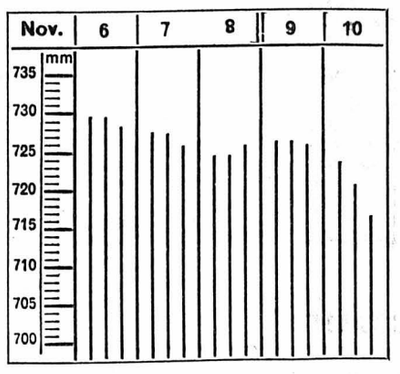

Niveau du lac 10 novembre 428.76
Température de l'eau 10°

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : au cours de la nuit, le ciel deviendra très nuageux à couvert et des précipitations se produiront. Limite des chutes de neige entre 1000 et 1200 mètres. En plaine, la température sera comprise entre 7 et 12 degrés. Vent du secteur sud-ouest, modéré avec quelques rafales en plaine, tempétueux en montagne où l'on notera une baisse sensible de la température.

Evolution pour dimanche et lundi. — Nord des Alpes : temps généralement pluvieux, quelques éclaircies en plaine. Limite des chutes de neige entre 800 et 1200 mètres s'abaissant dimanche localement jusque vers 600 mètres.

A l'hôpital de la Béroche Bureau de la commission renouvelé

De notre correspondant :

La commission générale de l'hôpital de la Béroche a tenu séance jeudi 5 novembre, pour la constitution de son bureau, l'adoption de nouveaux statuts et nominations statutaires.

La séance a été ouverte par le doyen d'âge M. M. Baillod qui a remercié le conseil administratif et son président, ainsi que les médecins qui ont travaillé pour les malades au cours de l'année dernière. Il a relevé que les tâches et les devoirs d'un comité de direction ne sont pas toujours faciles, puisqu'il porte la responsabilité financière et administrative d'un établissement hospitalier, où des heurts de compétences, comme dans toutes les relations humaines, peuvent survenir.

Mais en toute circonstance, la principale condition à rechercher est une saine collaboration avec la coordination des services, afin d'obtenir un résultat constructif pour l'avenir.

Le bureau de la commission fut ensuite renouvelé : M. Pierre Hauser de Vaumarcus, est nommé président, M. André Porret à Saint-Aubin, vice-président, Mme S. Perret à Saint-Aubin, secrétaire.

Les six membres du comité administratif sont ensuite confirmés dans leurs fonctions, soit MM. P. Colomb, président, S. Rollier et F. Anker à Saint-Aubin, H. Baur à Gorgier, J. Borioli et P. de Coulon à Bevaix. Les nouveaux statuts conseillés par le service cantonal de la santé publique, ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

Informations horlogères

Sessions horlogères internationales à Lausanne

Une série de sessions spéciales, réunissant divers groupes d'horlogers-bijoutiers européens, se déroule actuellement au Centre international de l'industrie horlogère (CFH), à Lausanne. Après un stage pour participants autrichiens, le cycle s'est poursuivi par deux sessions pour horlogers venus d'Italie et d'Espagne. Il se terminera par une session d'une semaine offerte aux quinze gagnants d'un concours organisé en Italie par le CFH avec la collaboration de la Fédération horlogère suisse.

Interrogé sur l'opportunité de grouper les participants par nationalité, le directeur général du CFH a déclaré que son centre s'efforçait de favoriser les échanges d'idées et d'expériences entre participants de pays différents. Mais les cours étant donnés à Lausanne en français, allemand, anglais, italien et espagnol, certaines langues opèrent naturellement des regroupements par nationalité.

COMMUNIQUÉ

Bernard Haller

Deux cent mille personnes ont vu, à Paris, le spectacle « Et alors », de Bernard Haller. La presse unanime a rendu un hommage enthousiaste à ce spectacle extraordinaire d'un homme seul, comédien exceptionnel aux innombrables visages, véritable magicien de l'humour féroce et du burlesque tragique, qui subjugue son public pendant plus de deux heures sans interruption.

Virtuose du verbe et du mouvement, Bernard Haller crée un univers fascinant, comique et pathétique à la fois, où les situations les plus imprévisibles se succèdent à un rythme vertigineux, où les personnages les plus inattendus coupent le souffle et soulèvent l'enthousiasme par leur densité et la troublante vérité de leur présence.

Après Paris et les grandes capitales européennes, la Suisse accueille Bernard Haller. Pour la première fois à Neuchâtel, le spectacle « Et alors » sera présenté ce soir au théâtre.

Orchestre symphonique de la Chaux-de-Fonds

Ce soir à la Salle des conférences, l'Orchestre symphonique de la Chaux-de-Fonds, sous la direction de Théo Loosli, jouera avec le pianiste Harry Datyner, le Concerto en fa mineur de Chopin. En début de programme, l'orchestre, qui est formé de musiciens de tout le canton, donnera une ouverture de Gluck, la seconde partie étant consacrée à la 4me Symphonie de Schumann.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 5 novembre. Negro, Gianfranco-Raffaele, fils de Vito-Mario, manœuvre au Landeron, et de Ersilia, née Melcarne. 8. Vauthier, Pascal, fils de Raymond-Denis, mécanicien au Landeron et de Françoise, née Graf. 9. Cavalière, Luciana, fille de Francesco, coiffeur au Landeron, et de Oliva, née Lo Cricchio.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 10 novembre. Bottinelli, Jean-Richard, magasinier à Neuchâtel, et Maibach, Esther, à Peseux ; Djerbi, Abdelaziz, peintre à Hammam-Lif (Tunisie), et Evalet, Dolores-Grazia-Maria, à Genève ; Rösli, Markus-Anton-Vinzenz, chimiste à Sursee, en résidence à Neuchâtel, et Ditsch, Fabienne-Andrée, à Xivray-Marvoisin ; Evard, Daniel-Eric, étudiant en chimie, et Tille, Marie-Louise, les deux à Peseux ; Chappuis, Jean-Pierre-Laurent, comptable à Auvernier, et Karlen, Anne-Lise, à Château-d'Œx, en résidence à Neuchâtel ; Schaldenbrand, Louis-Michel, mécanicien, et Wüthrich, Ida-Marie, les deux à Corcelles ; Wirths, Pierre-Edouard, décorateur, et Ruchonnet, Marceline-Anne-Marie, les deux à Prilly.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 10 nov. Châtelain, Pierre-André, peintre en bâtiment à Neuchâtel, et Lopes, Deolinda, à Colombier ; Meister, Bernard-Robert, mécanicien de précision, et Müller, Chantal-Anne-Marie, les deux à Neuchâtel ; Robert-Nicoud, Edgar-Henri, ancien restaurateur, et Vonlanthen, Hedwig, les deux à Neuchâtel ; Wanner, Jean-Daniel-Léon, représentant, et Zermatten, Suzanne, les deux à Neuchâtel Lépine, Denis, assistant universitaire à Pully, et Baechler, Christiane-Jacqueline, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 9 novembre. Grisel née Navioz, Marthe-Marie, née en 1915, ménagère à Neuchâtel, épouse de Grisel, Georges-Henri. 10 novembre. Borel, Hélène-Auréla, née en 1901, ancienne journalière à Neuchâtel, célibataire.

La **C.C.A.P.**
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Madame Louisa Mariller-Porret, à Provence ;

Madame et Monsieur Georges Konrad-Mariller et leur fille, à Blonay ;

Monsieur et Madame Daniel Mariller-Thibau et leurs enfants, à Romanel-sur-Lausanne ;

Monsieur et Madame Marcel Mariller-Delay et leurs enfants, à Provence ;

Madame veuve Hélène Mielle-Mariller, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Sauveur et Dijon (France),

ainsi que les familles parentes et alliées, Porret, Hössly, Bonjour,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Jules MARILLER-PORRET

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 83me année, après une courte maladie.

Provence, le 10 novembre 1972.

Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu, à Provence, le dimanche 12 novembre.

Culte au temple à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Georges Grisel, à Neuchâtel ;
famille Daniel Sauge-Bättig et leurs enfants, à Yvorne ;
famille Georges Bourgeois-Sauge et leurs enfants, à Bex ;
Monsieur Rémy Sauge, à Bex ;
Monsieur Claude Grisel, à Neuchâtel ;
Monsieur Auguste Navioz, à Vers-Cort ;
famille Paul Bertholet-Navioz, à Yvorne ;
famille Georges Navioz, à Vers-Cort ;
famille Marcel Nourrice, à Cornaux ;
famille René Navioz, à Vers-Cort ;
famille Henri Hächler-Navioz, à Leysin ;
Monsieur Marcel Grisel et sa famille,
ainsi que les familles Sauge, Vaudroz, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Marthe GRISEL-SAUGE
née NAVIOZ

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, survenu dans sa 58me année, après une longue maladie, supportée avec courage.

2000 Neuchâtel, le 9 novembre 1972.
(Ecluse 48)

Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru.
Jean 20 : 29.

L'incinération aura lieu lundi 13 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Dieu est amour.

Monsieur Pierre Haymoz ;
Monsieur et Madame Edouard Walther-Haymoz et leurs enfants, au Landeron ;
Monsieur et Madame Paul Gabriel-Haymoz et leurs enfants, à Winterthour ;
Monsieur et Madame Michel Schneiter-Hayoz, à Cressier ;
Monsieur Jean-Pierre Haymoz, au Landeron,
ainsi que les familles parentes et alliées Felber, Haymoz, Zosso, Meier,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Marie-Rose HAYMOZ
née FELBER

leur chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, endormie dans l'espérance chrétienne, à l'âge de 48 ans.

2525 le Landeron, le 10 novembre 1972.
(Rue des Granges 33)

La messe de sépulture aura lieu, au Landeron, lundi 13 novembre, à 9 h 45, suivie du cortège funèbre.

Domicile mortuaire : rue des Granges 33.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La **Chanson landeronnaise** a le chagrin d'annoncer à ses membres le décès de

Madame Marie HAYMOZ

épouse de Monsieur Pierre Haymoz, président de l'U.S.L.L.

Le comité de l'**U.S.L.L.** a le pénible devoir d'annoncer aux sociétés landeronnaises le décès de

Madame Marie HAYMOZ

épouse de Monsieur Pierre Haymoz, président.

F.-C. Le Landeron a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame Pierre HAYMOZ

maman de son junior Jean-Pierre et belle-mère du président des vétérans, Monsieur Edouard Walther.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les parents, amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Hélène BOREL

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 10 novembre 1972.
(Rue Matile 10)

Dieu a tant aimé le monde, qu'Il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en Lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.

L'incinération aura lieu lundi 13 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société suisse des contremaîtres, section de Neuchâtel et environs, a le pénible devoir d'annoncer le décès de leur collègue,

Monsieur Auguste BIAGGI

Nous garderons un bon souvenir de ce collègue.

Culte à la chapelle du crématoire samedi 11 novembre, à 9 heures.

Le comité du **F.-C. Comète Vétérans** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Auguste BIAGGI

membre de la société.

Le Club de belote de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Auguste BIAGGI

membre fondateur.

Les obsèques, auxquelles tous les membres sont priés d'assister, auront lieu samedi 11 novembre, au crématoire.

L'ENTREPRISE Joseph BERTSCHY, successeur de Ch. Biaggi, Neuchâtel, et son personnel, ont le douloureux devoir de faire part du décès de leur contremaître et ami,

Monsieur Auguste BIAGGI

Pour l'office d'enterrement, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Georges Huguenin, à Colombier ;
Monsieur et Madame Maurice Huguenin et leurs enfants, à Neuchâtel :
Monsieur Bernard Huguenin et sa fiancée, Mademoiselle Erika Bernasconi,
Mesdemoiselles Francine et Martine Huguenin ;
Mademoiselle Marguerite Huguenin, à Neuchâtel ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles-Constant Huguenin-Frésard ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Camille Huguenin-Dumittan,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Georges HUGUENIN

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 82 ans.

2013 Colombier, le 9 novembre 1972.
(Sombacour 27)

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.
Mat. 5 : 9.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 11 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du **Club d'échecs de Neuchâtel** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Georges HUGUENIN

membre de la société.

REMERCIEMENTS

La famille de
Monsieur Fritz-Ami CALAME

profondément touchée des nombreux et amicaux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercie toutes les personnes qui, de près et de loin, l'ont entourée par leurs pensées, leurs présences, leurs messages et leurs magnifiques envois de fleurs.

Cormondrèche, novembre 1972.

L. Wasserfallen sa
Pompes funèbres
Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel

transports en tous lieux
toutes formalités
téléphone 038/251108

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
★ **jusqu'à fin décembre 1972** **Fr. 11.—**

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Une mesure qui s'imposait.
(Avipress - Baillod)

Circulation interdite à la rue des Moulins

Deux exceptions : les livreurs et les véhicules des services publics

Plus de trafic motorisé à la rue des Moulins, à l'exception des véhicules de livraison et de ceux des services publics !

Ainsi en a décidé la direction de police qui a fait poser hier les signaux adéquats. Pendant une dizaine de jours, la police interviendra pour faire appliquer ces mesures sans toutefois prendre de sanctions à l'égard des contrevenants.

Il est donc interdit, même au bordier, s'il n'est pas livreur, de circuler dans cette artère étroite où les choses étaient passablement compliquées. Désormais seuls les véhicules de livraison et les services publics pourront y avoir accès en y pénétrant seulement par le bas de la rue du Château ou le passage de la Boucherie, la circulation ne se faisant que dans le sens sud-nord.

Des cases jaunes de chargement et déchargement ont remplacé les cases bleues sur le côté ouest de la chaussée.

Voilà l'ordre rétabli dans une rue où régnait une certaine anarchie. Ces mesures profiteront en premier lieu aux commerçants qui pourront vaquer à leurs occupations quotidiennes à peu près normalement. Quant aux acheteurs, ils devront aller parquer ailleurs, à la rue du Seyon, de l'Ecluse ou sur la place des Halles, en attendant un meilleur avenir qui donnerait à Neuchâtel le « parking » souterrain du Seyon dont la ville a tant besoin dans ce quartier. Mais dont la réalisation, nous l'avions dit, paraît momentanément compromise à cause des mesures fédérales sur la démolition d'immeubles dans certaines cités du pays.

G. Mt

EXPOSITION DE PORCELAINES PEINTES À NEUCHÂTEL

Une tradition charmante qui permet de réaliser bien des rêves

Créer son service de table en porcelaine ou en faïence, c'est un peu le rêve de beaucoup de ménagères. Certaines ont réalisé ce rêve et exposent en ce moment à Neuchâtel avec leur professeur, Mme Anne-Marie Choffat-Colomb. On peut y admirer une large gamme d'objets ravissants : services à mocca, assiettes, bougeoirs, broches et bijoux divers, etc.

Peindre sur la porcelaine, c'est pour Mme Choffat-Colomb maintenir une belle tradition en créant avec énormément de soins et de patience, des bleuets-Nyon, des semi-de-roses-Nyon et bien d'autres motifs encore.

Peindre sur porcelaine exige un long apprentissage, parsemé de difficultés. Il faut être minutieux et avoir une patience sans limite. Généralement, on commence par exécuter des silhouettes, noires, mais également de couleur, puis on passe au bleuet-Nyon qui doit son appellation aux maîtres-artisans de Nyon qui avaient créé ce motif en 1700. Et puis il y a les roses et des bouquets de Sèvres.

DES POSSIBILITÉS INFINIES

Quant aux teintes, elles sont assez tendres, mais on peut également admirer dans cette exposition des assiettes aux motifs pourpres ou encore d'un beau vert. Il y a des possibilités infinies de modifier les motifs, en interférant des guirlandes simples ou faites de fleurs différentes. Quant aux objets, presque tout ce qui est usuel peut être peint. Le résultat est ravissant. Seules quelques couleurs supportent mal les années ou la cuisson. Pour la cuisson, ce sont les orangés, aussi sont-ils rares.

Cependant, on peut voir chez Mme Choffat-Colomb une tasse et une assiette à mocca, qui lui viennent de sa grand-mère, peintes avec de toutes petites fleurs orangées.

Quant au bleu, il supporte mal les ans. C'est du moins ce que l'on dit. Mais à y regarder de plus près, les pièces où figurent des motifs bleus sont admirablement bien conservées.

Une chose encore : la peinture sur porcelaine est jeu d'adresse certes, mais avec la possibilité de se tromper. On peut en effet effacer avec de la térébenthine les traits inélégants qu'une élève aurait par maladresse tirés.

Quant au professionnel, c'est sans modèle et la plupart du temps sans térébenthine qu'il travaille. Le résultat est surprenant.

DES MOTIFS MINUSCULES

Il semble toutefois, à la vue des pièces exposées en comparant les plus anciennes avec les récentes, que nos grand-mères disposaient de plus de temps pour se consacrer à ce travail artistique. Et du temps, il en faut, pour peindre des fleurs ou d'autres décorations minuscules, mais si belles à voir.

Une occupation intéressante et enrichissante, à la fois pleine de sensibilité et de doigté.

CAD

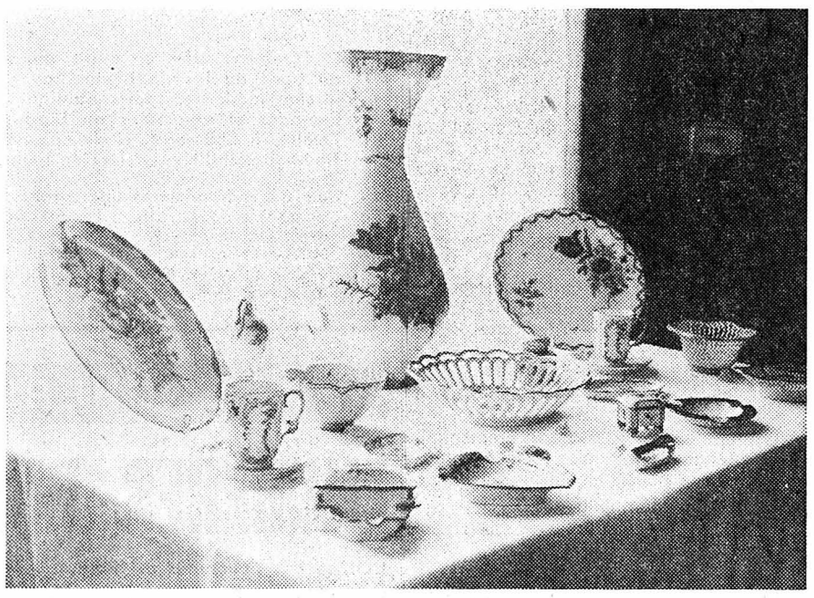

Le rêve de nombreuses ménagères : apprendre à décorer de leurs propres mains des objets qui embelliront leur foyer.
(Avipress - Baillod)

AUVERNIER

Succès de la « Journée d'offrandes »

(c) Cette année les paroissiens d'Auvernier étaient invités à participer à une « Journée d'offrande », à la place de la vente annuelle. C'était une expérience nouvelle, commencée à l'heure du culte et se déroulant en trois étapes.

Les cloches sonnaient encore que, déjà, on était acueilli dans le temple par les chants d'une belle jeunesse animée par un pasteur dont le moins qu'on puisse dire est que le nonconformisme étonne d'abord, désarçonne peut-être mais ne laisse nul indifférent tant le message délivré est direct et simple. Un tel culte ne se raconte pas, il se vit.

Le culte terminé, cette sympathique phalange resta au temple pour accueillir les catholiques se rendant à la messe. Dès midi trente, dans la grande salle du collège, la centaine largement dépassée, les paroissiens et leurs hôtes se retrouvèrent autour de tables joliment décorées et généreusement garnies de fruits de toutes couleurs, et firent honneur au repas, offert, préparé et servi par des paroissiennes. Enfin, à 15 h, un bref carillon de cloches rappela le rendez-vous au temple pour le concert, et où s'étalait, accrochée à la chaire, une bannière à l'emblème de la « Croix de Camargue » qu'égayaient encore de magnifiques décorations florales, vestiges d'un mariage de la veille. C'est avec le même élan et la même conviction que l'équipe de la « Croix de Camargue », sous l'égide du pasteur Alain Burnand, exécuta une vingtaine de chants pour le plus grand plaisir de l'auditoire. De ces chants, qu'ils soient même du répertoire le plus moderne, il est tiré un message.

A l'occasion de cette journée il était possible à chacun de déposer son offrande.

Pour la promotion de la qualité

L'ASSOCIATION suisse pour la promotion de la qualité (ASPQ), qui a été créée en 1965 est actuellement présidée par M. H. Wild (Gretag S.A., Regensdorf). Elle groupe environ 150 membres de l'économie suisse et a pour but de soutenir les efforts des fabricants pour mettre sur le marché des articles de haute qualité. Le groupe de travail pour l'alimentation de l'ASPQ, l'Association des chimistes cantonaux et communaux suisses (président : professeur E. Baumgartner, Berne) et l'Association des inspecteurs suisses des denrées alimentaires, ont organisé dernièrement une journée d'information et de discussion relatives aux problèmes technologiques et bactériologiques de la chocolaterie et de la confiserie. Les 74 participants représentant d'une part le contrôle officiel suisse des denrées alimentaires et d'autre part, l'industrie et l'artisanat ont été reçus par Chocolat Suchard S.A. Cette journée présidée par J. Schenkel (Interfood S.A., Neuchâtel), a débuté par une visite de la fabrique. Après le déjeuner, trois conférences ont été présentées : « Problèmes bactériologiques en fonction de la situation technologique dans la chocolaterie » par J. Schenkel ; « Problèmes d'hygiène dans la confiserie », par M. E. Speck, de Zoug, et « Evaluation de produits de confiserie au point de vue du bactériologue alimentaire », par M. I. Wicki, de Lucerne.

Des discussions qui suivirent, il ressort qu'une étroite et franche collaboration entre les autorités de contrôle et les fabricants est des plus profitables en vue de présenter aux consommateurs des produits bactériologiquement irréprochables.

Sympathique cérémonie à Hauterive

« Levure » du bâtiment des services publics

Fête à Hauterive, hier soir : les autorités et leurs invités ont marqué la fin du gros œuvre du futur bâtiment des services publics communaux, par une sympathique cérémonie à la gloire du travail des artisans et maîtres d'état. Dans le hangar des pompes du bâtiment destiné à recevoir le service du feu, les travaux publics, les services industriels, un foyer pour sociétés et la salle du Conseil général, la protection civile et des dortoirs.

Le président du Conseil communal, M. Gil Attinger, a salué la nombreuse assistance et parmi elle, le président du Conseil général, M. Haldenwang, les conseillers communaux Kaltenrieder, vice-président, von Allmen, Javet, et Schifferdecker, l'administrateur Tardin, les présidents des diverses commissions des Services industriels, de la police du feu, le chef local de la protection civile, M. Feuz, et le représentant de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers, M. Beuret. M. Attinger félicitant ceux qui ont travaillé à cette réalisation, à l'architecte Bär, à l'ingénieur Wicky, donna rendez-vous à chacun pour l'inauguration en juin prochain.

UNE RÉUSSITE

M. Kaltenrieder, directeur des bâtiments, remercia les maîtres d'état et les ouvriers et souligna la réussite esthétique de ce bâtiment qui s'inscrit dans l'harmonie du paysage. Enfin, M. Gustave Bär dit sa joie et sa reconnaissance pour le travail accompli en relevant les difficultés de créer un bâtiment de 40 m de longueur avec douze portes de garages, sur un terrain accusant un dénivellation de 6 mètres.

Sur l'emplacement de l'ancienne maison Chevalley se dresse maintenant un ensemble qui constitue la deuxième grande réalisation d'Hauterive, après son centre sportif et qui coûtera à la commune une somme nette de 1.400.000 francs.

G. Mt.

Réorganisation du port et création d'une école de voile internationale

Neuchâtel a des chances de voir se développer, dans son port au cœur de la ville, une école de voile internationale, ce qui ne manquerait pas de constituer, économiquement et touristiquement, un atout fort intéressant. En outre, il est question de réanimer le port à la belle saison, d'en revoir l'ordonnance dans sa partie ouest en le modernisant et en améliorant l'esthétique générale.

On sait que l'entreprise de location de bateaux à rames et d'école de voile de Lambelet a été rachetée par Neuchâflott SA, la société qui a assumé le coûteux sauvetage du « Neuchâtel », dernier bateau à aubes du lac, pour en faire un salon-restaurant-bar flottant amarré à la jetée ouest du port. Déjà l'affreux hangar en bois et en tôle ondulée sous lequel s'abritait le « Nautilus », désormais vendu aux Brenets, a heureusement disparu.

C'est cette petite société, qui a porté récemment son capital social à 1 million de francs en modifiant sensiblement son but pour la circonstance, qui a pris l'initiative de ranimer le port, estimant que cet endroit de délassement des citadins méritait mieux que ce qu'on en a fait.

UNE ATTRACTION

La location de bateaux sera modernisée dès la prochaine saison, par l'acquisition de 30 embarcations neuves de différents modèles allant du canot à moteur au bateau à rames en passant par le voilier. En outre, dans le port sera stationné en permanence — et ce sera une attraction — un grand voilier à deux ou trois mâts qui fera office de navire-école. Il est encore prévu de créer dans l'enceinte du port une buvette, dans le style des maisons de pêcheurs, et où les vins neuchâtelois seront les seuls à l'honneur. En outre, les enfants disposeront d'un bassin doté de bateaux modèles réduits qu'ils pourront piloter.

Enfin, le directeur du « Neuchâtel » administrateur de la société compte amarrer son établissement public au quai ouest pour le rapprocher du centre de la ville, durant la mauvaise saison, le remettant à l'emplacement actuel pour la période de Pâques à la Fête des vendanges. G. Mt

UNE CONFÉRENCE DE JEAN CHOISEL

La grande mutation du genre humain

L'Association neuchâteloise pour la santé publique avait fait appel jeudi soir à l'écrivain Jean Choisel, qui effectue son second cycle de conférences pour la « Protection de la vie », en France et en Suisse romande.

Après avoir stigmatisé l'état d'esprit négatif ou passif de l'homme de la rue, comme celui des dirigeants conditionnés par la presse et les puissances financières, le conférencier a mis l'accent sur la seule issue valable aux problèmes actuels : la prise de conscience de chacun et le retour aux sources, c'est-à-dire à la reconnaissance de l'esprit, de la force de vie qui anime l'univers. Il ne suffit plus d'être d'accord que tout va mal, il faut payer de sa personne, se transformer intérieurement, vivre selon les lois de la nature, se contenter de moins, mettre la science et la technique au service de la vie et ne plus leur permettre de la tuer.

Nous ne pouvons sortir d'un coup de l'esclavage actuel, nous sommes la société et vivons de la société. Mais il faut préparer ce renouveau en établissant des bases matérielles suffisantes pour assurer cette nouvelle vie. Les catastrophes monétaire, écologique, militaire, nous ramèneront à l'ordre par la force, mais le réveil sera moins pénible si nous nous y préparons en renonçant à notre égoïsme.

Cela s'adresse surtout aux jeunes, dont l'idéal doit se concrétiser pratiquement, car changer de maître, troquer celui de la société de consommation contre celui de la nature demande un effort de travail, de patience, de modestie dont peu sont encore conscients.

Refuser ou contester seulement ne sert à rien, il faut le remplacer par du meilleur. Mais c'est à nous les aînés, d'aider les jeunes à acquérir cette volonté, cette patience, ce don de soi dont ils sont souvent ignorants actuellement, parce qu'on ne le leur a jamais appris.

Les questions pertinentes du public ont démontré une fois de plus que la faim dont souffre le monde actuel est une faim de spiritualité.

N.P.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE BEVAIX

Il faudra investir 5.500.000 francs pour l'adduction d'eau, le futur collège et d'autres réalisations

De notre correspondant :

Le Conseil général de Bevaix a siégé jeudi soir sous la présidence de M. Paul Borioli fils.

Le premier point inscrit à l'ordre du jour était une demande de crédit de 40.000 fr. pour l'achat au PTT de l'ancien central téléphonique. Comme cet ancien bâtiment se trouve entouré de terrains appartenant à la commune, cette dernière avait intérêt à l'acquérir, d'autant plus que le prix demandé était raisonnable. Aussi, ce crédit fut-il accepté à l'unanimité.

Le législatif a ensuite adopté le plan d'alignement du secteur Jonchères-Névrin. Ce vignoble étant placé en zone de construction, il y a lieu de prévoir une nouvelle route qui desservira le quartier. Toutefois, sa construction ne se fera qu'au fur et à mesure des nécessités.

PLAN FINANCIER

Le Conseil communal a établi un plan de travail pour la période législative en cours. Celui-ci est commenté par le chef du dicastère des finances. Cette étude tient compte de l'évolution démographique, des travaux à réaliser, de l'évolution des recettes fiscales et du service de la dette.

En 1971, la population de la localité s'élevait à 1978 âmes et on prévoit 3330 habitants pour 1978.

Pour l'adduction d'eau, l'épuration des eaux, les canaux-égouts, la transformation de bâtiments, les nouvelles routes, la réfection des chemins forestiers, la grande salle et le futur collège, c'est un total de 5.500.000 francs qu'il sera nécessaire d'investir (subventions déduites).

Les charges devront être compensées par les recettes fiscales. Celles-ci, budgétées à 911.000 fr., en 1972, atteindraient en 1978 1.995.000 francs, en tenant compte de l'augmentation de la population.

Autre préoccupation : l'enseignement grève de plus en plus les caisses communales et on peut se demander ce que l'avenir réservera à la commune dans ce domaine.

Enfin, le service de la dette qui était de 1613 francs par habitant en 1971, atteindrait 2959 francs en 1976.

Aux divers, plusieurs questions ont été posées. Le Conseil communal s'efforcera de donner satisfaction aux interpellateurs dans la mesure des possibilités.

Deux baccalauréats retirés

La chancellerie d'Etat communique :

Dans sa séance du 10 novembre, le Conseil d'Etat a été amené à se préoccuper des conditions dans lesquelles les baccalauréats ont été délivrés au Gymnase cantonal de Neuchâtel, au mois de juillet dernier.

Sur la base du principe de l'égalité de traitement, deux baccalauréats ont dû être retirés.

Volley-ball : Colombier en ligue B

(sp) L'équipe féminine de Colombier évolue cettee saison pour la première fois en ligue nationale B aux côtés des formations de Neuchâtel Xamax et de La Chaux-de-Fonds. Le championnat a débuté le week-end dernier. L'équipe de Colombier a fort bien réussi son entrée. Samedi à Cescole, elle a battu par 3-0 l'équipe de Genève-Star et, dimanche, elle a renouvelé l'exploit de la veille en remportant une nette victoire (3-0) contre l'équipe de La Chaux-de-Fonds. Colombier a joué dans la composition suivante : E. Veuve ; S. Fatton ; C. Morand ; R.-M. Dardel ; B. von Bergen ; E. Mauerhofer ; J. Horakova ; T. Deuber.

Promotion d'une esthéticienne

● Mlle Luigia Marzo a reçu mercredi le premier certificat fédéral de capacité délivré en Suisse romande, l'autorisant à porter l'appellation légalement protégée d'esthéticienne qualifiée. Mme Gamba, du bureau de la formation professionnelle de Neuchâtel assistait à ces examens.

Mlle Marzo, qui s'est classée première à cette épreuve, a été formée à l'Institut Juvena, par Mme Raymonde Roujoux.

Musique à l'hôpital

● LES malades de l'hôpital des Cadolles ont eu, jeudi soir, le plaisir de voir et d'entendre l'orchestre Rudy Frei qui s'est produit dans les différents étages de cette grande maison.

Un geste qui fut, on s'en doute, fort apprécié.

Inauguration de la poste de Boudry

De notre correspondant :

Hier soir, a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'office postal de Boudry, en présence des autorités communales, des architectes et des maîtres d'état.

L'administrateur, M. Robert Monard, secondé du directeur d'arrondissement, M. Robert Moser et de M. Roger Hamel, inspecteur des bâtiments des PTT, a fait visiter aux invités son nouveau fief aménagé d'une façon fort rationnelle.

Nous reviendrons plus en détail, dans une prochaine édition, sur l'importance de la poste de Boudry.

Une modeste mais sympathique cérémonie a marqué l'inauguration de la nouvelle poste de Boudry qui répondra aux besoins d'une ville en pleine extension.
(Avipress - Baillod)

Assemblée générale des cafetiers, hôteliers et restaurateurs

Le « service compris » sera adopté partout pour le printemps prochain

C'est à Dombresson que la Société cantonale neuchâteloise des cafetiers, hôteliers et restaurateurs a tenu ses assises, sous la présidence de M. Victor Huguenin, du Locle et en présence de 160 membres, dont le président d'honneur R. Schweizer et le membre d'honneur Jean-Baptiste Pellegrini, de Montmollin.

Les participants, souvent au cours de débats intéressants, ont examiné une série de problèmes professionnels tels que les prix minima nets conseillés, l'introduction généralisée du principe « Service compris », le référendum contre la décision du Grand conseil d'interdire les machines à sous dans le canton et la revalorisation de la profession.

Concernant les prix minima nets conseillés établis par une commission spéciale comprenant des membres de tous les districts, ils n'ont pas eu l'heur de convenir à chacun notamment aux établissements villageois qui pensent être victimes de la mauvaise humeur de leur fidèle clientèle !

En ce qui a trait à la prochaine introduction généralisée, sur le plan suisse, du « service compris » — qui permettra enfin aux consommateurs du pays et étrangers de savoir sur quel pied danser quand ils passent d'une région à l'autre ! — il s'agit non pas de savoir si cela plaît à tel ou tel des membres de l'association, mais de se préparer à l'abolition du concept désuet du pourboire. Ce qui doit probablement avoir lieu au printemps prochain, avec force obligatoire sur le territoire helvétique.

MACHINES A SOUS

Quant au référendum contre l'abolition des machines à sous, il est à noter que le bureau de la société a refusé de prendre position estimant que cette affaire n'est pas de sa compétence, puisqu'il ne s'agit pas d'une question strictement professionnelle. Au demeurant, le comité de la société est opposé aux machines à sous. Quant à une augmentation des taxes sur les distributeurs automatiques de marchandises (cigarettes, par exemple) à l'intérieur des établissements publics, elle rencontre l'opposition de l'assemblée, qui l'estime anormale.

Enfin, la revalorisation de la profession qui a fait naître un copieux débat, a permis un large échange d'idées notamment sur l'engagement et la rémunération du personnel.

La mise en application du « service compris » permettra aux patrons de procéder au reclassement des fonctions à l'intérieur de leurs établissements.

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
Faculté des lettres

COURS DE LITTÉRATURE

de M. Patrice **THOMPSON.**
Jean-Paul SARTRE :

L'idiot de la famille

Cours : tous les mardis, de 17 h 15 à 18 h à l'AULA.
Taxe d'inscription : Fr. 8.—.

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

DIES ACADEMICUS

Jeudi 16 novembre 1972, à 9 h 30 précises

à la Cité universitaire
Clos-Brochet 10, Neuchâtel

1. Concerto pour piano et orchestre en fa mineur, de J.-S. Bach, Allegro - Largo - Presto. (Orchestre Gymnase-Université, dir. Th. Loosli.)
2. Allocutions du recteur, M. Werner Sörensen ; du président du Conseil de l'Université, Me Pierre Aubert ; d'un membre de la direction culturelle de la Cité universitaire, M. André Oppel.
3. Collation de doctorats honoris causa.
4. Prix académiques : proclamation des lauréats.
5. Arie di corte, d'après G.B. Besardo (XVIe siècle), de O. Respighi (*1879), Andante cantabile - Allegretto - Vivace - Lento - Allegretto vivace - Vivacissimo - Andante cantabile. (Orchestre Gymnase-Université, dir. Th. Loosli.)
6. Conférence de M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française : « L'enseignement et la poésie ».

La séance est publique.

VILLE DE NEUCHATEL

SERVICES INDUSTRIELS

Nous cherchons, pour le Service de l'électricité,

un aide-monteur

pour la pose de compteurs et d'appareils de commande chez les abonnés. Ce travail simple exige de la précision et de l'attention. La possession du permis de conduire A est souhaitée.

Salaire réglementaire. Semaine de cinq jours.

Entrée en fonction : début décembre ou date à convenir.

Prière d'adresser les offres de service à la direction des Services industriels, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 17 novembre 1972.** Tous renseignements peuvent être obtenus par téléphone (038) 21 11 11, interne 507.

Commune de Cortaillod

MISE AU CONCOURS

En vue de la réorganisation de ses services, la commune de Cortaillod met au concours un poste

d'employé (e) d'administration

Exigences : diplôme de fin d'apprentissage ou titre équivalent.
Traitement : légal (selon échelle des traitements de l'Etat de Neuchâtel).
Entrée en service : début 1973 ou date à convenir.
Possibilité d'avancement.
Les intéressés (ées) peuvent obtenir des renseignements complémentaires en s'adressant à l'administrateur, M. W. Favre, tél. (038) 42 12 40.
Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir au Conseil communal, avec la mention « postulation », jusqu'au 28 novembre 1972.
2016 Cortaillod, 7 novembre 1972.
CONSEIL COMMUNAL

IMMEUBLES

A VENDRE
APPARTEMENTS
Verbier - Villars
Assurez-vous un pied-à-terre à la montagne
Investissement en constante plus-value
Mise de fonds initiale 20%
Solde amortissable en 25 ans
Vente directe du : PROMOTEUR-CONSTRUCTEUR
BATIMA SA LAUSANNE
CHEMIN DE MORNEX 38 TÉL 20 60 81

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Je cherche à acheter à Colombier
VILLA
de 5-6 pièces ou
TERRAIN
à bâtir, 2000 m2.
Adresser offres écrites à RS 2745 au bureau du journal.

Je cherche
MAISON
1-2 familles, ou terrain, région Littoral ou Val-de-Ruz.
Faire offres sous chiffres 80-7141 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

Nous cherchons au bord du lac
TERRAIN
avec grève, bâti ou à bâtir.
Faire offres sous chiffres AB 2729 au bureau du journal.

Nous vendons :

BELLES MAISONS JUMELÉES

situées sur la commune du Landeron, comprenant :

AU REZ-DE-CHAUSSÉE
grande salle de séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine très bien agencée, W.-C.

AU PREMIER ÉTAGE
trois chambres à coucher, salle de bains avec douches et W.-C., réduit.

AU SOUS-SOL
garage, lingerie, chauffage et cave. Confort supérieur et parfaite isolation.

Le Landeron offre en outre une situation agréable au bord du lac de Bienne, avec place de tennis, piscine moderne, sports nautiques, équitation. Promenades et excursions au bord pittoresque de la Thielle, à Chasseral, Nods et environ, avec magnifiques possibilités de skier en hiver.

Conditions financières intéressantes.
Nécessaire pour traiter : Fr. 50.000.—

Pour tout renseignement, adressez-vous à **IMARO S.A.,** la Neuveville. Tél. (038) 51 20 94.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites et faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, **le mercredi 15 novembre 1972, dès 14 heures,** au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les biens ci-après désignés :

1 meuble-paroi ; 1 armoire 2 portes ; 2 salles à manger comprenant 1 buffet de service, 1 table à rallonges, 4 chaises ; 2 salons comprenant 1 canapé et 2 fauteuils, tissu skai ; 2 tables de salon ; 1 chambre à coucher comprenant 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 tables de nuit, 2 sommiers avec protège-matelas et matelas ; 4 lits métal avec matelas neufs ; 2 tables de nuit, 2 bibliothèques tubulaires, rayons bois ; 1 table de cuisine, 2 tabourets neufs ; 1 table de camping ; 1 petit bureau de dactylo ; 2 poufs marocains ; 1 tapis neuf ; 2 tours de lit ; 1 meuble à chaussures ; 1 poussette Wisa-Gloria ; 1 lit d'enfant ; 1 parc d'enfant, rond ; 1 chaise d'enfant ; 2 enregistreurs Philips ; 2 petits enregistreurs à cassette ; 1 installation stéréo comprenant 1 pick-up, 1 amplificateur, 2 colonnes sonores ; 1 paire de skis Authier Combi avec fixations et bâtons (210 cm) ; rasoirs et tondeuses électriques ; petits transistors, nombreux disques 78 tours et microsillons ; montres ; réveils ; livres, ainsi que de nombreux objets dont le détail est supprimé.

Pour visiter, le local sera ouvert de 10 à 11 h, et dès 13 h 30, le jour des enchères.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Office des poursuites et faillites.

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques

le JEUDI 16 NOVEMBRE 1972, dès 14 heures

dans l'appartement sis rue des Charmettes 13, rez-de-chaussée, à Neuchâtel, les objets suivants :

1 table ovale avec 6 chaises assorties ; 3 chaises velours rouge genre Louis XV ; 1 fauteuil Voltaire ; 1 buffet de service ; 1 TV Médiator ; 1 bureau ministre, noyer ; 1 divan-lit avec entourage ; 1 servier-boy ; 1 lit français ; 1 armoire à glace ; 1 coiffeuse avec glace, genre Louis XVI ; 2 fourrures ; 4 fauteuils et 1 canapé en osier ; 5 chaises cannées sans style ; 1 divan ; 2 armoires ; 2 étagères ; 1 malle cabine ; 2 manteaux dont 1 astrakan ; 1 commode ; 1 berceau en fer ; 1 cuisinière électrique ; 1 frigo Sibir ; ustensiles de cuisine, ainsi que tables, chaises, buffets, tapis, tableaux, bibelots et une quantité d'objets dont le détail est supprimé.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Le greffier du tribunal :
W. BIANCHI

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des Poursuites du Val-de-Travers vendra, par voie d'enchères publiques, LUNDI 13 NOVEMBRE 1972, à 14 h, à Fleurier (au quartier des Lerreux), où ils sont entreposés, les biens suivants :

1 voiture FIAT Abarth 695, blanche / noire, 42.065 km ; 1 tourne-disques Philips, 1 transistor Hitachi, 1 paire de skis avec bâtons, 1 paire de chaussures Raichle, 1 paire de patins, le tout appartenant à Marie-Thérèse Goudenèche, domiciliée en France.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES POURSUITES

A LOUER

Saint-Blaise,
appartement 3 pièces
tout confort, cuisine équipée, bains, W.-C., grand balcon, vue imprenable. Cave. Ascenseur.
Loyer mensuel : Fr. 720.— tout compris (conciergerie, chauffage).
S'adresser à : l'Etude Me François Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

CHATEAU-D'ŒX
A louer appartement tout confort, dans chalet neuf, 4 ou 5 personnes.
Tél. (038) 51 26 87.

LAC DE NEUCHÂTEL

A louer immédiatement au bord du lac, à Saint-Aubin,
magnifique appartement de vacances meublé, comprenant : 3 chambres, cuisine aménagée avec machine à laver la vaisselle, salle de bains, W.-C. et chauffage central. Tapis tendu dans toutes les pièces. Port privé et place de grève à disposition. Loyer mensuel : **Fr. 385.—** toutes charges comprises.
Faire offres à la fiduciaire Antonietti & Böhringer, rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25.

A louer pour le 1er décembre
STUDIOS
dans ferme rénovée, à l'année ou comme week-end, à 2 minutes des Bugnenets. Tout confort.
Tél. 53 19 86.

La librairie-papeterie Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel,
cherche
une jeune fille
pour divers travaux simples, tels que courses, expédition du courrier, etc.
Possibilité de s'initier à des travaux de bureau : taper à la machine, etc.
Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 44 66.

A louer ou éventuellement à vendre, au centre de Neuchâtel,
SALON DE COIFFURE POUR DAMES
7 places, installation moderne ; conviendrait spécialement pour un couple.
Pour tous renseignements, écrire sous chiffres IK 2756 au bureau du journal.

CHAMBRES

A louer à Cressier (Neuchâtel), en bloc,
2 CHAMBRES NON MEUBLÉES
S'adresser à Mme Hélène Desaules, route de Troub No 1, 2088 Cressier. Tél. (038) 47 11 89.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A CHACUN LE SIEN
Si vous désirez passer vos vacances dans une villa, dans un petit studio, dans une jolie ferme ou dans une maison rustique du Tessin : nous avons sûrement ce qui vous convient. Pour des vacances d'hiver ou d'été.
Demandez sans engagement le nouveau catalogue SWISS CHALETS. ET réservez à temps.
Tél. (01) 39 38 88; Travex Voyages. Elsästrasse 16, 8040 Zurich.

PRADA
(3 km de Poschiavo GR), à louer pour vacances de ski, appartement de vacances dans villa neuve, 4-5 lits, confort, tranquillité ; 110 fr. par semaine.
S'adresser à Leone Costa, Prada, tél. (082) 5 11 19.

Je cherche à louer ou à acheter une
vieille ferme
Tél. (038) 51 37 37, interne 23, heures de bureau.

Dem. à louer

On cherche
GARAGE
(éventuellement 2 places), région Peseux et environs.
F. Talabot, Chapelle 6. Tél. 31 45 84, dès 19 heures.

Jeune homme cherche
studio
ou appartement 2 pièces, non meublés, à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à GF 2723 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons
pâtissier
ou
boulanger-pâtissier
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres à la pâtisserie Walker, Saint-Blaise. Tél. 33 16 55 ou 33 21 01.

LA SOURCE
Av. Vinet 30, 1004 Lausanne,
cherche
infirmières-assistantes
(avec certificat de capacité) pour les services de malades.
Faire offres à la direction ou téléphoner à l'infirmière-chef, (021) 24 14 81.

On cherche
boulanger ou boulanger-pâtissier
Congé dimanche et lundi.
Tél. (021) 51 18 39.

LOUIS CRON S.A. BÂLE
Steinengraben 28

Entreprise immobilière
Téléphone (061) 23 39 50

cherche

UNE JEUNE SECRÉTAIRE
ayant de bonnes connaissances de français et d'allemand, pour la correspondance dans les deux langues.

Vous serez employée au secrétariat de direction. Nous vous offrons un salaire intéressant et vous assurons d'un climat de travail agréable.
Peut-être êtes-vous Bâloise et avez-vous envie de revenir au pays ?
Monsieur le Dr G. Beer donnera de plus amples renseignements à toutes les jeunes secrétaires intéressées, à l'occasion d'un entretien (prendre rendez-vous par téléphone au No (061) 23 39 50) et vous fera découvrir tous les avantages que vous offre notre maison en pleine expansion.

BAR VIEUX VAPEUR
Ancré dans le port de Neuchâtel
cherche :
BARMAID
PERSONNEL de BAR
Se présenter sur rendez-vous. Tél. (038) 24 34 00.

Groupe industriel international à Fribourg

cherche

DIRECTEUR DES ACHATS

Résidence à Fribourg. Coordinateur **des achats** pour 3 usines en Suisse et à l'étranger.
Diplôme technique mécanique exigé.
Langue allemande indispensable.
Expérience des achats.
Notions d'anglais souhaitées.
Faire offres sous chiffres 17 - 501 400 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

BULOVA WATCH CO. BIENNE

PROPOSE LES POSTES SUIVANTS A POURVOIR

MONTRES MÉCANIQUES et ÉLECTRONIQUES

■ **HORLOGERS et HORLOGÈRES**
(réf. A)
sur nos montres mécaniques ou électroniques ACCUTRON. Les postes à pourvoir offrent une certaine indépendance mais exigent des candidat (e) s un bon sens de la responsabilité.

■ **EMBOÎTEURS DÉCOTTEURS**
(réf. B)
sur nos produits mécaniques ou électroniques. Les postes à pourvoir offrent maintes possibilités à candidats dynamiques avec un bon sens de la responsabilité.

■ **DAMES et DEMOISELLES**
(réf. C)
pour divers travaux d'assemblage, la mise en marche, posage de cadrans, etc.
Il existe également la possibilité d'être formée dans les domaines de l'emboîtage, de la mise en marche, du décottage, de l'assemblage, etc.

CONTRÔLE FINAL

■ **DAMES et DEMOISELLES**
(réf. D)
pour divers travaux de contrôle, de mesure, d'emballage, etc.
Les postes à pourvoir exigent des candidates habiles et consciencieuses.

SURVEILLANCE QUALITÉ

■ **DAMES et DEMOISELLES**
(réf. E)
appelées à effectuer des missions de contrôle dans le cadre de la production. Les candidates ayant des connaissances en horlogerie, désirant trouver une activité indépendante, et possédant un bon jugement auront la préférence.

Je m'intéresse au poste réf. : _____ et vous prie de prendre contact avec moi afin de fixer un rendez-vous.
— Veuillez biffer ce qui ne convient pas —
La date d'entrée en service pourrait se situer en | novembre | décembre | janvier | février |
Nom : _____ Prénom : _____
Profession : _____ Année de naissance : _____
Adresse : _____
No de téléphone privé : _____

Le cuir véritable, matière noble par excellence, confère à un salon une classe inégalable parce que le cuir est naturel, durable, doux au toucher... Les connaisseurs ne s'y trompent pas. Voici une des belles créations actuelles en vrai cuir, avec de larges accoudoirs, des formes généreuses, des fauteuils spacieux à sièges télescopiques pour une meilleure relaxation. Visitez notre grande exposition. Parking réservé.

meubles rossetti 2017 boudry

Masserey

QUINZAINE DE LA PEAU

Magnifique exposition dans nos 8 vitrines

Peaux : Peaux de mouton d'Islande
Peaux de mouton d'Australie
Peaux de vache
Peaux de bouvillon

Jetés : Jetés de divan en peaux rajoutés
Jetés rayés
Couvertures de camping en ours

Peaux de décoration :
Peaux de chèvre
Peaux de renne
Peaux de zèbre
Peaux de cheval sauvage
Peaux de chamois

Tapis ronds en peaux

FESTIVAL DE LA PEAU

aux magasins des Portes-Rouges 131-133
NEUCHATEL - PARC - Tél. 25 59 12

On réserve pour les Fêtes

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger
VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

Au Studio de l'accordéon

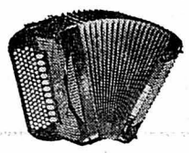

VENTES
des meilleures marques par professeur diplômé.
Leçons individuelles.
Portes-Rouges 133.
Tél. 25 07 76, l'après-midi.

A vendre
points Silva
Mondo-Avanti.
Ecrire à :
LESCY FN
Case postale 281,
1401 Yverdon.

Machines à
-laver le linge
-laver la vaisselle
Frigo, Cuisinières
Congelateurs
Aspirateurs
de la plus grande maison spécialisée

MACHINES A LAVER
réductions jusqu'à Fr. 600.—
LAVE-VAISSELLE
réductions jusqu'à Fr. 600.—
CONGÉLATEURS
réductions jusqu'à 25 %
RÉFRIGÉRATEURS
réductions jusqu'à Fr. 200.—
ASPIRATEURS
réductions jusqu'à Fr. 120.—
- toutes les marques connues
- conseils neutres
- livraison à domicile
- service dans tous les cantons
- location - vente

Ing. dipl. EPF
FUST SA
BIENNE
28, rue de la Plaenke
Tél. 032 6 66 41
Berne-Bâle-Olten
Winterthour-Zurich
Uzwil-St-Gall

Maculature
en vente au bureau du journal

Les hommes conscients de leur belle tenue choisissent d'abord Gonset.

Pas étonnant! Car Gonset se distingue par une collection remarquable de chemises, de cravates, de pulls et de gilets... des pantalons aussi et même des chaussettes. Toute une gamme de créations masculines empreintes d'une élégance nouvelle et variée.
La qualité est excellente, les teintes nouvelles. Il faut les voir, il faut les essayer. Faites donc un saut aux rayons spécialisés de Gonset.
Vous serez enchantés et y ferez des découvertes.

D'autant plus que chez Gonset, et les étiquettes le prouvent, les prix sont très raisonnables.

YVERDON NEUCHATEL CHAUX-DE-FONDS DELEMONT FLEURIER ORBE CHATEAU-D'ŒX VALLORBE LE SENTIER STE-CROIX LAUFON ESTAVAYER NYON MONTHEY MARTIGNY SAXON SION SIERRE VIEGE

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

EXPOSITION DE CUNICULICULTURE, AVICULTURE ET COLOMBOPHILIE

A Beau-Site, durant deux jours, le coq chantera à toute heure

Pour les besoins des sociétés d'aviculture, de cuniculiculture et de colombophilie, la grande salle du centre de Beau-Site a été transformée pour ce week-end en clapier géant, contenant plus de 360 cases. Il s'agit de l'exposition bisannuelle des Sociétés d'ornithologie locales dont les activités discrètes méritent quelque attention.

Ils sont quelque 70 membres, paysans, employés, directeurs, facteurs, etc. Ils ont fait de l'élevage des lapins, poules, pigeons, canards et autres leur hobby préféré et y consacrent beaucoup de leurs loisirs. Une exposition, pour eux, c'est avant tout créer de l'émulation au sein de la société mais aussi un instant d'entraide entre les membres, une ambiance amicale privilégiée.

LE TRAVAIL D'UNE ANNÉE

Ils ont donc apporté leurs sujets, les meilleurs, au poil bien brossé, à l'œil vif et l'allure alerte, aux plumes lissées, témoignant déjà de soins assidus. Mais l'exposition, c'est aussi l'aboutissement d'un travail de toute l'année. Environ une fois par mois, les éleveurs d'une catégorie se réunissent pour une « journée d'apport ». On peut ainsi comparer les jeunes animaux, détecter déjà le sujet d'élite, montrer à ses collègues un détail particulièrement intéressant, approfondir ses connaissances pour obtenir de meilleurs résultats. Chaque section a son préposé, cuniculicole, avicole ou colombophile, qui suit des cours et est à même de conseiller les éleveurs. Pour la société de cuniculiculture par exemple, il s'occupera également du tatouage des lapins en bas âge, et ensuite du boutonnage. Un tri s'opère déjà lors de ces opérations, les sujets les moins représentatifs de la race et présentant de trop graves défauts comparés aux normes établies sont ainsi éliminés pour les concours et expositions à venir. Ils feront, un peu avant leurs frères, les délices des gastronomes. Mais comment céder à sa passion pour la cuniculicologie si l'on habite un trois pièces dans un immeuble ? La Société a résolu ce problème en établissant des colonies à divers endroits de la périphérie de la ville, sur des terrains loués à la commune et qui sont ensuite sous-loués aux membres. Certains y ont construit des clapiers, qui pourraient être taxés de grand « standing », et vont journellement donner à manger à leurs animaux. La passion l'emporte ici sur des questions de rentabilité.

Signalons encore que les sociétés de la Chaux-de-Fonds dont le président est M. Robert Schwar, sont rattachées à la Fédération cantonale qui elle-même fait partie d'une fédération nationale. La récente exposition nationale des volailles à Lucerne, dans le courant d'octobre, a été l'occasion pour 9 aviculteurs de la région d'obtenir le beau résultat de 5me rang, dans le classement final, et de premier des Romands.

Cela prouve une certaine vitalité et un bon niveau dont il est aisé de se rendre compte, même pour le profane, à l'exposition de Beau-Site, présidée par M. E. Eymann.

L'ambiance y est des plus champêtres : 16 lots (1 lot = 1 coq et deux poules) de poules naines et 8 d'utilité vous accueilleront en musique alors que 25 couples de pigeons, selon l'adage, s'aimeront d'amour tendre en vous ignorant.

Par contre sur les 312 lapins exposés, la plupart seront certainement très curieux et tendront leurs oreilles et d'autres se reposeront nonchalamment sur leur paille. Les 10 races de poules présentées vont du gros spécimen utilitaire Leghorn perex à la très délicate « Mille-fleurs » ; la « Hollandaise huppée » est la plus spectaculaire, mais les diverses variétés de « Wyandotte » — noirs. herminées, blanches, barrées — peuvent inciter à un examen minutieux. Quant aux pigeons, avec des spécimens répartis sur sept races différentes, le « mondin » bien dodu s'imagine aisément doré à point sur croûton, alors que le « cravatté chinois » avec ses plumes en collerette et à contre-sens, est un sommet de sophistication pour un plumage d'oiseau.

LES GÉANTS BELGES

Les 24 races de lapins exposées — il en existe 32 en Suisse — ont des pelages à faire rêver les coquettes, du blanc immaculé des « Blancs de Vienne » au bleuté ravissant des « Rex » en passant par le charme des « tachetés suisses » et des « Tricolores ».

Les plus spectaculaires sont les géants belges, qui pèsent entre 6 et 7 kg, ou encore les « béliers français », avec leurs oreilles tombantes. Les rex, tachetés et bleus, ont par contre un pelage d'une douceur infinie et les lapins hermine, ont l'air bien frondeur avec leurs courtes oreilles et leurs petits yeux rouges, alors que la distinction revient aux « zibelines noir et feu ».

Ils ont tous passé par les mains des juges, qui les ont examinés dans tous les sens et ont à leur actif, avec des écarts plus ou moins grands selon les normes standard : un poids bien déterminé, pour chaque race, des oreilles d'une longeur définie, une teinte et des taches réglementées, un pelage brillant et une allure générale reflétant de bons soins et une santé parfaite.

Les éleveurs ont donc à se battre contre la fantaisie de la nature qui aura doté tel sujet d'un poil trop maigre, d'une touffe trop colorée, etc. Un travail minutieux et de longue haleine dont les résultats enchanteront tout « ami des bêtes » !

if

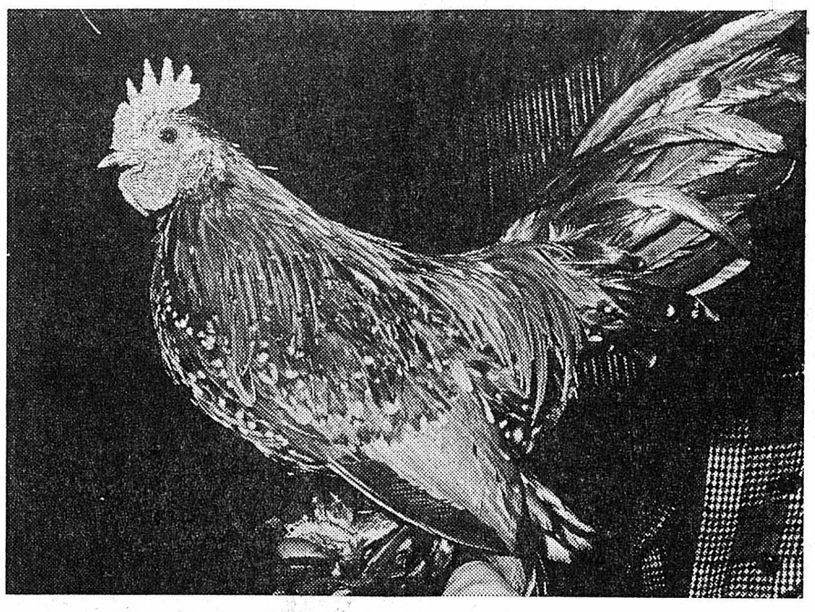

Les fruits du travail de toute une année.

(Avipress - Robert)

Pluie de motions et d'interpellations pour le prochain Conseil général

La prochaine séance du Conseil général de la Chaux-de-Fonds se tiendra jeudi 23 novembre à 20 heures, à l'hôtel de ville. A l'ordre du jour, une pluie de motions et d'interpellations, dont certaines commencent à dater.

Voici le programme tel qu'il a été établi : — Rapport du conseil communal à l'appui de l'acquisition gratuite de terrains pour versement au domaine public communal ; rapport à l'appui de l'octroi d'un droit de superficie à la « Recorne » ; — Rapport à l'appui échange de terrain à la rue du Marché et de la cession d'un droit de superficie à l'avenue Léopold-Robert ; — Motion de MM. Jean Steiger et consorts, déposée le 15 mars 1972, demandant au conseil communal d'étudier les moyens d'améliorer l'image de la ville ; — Interpellation de MM. Raymond Huguenin et consorts, déposée le 29 mars 1972, sollicitant des informations sur la suite que le Conseil communal a donnée à la motion déposée le 17 mars 1971 concernant la mise en valeur du bois du Couvent ; — Interpellation de MM. Louis Sidler et consorts, déposée le 29 mars 1972, demandant au Conseil communal des renseignements sur l'Etat d'avancement de l'étude relative à une maison communale de vacances scolaires ; — Motion de MM. Gilbert Arm et consorts, déposée le 24 avril 1972, invitant le Conseil communal à examiner la possibilité de doubler les deux suppléments communaux aux bénéficiaires des allocations complémentaires AVS et AI pour l'année 1972.

Interpellation de MM. Charles Jeanneret et consorts, déposée le 30 août 1972, demandant au Conseil communal des informations sur la destination de l'emplacement rendu libre par la démolition de l'immeuble Promenade 12 a.

Interpellation de MM. Francis Kaufmann et consorts, déposée le 30 août 1972, invitant le Conseil communal à examiner les possibilités de remplacer les « clédars » par de nouveaux dispositifs.

Interpellation de MM. Jean Hirsch et consorts, déposée le 20 septembre 1972, priant le conseil communal de renseigner le Conseil général et la population sur la position qu'il entend prendre au sujet du transfert du siège social de l'ENSA.

Interpellation de Mme Loyse Hunziker et consorts, déposée le 20 septembre 1972, au sujet du renoncement de l'entreprise Portescap à la participation envisagée avec la commune au sein d'une société de gestion électronique de traitement de l'information.

Motion de Mme Loyse Hunziker et consorts, déposée le 25 octobre 1972, au sujet du versement d'une annuité budgétaire pour l'aide technique et humanitaire au tiers monde.

À la Chaux-de-Fonds, pour une séance de signatures

Guy des Cars : un autre personnage...

Un romancier prolixe, versé dans la littérature sentimentale, pourrait être un personnage rêveur, ne touchant qu'avec nostalgie à la vie réelle, échafaudant des histoires d'amour toujours plus belles. Rencontrer Guy des Cars, recevoir une tape amicale, assez vigoureuse, sur l'épaule, se faire prendre à partie avec bonhomie, c'est aussi revoir son jugement sur les auteurs du genre. Ils peuvent donc être drôles, avoir les pieds sur terre, et s'ils prennent leur travail au sérieux, c'est sans prétention.

« Je suis un romancier, un vrai, qui raconte une histoire, avec un début, un centre et une chute. Il y a deux sortes de romanciers : ceux qui se racontent eux-mêmes, et ça ne dure pas longtemps, et ceux qui racontent les autres, et ça dure éternellement. Depuis l'âge de 5 ans, lorsqu'on me racontait des histoires pour m'endormir, cela me passionnait.

— Comment avez-vous débuté ?

— A 19 ans, j'ai commencé comme journaliste, puis j'ai été rédacteur en chef d'une revue, jusqu'à 29 ans. A la guerre, blessé et m'ennuyant sur mon lit d'hôpital, je me suis mis à écrire des romans. J'ai peint des tas de gens, de milieux différents, et je raconte des choses, sans improvisation. Si bien que les gens qui me lisent, sont curieux à chaque fois de savoir où se passera mon intrigue, et qu'ainsi je suis lu universellement, tant à la Chaux-de-Fonds, qu'à Tokyo. Jusqu'à présent, j'ai écrit 32 romans, des pièces de théâtre, des opérettes.

— Quel a été l'accueil ici à la Chaux-de-Fonds et comment ressentez-vous la communication avec vos lecteurs ?

— C'est la deuxième fois que je viens en Suisse. C'est un pays qui se chante et j'y ai beaucoup de lecteurs. Je me rends de plus en plus compte que je suis un pont entre les gens qui ne lisent pas et ceux qui lisent. Si je ne sers qu'à cela, c'est suffisant pour justifier tout ce que j'ai fait. De plus, je pense ne pas ennuyer le lecteur, et comme j'ai déjà vendu plus de 12 milions de livres de poche, c'est une preuve.

— Pour terminer...

— J'aimerais dire que dans le journalisme, on écrit avec un pot de colle et des ciseaux. Un romancier s'exprime avec sa plume. Devant une page blanche, c'est un mariage d'amour qui se réalise, une fécondation de cet espace.

Et, pour une admiratrice présentant la page de garde de l'un de ses livres, Guy des Cars, répète cet éternel mariage du papier à remplir et des mots à écrire. Sa plume étant aussi en verve que son verbe, la page sera à peine suffisante et la lectrice réjouie. Elle confiera qu'elle s'attache toujours aux personnages de ces romans et dernièrement plus particulièrement à l'une des héroïnes, dont l'histoire était très touchante. Cette séance de signatures, qui a eu beaucoup de succès, a rassemblé autour de l'auteur des gens de tous les milieux, chacun s'entretenant avec lui de ses héros comme s'il s'agissait d'amis communs et très intimes. Le plaisir de lire, c'est aussi cela...

if

LE LOCLE — LE LOCLE

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Le projet de règlement de police renvoyé à une commission

Sous la présidence de M. Willy Humbert, le conseil général du Locle a tenu, hier soir, une relativement brève séance à l'hôtel de ville.

Il s'est tout d'abord occupé du rapport de l'exécutif concernant le projet d'un règlement de police. Devant la somme importante de données, devant une étude aussi épaisse que complète, le Conseil communal d'emblée précisa qu'il ne s'opposerait nullement à un renvoi à une commission du Conseil général. Ce qui fut finalement fait, après diverses interventions. La Commission sera composée de onze membres et sera chargée, notamment, d'examiner les divers amendement discutés hier soir.

A l'unanimité, le Conseil général a accepté le rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit de 70.000 fr. pour l'étude des affaissements de terrain. Il ne semble pas, pour l'instant du moins, que la situation soit catastrophique. Mais il importe de veiller au grain.

Le crédit de 180.000 fr., dont la moitié a chargé du canton, pour le renforcement des berges et du lit du Bied fut également voté à la quasi-unanimité.

Il en fut de même, par 31 voix contre 3, de la demande de crédit de 39.100 fr. pour l'aménagement d'une barrière et d'un couvert dans la cour des services industriels. Enfin les 350.000 fr. pour le crédit complémentaire pour les première et deuxième étapes et la demande de crédit pour la réalisation de la troisième étape de la centrale de chauffage à distance reçurent l'accord de l'assemblée, non sans que divers points soient soulevés et reçoivent réponses.

Nous reviendrons plus en détail, dans une prochaine édition, sur une soirée qui, malgré sa brièveté, n'en apporta pas moins plusieurs solutions intéressantes dans la vie de la cité.

Ph.N.

Une nouveauté au Musée des beaux-arts : une salle de gravures

La semaine prochaine sera inaugurée au Locle, dans le cadre du Musée des beaux-arts, une salle de gravure. Il s'agit là de l'heureux aboutissement d'une entreprise de longue haleine : la constitution d'un cabinet des estampes. Depuis de nombreuses années, sous l'impulsion de M. Marcel Bergeon, amateur éclairé de gravures et secrétaire de la société des Beaux-Arts du Locle, et de M. Charles Chautems, directeur de la Cité du livre et lui aussi passionné de cette forme d'art, le Musée du Locle s'est spécialisé dans d'excellentes expositions de gravures, dont la dernière en date fut celle de l'atelier Lacourière. Désormais, c'est une salle permanente, remarquablement constituée d'œuvres contemporaines et classique, et en outre spécialement équipée pour les faire voir dans toutes leurs splendeurs, qui sera à la disposition du public.

FRANCE VOISINE

Un mari très dangereux

Jeudi soir, un coup de feu a été tiré à Besançon dans le quartier Montjoux, à la sortie des ateliers Bonnet-Perruche, et une jeune femme de 26 ans, Pierrette Lejeune, s'est écroulée blessée aux deux cuisses.

Le tireur s'est constitué prisonnier vendredi. Il s'agit de son mari, Gérard Baour, 23 ans. Le couple est en instance de divorce. Une première fois, il y a quelques mois Baour avait déjà tenté de tuer sa femme à l'aide d'un poignard alors qu'elle était employée dans un hôtel en Suisse.

F.V.

VAL-DE-RUZ

Valangin : au collège des Anciens

Le collège des Anciens de Valangin, Boudevillier et Fontaines s'est réuni mercredi soir sous la présidence de M. Samuel Vuilleumier qui a ouvert la séance en relatant l'entretien du 20 octobre que les délégués paroissiaux ont eu avec M. Francis Berthoud, directeur-adjoint du Centre social protestant ; cette institution est en tractations avec Saint-Loup pour l'achat de la maison de la Joliette, située à la Jonchère. Le Centre social ne veut pas renoncer à cet achat et pense que cette maison entrera dans le cadre d'une fondation ecclésiastique. De son côté, la paroisse souhaite voir la transformation de la Joliette en maison d'accueil tenue par la « communauté de Boudevilliers ». A la fin de cette année, la maison passera aux mains d'une fondation d'achats et l'accueil pourrait être réalisé par les jeunes de la « Communauté » sous la direction du Centre social. Pour l'instant, aucune décision n'est prise.

Il est décidé ensuite de distribuer cinq fois par année et gratuitement « L'Actualité missionnaire » dans tous les foyers protestants des trois localités. L'horaire des cultes subira quelques modifications dès janvier à Boudevilliers et Fontaines. Le culte commun sera déplacé du premier au troisième dimanche du mois. Au vu des vacances scolaires, le culte de Noël des enfants est avancé au 22 décembre déjà à Valangin et à Fontaines. Pour la nuit de Noël, un seul culte sera célébré à la Collégiale de Valangin pour les trois foyers.

Après quelques « divers » ayant trait aux leçons de religion et d'école du dimanche et aux diverses activités du chœur mixte, la séance est levée par le président.

CULTES

Dimanche 12 novembre

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Fontaines : culte 20 h, (cène).
Valangin : culte 10 h 10.
Boudevilliers : culte 9 h 40 (cène), culte de jeunesse 8 h 35.
Coffrane : culte 10 h, culte de jeunesse et de l'enfance 9 h.
Montmollin : culte 20 h.
Chézard-Saint-Martin : culte des familles 9 h 50.
Dombresson : culte 10 h ; culte de l'enfance et culte de jeunesse 8 h 45.
Le Pâquier : culte 20 h.
Les Bugnenets : culte 14 h 45.
Fontainemelon : culte 9 h ; culte de l'enfance 10 h ; culte de jeunesse 8 h 15.
Les Hauts-Geneveys : culte 10 h 10 ; culte de l'enfance 9 h 15.
Cernier : culte 10 h ; culte de jeunesse 9 h ; culte de l'enfance 9 h.
Savagnier : culte des familles 10 h 20.
Engollon : culte des familles 9 h 15.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Cernier : samedi 18 h 15 messe ; dimanche messe lue et sermon 7 h 25 ; grad'messe 10 h ; messe pour les Italiens 18 h.
Dombresson : messe lue et sermon 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon 10 h.

NOUVELLES SUISSES

Un couple de voleurs arrêté « par hasard »

ZURICH, (ATS). — Un ressortissant italien âgé de 26 ans et une Suissesse du même âge ont été arrêtés à Zurich pour répondre d'un vol de bijoux d'une valeur de 235.000 francs suisses. L'homme et la femme avaient tous deux travaillé comme domestiques, pendant le mois d'octobre, dans une villa située près de Paris. Le vol avait été découvert après leur départ.

Comme le fils de la famille qui avait employé les deux personnes séjournait à Zurich, il rencontra par hasard le couple dans la rue et le suivit. Immédiatement avertie, la police arrêta les deux personnes et découvrit un bracelet d'une valeur de 5000 francs dans une chaussette sale. Les autres bijoux ont ensuite été découverts à Genève où ils avaient été mis en sécurité.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI

CINÉMAS
Corso : 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Shaft ou les nuits rouges de Harlem (16 ans).
Eden : 15 h, 17 h 30, La Mandarine (16 ans - prolongations) ; 17 h 30, Prega il morto e annazza il vivo (16 ans) ; 23 h 15, Rapports intimes dans les collèges mixtes (20 ans).
Plaza : 15 h et 20 h 30, ... On continue à l'appeler Trinita (16 ans) ; 17 h 30, Djamilia (16 ans).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-Club bar 72 : 21 h - 4 h
Le Scotch : 21 h - 4 h
La Boule d'or : 21 h - 4 h
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h

EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : fermé.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes.
Musée des beaux-arts : les collections.
Galerie du Manoir : Armand Avril.
Galerie du Club 44 : peintures de Sigrid Ramstein.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Versoix, Industrie 1, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS
Beau-Site : samedi et dimanche, exposition de la société d'aviculture.
Salle de musique : 20 h 30, récital Pierre Perret.

DIMANCHE

CINÉMAS
voir samedi

DANSE ET ATTRACTIONS
Le Scotch : 21 h - 2 h
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h
Rodéo-Club bar 72 : 21 h - 2 h
La Boule d'or : 21 h - 2 h
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Versoix, Industrie 1, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS
Théâtre : 17 h, Moïse et Toutankhamon, conférence biblique.
Théâtre ABC : 20 h 30, Carmela, chanteuse espagnole (samedi).

Le Locle

CINÉMAS
Casino : 20 h 30, L'Adieu à Venise (16 ans) samedi, pas de spectacle. 17 h, Ballata per un pistolero (16 ans).
Lux : 20 h 30, La vieille fille (16 ans), dimanche aussi à 14 h 30. 23 h 15, La Chair et le fouet (18 ans) seulement samedi.
Casino-Théâtre : (samedi 20 h 30) Musique militaire et Michel Bühler, troubadour de la chanson.
Galerie de la Foule : Pietro Galina, sculpteur.
Musée des Beaux-arts : Albert Fahrny, peintre.
Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Au tribunal correctionnel

Prison ferme pour un vol

Le tribunal correctionnel de la Chaux-de-Fonds, que présidait M. Pierre-André Rognon, assisté de M. Urs Aeschbacher, qui remplissait les fonctions de greffier, a tenu hier la seconde partie de son audience. Les jurés étaient MM. Roger Riat et Jean Schmidlin, tandis que le siège du ministère public était tenu par Me André Perret, substitut du procureur général.

R.L., prévenu de vol et de dommages à la propriété, a été condamné à cinq mois d'emprisonnement, moins 52 jours de détention préventive et aux frais de la cause arrêtée à 600 francs, tandis que l'indemnité due à l'avocat d'office était fixée à 100 francs.

Nous reviendrons plus en détail sur les principaux débats qui marquèrent cette journée.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (10 novembre)

NAISSANCES : Wyrsch, Valérie, fille de Rudolf Albert, technicien en chauffage et de Marie-Jane, née Schnegg. Godat, Patrice-Roland, fils de Alfred-Justin, tourneur et de Marianna, née Tschanz. Jansen, Roger-Alexis, fils d'Ernst-Adolf, sous directeur et de Irmgard-Annamarie-Margret, née Schubert. Stroscio, Silvano-Carmello, fils de Giuseppe, chauffeur et de Carmela, née Scurria.

PROMESSES DE MARIAGE : Gindrat, Marcel-André, électronicien et Verdon, Martine-Lucie.

MARIAGES CIVILS : Chédel, Roland-André, dessinateur en génie civil et Sémon, Jacqueline-Edith. Alvarez, Eusebio, maçon et Schnegg, Martine-Françoise-Sabella. Salvatore-Franco, serrurier et Papalinetti, Amalfi-Maria-Claudia.

DÉCÈS : Bourquin, Maurice-Léopold, horloger complet, né le 16 juillet 1899, époux de Léa-Lucie, née Portmann, dom. Progrès 107.

A Neuchâtel et dans la région

Reprise des cours à l'Université de Neuchâtel

Après la session d'examens de la seconde quinzaine d'octobre, les cours ont repris dans les quatre facultés de l'Université. En règle générale, tous les étudiants sont là, même ceux qui ont passé leurs vacances d'été dans une école militaire. Le nombre des nouveaux étudiants a fortement augmenté par rapport aux années précédentes : 433 en 1972 au lieu de 365 en 1971, 323 en 1970 (chiffre provisoire). Si la situation est stable en sciences où l'on note une heureuse reprise en médecine (31 au lieu de 27) et un intérêt marqué spécialement pour la biologie et les mathématiques, ainsi que pour la microtechnique, on constate une forte progression en faculté des lettres et surtout en droit où les candidats juristes sont presque aussi nombreux que leurs nouveaux camarades en sciences économiques ; la faculté de théologie voit aussi ses effectifs renforcés.

Au cours de l'année universitaire écoulée, les nouvelles autorités universitaires ont examiné et approuvé le plan de développement des facultés pour les trois années à venir. La situation des finances cantonales a toutefois contraint l'Université à limiter quelque peu ses ambitions en remettant à plus tard la réalisation de certains projets. Pour la seule année 1973, les réductions budgétaires ont porté sur une somme de plus d'un million de francs, la création de postes nouveaux d'enseignants, d'assistants et de collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs étant différée et certains investissements renvoyés à plus tard.

DE NOUVEAUX LOCAUX

L'Université est néanmoins satisfaite d'avoir pu obtenir, pour la faculté des lettres, les locaux de l'ancien foyer des étudiants. Le Glossaire des patois romands vient de s'y installer et de nouvelles transformations vont offrir au Centre d'études historiques franco-suisses des locaux qui lui sont nécessaires. Au Mail, l'aménagement de l'ancienne usine Allegro (qui a heureusement pu échapper à la démolition primitivement prévue) va permettre à l'Institut de mathématiques et au Centre de calcul électronique de prendre place parmi les autres instituts de la faculté des sciences en attendant l'extension des instituts de biologie. A Clos-Brochet, les sciences morales pourront enfin trouver de nouveaux locaux, libérés par les mathématiciens. La construction de nouveaux bâtiments — ou l'aménagement de bâtiments qui deviendraient disponibles dans un bref avenir — reste néanmoins un objectif à atteindre pour les facultés de sciences morales qui ne sauraient se contenter toujours de solutions transitoires (pavillons du Crêt notamment, qui devraient pouvoir disparaître).

Sur le plan de l'organisation, les facultés vont devoir, ces prochaines semaines, procéder aux élections nécessaires pour remplacer un certain nombre de délégués des étudiants ou assistants dans les conseils et les commissions de l'Université.

Bevaix : le centenaire d'une entreprise

D'un correspondant :

Le centenaire de l'entreprise Gygi a été célébré avec éclat hier soir, à la grande salle de Bevaix, en présence de nombreux invités.

C'est en 1872 que Charles Gygi, simple tailleur de pierre, décida de se mettre à son compte. Il réalisa jusqu'à la fin du siècle d'importants travaux dont en particulier : le château de Miremont, la Maison de Treytel, le collège de Bevaix dont il tailla lui-même toute la pierre avec l'aide de son fils. Ce fondateur mourut en 1915, à l'âge de 68 ans. Son fils Fritz lui succéda en 1903 et contribua au développement de Bevaix, bâtissant également à Perreux et ailleurs. Il construisit la station de pompage, du lac, et la canalisation qui la relie au village. Après avoir perdu son propre fils, Fritz Gygi mourut en 1932. Il appartient donc au neveu Henri Gygi, orphelin, jeune maçon de 20 ans occupé dans l'entreprise, de reprendre courageusement le flambeau en pleine période de crise où le travail était rare (le gain horaire du maçon qualifié s'élevait à 60 ct !). Vint encore la mobilisation. Il fallut attendre l'après-guerre pour voir l'essor de cette entreprise. Et c'est à Henri Gygi que l'on doit la réalisation des beaux fleurons de la région que sont : l'hôtel des Platanes, l'Hippocampe et le motel de Bevaix, la ferme de l'Abbaye, la grande salle, le central téléphonique, des ponts et sous-voies.

Homme dévoué à la chose publique, Henri Gygi fut conseiller général pendant 28 ans, conseiller communal pendant 12 ans (il a même siégé au Grand conseil). Il a mis fin cette année à son activité politique. Cet homme actif (qui fut longtemps aussi moniteur SFG) est très estimé à Bevaix.

F.P.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Rôtisserie
Hôtel
Bar
Dancing

Le Grenier

Les Geneveys-sur-Coffrane

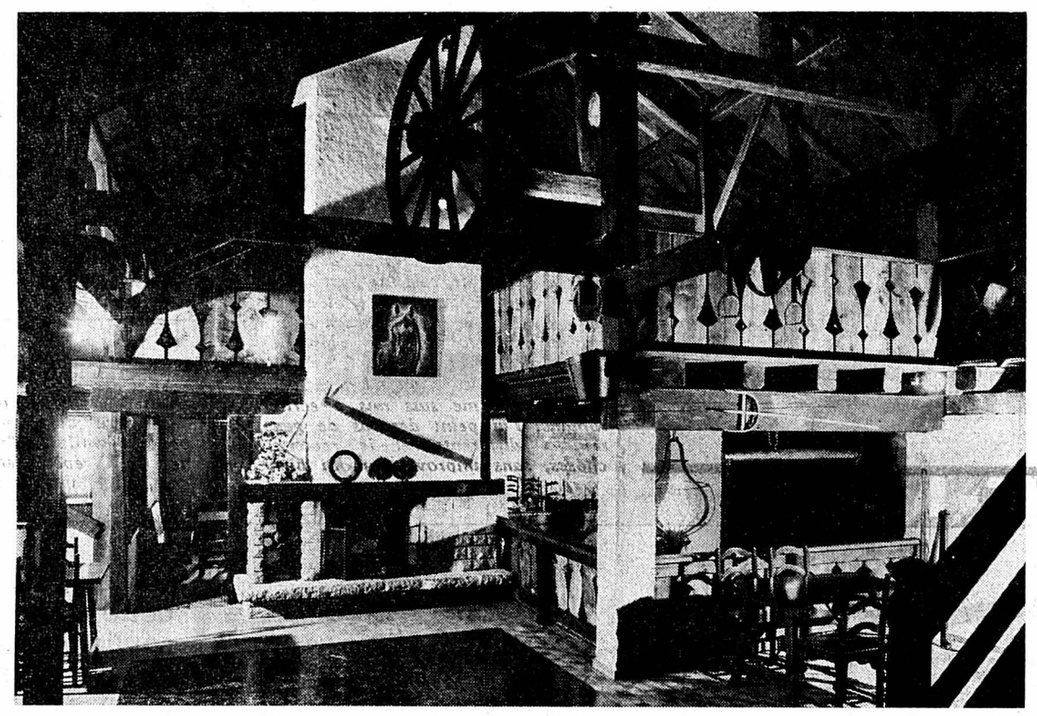

L'Eplattenier, célèbre peintre neuchâtelois, interprète inégalable du Doubs, peignit dans cette fière, belle et grande ferme des Geneveys-sur-Coffrane, nombre de ses toiles disséminées aujourd'hui dans tout le pays. La route qui monte de Coffrane, et passe tout près de là, porte d'ailleurs son nom.

Aujourd'hui, l'édifice est, à l'intérieur, méconnaissable, les façades, classées, n'ayant été que rénovées.

En une année et demie, cette ferme, qui appartenait à la famille de l'artiste, est devenue un des plus grands et des plus beaux établissements du genre en Suisse romande à l'enseigne du « Grenier ».

Willy Hausser, le patron de l'« Aquarium » déjà célèbre par ses poissons marins, a fait de ce bâtiment jouxtant son café-bar, un établissement public de 250 places qui se répartissent sur deux plans, de 11 chambres d'hôtel, d'une rôtisserie-gril au feu de bois, d'un bar-carnotzet, le tout assorti d'une piste de danse qu'animeront en alternance des orchestres et de la musique enregistrée. Et autour, de la place pour 40 voitures !

En été, une terrasse de 100 places, ornée d'un bassin et offrant des jeux aux enfants, accueillera les clients. Et de nuit, charmant retour dans le passé, ce sont des lampes à gaz qui l'éclaireront.

Entre les quatre murs qui étaient restés debout — même le toit et la charpente ont été refaits — Willy Hausser, tout à la fois son propre architecte, décorateur, ensemblier, et artisan a créé avec un bon goût, qui fait la part belle aux vieilles choses du pays, une ambiance chaleureuse et sympathique.

Dans ce décor rustique, aux éclairages subtils, aux compartiments imprévus, aux recoins intimes, une vie nouvelle s'est instaurée faisant du « Grenier » inauguré jeudi et ouvert au public hier un agréable lieu de rendez-vous au centre géographique du canton.

Un cadre inédit et sympathique

Grande terrasse (plus de 100 places)

Place de parc (40 voitures)

✆ (038) 57 17 87

Direction : Willy Hausser

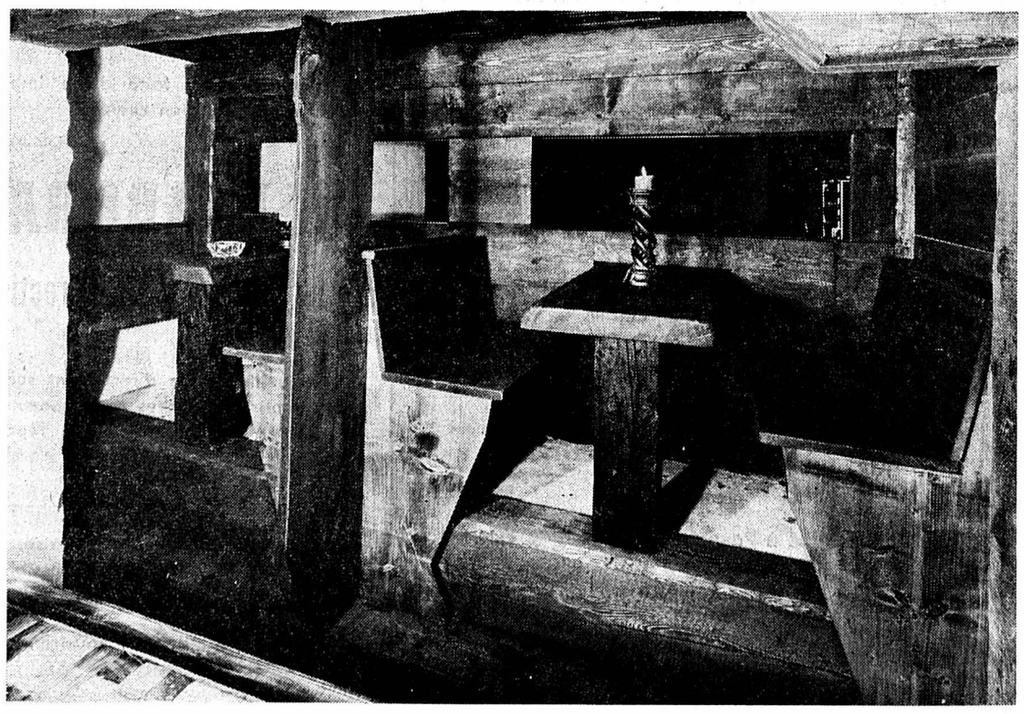

Les maisons suivantes ont contribué à la réalisation...

BERNASCONI FÉLIX
Les Geneveys-sur-Coffrane
Terrassement - Maçonnerie - Béton armé
Carrelages - Revêtements - Travaux extérieurs

SIGRIST ANDRÉ
Les Geneveys-sur-Coffrane
Menuiserie et charpentes

SCHLEPPY WILLY
Les Geneveys-sur-Coffrane
Ferblanterie - Appareillage

EGET - Les Geneveys-sur-Coffrane
Electricité

MARTIN WERNER
Les Geneveys-sur-Coffrane
Trousseaux - Horlogerie - Bijouterie

RUSCONI DAVID - La Chaux-de-Fonds
Entreprise de peinture

ENSA - Neuchâtel
Electricité

FACCHINETTI S. - Neuchâtel
Cheminées

DUBOIS JEANRENAUD S.A. - Neuchâtel
Appareils sanitaires

SCHAER, ZIMMERMANN S.A. - Neuchâtel
Scierie de Vauseyon

CONVERT, MULLER & Cie - Neuchâtel
Matériaux de constructions

SULZER FRÈRES - Neuchâtel
Ventilations

BEEREX - Zurich
Grils - Broches

HALIL CARLO - Aigle
Ameublements

GREMION FRÈRES - Neirivue
Ameublements

DUCOMMUN - La Chaux-de-Fonds
Revêtements de sols - Linoléums

BARRAS ANDRÉ - Dombresson
Couverture

LIENHER CHARLES et JEAN - Savagnier
Menuiserie - Fenêtres

MOCKLI ÉMILE - Savagnier
Scierie - Commerce de bois

SCHINDLER - Pully
Ascenseurs - Monte-charge

FRANCKE AG - Aarburg
Agencements de cuisines

THERMA AG - Glaris - Zurich
Réfrigération

ANKER - Neuchâtel
Caisses enregistreuses

FAEMA - Neuchâtel
Machines à café

LATSCHA - Zurich
Balances

JAKOB LIPS - Urdorf-Zurich
Fabrique de machines

LECHMANN - Bienne
Réservoirs - Appareils thermiques

VERDON - La Chaux-de-Fonds
Enseignes - Sérigraphie

MULLER JEAN-PIERRE - Berne
Matériel pour hôtels

PERNOD S.A. - Genève
Equipements pour bars

HUG JEAN-PIERRE - La Chaux-de-Fonds
Paysagiste-jardinier

AUDIOSONIC-ELECTRONIC AG - Zurich
Discothèque

FOURNISSEURS :

BAILLOD LAURENT
Les Geneveys-sur-Coffrane
Vins - Eaux minérales

GAUTHEY ALBERT - Peseux
Vins - Eaux minérales

A. PORRET - Cortaillod
Vins

CAVE DES VITICULTEURS - Bonvillars
Vins

COSTE - Auvernier
Vins

PROVINS - Sion
Vins

DELALOYE - Ardon
Vins

GRISONI - Cressier
Vins

MULLER - Neuchâtel
Bières

FELDSCHLOSSCHEN - Rheinfelden
Bières

LUSSO - Saint-Blaise
Produits glacés

CARBURANTS S.A. - La Chaux-de-Fonds
Huiles de chauffage

Patinoire de Fleurier — Samedi 11 novembre, à 20 heures

C.-P. FLEURIER - SION

Objectif tour de promotion !

Fleurier est en passe de le réaliser. A Morges, face à Forward, les Vallonniers n'ont pas manqué l'occasion de distancer leurs adversaires. Certes, le chemin est encore long. Semé d'embûches. Mais Vincent et ses « poulains » sont capables de réussir à hisser une équipe neuchâteloise dans le tour de promotion, deux ans après Neuchâtel.

Assurer la relève en quelque sorte !

Pour l'heure, il s'agit de passer l'écueil nommé Sion. Etrillée par Viège, l'équipe du chef-lieu valaisan se doit de réagir. C'est dire combien la rencontre de ce soir à Belle-Roche est loin, très loin, d'être une formalité pour Fleurier. Il devra veiller au grain, jouer sans excès de confiance. Pour l'heure, un but unique doit animer nos garçons : amasser suffisamment de points pour accéder à ce tour qualifié de « tour de la sécurité ».

Pour l'heure, Fleurier est en passe d'y parvenir. Or, si l'optimisme est de rigueur, il convient de rester réaliste, l'accident est toujours possible. Toutefois, avec l'apport de son fidèle public, l'équipe de Vincent doit se sentir dans un climat de confiance à Belle-Roche.

De plus — on l'a vu à Morges — les supporters n'hésitent pas à se déplacer à l'extérieur. C'est un signe de santé. De satisfaction.

Au moment où le quart du championnat est en passe d'être liquidé, le bilan est favorable. Difficile à se mettre en train, Fleurier n'a pas manqué un seul des rendez-vous primordiaux devant lui ouvrir les bonnes portes de la phase finale du championnat. De plus, s'il a souffert contre Fribourg et Villars Champéry, il a mis un point d'honneur à s'élever à la hauteur de Lausanne. Dans une certaine mesure, il y est parvenu. Ce sont là des signes encourageants pour l'avenir.

VINCENT.— L'entraîneur-joueur canadien est un redoutable compteur. (Photo Baillod)

Son chemin est encore long, comme déjà souligné. Il passera à nouveau par Villars, Fribourg, Lausanne, mais également par Sion, Neuchâtel, Morges et Viège. C'est contre ces dernières équipes qu'il doit assurer sa place.

A commencer par ce soir !

Pour vos cadeaux un bronze d'art
Fonderie
REUSSNER et DONZE
Fleurier Tél. (038) 61 10 91

MOTTET
chausse bien
Fleurier Tél. (038) 61 11 40

A la Buvette de la Patinoire
vous trouverez toujours toutes consommations et petite restauration

coop
Centre Coop Fleurier

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
CHEZ ROMANO
R. ZUCCOLOTTO
Choix - Qualité à prix modérés
Fleurier Tél. 61 10 46

Chez André FLEURIER
Tél. 61 22 70
Ameublement - Décoration
Articles pour bébés

La bière du CONNAISSEUR c'est la bière SALMEN...
Fleurier : M. Besançon Tél. (038) 61 29 22

FLEURIER COUVET
Garage L. Duthé & Fils
Tél. 61 16 37 — Agence VW et AUDI - NSU - RENAULT

Notre but est de vous faire gagner
SUBSG
Union de Banques Suisses
FLEURIER COUVET

COMBUSTIBLES
Alain Berthoud
Bureau : Rue de l'Hôpital 4
2114 Fleurier
Tél. (038) 61 10 50

AU GOURMET
Boucherie - Charcuterie
Viande et charcuterie de première qualité
FLEURIER Se recommande :
Tél. 61 11 73 Michel Stauffer

Toujours jeune, élégant, dans le vent
VETEMENTS Jacot FLEURIER

Pharmacie **DELAVY** Fleurier au service de votre **SANTÉ**
Tél. 61 10 79

Service rapide de réparation
EAU - GAZ - SANITAIRE
CHAUFFAGE
Entreprise en chauffage et sanitaire
GEISER & FILS
FLEURIER Tél. 61 28 89

J. Virgilio DROGUERIE SERVICE.
LE SERVICE AVANT TOUT
Tél. 61 10 48

C. JACOT & Cie
FLEURIER
CAVE de la CITADELLE
● Réserve de la Citadelle ●
Le vin de tous les jours...
Vin de la commune de Tarragone
Tél. 61 10 96

Les annonceurs de cette page soutiennent votre équipe...
Favorisez-les
ANNONCES SUISSES S.A.
ASSA
Responsable du Val-de-Travers
Monsieur
Eric HOFER
2, fbg du Lac
2001 Neuchâtel
Téléphone
(038) 24 40 00

PHARMACIE PERRIN
A. PERRIN, pharm.
Place du Marché
2114 FLEURIER (NE)

Schmutz Sports
(038) 61 19 44 Fleurier

TÉLÉVISION : Noir-blanc + Couleur
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ALLIANCES
Atelier de réparation - Gravure
JACCARD
Fleurier Tél. (038) 61 11 94

Garage Gonrard
Succ. Cl. Hotz
Agence : Simca Chrysler - Citroën - Sumbeam
occasions garanties
Fleurier Tél. (038) 61 29 22

michel pellaton
fleurier tél. (038) 61 18 41
travers tél. (038) 63 17 45
charbon - mazout
bière - limonade

Optique Robert
FLEURIER
Tél. 61 10 57

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate, pour la Suisse et pour l'étranger :

- **ELECTRICIENS** (Montage industriel)
- **ELECTRICIENS** (Câblage)
- **TUYAUTEURS**
- **AIDES QUALIFIÉS**

NOUS OFFRONS :

— Salaire très attractif
— Frais de déplacement
— Caisse de retraite
— Ambiance agréable.

Les personnes qualifiées, si possible de langue française ou allemande, cherchant un travail varié et un emploi bien rémunéré sont priées d'adresser leur offre ou de téléphoner à :

PANSERVICE S.A. Harackerstrasse 23, 8302 Kloten. Tél. (01) 83 50 54 (dès le 16 novembre, (01) 810 50 54).

METAUX PRECIEUX SA
2000 NEUCHATEL 9

cherche, pour ses secteurs administratifs et commerciaux,

un jeune

employé de bureau

qualifié, apte à être formé dans le cadre de son service de tarification en vue d'occuper une place à responsabilités ;

une employée de bureau

ayant une bonne formation de base et certaines aptitudes pour les chiffres, capable de seconder efficacement la personne responsable du service de facturation.

Nous offrons activités intéressantes et variées avec possibilité de développement, ainsi que d'excellentes prestations sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

MIGROS

cherche

pour son **Marché Rue de l'Hôpital, Neuchâtel**

vendeuse
AU STAND DE VENTE EXTÉRIEUR

vendeuse
AU DÉPARTEMENT NON ALIMENTAIRE
(1er étage)

pour son Marché à Peseux

vendeuse-caissière

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. 33 31 41.

Organisation de faîte d'une importante industrie suisse d'exportation cherche

COLLABORATEUR

pour seconder la direction générale,

à laquelle il sera directement subordonné. Appelé à remplir des tâches extrêmement variées et intéressantes, le candidat devra répondre aux conditions ci-après :

— Formation juridique ou économique
— Langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand et si possible d'anglais
— Grande facilité de rédaction
— Expérience dans l'industrie, le commerce ou l'administration
— Initiative, sens des responsabilités et aptitudes à négocier
— Age : 30 à 45 ans.

Adresser offres complètes, avec curriculum vitae, photo et indication des prétentions de salaire, sous chiffres P 28-950091, à Publicitas, Neuchâtel.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Sonnerie électrique

(sp) L'installation d'une sonnerie électrique à l'église, pour laquelle un crédit de 9000 fr. avait été voté par le Conseil général, est maintenant terminée. Le fonctionnement s'est révélé parfait et comme le disait l'exécutif, on ne pourra plus parler de... la cloche de Buttes.

Coup d'œil sur les statistiques

(sp) Selon la statistique publiée par les organes fédéraux, il y a, à Buttes, 185 étrangers. Quatre-vingt-sept d'entre eux sont au bénéfice d'un permis d'établissement, 73 d'un permis de résidence annuel et 15 ont le statut de saisonniers. Cela représente environ 22 % de la population.

ST-SULPICE

A la découverte de l'Inde

(sp) Le Club des loisirs s'est réuni jeudi après-midi à la salle de gymnastique de Saint-Sulpice. M. Richard Jornod, administrateur communal, a souhaité la bienvenue aux 180 personnes présentes qui ont entendu ensuite une intéressante causerie donnée par M. René Felber, conseiller national et président de la ville du Locle, sur un voyage qu'il fit en Inde il y a trois ans. L'exposé de M. Felber a été illustré de belles diapositives en couleurs.

M. Pierre Descombaz, président, a, dans ses communications, précisé le programme d'activité du Club des Loisirs, à savoir : le 23 novembre, la projection d'un film au cinéma « Colisée » à Couvet et le 9 décembre, la fête de fin d'année.

BILLET DU SAMEDI

Le quatrième âge

Une sœur très âgée de l'hospice vient de me raconter d'une voix tremblante, avec des larmes dans les yeux, ses misères de pauvre femme qui n'a plus rien à elle d'intime, de personnel. Même son buffet, où elle serre ses quelques vêtements, lui paraît avoir été violé parce que — il le fallait bien — on l'a remis en ordre.

Cette visite m'a mis en présence de tous les aînés de l'hospice. Je les vois chaque semaine lors de mon passage. Les vieilles grand'mamans, lorsqu'elles ne sont pas alitées dans les vastes chambres collectives aux murs froids parés d'un crucifix noir, passent leurs après-midi assises de chaque côté du long corridor. Elles se disent et se redisent leurs souvenirs en parlant d'elles au passé comme si elles appartenaient déjà à un autre monde, au monde des oubliés.

Quant aux hommes âgés, ils sortent davantage de l'hospice. Certains montent chaque matin à la gare pour y regarder les trains en faisant encore des projets d'évasion, de retour à la vie, qui ne seront jamais exaucés.

Ces aînés entrés dans le quatrième âge à cause de leurs infirmités qui les ont rendus incapables de garder un foyer personnel, donnent une image douloureuse de fin de vie et même de vie dans un certain « au-delà ».

En les regardant vivre l'on est tenté de comprendre l'attitude de ceux qui se suicident par peur du quatrième âge. En effet, si le troisième âge est beau lorsqu'il est vécu en société sympathique et en gardant quelques activités qui maintiennent et permettent de garder le contact avec les gens d'autres générations, le quatrième âge n'est pas privilégié actuellement.

L'on a beaucoup parlé de l'écrivain Guy de Montherlant qui a préféré fuir dans la mort plutôt que de passer le portique de la dépendance physique. L'on a aussi pensé à cet ami de Cicéron, Pomponius Atticus, qui s'est ôté la vie à l'âge de 77 ans pour échapper aux souffrances de la maladie et du grand âge.

Au fait, il s'agit de rendre sa valeur humaine au quatrième âge en lui redonnant sa vocation par rapport à Dieu et aux hommes.

Il ne suffit pas, en effet, de placer les gens face à un crucifix et de leur dire : « Résignez-vous ! » pour qu'ils retrouvent le bonheur. Il faut, dans un cadre décent, digne de leurs cheveux blancs, redonner vocation et honneur à nos aînés.

La raison de rester sur terre de nos frères et de nos sœurs dont le physique marque un certain lâchage, — les yeux ne voient plus guère, l'ouïe devient « dure », les mains tremblantes et les jambes impotentes, — cette raison de rester, c'est avant tout la prière. Nos chers aînés placés en raison de leurs infirmités hors des grands courants de la vie, peuvent et doivent se vouer à la prière d'adoration et d'intercession. « Nous avons un extraordinaire besoin de vous, chers amis. Apportez à Dieu des hymnes d'adoration. Priez pour nous, pour nos enfants, pour l'Eglise, pour la cité ! »

Certes, les vies silencieuses et endolories de nos aînés du quatrième âge, peuvent paraître « hors du monde ».

Mais, combien glorieuses sont ces vies aux yeux de Dieu et combien nous sont-elles précieuses lorsqu'elles nous apportent à Lui dans l'intercession !

Oui, toute vie, même celle du plus âgé, du plus aveugle, du plus sourd et du plus endolori est hors de prix — dans le sens de la plus grande valeur, — lorsque c'est une vie vouée à la ferveur et à la prière !

Jean-Pierre BARBIER

FLEURIER - FLEURIER

Mise publique

(c) Il y a quelques mois, une serveuse avait été condamnée à une peine d'emprisonnement pour avoir dérobé une assez grosse somme d'argent à la propriétaire d'un établissement public de Fleurier. La coupable étant domiciliée en France et n'ayant pas payé ce qu'elle devait, l'Office des poursuites vendra lundi par voie d'enchères publiques une automobile et différents autres meubles et objets appartenant à la serveuse sans scrupules.

Membre des « Ecoles associées » de l'UNESCO

(sp) Le 2 décembre aura lieu à Berne l'assemblée générale des « Ecoles associées » suisses de l'UNESCO.

Le collège régional de Fleurier fait partie de ce groupe d'établissements scolaires qui essaient de promouvoir la compréhension internationale et les principes de la Déclaration des droits de l'homme.

Campagne d'évangélisation

(sp) Le poste fleurisan de l'Armée du salut organise du 13 au 19 novembre, une campagne d'évangélisation dirigée par le brigadier Porret, prédicateur.

Vaccination

(c) Une nouvelle campagne de vaccination contre la poliomyélite va être organisée par le Conseil communal. Elle est destinée aux enfants et aux adultes. Il y a lieu de rappeler, à ce propos, qu'une dose de rappel est nécessaire après trois ans, pour maintenir la vaccination active et maintenir une protection efficace.

Initiation au hockey

(sp) Le Club des patineurs de Fleurier, soucieux de la relève de ses équipes, va organiser cet hiver un cours d'initiation au hockey sur glace.

Sont invités à y participer les jeunes nés en 1960 ou les années suivantes.

En souvenir de l'armistice

(c) Aujourd'hui samedi 11 novembre, en souvenir de l'armistice de 1918, la Société française du Val-de-Travers déposera une palme sur le monument aux morts à Fleurier et à Couvet puis organisera une rencontre amicale à Travers.

Démission

(c) M. Robert Muller, concierge de l'hôtel de ville de Fleurier, poste qu'il occupait depuis plusieurs années, a donné sa démission. On lui cherche un successeur.

La Clusette : premier coup de mine

(c) Le 7 décembre prochain aura lieu l'inauguration officielle de la RC T 10, tronçon Couvet-Travers. Cette manifestation, organisée par le département cantonal des Travaux publics, service des ponts et chaussées, sera précédée de la mise à feu du premier coup de mine du tunnel de la Clusette.

VAUD - VAUD - VAUD

Le projet de budget pour 1973 vient d'être publié à Payerne

De notre correspondant :

A la suite des ventes survenues ces quinze dernières années, ainsi que de la réservation, entre autres, d'un important périmètre sis aux Invuardes, en faveur du nouvel hôpital de zone, la commune de Payerne ne possède pratiquement plus de terrains en zone de villas. Or, il est indispensable que la commune possède elle-même de semblables terrains, afin de pouvoir les revendre aux prix de rievient (en y ajoutant les frais d'équipement et les intérêts des capitaux engagés). La commune contribue ainsi au maintien des prix, limitant dans une certaine mesure la spéculation.

Au printemps 1972, M. Gaston Rapin, agriculteur, a offert à la commune de Payerne une surface de terrain d'environ 60.000 mètres carrés, sise aux Invuardes, sur le versant de la colline, côté ville entre l'avenue de la colline et la propriété des Invuardes. Il s'agit d'un terrain magnifiquement situé, dont la vocation future d'habitation ne peut être mise en doute. Cette surface ne sera pas rendue constructible d'un seul coup. Elle ne le deviendra qu'au fur et à mesure des besoins effectifs. L'autorité créera une zone d'habitation et ouvrira la procédure habituelle pour la légalisation de la zone à créer, faisant ensuite un lotissement. Les autorisations et crédits nécessaires seront demandés, afin de permettre l'équipement de la première partie de la parcelle en question, laquelle pourra ensuite être mise en vente. Après de longs pourparlers, l'accord a pu se faire entre le propriétaire du terrain et la municipalité. La parcelle de 60.000 mètres carrés sera payée 25 fr. 50 le mètre carré.

La Municipalité demande au Conseil communal, dans un préavis, d'approuver cet achat et de l'autoriser à emprunter, auprès d'une banque de la place, la somme nécessaire.

A Henniez voiture folle : 1 mort, 1 blessé

(c) Vendredi, vers 11 h 40, un accident de la circulation s'est produit sur la route Lausanne - Berne, au lieu dit « Côtes de Vauba », commune d'Henniez. M. Charles-Henri Pitton, âgé de 62 ans, domicilié à Lausanne, circulant au volant de son auto en direction de Payerne, a pour une cause inconnue, dévié à gauche de son sens de marche, quitté la chaussée, dévalé un talus et terminé sa course sur le toit, après que la machine eut fait plusieurs tonneaux. Grièvement blessé, ainsi que sa femme Joséphine, âgée de 61 ans, ils ont été tous deux transportés en ambulance à l'hôpital cantonal, à Lausanne. On apprenait au début de la soirée que Mme Joséphine Pitton était décédée des suites de ses blessures.

Le F.-C. Stade Payerne s'est donné un nouveau président

(c) Quelque quatre-vingts membres actifs, d'honneur, honoraires et supporters du F.-C. Stade Payerne, ont participé, en la salle du Cheval-Blanc, à une assemblée extraordinaire, dirigée avec fermeté par M. Aloïs Violi, vice-président. Il s'agissait surtout de nommer un nouveau comité, à la suite des frasques d'un ancien président au règne éphémère, qui avait failli compromettre sérieusement l'existence même du club payernois. Trois membres de l'ancien comité avaient d'ailleurs donné leur démission.

Sans difficulté, l'assemblée a désigné les membres du nouveau comité, qui sera composé de : MM. Aloïs Violi, président, Fernand Pahud, vice-président, Bernard Vaucher et Claude Etter, secrétaires, Mirko Lovat, caissier, Marino Fabbroni et François de Dompierre, membres adjoints. Au nom de la commission de vérification, M. Georges Ischi a donné connaissance du rapport des comptes, ceux-ci laissant un déficit de 591 francs. L'assemblée a pris fin par une discussion générale sur les avatars du Stade Payerne durant ces derniers mois. Finalement, après avoir tourné provisoirement la page, plusieurs participants à cette vivante assemblée exprimèrent leur pleine confiance au nouveau comité, ainsi qu'en l'avenir du club.

Collision près d'Yverdon : un mort et trois blessés

Un accident mortel de la circulation s'est produit jeudi soir sur la route de la Grève, entre Yvonand et Yverdon. Deux voitures fribourgeoise et vaudoise, roulant en direction de cette dernière ville, se sont heurtées peu après avoir croisé un véhicule qui circulait vers Yvonand. L'une de ces machines a quitté la route à gauche et l'autre à droite. L'un des conducteurs, M. Henri Bersier, 23 ans, domicilié à Montet (FR), a été si grièvement blessé qu'il a succombé peu après son admission à l'hôpital d'Yverdon. Son passager et les deux occupants de l'autre machine, blessés, ont dû être hospitalisés.

Dans l'intérêt de l'enquête, le conducteur du véhicule qui a croisé les deux automobiles en cause peu avant l'accident, est prié de se faire connaître à la gendarmerie vaudoise, à Lausanne, tél. (021) 20 27 11.

VALLAMAND-DESSUS

Chute mortelle dans la grange

(c) Vendredi matin, M. Albin Riedo, âgé de 61 ans, employé agricole chez M. René Vincent, à Vallamand-Dessus, a fait une chute dans la grange. Transporté en ambulance à l'hôpital de Payerne, M. Riedo a succombé peu après son admission dans l'établissement hospitalier.

MOUDON

Cérémonie d'adieu

Vendredi, à 17 heures, une cérémonie d'adieu s'est déroulée, a Moudon, afin de marquer le départ des troupes d'infanterie de la caserne communale de Moudon. Au cours de la manifestation, qui a eu lieu sur la place des Chemins-de-fer en présence des représentants des autorités civiles, le commandant des écoles antichars, le lieutenant-colonel Butty, a prononcé une allocution, ainsi que M. Maurice Faucherre, syndic de la commune. La remise du drapeau, suivie du défilé de la compagnie 3-216-72, a mis fin à la cérémonie, qui était agrémentée de morceaux de musique.

STADE DES SUGITS — FLEURIER

Dimanche 12 novembre à 14 h 30

FLEURIER I - CORCELLES I

Championnat suisse de 2me ligue

Co-champion d'automne, avec Saint-Imier 1, Fleurier I disputera dimanche son premier match du 2me tour sur son terrain des Sugits.

Si la première partie du championnat suisse de 2me ligue a apporté la confirmation que Fleurier n'était pas une équipe à dédaigner malgré les jeunes joueurs qui évoluent sous son fanion, cela provient, indiscutablement de l'esprit de discipline et de la camaraderie qui unissent les joueurs et l'entraîneur Zanier entre eux.

L'adversaire des Fleurisans sera donc Corcelles. Bien que cette équipe n'ait totalisé en 9 matches que cinq points contre 14 points en 10 rencontres aux Fleurisans, elle ne saurait être prise à la légère car la qualité de son jeu vaut certainement mieux que son classement actuel.

C'est la raison pour laquelle la rencontre de dimanche s'annonce très ouverte et les Fleurisans devront veiller au grain s'ils veulent empocher la totalité ou au moins la moitié de l'enjeu.

Fleurier se présentera dans sa composition la meilleure pour affronter Corcelles, car on sait bien que si les points gagnés au premier tour sont précieux, ils ne le demeurent pas moins lors du second tour où, parfois, des équipes doivent lutter avec un acharnement qui décuple leur force, pour s'éloigner de la zone dangereuse.

Prix des places habituels - Buvette.

CHAUSSURES CHARDONNENS
Avenue de la Gare 10 - FLEURIER
✆ 61 34 53

Qualité Prix

Pharmacie PERRIN
FLEURIER ✆ 61 13 03
LABORATOIRE DU VALLON

Le vin de tous les jours
« Réserve de la Citadelle »
C. JACOT & Cie
FLEURIER ✆ 61 10 96

Service rapide de réparation
EAU - GAZ - SANITAIRE CHAUFFAGE
Entreprise en chauffage et sanitaire
GEISER & FILS
FLEURIER - Tél. 61 28 89 et 61 30 60

Chez André
FLEURIER
Tél. (038) 61 22 70
Ameublement - Décoration
Articles pour bébés

ENTREPRISE
Gypserie - Peinture
Décorations tous genres
Plafonds suspendus genre Pirall
A. BUSCHINI
FLEURIER et LES VERRIÈRES
Tél. (038) 61 28 39

EXIGEZ
La menthe Blackmint désaltère
boisson naturelle... et sans alcool !
L. Boichard, Môtiers - Tél. 61 14 69

Coiffure biosthétique
PARFUMERIE
Willi HIRT
Avenue de la Gare 8
FLEURIER ✆ 61 15 91
Equipement moderne
Service rapide et soigné

SERVICES INDUSTRIELS
FLEURIER
Toujours à votre service pour mieux vous servir
Magasin, rue du Grenier ✆ 61 10 59

TOUT... pour le sport
Schmutz Sports
Fleurier ✆ 61 19 44

Garage de la Place-d'Armes
PAUL JOSS
PEUGEOT - VOLVO
Fleurier Tél. 61 11 72

critique TV

Les minorités, un problème majeur

Jamais peut-être la parole du Christ enjoignant à ses disciples de se préoccuper des « plus petits de nos frères » n'a été appliquée plus à propos qu'aux problèmes des minorités. N'est-ce pas en effet les minorités raciales, linguisitiques, ethniques qui sont l'objet non pas seulement de mauvais traitements, d'injures ou d'autres sévices, mais plus encore de cette forme très particulière de mépris qui joint fallacieusement la lettre à l'esprit. Gens de « minorité » = gens que l'on doit traiter en « mineurs » alors que précisément ces « plus petits » en nombre et en pouvoir devraient être considérés avec tout le respect dû à des êtres majeurs politiquement, culturellement et socialement. Victimes des groupes d'humains qui rejettent instinctivement ceux de leurs semblables qui leur paraissent peu ou prou dissemblables, les minorités n'accèdent que fort lentement à la majorité véritable quand elles y accèdent !

« Temps présent » nous a montré un aspect de l'Amérique nixonienne peu ou mal connu, et qui pourtant mérite de l'être autant que le problème noir beaucoup mieux mis en lumière depuis que le « Black people » las d'attendre qu'on lui tende la main, a brandi le poing.

Il s'agissait des « Chicanos » ces Indo-Mexicains, citoyens américains à part entière, tout au moins quand il s'agit de payer des impôts et de se battre au Viet-nam, mais qui, malgré leur nombre relativement important, plus de cinq millions répartis dans cinq Etats dont 450.000 pour la seule Californie, n'arrivent pas à être représentés dans les diverses autorités politiques. A Los-Angeles, par exemple, la plus grande ville mexicaine après Mexico, les quartiers sont découpés administrativement de façon si astucieuse qu'ils ne peuvent obtenir de sièges dans aucun arrondissement électoral. Tout au contraire, au casse-pipe, ils partent favoris et c'est parmi cette minorité que l'on dénombre la majeure partie des victimes américaines de la guerre du Viet-nam, faveur qu'ils partagent d'ailleurs avec les Noirs. Comme les Noirs, ils comptent une forte proportion de chômeurs, 25 % des Chicanos, comme les Noirs également, ils ont peine à accéder aux hautes écoles, ils sont en butte à des discriminations lorsqu'il s'agit d'obtenir des postes élevés. Pourtant, ces Indo-Américains sont les véritables autochtones de ce pays où la richesse ne sert qu'à accuser davantge la pauvreté de quelques-uns.

Un autre problème commence de poindre dans un autre pays riche, le nôtre en l'occurrence. Celui des Turcs qui sont actuellement 15.000 chez nous selon les chiffres officiels. Il semble qu'il y en aurait davantage, arrivés plus ou moins en « touristes », vivant dans une semi-clandestinité, main-d'œuvre de choix et surtout de bon rapport pour qui sait en user, voire en abuser. Idéal dans l'agriculture, le bâtiment et l'hôtellerie. Exploités comme le sont trop souvent encore ceux qui ne peuvent ouvrir la bouche, soit parce que leurs connaissances linguistiques sont fort restreintes, soit parce qu'ils n'osent dans la situation précaire, et parfois illégale où ils se trouvent réclamer leur dû. Exploités, ils le sont d'abord par leurs compatriotes qui leur soutirent des sommes allant jusqu'à 3000 fr. suisses pour leur procurer de soi-disant permis de travail. D'autres chers compatriotes, « les traducteurs », leur réclament souvent jusqu'à 1000 fr. pour leur faire connaître un employeur. Quant à ces employeurs suisses, ils leur offrent parfois des salaires de quelque 500 fr. nourris et logés naturellement. Etre la tête de Turc de quelqu'un, n'aura jamais été si vrai.

G.-A. M.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet, cinéma Colisée : 17 h et 20 h 30, Les Fous du stade. Enfants admis.
Couvet, Salle des spectacles : 20 h 15, Le Barbier de Séville, par les marionnettes de Salzbourg.
Fleurier, Salle du stand : de 14 h 30 à 18 h et de 19 h à 22 h, exposition de peinture Renata Vaucher-de-la-Croix.
Fleurier, Salle Fleurisia : 20 h, concert par la Société des accordéonistes « Areusia ».
Fleurier, patinoire de Belle-Roche : 20 h, Fleurier 1 - Sion 1.
Môtiers, château : ouvert.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Ornans, Musée Courbet : ouvert.
Fleurier, patinoire ouverte.
Médecin de service : dès 12 h, Dr. Georges Blagov, rue du Sapin, tél. 61 16 17.
Pharmacien de service : dès 16 h, André Perrin, place du Marché, Fleurier, tél. 61 13 03.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital : de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvet, cinéma Colisée : 14 h 30, Les Fous du stade. Enfants admis. 17 h 30, I quatro dell'Maria. 20 h 30, Les Fous du stade.
Fleurier, Salle du Stand : de 14 h 30 à 18 h et de 19 h à 22 h, exposition de peinture Renata Vaucher.
Noiraigue, grande salle : thé puis soirée récréative de paroisse.
Fleurier, stade des Sugits : 14 h 15, Fleurier 1 - Corcelles 1.
Môtiers château : ouvert.
Môtiers, château Rousseau : ouvert.
Ornans, musée Courbet : ouvert.
Fleurier, patinoire ouverte.
Médecin de service : jusqu'à 22 h, Dr. Georges Blagov, rue du Sapin, téléphone 61 16 17.
Pharmacien de service : jusqu'à lundi 8 h, André Perrin, place du Marché, Fleurier, tél. 61 13 03.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital : de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Bureau de renseignements : jusqu'à 12 h, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, Fleurier, tél. 61 10 37.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Les Bayards : 20 h, culte avec sainte cène, M. Neri. 9 h 45, culte de l'enfance.
Buttes : 9 h 45, culte Mlle Domon. Vendredi, 17 h, culte de l'enfance ; 19 h, culte de jeunesse.
La Côte-aux-Fées : 10 h, culte, M. Soguel, 10 h, culte de l'enfance ; 8 h 50, culte de jeunesse.
Couvet : 9 h 45, culte, M. Tissot ; 8 h 05, culte à l'hôpital ; 9 h 45, culte de jeunesse, culte de l'enfance, culte des tout-petits.
Fleurier : 9 h 45, culte, M. Jacot ; 9 h 45, culte des tout-petits ; 20 h, culte. Vendredi, 17 h, culte de l'enfance ; 19 h, culte de jeunesse.
Môtiers : 9 h 45, culte, M. Perriard ; 10 h 50, culte de l'enfance. Vendredi, 17 h, culte de jeunesse.
Noiraigue : 9 h 45, culte, M. Durupthy ; 8 h 45, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance.
Saint-Sulpice : 9 h 30, culte, M. Attinger, 17 h 15, service de sainte cène ; 10 h 30, culte de l'enfance. Vendredi, 19 h 30, culte de jeunesse.
Travers : 10 h, culte, M. Roulet ; 9 h, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance, culte des tout-petits.
Les Verrières : 9 h, culte de jeunesse, 9 h 45, culte, M. André 9 h 45, culte de l'enfance.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées : 9 h 30, école du dimanche ; 9 h 30, culte, M. Charlet ; 20 h, mission en zone noire à Paris. Jeudi, 20 h, réunion de prière.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier : 8 h, messe ; 9 h 30, cérémonie de consécration de la nouvelle église par Mgr Pierre Mamie ; 19 h 45, messe.
Buttes : samedi, 20 h, messe.
Les Verrières : 8 h, messe.
La Côte-aux-Fées : pas de messe.
Travers : samedi, 19 h, messe. Dimanche, 10 h, grand-messe.
Noiraigue : 8 h 45, messe.
Couvet : samedi, 18 h 15, messe. Dimanche, 8 h et 10 h, messes.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier (3, rue du Régional) : 9 h, réunion de prière ; 9 h 45, culte ; 11 hû jeune armée ; 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE DU RÉVEIL

Couvet (13, chemin de Plancemont) : 9 h 45, culte et sainte cène. Lundi, 20 h, étude biblique. Vendredi, 20 h, réunion de prière.

ÉGLISE ADVENTISTE

Couvet : 9 h 30, étude biblique ; 10 h 30, culte et prédication le samedi. Jeudi, 20 h 15, méditation et prière.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

Couvet (1, Grand-Rue) : samedi, 18 h 45, mardi, 20 h, jeudi, 20 h, études bibliques et conférences.

AVIS DIVERS

Salle des spectacles Couvet
Ce soir, à 20 h 15,
Le Barbier de Séville
par les Marionnettes de Salzbourg.
Opéra comique en 3 actes de Rossini.

SOCIETE D'EMULATION
CUISINE CHINOISE : soupe chinoise, rouleaux de printemps, riz cantonais, etc.
HONGROISE : goulache, escalope hongroise
ITALIENNE
DANCING
Restaurant LA KAWIARNA
Les Verrières-de-Joux (France)
(Entre les deux douanes)

E. HALDI
Machines à café EGRO - Moulins à café
NEUCHATEL Ecluse 29
Tél. (038) 25 51 66 (appartement) 25 29 34 (atelier)

W. THOMI
Electricité - Téléphone
Noiraigue : rue du Temple Tél. 67 12 17
Couvet : Place des Halles 4 Tél. 63 29 63

Les travaux de peinture, masse plastique ont été exécutés par l'entreprise
GINO MARTINETTI
Bureau COUVET Tél. 63 15 84
NEUCHATEL - SAINT-BLAISE

Les travaux de menuiserie et ébénisterie ont été exécutés par le **VÉRITABLE** artisan du bois.
FERNAND ANSERMET
Menuiserie ROCHEFORT Tél. 45 11 27
Boiseries anciennes et modernes

Carrelages - Revêtements
ALFRED CHAPUISOT
Les Addoz 22, BOUDRY Tél. 42 16 49

Inauguration à Rochefort

Un restaurant accueillant pour l'Hôtel de Commune

Le 1er juillet 1967, en reprenant l'hôtel de Commune, nous avions misé sur Rochefort et son avenir en tant que lieu de passage touristique.

M. Eric Vaucher, le jeune tenancier de l'hôtel de Commune, qui offre aujourd'hui (de 17 h à 20 h) l'apéritif à la population de Rochefort et à la clientèle des alentours, à l'occasion de l'inauguration du restaurant, a des raisons d'être optimiste.

Bien peu de villages de 200 habitants, comme Rochefort, peuvent s'enorgueillir de disposer d'un établissement public, rénové avec goût, disposant de trois salles : le restaurant (30 places), la salle à manger (20) et, au premier étage, la grande salle (80 à 100 places). Les neuf lits de l'hôtel permettent également d'accueillir les hôtes de passage durant la belle saison.

Situé à 762 mètres d'altitude, dans un cadre merveilleux de forêts et de pâturages, Rochefort bénéficiera du passage plus intense des touristes venus de France, lorsque les travaux routiers seront terminés.

Aujourd'hui, l'hôtel de Commune est le poumon de la vie sociale du village, de ses divers groupements, de sa jeunesse, d'autant plus que M. Vaucher, secrétaire du Chœur d'hommes, se préoccupe de l'avenir des sociétés locales.

Secondé par sa femme, M. Eric Vaucher est déjà connu dans toute la région pour ses spécialités : entrecôtes « Clusette » et « Algérienne », etc., le tout arrosé par les meilleurs crus des environs.

Et, ce qui constitue un atout majeur dans la branche : M. et Mme Eric Vaucher sont particulièrement appréciés pour l'accueil chaleureux qu'ils réservent à leur clientèle, accueil qui permet à chacun de se sentir un peu chez soi à l'hôtel de Commune.

(jp)

UN PEU D'HISTOIRE

L'hôtel de Commune de Rochefort a été cédé en 1910 par la commune à M. Louis Jaquet et à sa femme Aline, qui surent rapidement assurer la renommée de l'établissement loin à la ronde. Ce dernier passa ensuite entre les mains d'autres propriétaires et tenanciers : MM. Alfred Stauffer, et Prosper Sunier, des Grattes, Wenger et, en 1951, M. et Mme Hans Burri, qui surent par leur gentillesse se gagner de nombreuses sympathies avant de céder la place à un jeune couple : M. et Mme Eric Vaucher, qui, depuis cinq ans, ont largement contribué, par leur travail, à la promotion de l'établissement, aidés par « Mamie », leur grand-mère.

La rénovation du café et l'installation d'un restaurant à la fois moderne et intégré harmonieusement au caractère villageois, ont été décidées par les fils Burri et M. et Mme Vaucher en vue de doter le village d'un havre accueillant, et de contribuer ainsi à l'animation sociale et économique de Rochefort.

Ce n'est pas Hans qui nous contredira : « Mi Gott tsé on ! »

(Photo Baillod)

Peseux Tél. (038) 31 11 25

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

MULLER la bonne bière

PAUL GREMION
Boucherie
Viande de premier choix
Jambon de campagne
Spécialités fumées
Livraison à domicile
Cormondrèche Tél. (038) 31 18 12

PAUL-HENRI ANKER
Vins de Neuchâtel blancs
Pinot noir cru des Merloses
Bôle
Tél. (038) 41 21 77

Le célèbre récit pour enfants
Une cloche pour Ursli
écrit par Selina Chönz et illustré par
Aloïs Carigiet
comme sujet de la nouvelle et magnifique lanterne Heliomalt en couleurs

Faites cadeau à vos enfants de cette attrayante lanterne de Schellen-Ursli avec 24 petites fenêtres qui cachent une surprise pour chaque jour de l'Avent.
Maintenant gratuitement avec chaque boîte d'Heliomalt, le fortifiant moderne composé d'éléments nutritifs qui vous procurent force, joie de vivre, endurance et santé.

Compagnie Laitière Suisse SA

Les Diablerets
1200-3000 m.

Cours de ski mise en train 1972
entre le 2 et le 16 décembre 1972.
Préparez-vous à la saison d'hiver.
Nos moniteurs vous aideront à revoir votre technique et à vous perfectionner avec les dernières nouveautés du ski moderne.
De la neige il y en aura car on skie jusqu'à 3000 m.
PRIX FORFAITAIRE dès Fr. 126.—.
Demandez le prospectus « Mise en train » 72.
Office du tourisme, 1865 Les Diablerets.
Téléphone (025) 6 43 58, télex 24 346.
Séjours sur mesure de 3 à 14 jours

NOUVEAUTE EXCLUSIVE: **Manteaux en vrai poil de lama naturel**

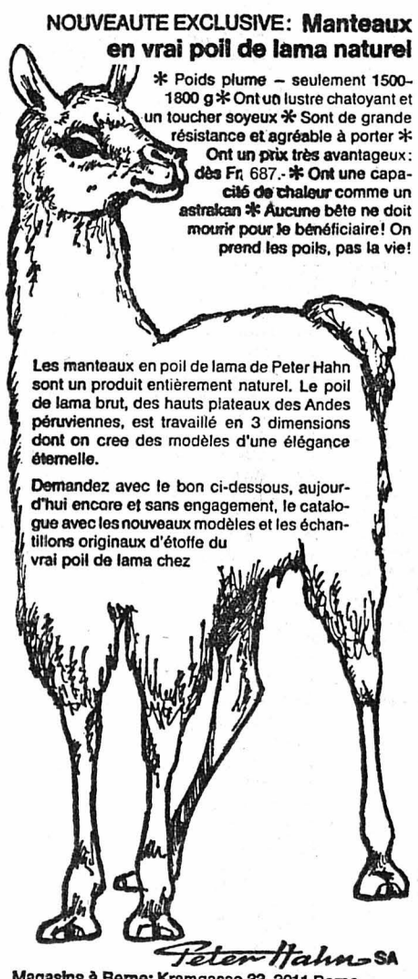

* Poids plume – seulement 1500-1800 g * Ont un lustre chatoyant et un toucher soyeux * Sont de grande résistance et agréable à porter * Ont un prix très avantageux: dès Fr. 687.- * Ont une capacité de chaleur comme un astrakan * Aucune bête ne doit mourir pour le bénéficiaire! On prend les poils, pas la vie!

Les manteaux en poil de lama de Peter Hahn sont un produit entièrement naturel. Le poil de lama brut, des hauts plateaux des Andes péruviennes, est travaillé en 3 dimensions dont on cree des modèles d'une élégance éternelle.

Demandez avec le bon ci-dessous, aujourd'hui encore et sans engagement, le catalogue avec les nouveaux modèles et les échantillons originaux d'étoffe du vrai poil de lama chez

Peter Hahn SA
Magasins à Berne: Kramgasse 33, 3011 Berne
Administration et expédition:
Zürcher-/Gerlikonerstr., 8500 Frauenfeld
Service des ventes, téléphone 054/31421

BON 239
pour un catalogue avec les nouveaux modèles pour dames et messieurs (illustrations et échantillons de qualité) en vrai poil de lama et chameau naturel. A l'examen pendant 5 jours sans frais ni engagement.
Nom:
Adresse:
Peter Hahn SA, Zürcher-/Gerlikonerstr., 8500 Frauenfeld

Transports de pianos
Déménagements
GRANDIDIER
NEUCHATEL Tél. (038) 31 69 73

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Boutique
new store
Rue des Moulins 7 Neuchâtel

Si vous construisez ou modernisez votre maison, vous devez lire cette brochure

Il ne devrait jamais arriver que le propriétaire d'une maison dise après la fin des travaux de son installation de chauffage et de préparation d'eau chaude: «Si j'avais su...». Seulement par l'investissement qu'elle représente, l'installation de chauffage mérite que vous lui portiez toute votre attention. Jusqu'à ce jour, ce secteur manquait d'informations objectives. Afin de vous faciliter le choix de l'installation de chauffage correspondant le mieux à vos besoins, nous avons édité une brochure très intéressante. Elle vous donne des indications sur les points importants tels que réglage du chauffage, eau chaude, choix du combustible, stockage du mazout, service après-vente, etc. ainsi que la contribution que vous pouvez apporter, en tant que propriétaire, à la protection de l'environnement. En nous retournant le bon ci-dessous, vous recevrez gratuitement cette brochure.

Hoval Herzog SA
8706 Feldmeilen
Tél. 01-731282/734242
Bureaux à Lausanne, Bâle, Berne, Lugano

Bon
Veuillez m'adresser gratuitement la brochure à l'adresse suivante:

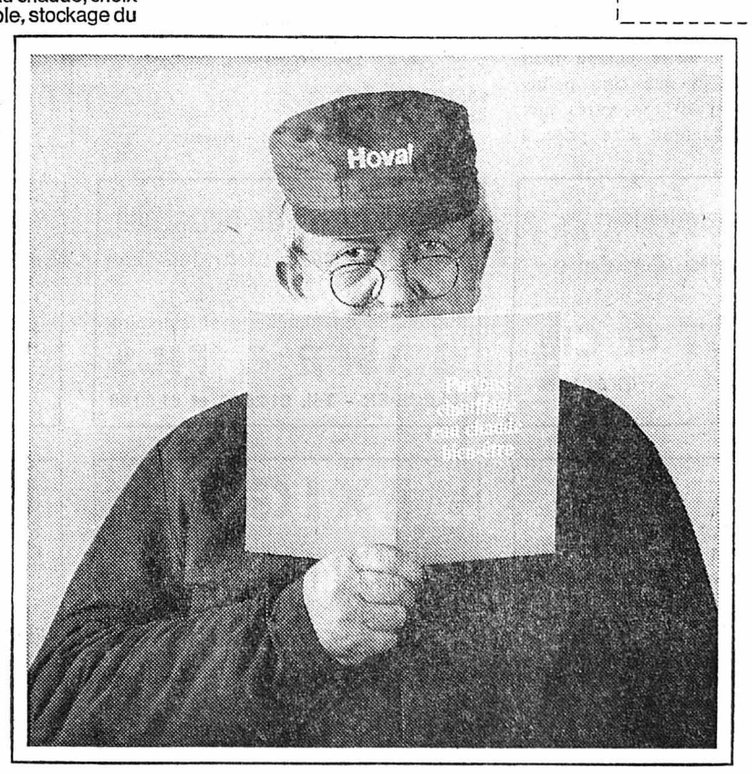

Hoval®
Hoval—pour chauffage, eau chaude et climatisation

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Soins infirmiers dans le canton de Berne: il manque un effectif de 547 personnes!

BERNE (ATS). — Une comparaison entre le personnel soignant disponible dans le canton de Berne et l'état souhaité fait apparaître dans le personnel soignant ayant suivi un apprentissage (sans les élèves) un manque de 547 personnes, soit 22 pour cent. On parle même de 700 personnes. Le nombre des cadres manquants est de 53 personnes, soit 12 pour cent. Sur 112 infirmières-chefs d'hôpital ou de clinique, 30 seulement ont été préparées à des fonctions de cadre. Telles sont les principales conclusions auxquelles est arrivé un groupe de travail qui a établi, à la demande de la direction cantonale de l'hygiène publique, un rapport sur l'ensemble du problème des soins infirmiers dans le canton de Berne. Ce rapport, qui contient un certain nombre de propositions, a été présenté vendredi à Berne, par M. U. Frey, médecin cantonal, au cours d'une conférence de presse présidée par le conseiller d'Etat Adolf Blaser.

MANQUE ET VIEILLISSEMENT DU PERSONNEL

Cette enquête a été réalisée en collaboration avec tous les hôpitaux du canton, les communes et les cabinets médicaux. Outre l'important manque d'effectifs, il faut encore relever que quelque 1000 élèves de diverses professions infirmières sont en activité dans les divisions hospitalières, en plus des 2460 personnes soignantes ayant fait un apprentissage. Un autre problème est grave : le vieillissement du personnel soignant. Dans les établissements pour malades chroniques et personnes âgées, par exemple, 78 pour cent de celui-ci est âgé de plus de 50 ans. Pourtant, l'apport des étrangers n'est pas négligeable, puisque dans le canton de Berne, 484 personnes (15 pour cent) provenant de 30 pays, ont fait un apprentissage et sont occupés dans les établissements hospitaliers. En ce qui concerne les infirmières-visiteuses, 303 sont occupés par les 492 communes du canton. Là aussi se pose le problème du vieillissement, puisque 55 pour cent d'entre elles sont également âgées de plus de 50 ans. 200 personnes soignantes sont en outre occupées dans des cabinets médicaux privés.

IMPORTANCE DE LA FORMATION

Ce manque de personnel fait naturellement apparaître l'importance de la formation. Il existe dans le canton de Berne sept écoles d'infirmières en soins généraux, huit écoles d'aides-infirmières et onze écoles plus spécialisées, y compris deux écoles d'infirmières-assistantes, dont la période de formation n'est que d'une année et demie, contre trois ans pour l'instruction des infirmières en soins généraux. Cependant, la capacité d'accueil de ces écoles n'est pas entièrement utilisée. Le manque de cadres se fait cruellement sentir. Le groupe de travail propose l'encouragement de toutes les mesures tendant à une utilisation judicieuse de la période transitoire entre la sortie de l'école et le début de la formation (10me année scolaire facultative, cours préparatoires, etc.). Une plus grande attention doit êre portée au recrutement de jeunes gens et de personnes dont la vocation se dessine plus tardivement. Quant au trop faible effectif des cadres, il doit être enrayé par les écoles de cadre. La création d'une école de cadres supérieurs est d'ailleurs envisagée. Il ne faut pas négliger non plus le travail à temps partiel.

UTILISATION RATIONELLE DU PERSONNEL SOIGNANT

Une utilisation rationelle du personnel soignant est aussi importante que le recrutement. On doit notamment prévoir l'introduction de soins en équipe, l'augmentation de l'utilisation du personnel auxiliaire, l'organisation des services du type « hôpital de jour » et des possibilités d'équipes mobiles de salles d'opération et d'anesthésie. La rationalisation est également possible dans le domaine administratif.

Abréger la durée de séjour des malades ou éviter complètement l'hospitalisation contribue indirectement à alléger la tâche du personnel soignant. Des enquêtes ont permis d'établir que les patients traités actuellement dans les hôpitaux sont loin d'avoir tous réellement besoin d'une hospitalisation. Un exemple : dans certains hôpitaux, il a été constaté jusqu'à 30 pour cent d'hospitalisations non justifiées. Le traitement ambulatoire ou en dehors de l'hôpital est donc important.

LES ÉCOLES DANS LE JURA

En ce qui concerne la formation dans le Jura, le groupe note : « le problème qui se pose dans la partie de langue française du canton est particulièrement important, attendu que le potentiel qui s'y trouve s'en ira vers d'autres cantons si Berne n'entretient pas ses propres écoles dans le Jura. C'est pourquoi, il est de toute urgence de fixer les lieux ou l'on établira les écoles jurassiennes prévues pour les infirmières en soins généraux et infirmières-assistantes, afin que ces établissements puissent s'ouvrir le plus tôt possible ».

La reconnaissance par la CRS de l'école d'infirmières en psychiatrie de Bellelay n'est pas encore acquise. Le groupe de travail propose enfin des mesures à moyen et à long terme et souhaite que les moyens financiers entraînés par la réalisation des suggestions présentées soient mis à disposition.

La protection civile dans le canton

L'effectif du personnel à l'Office de la protection civile est de 28 ; 3 pour la Direction, 10 pour les constructions, 8 à l'instruction, 4 à l'Office de la protection des établissements, 1 pour les transmissions et 2 au matériel. L'Office occupe ses nouveaux bureaux au Schermenweg 5, tous sur le même étage, ce qui facilite grandement la collaboration et la direction de l'Office.

Axée sur de nouveaux centres d'intérêt, la conception 1971 de la protection civile présentée aux Chambres fédérales l'année dernière doit servir de directives pour les vingt prochaines années. L'accent est mis désormais sur la prévoyance et la prévention alors que jusqu'ici, il portait sur le sauvetage et les soins. Cette nouvelle orientation et les exigences en matière de construction qui en découlent commencèrent à se concrétiser vers la fin de 1971.

La construction du centre cantonal d'instruction à Kappelen a débuté en automne 1970. Le gros œuvre est terminé. L'aménagement intérieur avance selon les prévisions. Tout sera probablement terminé dans les délais.

La construction de centres régionaux d'instruction a été marquée par une activité particulière. Sur les 23 centres projetés, 3 sont terminés, 2 ont été mis en service provisoirement ; 3 seront terminés cette année. Selon les nouvelles directives, il sera probablement possible de réduire le nombre des centres.

L'année 1971 a été caractérisée par la multiplicité des cours dans les communes. 8483 personnes ont été formées dans 178 cours, exercices et rapports.

L'Office de la protection civile a organisé 20 cours cantonaux. Cette année également, sa tâche a été rendue plus ardue par le fait que le canton n'a pas encore pu disposer du Centre cantonal d'instruction de Kappelen et qu'il a dû organiser ces cours tantôt ici, tantôt là. 56 participants à des cours de l'Office fédéral de la protection civile ont été formés en qualité d'instructeurs cantonaux pour les cadres et le personnel des services de sapeurs-pompiers de guerre, des pionniers et des sanitaires.

L'acquisition du matériel a continué sur sa lancée. Toutes les communes astreintes à la protection civile ont reçu environ 70 % de la dotation totale. En revanche, les communes astreintes à former des corps de sapeurs-pompiers de guerre indépendants n'ont pas pu être desservies en 1971. L'Office fédéral de la protection civile n'était pas à même de livrer le matériel. De 1950 à 1971, le montant total des subventions accordées s'élevait à 70 millions de francs.

(CPS)

Nouveaux citoyens

Hier soir a eu lieu au palais des Congrès, la cérémonie de promotion civique 1972. Sur les 673 jeune fille et jeunes gens convoqués (1971 = 684) 219 étaient présents et 75 s'étaient excusés. On dénombrait 282 jeunes filles et 205 jeunes gens de langue allemande. Romands : 88 jeunes filles et 98 jeunes gens. Cinq jeunes gens et 39 jeunes filles étaient déjà mariés.

Les jeunes citoyens et citoyennes furent salués par M. Fritz Staehli, maire, et par M. Jean-Roland Graf, directeur des écoles. Tous deux rappelèrent en langue française et allemande les droits et devoirs des futurs citoyens.

Mlle Jacqueline Mock, et M. Gasser apportèrent leurs messages.

La cérémonie agrémentée par les productions du « Quintette biennois » prit fin par la distribution d'une lettre du Conseil municipal comprenant notamment un certificat de consécration et un exemplaire de la Constitution fédérale, ainsi qu'un livre. Un apéritif et une soirée dansante fort animés furent offerts aux participants.

Discours

Voici le texte de l'allocution de Mlle J. Mock, porte-parole des jeunes et nouveaux citoyens.

« Je vous présente ce soir ce panneau, c'était une carte postale envoyée par un ami. Tout de suite j'ai été attirée par ce cri qui s'en dégage, qui exprime ce que je pense de l'état de la société qui m'entoure et dont je fais partie.

J'en ai « ras-le-bol » ! De quoi ? Des feux rouges, des factures, des impôts, de l'érotisme, des interdictions, de la drogue, de la pollution, du bruit, de la publicité, de la politique de partis, des usines, de la compétition des patrons. Chaque jour je suis confrontée à ces problèmes, à ces statuts, à ces barrières. Vous aussi d'ailleurs, simplement en allant travailler, dans votre famille, en marchant dans la rue, en faisant des achats. Vous savez sûrement tous ce que c'est que d'en avoir ras le bol. Mais je crois que nous sommes tous responsables de cette situation : nous les jeunes d'aujourd'hui et vous les jeunes d'une autre génération, simplement par le fait de vivre actuellement et surtout par votre façon de réagir et d'agir en face de la politique, de la pollution, des interdictions, de l'oppression constamment là et qui nous cernent à chaque instant. Il ne suffit pas de discutailler grâce à des informations piquées ici et là et qui ont été gonflées par une grande partie des mass média. Il ne suffit pas de rouspéter ni de râler, il ne suffit non plus pas de trouver par n'importe quel moyen un arrangement avec ses croyances pour parvenir coûte que coûte à protéger son petit chez-soi sacré. Mais il faut absolument utiliser son dynamisme, son esprit critique avec celui d'autres personnes pour parvenir à dégager des idées nouvelles, pour se débarrasser de l'avachissement dans lequel nous place notre environnement. C'est dans cette perspective d'action et dans celle-ci seulement que je crois qu'il faut placer cette réunion de ce soir, notre entrée dans la vie civique et en particulier qu'il faut participer aux décisions prises par sa ville, son canton, son pays, puisque c'est cette possibilité que devrait nous donner le droit de vote.

Semaine de l'enfance

Les diverses manifestations organisées par la Fratellanza en faveur des hôpitaux d'enfants de Bienne et Berne connaissent un beau succès. Hier soir le gala de danse avec au programme « Le Casse-Noisette » de Tschaikovski et différentes danses exécutées par l'ensemble Foster a remporté un magnifique succès.

« Bienne en fleurs »

Hier soir a eu lieu au collège des Prés-Ritter, la distribution des prix du concours de « Bienne en fleurs ». 355 personnes ont participé à cette joute colorée et parfumée. Cette soirée fut agrémentée par les productions du « Quintette biennois » et fut l'occasion pour M. Hans Kern, directeur des travaux publics, d'apporter les saluts du Conseil municipal et des félicitations aux gagnants. Un film en couleur précéda la distribution des magnifiques prix. Chaque participant reçut un magnifique prix constitué par des objets en céramique et beaucoup de plantes et fleurs.

Informations horlogères — **Informations horlogères**

La normalisation, qu'est-ce que c'est ?

Normalisation ; un terme à la mode, un terme qu'il importe de situer et dont il faut préciser les objectifs. C'est ce que fait, dans le No 40 de la « Suisse horlogère », organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, le directeur du Bureau des normes de l'industrie horlogère suisse (NIHS), M. Henri Cart.

Celui-ci retient tout d'abord que « l'un des buts — et l'un des résultats les plus importants de la normalisation — est la simplification, qui peut intervenir dans tous les secteurs de l'économie. L'activité de normalisation s'est accrue et développée surtout en raison de l'introduction de fabrications en séries, qui mettaient en évidence une exigence nouvelle : l'interchangeabilité.

DES RÉUSSITES REMARQUABLES

L'une des réussites les plus remarquables dans ce domaine est la normalisation des filetages, aujourd'hui réalisée sur le plan mondial, l'industrie horlogère suisse ayant joué un rôle primordial. Il a fallu plus de 30 ans pour réduire l'incroyable diversité des dimensions et des profils préexistants, et pour permettre enfin la rationalisation de la fabrication et de l'emploi de la visserie. Dans certains cas, la normalisation s'est imposée d'elle-même. Citons l'exemple des appareils cinématographiques de prise de vues et de projection, dont les mécanismes sont conçus pour recevoir les bobines de pellicules dont les dimensions et les perforations sont rigoureusement normalisées sur le plan international.

La normalisation est ainsi un facteur important du développement général de la technique industrielle et des échanges.

153 COMITÉS TECHNIQUES

De nos jours, ce développement impose l'établissement de normes de plus en plus précises et scientifiques, qui constituent aussi un lien indispensable entre producteurs et consommateurs, en accordant les possibilités des uns et les exigences des autres.

Il est évident que la normalisation — sur le plan technique notamment — doit être envisagée à l'échelon international, et réalisée d'un commun accord entre tous les pays industriels concernés. L'Organisation internationale de normalisation — ISO — dont le secrétariat est à Genève, groupe actuellement 55 pays membres et 13 pays membres correspondants. L'ISO déploie dans tous les domaines de l'économie une activité considérable. Il existe actuellement 153 comités techniques, 443 sous-comités et 518 groupes de travail, tous en activité.

Cette activité mondiale se traduit, en outre, par la diffusion de recommandations ou normes internationales ISO et l'établissement de normes nationales qui en découlent.

Il existe encore, pour assurer l'application pratique de la normalisation dans les secteurs concernés, des normes dites d'association ou « sectorielles », établies par des groupes d'intérêts connexes appartenant à une industrie ou à une profession donnée.

Dans le cas particulier de la Suisse, et pour les normes qui nous intéressent tout spécialement, soit les normes NIHS dans le domaine de l'horlogerie, on peut les situer à l'échelon de normes nationales, alors qu'elles constituent en même temps des normes sectorielles.

La normalisation est en constante évolution, et cela peut constituer l'une de ses faiblesses, puisque la stabilité d'une norme contribue dans une large mesure à son efficacité. Cependant, en concrétisant d'étape en étape les progrès réalisés, la normalisation peut poser des jalons solides sur la voie du développement technique. C'est là son rôle, tout particulièrement dans les domaines où la production en séries et l'interchangeabilité interviennent au premier plan.

Il ne faut pas ignorer ou minimiser certains obstacles inévitables : la normalisation d'un élément de construction, par exemple, a généralement pour but de définir une gamme de dimensions, rationnelle et aussi réduite que possible. L'application de la norme présente alors, au début tout au moins, d'inévitables difficultés, car il s'agit souvent de renoncer à des dimensions jusqu'alors usuelles et d'adopter les nouvelles grandeurs normalisées.

Durant une période de transition parfois longue, jusqu'à l'abandon progressif des anciennes grandeurs, il faut donc accepter l'existence simultanée de nouveaux et d'anciens éléments. Il se pose alors en ce qui concrne l'interchangeabilité, la fourniture des pièces de rechange, l'outillage de fabrication en séries, des problèmes techniques et financiers très importants. Il importe de ne pas se laisser rebuter par ces difficultés passagères, largement compensées par les avantages prévisibles à plus long terme.

La normalisation ne porte ses fruits que moyennant des concessions et des sacrifices momentanés de la part des utilisateurs. Ces concessions ont dû être prévues et envisagées déjà lors de l'étude, moyennant l'accord anticipé des intéressés, futurs utilisateurs de la norme. Depuis le début de ses travaux en 1958, le bureau des normes NIHS a permis de créer des normes dimensionnelles essentiellement, mais aussi des normes dites « générales » ou encore des normes « de qualité ». La normalisation horlogère apporte ainsi sa contribution à la recherche d'une production rationnelle, en donnant aussi des directives claires et unifiées facilitant les relations techniques entre les différents secteurs de la production, ainsi qu'entre fabricants et clients.

Un succès record d'André MARCEL :

« AUX MAINS DES GUÉRISSEURS »

en est à sa TROISIÈME ÉDITION

En quelques semaines, la première édition du dernier livre d'André Marcel : « Aux mains des guérisseurs », pourtant largement calculée, était littéralement enlevée.

Les éditeurs procédèrent aussitôt au deuxième tirage, avec la certitude de pouvoir faire face à toutes les demandes.

Cette seconde édition s'est épuisée en moins d'un mois et une TROISIÈME ÉDITION a dû être mise sous presse. Elle sera disponible dans peu de jours.

« Aux mains des guérisseurs » sera, à n'en pas douter, le plus grand succès littéraire suisse de cette année, des milliers de commandes continuant d'affluer pour Noël.

Félicitations à notre brillant confrère. Nos lecteurs trouveront, dans le présent numéro, une annonce de souscription qui leur permettra de recevoir chez eux, à prix réduit, ce livre sensationnel.

Ouverture du Pimm's

Hier soir, a eu lieu l'ouverture du bar à café « Pimm's », rue Neuhaus à Bienne. L'ancien « Coq d'or » complètement métamorphosé par des mains ahbiles se présente sous un aspect chaud, attrayant, moderne, en un lieu où il fait bon causer et se retrouver entre amis.

JURA - JURA

LES ANTISÉPARATISTES S'ADRESSENT AUX PARTIS ET S'EN PRENNENT AU RJ

Dans un communiqué publié vendredi dans la presse jurassienne, l'Union de patriotes jurassiens (antiséparatiste) « adresse un appel public aux parits politiques jurassiens et à leurs chefs de file en les priant instamment de se préparer à examiner objectivement le rapport du Conseil exécutif sur le statut du Jura et la régionalisation dès sa parution prévue pour la fin de ce mois. Seul un esprit résolument constructif peut contribuer au succès des efforts entrepris par les autorités fédérales et cantonales en vue de réconcilier les antagonismes dans le Jura », indique l'UPJ.

Dans ce même communiqué, l'organisation antiséparatiste « constate notamment que le Rassemblement jurassien accuse l'UPJ d'être intervenue dans le cas du candidat instituteur Giordano. Or, il s'avère que celui-ci n'a pas utilisé le droit de recours dont il disposait, à seule fin de créer une « affaire » et de « forcer » les lois, appuyé en cela par des éléments d'extrême-gauche. M. Giordano a également bénéficié des services de journalistes du même bord qui, en ravanche, ont passé comme chat sur braise ou ont même ignoré des événements infiniment plus graves ».

ÉVÉNEMENTS

L'UPJ met ensuite en évidence une série d'événements qui se sont produits ces derniers mois et qui constituent des « atteintes à la liberté d'opinion, à la liberté de pensée, à la liberté de mouvement, à la liberté de commerce ».

Elle relève notamment des actes de vandalisme commis contre le restaurant d'un antiséparatiste au Bémont, des menaces contre des annonceurs du mensuel antiséparatiste, des barbouillages contre la villa du conseiller national antiséparatiste agrarien Paul Gehler, à Bassecourt, des déprédations commises à ses voitures, des menaces téléphoniques nocturnes contre lui-même et sa famille, d'autres barbouillages contre la villa d'une personnalité antiséparatiste de Saignelégier, des injures proférées par « des jouvenceaux » à l'égard d'un membre de la commission d'examens qui a évincé M. Giordano, des barbouillages contre la demeure d'un autre membre de cette commission, le blocage, « durant plus d'une heure », du magasin « Migros », à Delémont, par les Béliers après la publication d'un article défavorable aux séparatistes dans l'organe alémanique des coopératives « Migros ».

« Cette succession de faits condamnables n'est pas exhaustive », indique L'UPJ qui souligne qu'une « telle sitation ne saurait se prolonger sans risque d'escalade, car il ne faut pas oublier que les extrémistes en cause agissent à l'encontre de l'opinion et des sentiments de la majorité des Jurassiens ».

Prix de poésie de la Société jurassienne d'émulation

Récemment la Commission littéraire présidée par M. Charles Beuchat, professeur, a décerné le Prix de poésie 1972 de la Société jurassienne d'Emulation à M. Robert Simon, professeur à Bienne, pour son recueil de poèmes « Raisins de muscade ». Le prix sera remis officiellement au lauréat à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil de la Société jurassienne d'emulation, au début de décembre.

MOUTIER

160 km pour un ballon

(c) A l'occasion du lâcher de ballons organisé par hôpital-urgence à fin août, l'un d'entre eux a réussi à franchir une distance de 160 km, puisqu'il a été retrouvé dans les Grisons. Grâce à Maurice Greppin dont le nom figurait sur la carte accompagnant le ballon, toute la classe de l'instituteur Baour pourra bénéficier d'une course d'un jour offerte par les organisateurs.

Cours pour officiers d'état civil

(sp) Les officiers d'état civil des district dela Neuveville, de Courtelary, de Moutier et des Franches-Montagne ont été réunis à Moutier pour un cours d'instruction. En deux journées, ils ont étudié les nouveautés apportées par la modification d'articles du Code civil, en particulier la nouvelle conception du droit d'adoption. En effet, si le problème de l'adoption est simplifié tant pour l'adoptant que pour l'adopté, il est très complexe pour l'officier d'état civil. Celui-ci peut-être placé devant des situations très délicates et sa responsabilité engagée. Les écritures et la tenue des registres courants sont peu de choses en regard des problèmes qui peuvent se présenter. Ce cours a mis en évidence tout le sérieux de la profession, laquelle doit être confiée à des personnes ayant le sens des responsabilités encourues.

Nominations à la police

(c) Nous apprenons que le caporal de gendarmerie René Simon a été nommé au grade de sergent et l'appointé Robert Liniger au grade de caporal.

CORMORET

Avant le grand départ...

(sp) Après avoir démoli le baraquement qui abritait son bateau en construction, M. Steiner s'affaire en ce moment à exécuter les travaux de finition avant le grand départ vers la mer. Ces jours, la TV romande est venue interviewer le constructeur et prendre quelques séquences de sa magnifique réalisation, fruit de plusieurs années de travail et de sacrifices financiers.

ALLE

Piéton renversé par une voiture

(c) M. Henri Meyer d'Alle, âgé de 72 ans, a été renversé hier par une voiture. Il a subi une commotion cérébrale une plaie à la tête et une fracture à une jambe. Il est hospitalisé à Porrentruy.

GRANDVAL

Candidats à la mairie

(c) A la suite de la démission pour la fin de l'année de M. Mutti, maire, deux candidats sont proposés, M. Constant Graber et M. Antonio Erba, ancien conseiller municipal du groupement hors-parti, à Moutier, et qui est domicilié depuis peu à Grandval.

COURTELARY

Quinze tonnes de papier

(sp) Les élèves des écoles primaire et secondaire ont procédé au ramassage du papier. Ils en ont « récolté » 15 tonnes, dont le produit de la vente viendra alimenter le fonds du camp de ski.

Chez les enseignants du district

(sp) Après six années passées au comité de section, dont quatre à la présidence, M. Barraud, instituteur et ancien maire de Renan, a demandé à être déchargé. Pour le remplacer, il a été fait appel à M. Bessire, directeur de l'école secondaire de Courtelary, qui devient président de la section du district des enseignants.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Vers la fondation d'une section du parti du travail?

(c) Un sixième parti politique va-t-il être prochainement fondé à Fribourg ? L'appellation « Parti du travail » apparaît aujourd'hui, pour la première fois, dans un communiqué relatif à l'initiative pour une véritable retraite populaire, lancée par le Parti du travail suisse. En fait, le Parti du travail de Fribourg n'est pas encore officiellement constitué. Ses adeptes sont pour l'instant, nous affirme-t-on, affiliés à la section de Lausanne du POP. Mais la fondation du parti fribourgeois pourrait intervenir au cours des prochains mois, au début de 1973, vraisemblablement.

Le communiqué annonce qu'un comité fribourgeois de soutien à l'initiative du parti du travail « Pour une véritable retraite populaire » vient de se constituer. Il réunit les mouvements suivants : le « Parti du travail » de Fribourg, les jeunesses socialistes fribourgeoises, le syndicat des employés techniques de Fribourg (SETAF), l'Association des travailleurs espagnols émigrés en Suisse (ATEES), le Mouvement d'action non violente et la Jeunesse rurale chrétienne.

Avec les représentants de commerce

(c) La section de Fribourg de la Ligue suisse de la représentation commerciale (LSRC) a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. Lucien Maradan. Devant une participation record, tous les rapports furent acceptés. M. Albert Bovigny présenta celui de la formation professionnelle et fit allusion à l'Université populaire de Fribourg dont la LSRC est membre.

Des conférences sont toujours organisées. Les deux dernières l'avaient été par les sections de la Broye, de la Gruyère et de Fribourg. L'une fut prononcée par M. Georges Plomb, rédacteur politique à « La Suisse ». La prochaine sera donnée à Fribourg le 17 novembre par M. François Schaller, chargé de cours aux universités de Lausanne et de Berne, sur le phénomène de concentration et l'avenir des petites et moyennes entreprises.

L'assemblée a proclamé membre d'honneur M. Armando de Luigi, pour 25 ans de dévouement. M. Maurice Varone, président central de la LSRC, était présent.

Dépôt d'une pétition pour l'harmonisation et la péréquation financières dans le canton

La situation de certaines communes est critique

Nous avions brièvement signalé le dépôt d'une pétition appuyée par 1300 signatures, demandant une harmonisation et une péréquation fiscales dans le canton. Un « Mouvement populaire » de Haute-Singine en a pris l'initiative. Le document est adressé au Conseil d'Etat qui en a pris acte. Il devrait, pense-t-on, le transmettre aux directions intéressées (communes et paroisses d'une part, département des finances d'autre part) qui l'étudieront et feront rapport. Mais une pétition n'implique pas d'autre pobligation pour l'exécutif cantonal. Nous apprenons que l'idée de promouvoir une unification tarifaire des impôts communaux et paroissiaux sera reprise par un député qui déposera vraisemblablement une motion qui pourrait alors devenir impérative. En mai 1969 déjà, M. J.-F. Bourgknecht (PDC) avait posé devant le Grand conseil la question de la péréquation interparoissiale. Il s'était réservé d'intervenir par voie de motion. Le moment est peut-être venu.

Les pétitionnaires déclarent qu'ils ont organisé des séances d'information dans plusieurs localités de Haute-Singine. M. Franz Hayoz, conseiller national et la plupart des députés singinois, ont signé la pétition, ainsi que des personnes de divers partis. La démarche est principalement motivée par l'inégalité choquante des taux d'impôts des communes et paroisses. Un exemple parmi d'autres : à Marly, commune qui se développe remarquablement, les contribuables paient 80 centimes par franc payé à l'Etat (impôts communal et paroissial additionnés). A Massonnens, commune glânoise pauvre, on paie 1 franc 75. Plus du double !

PRODUIT SOCIAL MAL RÉPARTI

Or, maintes communes financièrement faibles mettent une main-d'œuvre abondante à la disposition d'entreprises situées dans des centres beaucoup mieux lotis. Les communes où se trouvent les sièges de ces entreprises en bénéficient. Mais le produit social est mal réparti. Et les pétitionnaires de citer l'exemple genevois, où le canton rembourse une part du produit social, soit 8 à 9 millions par an, aux communes frontalières.

Quant au taux d'impôt paroissial, il varie de zéro à 50 centimes par franc payé à l'Etat. Les pétitionnaires citent une enquête effectuée auprès de l'évêché, selon laquelle un impôt uniforme de 10 centimes suffirait à couvrir les besoins financiers de toutes les paroisses.

LES FUSIONS, UNE PANACÉE ?

Sur le plan communal, le problème est complexe. La loi détermine le partage des charges entre le canton et les communes. Or, beaucoup de communes ne parviennent pas à nouer les deux bouts. Sous diverses formes, l'Etat s'efforce de les aider. Mais des millions semblent se perdre ainsi dans un gouffre sans fond. Nombre de petites communes ont une structure administrative et une « assiette » si faibles que l'aide spéciale de l'Etat ne peut les faire sortir de l'ornière. Pour tenter d'y remédier, on prône les fusions. Quelques-unes sont réalisées. Pour hâter ce mouvement, l'Etat a récemment décidé que l'aide spéciale ne serait plus attribuée qu'aux communes qui réalisent l'effort fiscal maximum prévu par la loi. D'aucuns se demandent si ce remède n'est pas trop puissant, si l'on ne court pas le risque d'accroître la désertion des campagnes, donc d'anémier au lieu de soigner.

UNE SOLUTION NOUVELLE

« Cette surcharge fiscale a des limites », disent les pétitionnaires. Puisque le canton est pauvre lui aussi, il faut trouver une nouvelle solution qui est, selon eux, une répartition horizontale entre les communes. Comme il est illusoire d'imaginer une aide directe des communes relativement aisées aux plus pauvres, ils préconisent une sorte d'impôt supplémentaire, direct ou indirect, qui mette à la disposition des communes l'argent nécessaire à une péréquation équitable. Il appartient à l'Etat, évidemment, de choisir les modalités d'application. Mais les Haut-Singinois suggèrent un impôt qui pourrait être de 10 centimes par franc payé à l'Etat, versé dans une caisse spéciale. Ce serait, disent-ils, le moyen de réaliser une véritable solidarité.

« Nous voulons obliger le Conseil d'Etat à faire quelque chose », nous disait hier l'un des promoteurs de la pétition. Ceux-ci font valoir que le déséquilibre intérieur et l'injustice ne sont évidemment pas des facteurs de développement. Ils demandent que Fribourg suive, sur son terrain, l'exemple donné par la Confédération à l'égard des cantons financièrement faibles, en pratiquant une aide différenciée dont on ne cesse de demander l'accroissement. Le canton de Fribourg a une dette de plus de 500 millions qui va croître dorénavant de quelque 50 millions par an. Les communes, quant à elles, sont devant un trou de plus de 220 millions. L'heure n'est-elle pas venue de recourir aux grands moyens ?

M.G.

PRAYOUD

Cyclomotoriste grièvement blessée

Hier, vers 13 h 30, Mme Julie Pilloud, 66 ans, domiciliée à Prayoud, circulait au guidon d'un cyclomoteur de Prayoud en direction de Châtel-Saint-Denis. Elle déboucha sur la route cantonale au moment ou survenait une voiture zurlcoise qui la heurta. Souffrant d'une fracture du bassin, d'une luxation de l'épaule droite et de blessures à la tête et à une jambe, Mme Pilloud a été transportée à l'hôpital de Châtel-Saint-Denis.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

HORIZON 60

Chronique hebdomadaire de l'engagement du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 Marin - Neuchâtel Tél. 33 44 33
succursales à : la Chaux-de-Fonds, Montilier (FR) et le Landeron.

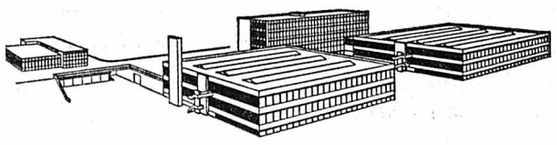

Le développement de la nouvelle gamme de nos mouvements électroniques « SWISSONIC LINE » nécessite encore un

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

pour la mise au point de nos postes de remontage.
A notre centre outillage
un mécanicien

SPÉCIALISTE EN ÉTAMPES OU EN MOULES

trouverait également une situation stable au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Les intéressés sont invités à faire leurs offres, ou plus simplement à nous téléphoner au (038) 33 44 33.

AGENT DE MÉTHODES ou CHRONO-ANALYSEUR

possédant si possible une formation de base du domaine de l'horlogerie, complétée par quelques années de pratique.
Ce poste englobe les responsabilités suivantes :
— Contrôle des temps de production et tenue à jour des temps alloués.
— Etablissement d'analyses de produits et de listes de pièces.
— Etude des postes de travail.
Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à notre service du personnel. Tél. (038) 33 44 33.

Pour compléter notre équipe sympathique, nous cherchons encore une

EMPLOYÉE DE STOCK

ayant si possible quelques connaissances d'horlogerie ou un peu d'expérience dans la préparation des fournitures.

Le développement de nos nouveaux calibres électroniques nécessite encore l'engagement d'un

HORLOGER

auquel nous confierons des travaux variés et intéressants à l'avant-garde de l'horlogerie.

MONIKA ayant bien appris le français, retourne dans son canton d'origine. Elle offre sa place, au service de facturation,

D'EMPLOYÉE DE BUREAU

à une dactylo possédant de bonnes connaissances d'allemand.

Pour connaître une nouvelle ambiance de travail, n'hésitez pas à vous renseigner à notre bureau du personnel.

Des travaux propres, faciles et agréables, dans le cadre d'une entreprise d'horlogerie d'avant-garde, n'est-ce pas ce que vous cherchez,

MADAME OU MADEMOISELLE?

Vous trouverez chez nous une occupation régulière qui correspond à vos aspirations et tous les avantages sociaux d'une grande maison tournée résolument vers l'avenir.

(N'oubliez pas que vos déplacements sont facilités par notre service de transport gratuit.)

Des locaux modernes, une ambiance de travail agréable et les avantages sociaux d'une grande entreprise, c'est ce que nous offrons à notre future

RÉGLEUSE

(ou viroleuse-centreuse)

qui aura pour tâche la retouche du plat et du centre des spiraux sur un outillage Greiner ou des visitages et rhabillages.

Notre service du personnel répondra volontiers à votre appel téléphonique. Tél. 33 44 33.

Ce travail peut se faire éventuellement à domicile.

Appartements à disposition dès le printemps 1973.

DERBY SWISSONIC

BIÈRE DU CARDINAL 1788

Brasserie du Cardinal S.A.

Entrepôt de Neuchâtel cherche

OUVRIER

pour travaux de manutention au dépôt et sur camions de livraison.

Travail propre et en plein air convenant à personne robuste.

Place stable. Semaine de 5 jours. Horaire régulier.

Tél. (038) 25 11 04.
Crêt-Taconnet 14
2002 Neuchâtel.

On cherche

sommelière

connaissant les deux services. Travail à deux horaires, nourrie, logée.

Tél. (038) 51 21 58.

Entreprise de la place de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

CHAUFFEUR-MAGASINIER

ayant déjà quelque expérience de cette fonction. Véhicule moderne à disposition, permis pour voiture suffisant, pas de gros transport.
Place stable, avantages sociaux.

Faire offres sous chiffres JH 2713 au bureau du journal.

Huber+co
2068 HAUTERIVE-NEUCHATEL TEL. 038 / 33 13 72

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour son atelier de montage de petites pièces.

Mise au courant de débutantes.

Nous offrons un travail très propre et intéressant et des conditions avantageuses. Horaire de travail mobile.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive, arrêt trolleybus 1, Rouges-Terres).

Maison d'aliments fourragers cherche, pour le canton de Neuchâtel et la partie sud du Jura,

REPRÉSENTANT

bilingue français-allemand pour la vente, auprès des agriculteurs, de ses aliments fourragers, qui sont déjà très largement introduits dans ces régions.

Veuillez adresser vos offres sous chiffres 14-900289 à Publicitas S.A., 2800 Delémont

---

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

cherche à s'attacher les services d'un

juriste ou économiste

dont l'activité sera axée sur les relations extérieures d'une importante industrie suisse d'exportation, et notamment sur les problèmes liés à l'intégration économique européenne. La préférence sera donnée à candidat :

— de langue maternelle française ayant des connaissances suffisantes d'allemand et d'anglais

— sachant travailler de façon indépendante

— âgé de 25 à 35 ans.

Adresser offres complètes, avec curriculum vitae, photo et indication des prétentinos de salaire, sous chiffres P 28-950090, à Publicitas, Neuchâtel.

Nous engageons pour nos bureaux de Neuchâtel

UN (E) EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

qualifié(e), connaissant la sténo et la dactylographie, et ayant l'habitude de travailler d'une manière indépendante.
Connaissances d'allemand et d'italien souhaitées.

Nous offrons à candidat(e) actif(ve), capable d'initiative et à même de prendre des responsabilités, un bon salaire, la semaine de 5 jours et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photographie, à la Direction de

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

COMPAGNIE D'ASSURANCES

cherche, pour la région de Saint-Blaise, Marin, Hauterive, homme en qualité

d'encaisseur

Il est nécessaire que les candidats disposent d'un temps suffisant pour rendre visite régulièrement aux assurés ; cette tâche peut être exécutée après les heures de travail.

Préférence sera donnée à personne disposée à exécuter des missions en rapport avec la production.

Faire offres à l'agence principale de l'UNION SUISSE SUVUS, André Zimmermann, case postale 21, 2013 Colombier.

FORCES MOTRICES BERNOISES S.A.

Nous cherchons un

ingénieur technicien ETS

pour la construction, l'entretien et l'exploitation de nos réseaux haute et basse tension, ainsi que des sous-stations et stations transformatrices.

— Après mise au courant, le candidat sera responsable d'un secteur de distribution. Il s'agit d'un travail varié, en partie au bureau et en partie à l'extérieur, exigeant de l'initiative personnelle, ainsi que le sens des responsabilités et de l'organisation.

— Prestations sociales d'une grande entreprise.
— Veuillez adresser vos offres et vos demandes de renseignements à

FORCES MOTRICES BERNOISES S.A.
Rue A.-Merguin 2
2900 PORRENTRUY
Tél. (066) 66 18 43.

---

coop NEUCHATEL

engage pour son restaurant **LA TREILLE** et pour **LA CITÉ UNIVERSITAIRE :**

PERSONNEL DE BUFFET
PERSONNEL DE CUISINE

Congé tous les soirs, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

Prestations sociales d'une grande entreprise.
Petit appartement à disposition.

13me SALAIRE en 3 ans

Faire offres au Restaurant LA TREILLE, tél. (038) 24 00 44 ou 24 68 05.

SI VOUS

INFORMATION

SOUHAITEZ

accomplir un travail agréable et varié, dans une ambiance sympathique,

APPRÉCIEZ

les relations publiques (contacts intéressants avec une clientèle de touristes),

PRATIQUEZ

correctement la sténodactylographie et êtes capable de rédiger vous-même des lettres en allemand,

TÉLÉPHONEZ-NOUS

pour fixer un rendez-vous :
(038) 25 17 89.

OFFICE NEUCHATELOIS DU TOURISME
Rue Saint-Honoré 2, Neuchâtel

Nous engageons à notre SERVICE DES VENTES un jeune

employé de commerce

en qualité d'assistant du chef du bureau des commandes.

Ce poste requiert essentiellement :
— une bonne formation commerciale,
— la langue maternelle française et de bonnes connaissances d'allemand et d'italien,
— le sens de l'organisation et
— le souci de bons contacts humains.

Entrée immédiate ou à convenir, âge 20-30 ans.

Nous répondrons volontiers et sans engagement de votre part à vos questions concernant les possibilités intéressantes que vous offre cette activité. Veuillez vous adresser à

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55
interne 456

MIGROS
Samedi
11 novembre 1972
No 334
Par-dessus le marché

Depuis 25 ans déjà, des fleurs à MIGROS

TOUT COMMENÇA A MILAN!...

Migros fête, en ce mois de novembre, un anniversaire important : la vente de fleurs à des prix très avantageux. Depuis 25 ans déjà, d'innombrables familles ont, grâce à Migros, appris à connaître la joie et la gaieté qu'apportent les fleurs, et les variétés rares (les orchidées par exemple) sont de nos jours accessibles à toutes les bourses.
C'est avec des fleurs, naturellement, que cet anniversaire sera fêté vendredi prochain !

Milan, octobre 1947 Gottlieb Duttweiler se trouvait à la gare de la capitale lombarde et un énorme bouquet d'œillets lui fut offert pour la modique somme de 300 lires (équivalant à deux francs suisses de l'époque). Ce prix le frappa et comme il s'en étonnait, le vendeur lui expliqua qu'il était toujours plus intéressant de vendre ces fleurs à 4 centimes la pièce plutôt que de se voir contraint de les jeter.
Ce fait divers est à l'origine de la vente des fleurs à Migros, et, en novembre 1947 déjà, arrivait le premier gros envoi d'oeillets de la Riviera. Migros les vendait 50 c. le bouquet de 6 et 1 fr. le bouquet de 16. **A Migros, l'œillet ne coûtait donc qu'un peu plus de 6 c., alors que les fleuristes le vendaient 50 c. La clientèle fut enthousiasmée et, de leur côté, les planteurs italiens, délivrés des soucis d'écouler leur production, virent leur existence assurée.**
Seuls les fleuristes ne partageaient pas cet enthousiasme, car ils craignaient de devoir fermer boutique, si Migros continuait à vendre des œillets ou d'autres fleurs à des prix aussi bas. C'est en souriant que Gottlieb Duttweiler leur fit remarquer : « Vous faites erreur, Messieurs. Cette situation changera peut-être à l'avenir. Si seuls les gens riches ont pu, jusqu'à présent, se permettre d'acheter des fleurs, les gens de condition modeste, peuvent, aujourd'hui pour la première fois, également fleurir leur foyer. Ainsi, le cercle des amateurs de fleurs augmentera de façon prodigieuse et il ne tient qu'à vous, Messieurs, d'en faire votre clientèle. »
La prophétie de Gottlieb Duttweiler se révéla juste : fleuristes et horticulteurs virent leur chiffre d'affaires augmenter.

Le mérite d'avoir mis la fleur à la portée de tous peut donc être rétrospectivement attribué à Migros. Chacun y trouve son compte, car ne se contentant que de marges très réduites et selon sa politique commerciale, Migros paie rectement les producteurs d'une part, et offre d'autre part à sa clientèle, des articles de qualité à des prix avantageux, qu'il s'agisse de fleurs ou d'autres produits.
Dans sa lettre du 27 octobre dernier, Vic den Heijer, l'un de nos anciens fournisseurs hollandais, décrit le développement de ses relations commerciales avec Migros :

« En février 1953, une grande inondation dévasta la Hollande. C'est à cette époque que j'appris à connaître Migros, car elle fut la première entreprise à mettre une somme importante à la disposition du fonds de catastrophe. Peu de temps après, et bien que n'ayant pas été directement touchée par ce désastre, la bourgade de Rijnsburg, le plus grand centre de production d'oignons de fleurs du pays, entra en contact avec Migros.
» La population de cette ville, bouleversée par les événements n'avait plus ni l'envie, ni le plaisir d'acheter des fleurs. En conséquence, leur prix se situait bien au-dessous des prix de revient. Cependant, la joie de vivre revint bien vite puisque Migros acheta 500.000 tulipes qui furent livrées entre le 15 et le 18 février. Dès lors, les prix remontèrent rapidement jusqu'à couvrir le prix de revient, et restèrent, durant toute la saison, à un niveau rentable.
» Nombreux sont ceux qui, parmi nous, ont considéré cet événement comme un miracle. Dans nos églises, nos prédicateurs ont même adressé des remerciements...
» Le rôle que j'ai joué dans cette transaction, parfois difficile m'a valu d'être nommé citoyen d'honneur de la commune de Rijnsburg. Cet honneur, en définitive, je le dois à Migros... »

La mise en vente des fleurs exigea partout un travail pénible. Face à la forte demande, de très sévères mesures de rationalisation durent être prises. Les premiers œillets étaient exclusivement des fleurs de pleine terre accompagnées souvent de toutes sortes d'herbes). Aujourd'hui, dans la plupart des pays producteurs, les fleurs de Migros sont, selon une planification et des méthodes modernes, cultivées en serres, ou encore, lorsque les conditions le permettent, en pleine terre.
Depuis 1947, d'énormes progrès ont été réalisés. Migros, pour vous offrir de la marchandise de qualité toujours supérieure, impose aujourd'hui, autant pour les fleurs coupées que pour les fleurs en pots, des normes de qualité sévères.
Pour commémorer ce 25me anniversaire, Migros se propose de vendre vendredi prochain, 17 novembre 1972, un demi-million de bouquets de fleurs, à des prix exceptionnels.
Vous trouverez dans tous nos magasins, jusqu'à épuisement du stock :
— **des œillets**
— **des frésias avec des petites roses**
— **des orchidées**
— **des bouquets multicolores de Hollande.**
Nous espérons que cette offre spéciale sera une source de joie pour chacun !

Grapefruits « Jaffa »
frais et juteux, haute teneur en vitamine C.
Au prix Migros de : le kilo 1.—.

Un dessert délicieux ! Crème glacée vanille/fraise
Deux arômes qui vont spécialement bien ensemble !
Offre spéciale
emballage familial de 400 g
maintenant 1.40 seulement
(au lieu de 1.90) (100 g = —.35)
Une économie de 50 c. !

Laque pour cheveux « Curlfix »
Pour toutes les coiffures. S'élimine au plus léger brossage et au lavage. Soigne vos cheveux et leur donne un éclat soyeux.
1 grande bombe 435 g 2.90
2 bombes 5.— (au lieu de 5.80)
(100 g = —57,5)
3 bombes 7.50 (au lieu de 8.70), etc.
MIGROS multipack

Pralinés du confiseur
MIGROS data
Confectionnés par nos confiseurs expérimentés, choisis avec soin pour les amateurs les plus exigeants, ces pralinés sont d'une finesse exquise ; des douceurs réservées aux fines bouches !
Offre spéciale
boîte de 130 g **1.70** seulement
(au lieu de 2.—) (100 g = 1.30,8)
Une économie de 30 c. !

LA RECETTE DE LA SEMAINE :
Parfait orange-banane
Après avoir mélangé 40 g de noisettes râpées et 1 cuillerée à soupe de sucre de pâtisserie, on recouvre le tout d'une banane découpée en lamelles et d'une orange pelée et découpée en quartiers, on arrose avec du jus de citron et on nappe généreusement le tout de crème fouettée.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

METANOVA SA
CRESSIER/NE
Atelier de constructions métalliques
Tél. (038) 47 18 33
engage à des conditions EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUSES :

SERRURIERS **MÉCANICIENS**
SOUDEURS **TOURNEURS**
TÔLIER **PEINTRE**
COUPEUR-PLIEUR **OUVRIERS semi-qualifiés**
JEUNES GENS SANS FORMATION

Nous offrons à tout candidat :
— un bon salaire selon capacités
— sémaine de 5 jours
— bonne ambiance de travail dans des ateliers bien équipés
— une formation accélérée avec un bon salaire pour les jeunes gens et les changements de profession
— conditions sociales avancées.

Pour entrée le 1er décembre ou date à convenir, **ENTREPRISE COMMERCIALE DE NEUCHATEL** désire s'adjoindre la collaboration d'un très bon

VENDEUR
pour le département
MEUBLES

Il s'agit d'un emploi stable, bien rémunéré, avec tous les avantages d'une grande maison.

Faire offres de service par écrit, sous chiffres KM 2758 au bureau du journal.

Migros Valais

Soucieux du développement de la formation et du perfectionnement de notre personnel, nous désirons engager un

collaborateur

qui sera chargé dans une première étape de la planification des actions de formation (en collaboration avec notre centre romand) ainsi que de l'organisation et l'animation de certains cours.

En deuxième étape, nous aimerions l'orienter dans les relations de travail et les problèmes sociaux de notre personnel.

Il s'agit d'un poste offrant un champ d'activité passionnant. De par sa fonction, ce collaborateur sera en contact avec tous les niveaux, des apprentis aux cadres et tous les secteurs de l'entreprise.

Nous désirons confier ce poste à une personne ayant acquis par sa formation ou son expérience des connaissances et qualités nécessaires pour mener à bien de telles tâches et ayant un intérêt marqué pour les relations humaines et de l'aisance dans les contacts avec autrui.

Age idéal 25 à 35 ans.

La connaissance parfaite du français et de l'allemand est nécessaire.

Date d'entrée à convenir.

Cette situation d'avenir est rétribuée en fonction de ses exigences. Prestations sociales propres à Migros.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de notre service du personnel (G. Cheseaux).

Adresser offres manuscrites détaillées, avec documents traditionnels, à la Société coopérative Migros Valais, service du personnel, case postale 358, 1920 Martigny. Tél. (026) 2 35 21.

Clinique Cecil, av. Ruchonnet 53, 1003 Lausanne engage :

une infirmière en soins généraux
(médecine et chirurgie)
une infirmière-instrumentiste
une infirmière-veilleuse
ayant plusieurs années d'expérience.

Bonnes conditions d'engagement. Semaine de 43 h.
Entrée à convenir.
Perspectives d'avenir attrayantes.

Adresser offres complètes ou téléphoner à la direction (021) 20 12 51.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS
cherche
ouvrières
Possibilité de travailler à la demi-journée.
Formation assurée par nos soins.
Places stables.
HAUTERIVE TÉL. 038 333322

Je cherche
FEMME DE MÉNAGE
pour 2 matins par semaine pour aider à l'entretien d'un appartement au centre de la ville.
J'offre place stable, 4 semaines de vacances payées.
Faire offres par tél. 25 71 42.

L'hôtel - restaurant BEAUX-ARTS
Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,
GARÇON DE MAISON
Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE
engagerait, dès que possible,
une employée de commerce
possédant le certificat de capacité, capable de travailler d'une manière indépendante, pour travaux de comptabilité.
Les intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, avec certificats, au service du personnel de Métallique S.A., 2501 Bienne.

Les Restaurants Beaulac
à Neuchâtel (à proximité du port) cherchent pour entrée immédiate ou à convenir
fille ou garçon de buffet
Débutante ou débutant seraient formés.
Tél. (038) 24 42 42 ou se présenter au restaurant, dès 14 h 30.

Voulez-vous vous construire une position avec des articles de consommation de première qualité?
Etes-vous déjà
Représentant
avec des expériences de vente ou avez-vous l'intention de le devenir?
Alors annoncez-vous chez nous.
Nous vous offrons sous forme de fixe important un revenu illimité correspondant à vos prestations, des frais de voyage et de véhicule à larges vues et une provision intéressante. Le soutien de la direction de vente est unique.
Lussolin SA, 6362 Stansstad Tel. 041/61 20 33

Groupe industriel international à Fribourg
cherche
DIRECTEUR TECHNIQUE
Résidence à Fribourg. Coordinateur de fabrication entre 3 usines à l'étranger.
Diplôme Polytechnicum Zurich mécanique.
Expérience confirmée dans petite mécanique.
Langue allemande indispensable.

Faire offre sous chiffres 17 - 501399, à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Tea-room centre ville cherche
dame de buffet
places avec responsabilités.
Tél. 24 06 54.

Salon de coiffure cherche
COIFFEUSE
Tél. 25 34 21.

On cherche :
1 cuisinier (ère)
1 employé (e) de maison
pour aider au service des chambres et de la cuisine, éventuellement à la demi-journée.
Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier. Tél. (038) 41 34 21.

Aux PTT, des professions jeunes pour les jeunes

Entreprise dynamique, les PTT préparent aujourd'hui déjà l'avenir. Tâche fascinante à laquelle vous voudrez peut-être vous associer? De nombreuses professions vous y sont ouvertes. De multiples possibilités d'avancement sont offertes à qui fait preuve d'initiative et possède le bagage intellectuel suffisant. De nombreux chemins qui conduisent vers le haut: lequel choisissez-vous?

A Fonctionnaire postal portant l'uniforme
B Assistante d'exploitation postale
C Fonctionnaire postal(e) diplômé(e)
D Téléphoniste 78
E Télégraphiste

Aux PTT, l'effort est payant!

Pour d'autres informations et de la documentation supplémentaire, il vous suffit de remplir le coupon ci-dessous et de nous l'envoyer.

Veuillez me faire parvenir d'autres renseignements sur la carrière
A B C D E *Marquer d'une croix ce qui convient
Nom:
Prénom:
Année de naissance:
Rue:
NPA, localité:
Téléphone:
A envoyer à la Direction générale des PTT, Division du personnel, 3000 Berne 33

Les toques,
coiffures hivernales.

Pour Elle:
toque en agneau-Toscane véritable, chaude et douce. En blanc
20.– (!)

Pour Lui:
toque de daim véritable, avec agneau rasé. Forme finlandaise, sportive et virile. En brun clair
46.–

Confort et élégance!

MARCHÉS **MIGROS**

Rue de l'Hôpital et Peseux

A quelques pas de la ville...

un magasin moderne et accueillant

Choix surprenant en ustensiles de cuisine, appareils ménagers, quincaillerie et outillage.

Service avenant par personnel compétent
Samedi, ouvert jusqu'à 16 heures

Schmitter **Quincaillerie de la Côte** PESEUX

Parcage en face des magasins
Tél. 31 12 43

Pensez cadeaux à plaire...
Offrez rasoirs à Maire...
Le plus grand choix de

Rasoirs électriques

On peut essayer avant d'acheter.
10 % de rabais jusqu'à fin décembre.
Service après-vente assuré
L'artisan consciencieux pour toutes vos réparations et révisions.

BOUTIQUE DU RASOIR
Willy Maire

Seyon 28 Neuchâtel
Ouverture : du mardi au samedi de 8 h à 12 h et de 17 h 30 à 19 h (sauf le samedi).

SALON ROMAND DES ANTIQUAIRES LAUSANNE

Le plus grand salon suisse d'exposition et de vente de meubles et objets anciens

organisé par le Syndicat Vaudois des Antiquaires. Plus de soixante exposants suisses et de 8000 m² d'exposition sur 2 étages dans la halle principale du Palais de Beaulieu, à Lausanne. Les pièces exposées sont examinées par une commission d'experts.
Ouverture : chaque jour de 14 h. 30 à 22 h., samedis et dimanches de 10 à 22 h.

Exposition internationale du Jouet Ancien

PALAIS DE BEAULIEU
9-19 NOV. 1972

VASALOPPET

SUÈDE

Participez à la plus grande course de fond du monde du 27 février au 6 mars 1973

Vol spécial depuis Genève
accompagné par Denis Mast et Pierre Aubert
PRIX FORFAITAIRE : Fr. 1248.—
Programme et inscription :

VOYAGES **WITTWER**
Saint-Honoré 2 - Tél. (038) 25 82 82

PRÊTS
sans caution jusqu'à
Fr. 10.000.-
pour paiement divers, impôts, etc., à toute personne salariée, remboursement mensuel, discrétion absolue.
ORCREGA S.A.
av. de la Gare 25
C.P.
1002 Lausanne.
Tél. (021) 23 30 87
de 11 h à 14 h 30

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PKZ
MASTER TAILOR
HABILLE À LA PERFECTION
LE PARFAIT GENTLEMAN

Vous choisissez le tissu qui vous plaît, la coupe qui vous convient et nos maîtres tailleurs créent le costume, le manteau conçus pour vous jusque dans les moindres détails. Voyez le Département fine mesure de notre succursale. Nous vous conseillerons avec plaisir et saurons réaliser vos désirs personnels.

PKZ

L'habit fait l'homme – PKZ le gentleman

Neuchâtel
2, rue du Seyon

---

nouveau Elna SP

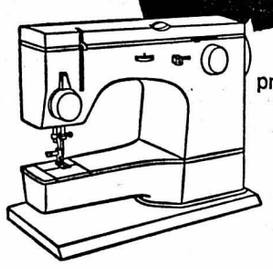

la nouvelle machine à coudre à points utilitaires, maintenant avec 2 fois plus de points, dont 5 pour tissus extensibles.
Vous arrive-t-il encore d'avoir à en découdre avec les tissus «Stretch»? Il est alors grand temps pour vous de découvrir le programme unique de couture stretch de l'Elna SP. D'ailleurs, savez-vous qu'Elna est la machine à coudre du Centre de Couture du village des Jeux Olympiques, Munich 1972?
13 modèles Elna dès Fr. 450.–

elna
marque sans cesse de nouveaux points

Mme M.-Th. Pitteloud
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2 Neuchâtel - Tél. (038) 25 58 93
Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus - Service rapide

---

Maintenant vous repassez vite et facilement toute votre lessive

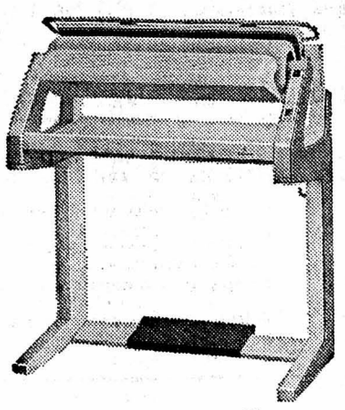

Nouvelle repasseuse **Siemens**

Venez voir cette admirable machine dans nos magasins

Démonstration sans engagement

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 ✆ 25 28 00 Neuchâtel

Bon

Je m'intéresse à une _____

et je voudrais que vous me fassiez, sans engagement, une offre de reprise pour ma voiture:
marque: _____
modèle: _____ année: _____
km: _____
nom et adresse: _____
tél: _____

Priere de decouper le bon et de l'envoyer à l'adresse ci-dessous

---

«Sachez qu'on ne distrait jamais un tête-à-tête avec une coupe viennoise Yoplait» Si facile à ouvrir, si agréable à déguster *** Demandez nos coupes viennoises* en duo, chocolat, caramel, moka, pour passer un bon moment avec Yoplait ****

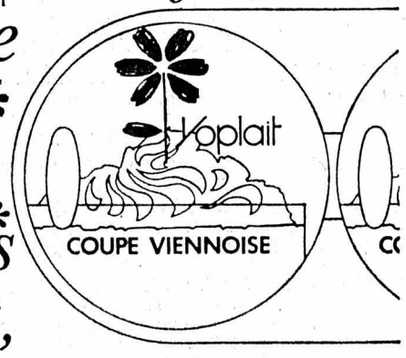

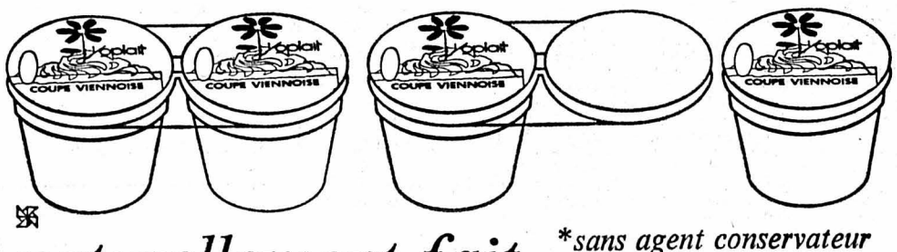

**sans agent conservateur*

naturellement fait naturellement frais Yoplait

IL SUFFIT DE PEU DE CHOSE POUR DÉCOUVRIR LE GRAND AMOUR

d'un peu de raison (pour vous décider) et de Sélectron (pour vous combler)

BON à retourner à SÉLECTRON, Premier Institut pour le choix scientifique du partenaire. Centre pour la Suisse romande 56, av. du Léman, 1005 Lausanne, tél. (021) 28 41 03.

Veuillez me fournir discrètement et sans engagement le test gratuit de mes chances.

M. Mme. Mlle _____ Prénom : _____
Age : _____ Profession : _____
Adresse : _____ Tél. : _____ FAN

SELECTRON

Les dernières Chrysler USA du Montage Suisse

Voulez-vous encore une Chrysler Valiant, une Dodge Dart, une Dodge VIP, une Dodge Demon ou un coupé Chrysler Valiant Sport. Alors, envoyez-nous le bon. Vous ne le regretterez pas.

AMAG

Représentation générale 5116 Schinznach-Bad

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

L'ambassadeur Châtelain accrédité à Hanoï

BERNE, (ATS). — L'ambassadeur François Pierre Châtelain a remis vendredi ses lettres de créance à Hanoï. Il est donc accrédité comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse dans la République démocratique du Viet-nam du Nord, avec résidence à Colombo.

M. Châtelain qui est ambassadeur de Suisse à Ceylan, a été désigné comme ambassadeur au Viet-nam du Nord par le Conseil fédéral le 18 novembre de l'année passée. Mais, le gouvernement de Hanoï n'a pas autorisé, sans que la raison en soit connue, la remise des lettres de créance. Au mois d'octobre dernier, les relations entre les deux pays semblaient se détériorer au point que le département politique a utilisé l'expression de « situation anormale ».

Au cours du dernier week-end, notre ministre des affaires étrangères, M. Pierre Graber, affirmait au cours d'un entretien télévisé que la remise des lettres de créance pourrait avoir lieu dans peu de temps. Mercredi dernier, le département politique confirmait une nouvelle d'agence de presse nord-vietnamienne selon laquelle l'ambassadeur Châtelain était arrivé à Hanoï. On était encore dans l'incertitude, à ce moment-là, sur la date de la remise des lettres de créance.

PAS D'EXPLICATION OFFICIELLE

Il n'y a pas d'explication officielle sur les raisons qui ont poussé Hanoï à changer son attitude. De source bien informée, on faisait savoir que les négociations entre le Viet-nam du Nord et les Etats-Unis avaient joué un rôle dans ce « revirement ».

Les premiers contacts entre Berne et Hanoï répondaient au vœu exprimé par la Suisse de pouvoir apporter une aide plus efficace au Viet-nam en guerre.

Les journalistes du Palais fédéral se constituent en communauté de travail autonome

BERNE (ATS). — L'Union des journalistes du Palais fédéral à Berne (UJPF) a décidé de se constituer en une communauté de travail autonome. Réunie vendredi en assemblée générale extraordinaire, sous la présidence de M. Daniel E. Margot (Gazette de Lausanne), l'UJPF a modifié ses statuts, en tenant compte notamment de la nouvelle réglementation pour l'accréditation des journalistes auprès de la chancellerie fédérale.

Elle a résilié la convention de mai 1955 qui la liait à l'Association de la presse bernoise. Désormais, elle forme un groupe indépendant dont les membres se rattachent individuellement aux associations professionnelles de leur choix.

Visite du ministre tchécoslovaque des PTT

BERNE (ATS). — Durant le séjour qu'il a fait en Suisse du vendredi 3 au vendredi 10 novembre, le ministre des postes et des télécommunications de la République socialiste tchécoslovaque, M. Vlastimil Chalupa, ingénieur diplômé, a avant tout pris contact avec les deux grandes organisations internationales, l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Genève et l'Union postale universelle (UPU) à Berne.

La direction générale des PTT, qui a publié vendredi un communiqué au sujet de cette visite, ajoute que le ministre tchécoslovaque a eu, en outre, un vaste échange de vues avec l'entreprise des PTT suisses, représentée par le président de la direction générale, M. Markus Redli. Il a visité différentes installations techniques de télécommunication en Suisse romande et à Berne.

Les contacts ont permis de constater qu'une bonne collaboration existe dans le domaine des postes et des télécommunications entre la Tchécoslovaquie et la Suisse, mais qu'elle doit encore être élargie et renforcée à l'avenir.

Véhicules tout terrain autrichien pour l'armée suisse

BERNE, (ATS). — Le département militaire a fait savoir qu'un contrat de livraison avait été signé à Vienne avec l'entreprise Steyr-Daimler-Puch S.A. pour une nouvelle série de véhicules légers tout terrain des types « Pinzgauer » 1 tonne — 4 x 4 et 1,5 tonne — 6 x 6. Le crédit avait été ouvert par le parlement dans le cadre du programme d'armement de 1972.

A cette occasion, le fournisseur a rappelé sa collaboration de plusieurs années avec l'armée suisse. La voiture légère « Haflinger », par exemple, est livrée depuis 1961 à l'armée suisse. Les deux types « Pinzgauer » sont des véhicules tout terrain de même conception, mais plus lourds. Les commandes passées par l'armée suisse s'élèvent à environ 165 millions de francs suisses (un milliard de schillings autrichiens). En ce qui concerne ces véhicules, une coordination s'est établie au point de vue des exigences militaires entre l'armée fédérale autrichienne et les organes de l'armée suisse.

Des hôteliers et restaurateurs reçus par le Conseil fédéral

BERNE, (ATS). — A la demande de la Société suisse des hôteliers, de la Société suisse des cafetiers, des restaurateurs et hôteliers, ainsi que de l'Association suisse des établissements publics sans alcool, des représentants de ces organisations ont été reçus vendredi par les conseillers fédéraux Brugger et Furgler pour exposer les problèmes relatifs au manque de personnel dans l'hôtellerie.

Les vœux exprimés par l'hôtellerie seront traités dans le cadre du réexamen général auquel sera prochainement soumise la question des travailleurs étrangers.

La Suisse participe à la reconstruction du Soudan

LAUSANNE (ATS). — La guerre civile ayant pris fin entre le gouvernement central soudanais et la minorité noire du Soudan méridional, les centaines de milliers de Noirs réfugiés dans la brousse ou dans les pays voisins s'apprêtent à regagner leurs villages ravagés par les combats. Les Eglises suisses ont décidé de s'associer à l'effort de reconstruction du sud du pays.

Lors d'une séance d'information tenue vendredi à Lausanne, l'Entraide protestante suisse et Caritas ont présenté un jeune architecte zuricois, M. Peter-André Wyss, qu'elles ont chargé de réaliser dans le sud du Soudan un projet d'aide au démarrage d'une infrastructure rurale, grâce à une collecte qui a produit près d'un million de francs en Suisse cette année.

Ce projet des œuvres d'entraide des Eglises suisses concerne une région de près de 2500 km2, à l'est de Torit, où ne sont restés debout que deux des quinze villages d'avant la guerre.

A propos du système des bourses dans le canton de Berne

BERNE (ATS). — « Dans la moyenne suisse des subsides de formation, le canton de Berne se situait, en 1971, au quatrième rang pour les études universitaires après Zurich, Glaris et Bâle-Ville. Or, en tenant compte du fait que la capacité financière de notre canton ne s'inscrit qu'en position moyenne, ces chiffres reflètent les grands efforts consentis dans ce domaine. » Ces informations proviennent d'un communiqué intitulé « la vérité sur le système des bourses dans le canton de Berne », publié par la direction de l'instruction publique du canton qui entend répondre par là à la polémique engagée par l'organisation des étudiants de l'Université de Berne, en matière de bourses.

Les requérants qui en sont à leur première formation ont droit à des bourses lorsque le revenu des parents ne dépasse pas 23.000 francs et lorsque la fortune nette des parents ne dépasse pas 100.000 francs, précise la direction de l'instruction publique. Les mêmes droits sont conférés aux requérants de la seconde voie de formation, s'ils sont âgés de moins de 25 ans. Au-delà de 25 ans, les bourses sont accordées si le revenu des parents ne dépasse pas 50.000 francs et la fortune 100.000 francs. Les bourses octroyées, y compris la contribution fédérale, s'élèvent à 6000 francs pour les célibataires, 12.000 francs pour les requérants mariés et 1000 francs par enfant.

Problèmes hospitaliers: le Grand conseil valaisan va prendre des décisions capitales

De notre correspondant :

D'importants problèmes hospitaliers vont être examinés par le Grand conseil valaisan ces prochains jours, ceci en marge du vote touchant le budget de l'Etat pour 1973.

Les députés viennent de recevoir un épais dossier concernant l'équipement hospitalier et médico-social du canton. Lors de sa session qui va s'ouvrir, les représentants du peuple vont devoir prendre des décisions capitales en ce domaine puisqu'il s'agit en fait d'un investissement pour les années à venir... d'un quart de milliard.

Le détail de cette somme énorme est connu dans ses grandes lignes : 125 millions pour le nouvel hôpital de Sion, 42 millions pour l'hôpital de Brigue, 46 millions pour Martigny etc.

Les sommes à investir sont telles qu'elles provoquent des inquiétudes.

Récemment, le département de la santé publique faisait savoir à la Fédération valaisanne des caisses-maladie et à la Fédération des sociétés de secours mutuels du Valais quel serait le tableau des frais des six hôpitaux du canton en précisant que pour 1973 le prix moyen de la journée-malade devrait être de 125 fr.

« Notre étonnement est grand et notre déception profonde » viennent de répondre au département intéressé les deux fédérations. Celles-ci prétendent notamment que les tarifs doivent tenir compte des circonstances locales et du caractère spécial de l'établissement. Ils regrettent que le prix forfaitaire cantonal entraîne un nivellement par le haut. « Nous maintenons notre opposition, dans la conception actuelle, au principe de la création d'une centrale de compensation qui serait liée au prix forfaitaire ».

Il est relevé par exemple qu'en 1972 les prix suivants sont appliqués dans d'autres cantons à la charge des caisses pour les assurés domiciliés dans le canton en question : Vaud 40 fr., Genève 30 fr., Berne 30 à 35 fr. Les fédérations soulignent que le prix de 125 fr. ne permet pas de connaître le prix forfaitaire qui serait appliqué pour les assurés des caisses-maladie, pas plus qu'il ne permet de comparer les nouveaux prix avec ceux valables actuellement à la charge des caisses.

On relève par ailleurs que « dans le résumé de la planification hospitalière, on prévoyait, sur la base des prix de 1967, que le prix de 105 fr. serait atteint en Valais en 1980 pour les hôpitaux de zone et pour les soins aigus seulement. Le Valais aurait actuellement des frais hospitaliers parmi les plus élevés de Suisse à la charge de l'assurance-maladie.

VAUD

Augmentation du nombre des parcomètres et des taxes dans la capitale vaudoise

De notre correspondant :

Estimant que dans les circonstances actuelles, l'usage du domaine public à des fins de stationnement ne peut plus être gratuit la municipalité de Lausanne conformément à une récente décision de principe du Conseil communal, a décidé d'augmenter le nombre des parcomètres et d'en augmenter également la taxe.

C'est ainsi que la capitale vaudoise qui compte actuellement 1075 parcomètres, en comprendra 4000 à un rythme de pose variant de 300 et 400 nouveaux appareils par année. Au surplus, les places en zone bleue et en zone rouge seront progressivement réduites en nombre et reportées vers la périphérie.

D'autre part, la taxe de base actuelle des parcomètres, fixée en 1958 à 20 ct., n'a pas subi d'adaptation depuis lors. En conséquence, les nouvelles taxes arrêtées pour les différents parcomètes de Lausanne, seront les suivantes : 15 minutes : 20 centimes ; 30 minutes : 20 centimes ; 1 heure : 50 centimes ; 2 heures : 2 x 50 centimes.

Ultérieurement, des parcomètres limitant le temps de parcage à 3 et 4 heures seront placés. Les tarifs seront respectivement de 3 fois 50 centimes et de 4 fois 50 centimes. Les parcomètres actuellement en service seront transformés pour être adaptés aux nouveaux tarifs. Ce travail, dont le coût est de 80 fr. par appareil, se fera progressivement par tranches de 100 à 150 parcomètres dans le courant de cet hiver et pourra être terminé pour la fin du printemps 1973. Le prix d'un parcomètre est de 400 à 500 fr., payé pratiquement en une année d'exploitation.

Ces précisions ont été données hier matin au cours d'une conférence de presse présidée par le syndic de Lausanne, M. Georges-A. Chavallaz, conférence à laquelle participaient plusieurs municipaux.

DES RUES FERMÉES AU TRAFIC

D'autre part, des rues du centre de Lausanne, à savoir : la rue du Pont, la place de la Paluz, la rue de la Louve, la rue Madeleine et la rue Saint-Laurent, entre la rue Mauborget et la rue Haldimand, seront, dès le 1er décembre fermées à la circulation, a annoncé le directeur de police, M. Daeppen. Les places de parc balisées le long de ces rues seront supprimées. Seuls, les véhicules de livraison auront le droit d'y pénétrer pour y décharger leur marchandise à des horaires fixes.

En ce qui concerne les heures d'ouverture des magasins, M. Daeppen a indiqué que 35 communes des environs de Lausanne ont adhéré à une convention intercommunale qui fixe à 6 h l'ouverture des magasins. Le samedi, tous les commerces devront être fermés à 18 h. et chaque soir le personnel devra avoir quitté les lieux de travail à 20 h. Les communes pourront, en vertu de cette convention, prendre des mesures plus restrictives.

Pour sa part, M. Morattel, directeur des Services industriels, a annoncé que deux sociétés suisses avaient pris une option sur 500 millions de mètres cubes de gaz naturel qui, en provenance de Hollande, traversera la Suisse à destination de l'Italie. Pour sa part, la Suisse romande recevra 160 million de m3 de ce gaz qui lui viendra par le Valais. Le gazoduc principal passera par le lac Léman. Sur ces 160 millions de m3, 15 millions sont destinés à la ville de Lausanne. Il conviendra encore de décider sous quelle forme ce gaz sera livré aux usagers.

Remous dans une école lausannoise

LAUSANNE, (ATS). — Une certaine agitation a régné ces jours passés dans une école privée lausannoise (école Lemania), à la suite du renvoi d'un professeur. Des élèves ont fait la grève des cours, mais le calme semble être maintenant revenu. Cependant, dans une lettre ouverte adressée à la direction de l'école, l'association professionnelle du personnel de l'enseignement privé se dit « très péniblement surprise du renvoi brutal, sans motifs invoqués, d'un professeur enseignant chez vous depuis vingt-neuf ans, et tient à vous exprimer sa totale réprobation et son indignation devant un tel procédé ».

SUISSE ALÉMANIQUE

Face à d'éventuelles tentatives de chantage

Les radicaux saint-gallois pour la réintroduction de la peine de mort pour la prise d'otages

SAINT-GALL, (ATS). — En rapport avec l'attentat au village olympique de Munich et la libération forcée des trois terroristes arabes détenus. le parti radical-démocratique du canton de Saint-Gall a publié une déclaration dans laquelle il demande une attitude dure des autorités suisses face à d'éventuelles tentatives de chantage et la réintroduction dans le code pénal de la peine de mort pour la prise d'otages.

Si, au début, des otages ont été pris en rapport avec des crimes politiques, il arrive de plus en plus fréquemment que ce moyen est utilisé par de simples criminels, affirme la déclaration. Si les Etats ne trouvent pas les voies et les moyens pour répondre à cette sorte de terrorisme, notre ordre juridique menace de s'écrouler.

Les radicaux Saint-Gallois souhaitent une grande fermeté face aux tentatives de chantage. Ils constatent que tout chantage qui réussit encourage d'autres actes du même genre. Aucun Etat ne peut résister à la violence s'il n'est pas prêt à sacrifier certains de ses citoyens. Cette décision est terriblement dure et tragique pour les victimes éventuelles, mais c'est la seule manière de briser le cercle démoniaque.

La capture d'un terroriste conduit nécessairement à d'autres prises d'otages, poursuit la déclaration. La conclusion s'impose : celui qui s'est rendu coupable d'une prise d'otages, celui qui menace des otages de mort ou les a même tués, celui-là n'a plus le droit de vivre. Il doit être exécuté dans le cadre d'une procédure normale, mais rapide.

Le parti radical du canton de Saint-Gall prie le Conseil fédéral d'examiner sérieusement la possibilité de réintroduire dans le code pénal suisse la peine de mort pour la prise d'otages, conclut la déclaration, en lançant un appel à la communauté des peuples pour que solidairement, soient prises des sanctions contre les Etats qui ne poursuivent pas les terroristes coupables d'avoir utilisé des otages.

LE COMITÉ DIRECTEUR N'A PAS ENCORE PRIS POSITION

La section du canton de Saint-Gall du parti radical-démocratique veut adopter une résolution en vue du rétablissement de la peine de mort pour les cas de prise d'otages. Le texte de cette résolution a été rendu public vendredi matin. Le secrétariat général du parti central n'était pas au courant, ni le comité directeur, dont on ignore pour l'instant la position à l'égard de la résolution de la section saint-galloise. Cette démarche est faite, rappelons-le, en relation avec les événements survenus aux Jeux olympiques de Munich (ATS).

LE DERNIER CONDAMNÉ A MORT CIVIL EXÉCUTÉ A SARNEN EN 1940

(c) C'est le 10 octobre 1940, à 1 h 55 du matin, qu'était exécuté le dernier condamné à mort civil en Suisse. Hans Vollenweider, qui avait abattu l'agent de police obwaldien Aloïs von Moos, avait été condamné par le tribunal à la peine capitale, après son forfait accompli le 25 juin 1939. Une demande de revision de la peine n'avait pas été acceptée par les autorités obwaldiennes.

L'un des fonctionnaires présents, Otto Durrer, un agent de police à la retraite, devait nous déclarer : « Le Conseil d'Etat du canton d'Obwald s'était réuni en pleine nuit avant l'exécution de la sentence. C'est de nuit aussi que nous avons installé la guillotine sur la place du village de Sarnen. La guillotine, qui se trouvait à Lucerne, avait déjà servi à exécuter d'autres condamnés à mort de Suisse centrale, entre autres un assassin zougois et uranais. » Otto Durrer n'oubliera jamais cette date. Pour éviter que le public n'assistât à cette exécution, celle-ci avait été tenue secrète jusqu'au dernier moment.

Bâle-Ville : référendum contre le 13me mois au personnel de l'Etat

BALE (ATS). — Le parti libéral démocratique bâlois a déposé à la chancellerie d'Etat à Bâle un référendum contre le 13me mois de salaire pour le personnel de l'Etat. Ce référendum a recueilli 1800 signatures, le minimum légal étant de 1000 signatures.

Le 28 septembre dernier, le Grand conseil de Bâle-Ville avait cependant déjà fixé au 3 décembre une consultation populaire sur l'octroi du 13me mois de salaire.

Crâne de mammouth découvert à Bâle

BALE, (ATS). — Un crâne de mammouth a été découvert lors des fouilles qui ont été faites à la Grenzacherstrasse, à Bâle, pour la construction d'une entreprise de produits chimiques. Quoique le crâne soit dans un grave état de décomposition, les spécialistes du Musée d'histoire naturelle ont réussi à reconstituer la partie essentielle du crâne, qui sera exposé dans quelques mois.

Bonnes prises de la police uranaise

(c) Pas moins de huit arrestations ont été opérées au cours des derniers jours en pays uranais. La prise la plus importante est à enregistrer à Gœschenen, où la police est parvenue à mettre la main sur deux Italiens, qui s'étaient évadés dans la nuit du 6 novembre de la prison de Thorberg, en compagnie de deux autres détenus. Les deux Italiens, arrêtés à Gœschenen, avaient volé une voiture à Berne. Cinq Italiens ont d'autre part été arrêtés après une chasse à l'homme en pays uranais. Après avoir commis un vol à Altdorf, les voleurs prirent la fuite en voiture, poursuivis par la police, les cinq malandrins, qui semblent être des récidivistes, sont en prison. A Erstfeld un ressortissant allemand, interdit de séjour dans notre pays pour 10 ans, a été arrêté. Il avait été repéré par un contrôleur des CFF, car il voyageait sans billet.

Cours d'introduction pour femmes parlementaires

WEINFELDEN, 10 nov. — La conseillère nationale saint-galloise Hanny Thalmann a demandé, au cours d'une conférence devant l'alliance thurgovienne des femmes catholiques, que de brefs cours d'introduction soient organisés pour les femmes parlementaires nouvellement élues. Les parlementaires ont en effet besoin d'une « période de démarrage » pour s'accoutumer à la pratique des Chambres. De brefs cours d'introduction pourraient contribuer à alléger les difficultés de départ. D'autre part, Mme Thalmann s'est déclarée persuadée que les femmes siégeant à Berne avaient d'ores et déjà amélioré, « par de petits mais nombreux pas », la position de la femme dans notre société.

Le Rhin : un cloaque !

De notre correspondant de Bâle :

Plusieurs ministres des Etats riverains du Rhin viennent de se réunir à la Haye pour parler de pollution. Il était temps... Une petite statistique de la RIZA (Institut officiel néerlandais pour les eaux résiduaires) nous apprend en effet qu'un litre d'eau puisé aux Pay-Bas contenait 221 milligrammes de chlorure, 163 d'hydrocarbonates, 123 de sodium, 101 de sulfate, 91 de calcium, 80 microgrammes de mazout, 20 de lubrifiants divers, 90 de manganèse, 15 de plomb, 12 de phénol, etc., etc. En tout vingt-sept produits plus ou moins chimiques dûment répertoriés. A la bonne vôtre !

Mais il y a mieux : le photographe de presse hollandais Wim Hofland eut la curiosité de prélever un seau d'eau dans le delta, près de Rotterdam : il se fit ensuite photographier à côté de son seau puis utilisa le contenu de ce dernier... pour développer son film. Le liquide avait une telle teneur en produits chimiques que la photo fut jugée assez bonne pour être publiée dans le journal « De Telegraaf » du lendemain ! Inutile de dire qu'elle produisit une certaine sensation dans le pays, dont près de la moitié de la population boit de l'eau du Rhin.

Cette eau « potable » (on en boit aussi sur la rive suisse) est naturellement épurée et scientifiquement contrôlée avant d'être livrée à la consommation, mais tout de même... Piètre consolation, tous les pays riverains — Suisse, Allemagne, France, Luxembourg et Hollande — participent peu ou prou à cette pollution et il ne s'en trouve aucun qui puisse jeter la pierre à l'autre.

AU PIED DES GLACIERS

Cela commence au pied des « glaciers sublimes » : Coire, par exemple, n'a pas de station d'épuration et envoie toutes ses eaux usées — industrielles et... autres — dans le Rhin. Le bleu pur du lac de Constance n'existe plus que sur les atlas et Bâle, pour des raisons d'ailleurs indépendantes de sa volonté (interminables pourparlers pour régler le problème de l'épuration à l'échelon de la « Regio », vu l'exiguïté du territoire cantonal), est toujours à la recherche d'une solution idéale. Viennent ensuite l'Alsace, dont les mines de potasse envoient gaillardement à elles seules, chaque année, trois millions de tonnes de sel au Rhin, et bien d'autres lieux encore. Un journal allemand résumait la situation, l'autre jour, par une caricature montrant la pauvre Lorelei sur son rocher... avec un masque à gaz !

On se demande aussi ce qu'il en sera, vers 1985, quand les 35 centrales nucléaires (au minimum), prévues le long du fleuve, seront toutes en activité. Les ministres ont bien décidé, à la Haye, qu'on ne devait plus construire d'usines atomiques pouvant élever la température de l'eau, mais c'est là un simple vœu pie.

N'ont-ils pas décidé, en même temps, que cette élévation ne devrait pas dépasser 2° C pendant les mois les plus chauds de juillet et d'août ? Personne ne conteste, certes, que l'Europe occidentale doit trouver de nouvelles sources d'énergie, mais les vingt millions de riverains qui tirent leur eau potable du Rhin ou des nappes souterraines qu'il alimente voudraient bien que ce ne soit pas au détriment de leur bien-être et de leur santé.

On ne peut tout de même pas leur demander de remplir leur baignoire et de faire leur vaisselle avec du Rissling ou du Moselle !

L.

TESSIN

Lugano : suspension de quatre jugements au tribunal militaire

LUGANO, (ATS). — Quatre des sept procès contre des objecteurs de conscience qui étaient au programme du tribunal militaire, jeudi, à Lugano, ont été renvoyés. L'un des inculpés s'était présenté devant la Cour enchaîné avec huit de ses amis. En prévision de troubles possibles, un service d'ordre avait été prévu autour du tribunal, mais les préposés n'ont pas eu à intervenir. La protestation a eu lieu à l'occasion du jugement d'un instituteur de Locarno qui avait refusé d'accomplir son service militaire après son retour d'Afrique, où il avait travaillé pendant deux ans comme éducateur volontaire dans un bidonville de Dakar.

Le groupement dit « objection collective de conscience », qui publie un bulletin depuis deux ans au Tessin, a décidé de ne plus s'opposer individuellement mais collectivement au service militaire. Le groupement en a informé le département militaire fédéral dans une lettre où il déclare son opposition à toute conception de défense nationale totale et à l'intégration dans cette défense, d'un service civil pour les objecteurs de conscience.

« Hit parade » de la Radio romande

Voici les résultats de l'enquête No 45 du « Hit parade » du service de la musique variée de la Radio suisse romande avec, en caractère gras, les nouveaux venus :

1. The Godfather - Le Parrain (Dalida - bande originale - Andy Williams) ; 2. Delta Queen (Kings of Mississipi) (Proudfoot) ; 3. Laisse aller la musique (Stone-Eric Charden) ; 4. Comme je l'imagine (Véronique Sanson) ; 5. Down by the River (Muddle Machine) ; 6. My reason (Demis Roussos) ; 7. Schools Out (Alice Cooper) ; 8. On ira tous au paradis (Michel Polnareff) ; 9. Rock and Roll Part II (Gary Glitter) ; 10. Le lac majeur (Mort Shuman) ; 11. Pop Corn (Hot Butter-Anarchic System - Mat Camison) ; 12. Carmen Brasilia (Anarchic System) ; **13. Silver machine Hawkins ;** 14. Jolie fille (Polaris) ; **15. C'est ma prière, (Mike Brant) ;** 16. Wigwam Bam (The Sweet) ; 17. La rencontre (Michel Jonasz) ; Song Sung Blue (Neil Diamond) ; 19. Pour lui je reviens (Sylvie Vartan) ; 20. Bottom Up (Middle of the Road).

GENÈVE

SÉANCE DU GRAND CONSEIL GENEVOIS

Deux projets de loi renvoyés à l'examen de commissions

GENÈVE (ATS). — Le Grand conseil de Genève a siégé vendredi matin. Les députés ont renvoyé à l'examen d'une commission un projet de loi présenté par le gouvernement accordant le cautionnement simple de l'Etat en capital et intérêts à la Compagnie genevoise des transports en commun pour une avance bancaire et un prêt de consolidation de 20 millions de francs devant lui permettre de moderniser et de parfaire son parc de matériel roulant.

Le même sort a été réservé à un projet de loi déposé par un député libéral qui demandait que soit accrue l'aide financière qui est actuellement apportée à la faculté autonome de théologie protestante qui se trouve séparée de l'Université depuis 1927, alors qu'elle y était auparavant intégrée au même titre que les autres facultés. Les députés de la gauche sont intervenus pour rappeler que, selon la loi de séparation, votée par le peuple en 1907, l'Etat et l'Université doivent rester laïques.

Lors de l'examen des comptes d'Etat en 1971, qui bouclent par un déficit de 11 millions de francs, un député socialiste est intervenu pour déclarer que son parti allait étudier le lancement prochain d'une initiative populaire tendant à imposer davantage les gros revenus afin que soit obtenue davantage de justice sociale et fiscale dans le canton de Genève. De son côté, un député libéral a demandé la création d'une commission de contrôle de gestion efficace qui puisse examiner les comptes de l'Etat de manière économique et non pas politique comme ne peut le faire actuellement que la commission des finances du Grand conseil.

Enfin, une motion présentée par un député libéral et réclamant la création d'une semaine de vacances de neige, en hiver, pour tous les écoliers du canton de Genève a été renvoyée à l'examen d'une commission. Ce député a rappelé que le canton de Genève est le seul, avec ceux de Glaris et d'Appenzell, à ne pas accorder de telles vacances hivernales. Dans son projet, le député estime que cette semaine de vacances blanches pourrait être retranchée sans inconvénient des neuf semaines de vacances d'été dont disposent actuellement les élèves du canton de Genève.

SUITE LETTRES PIÉGÉES

Ces missives se présentent sous une apparence parfaitement inoffensive, par leur banalité même. L'enveloppe est rose ou bleue, confectionnée avec du papier avion.

Le poids est normal (moins de vingt grammes).

Il fallait donc beaucoup de flair (et de méfiance) pour en déceler le caractère suspect. Toutes portent au verso l'adresse d'un expéditeur, fictif évidemment, ou en tous les cas faux.

Ces lettres ont été ouvertes par des spécialistes, et ceux-ci ont pu vérifier qu'il ne s'agissait pas d'une fausse alerte. Ils se sont bel et bien trouvé en face d'envois piégés.

AUX RAYONS X

Un examen attentif, notamment aux rayons X, des lettres piégées a permis d'établir qu'elles étaient identiques à celles découvertes il y a environ deux mois, à la poste de Cointrin, et neutralisées par la police et le « DSD ». Ces lettres étaient alors également destinées à la mission d'Israël, à Genève.

Les envois ont une forme allongée d'une épaisseur de 3 à 4 millimètres. Ils sont légèrement bombés et rigides.

Tels sont les renseignements qu'il a été possible d'obtenir de la bouche d'un officier de police à Genève.

Pour le reste, l'enquête classique suit son cours avec la participation active d'Interpol.

René TERRIER

Annonçant que cinq lettres piégées adressées à des organisations et à des personnalités israéliennes avaient à nouveau été découvertes à Genève, le ministère public de la Confédération a lancé vendredi un appel à la population afin qu'elle avertisse immédiatement le poste de police le plus proche lorsqu'elle considère que des lettres sont suspectes.

VISITEZ, DU 18 AU 26 NOVEMBRE, LE
1ER SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS
500 NOUVEAUTES DE 22 NATIONS
MACHINES INDUSTRIELLES — OUTILLAGE — NOUVEAUTES MENAGERES — ELECTRONIQUE — BATIMENT — PHOTO — AUTOMOBILE — AMEUBLEMENT — EMBALLAGES — JEUX — JOUETS — APPAREILS MEDICAUX — AGRICULTURE — PUBLICITE — TOURISME — SPORT — ETC.
PALAIS DES EXPOSITIONS DE GENEVE DE 10 A 20 H.

gratuit avec chaque bouteille de Cynar

le nouveau verre Cynar svelte et précieux comme un verre de cristal

- forme moderne, effilée
- avec l'aspect et les caractéristiques d'un précieux verre de cristal
- un très beau verre aux nombreux avantages pratiques – pour votre plaisir et celui de vos invités

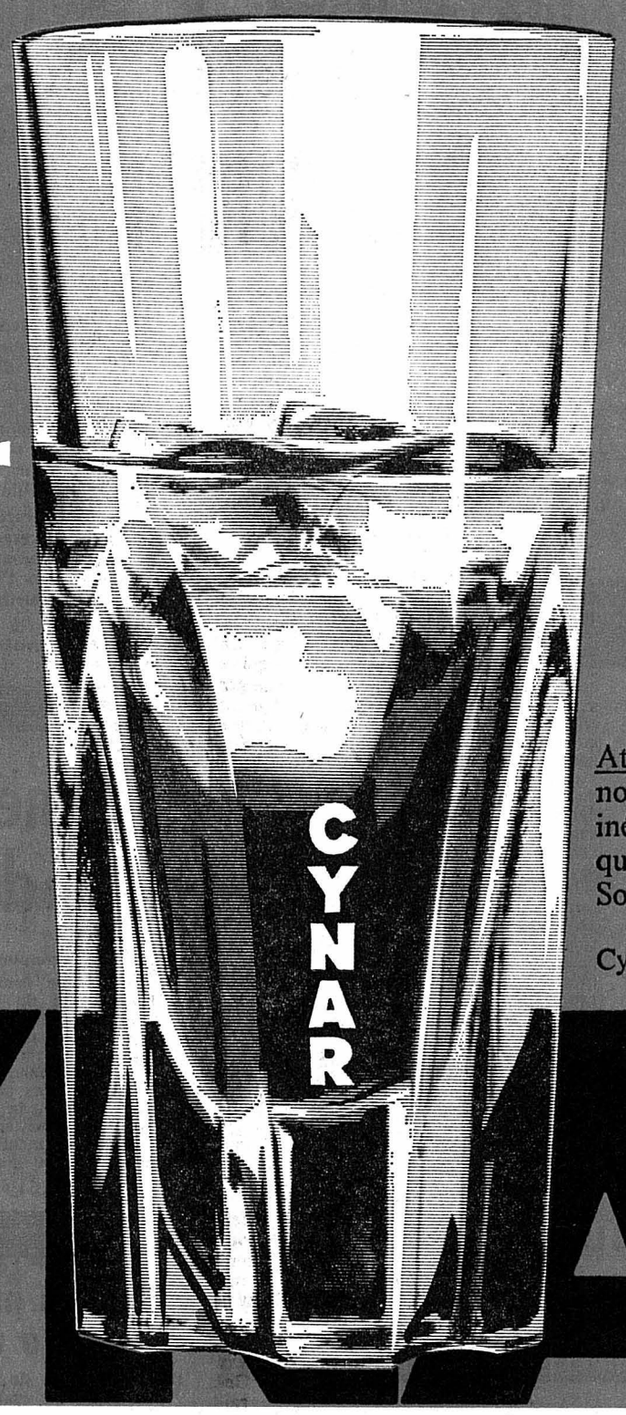

Attention: Seul le verre Cynar est nouveau. Cynar reste unique et de qualité inégalée. On s'en aperçoit chaque fois qu'on en boit: Cynar est exceptionnel. Son succès le prouve.

Cynar – le bitter-apéritif à base d'artichauts

CYNAR

72.1.149.29 f

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Un métier séduisant pour une femme entreprenante :

GÉRANTE

de notre nouveau magasin de vente de tricots et de tissus, à Peseux.
Connaissance d'une deuxième langue souhaitée.

Faire offres sous chiffres 28-900303 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

AUSTIN JAGUAR

Je cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

1 mécanicien
1 laveur-graisseur
1 manœuvre de garage

Faire offres ou téléphoner au

Garage TOURING

agence Austin, Jaguar
Route de Neuchâtel 14,
Saint-Blaise, tél. (038) 33 33 15.

Nous cherchons

un collaborateur du service extérieur

bilingue (français/allemand), âgé de 25 à 35 ans, pour visiter notre clientèle grands consommateurs de **toute la Suisse romande** (hôtels, restaurants, réfectoires, hôpitaux, etc.).

Un stage d'introduction dans votre rayon d'activité, une formation continue et un appui actif de la part de la direction des ventes et de la publicité vous seront une aide efficace dans l'exercice de vos fonctions.

Nous vous demandons une bonne expérience de la vente, la connaissance parfaite du français et de l'allemand, de l'initiative et le sens des responsabilités. Votre facilité à créer des contacts et votre habileté à mener une discussion à terme seront, en outre de précieux atouts.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres à notre service du personnel.

KNORR
Zurich

KNORR S.A. des produits alimentaires, Stockerstrasse 33, 8039 Zurich.

Nous cherchons une

PERSONNE
(éventuellement retraitée)

ayant travaillé dans la branche du papier ou dans les arts graphiques pour s'occuper de notre

ÉCONOMAT

2 ou 3 après-midi par semaine.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites à la Direction de l'**Imprimerie Centrale**, rue Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel.

Importante maison de pièces d'autos et accessoires, représentant des usines très connues, cherche jeune et dynamique

collaborateur de vente extérieur

pour les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Berne.

Nous demandons :

— de bonnes connaissances de la branche (mécanicien, vendeur pièces), possédant déjà une expérience dans la vente
— bonne éducation, dynamisme et personnalité
— bilingue, français-allemand.

Nous offrons :

— un travail indépendant nécessitant de l'initiative
— grande possibilité de gain
— frais de voyage, voiture
— bonnes prestations sociales.

Les candidats

qui peuvent répondre à nos conditions sont priés d'envoyer leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo récente, certificats, références et prétentions de salaire, sous chiffres 02-20282, **à Publicitas S.A., 5401 Baden.**

Discrétion absolue.

Autofrigor

En qualité de maison renommée dans le domaine du froid, nous cherchons un

ingénieur de vente

consciencieux, dynamique et capable de travailler de manière indépendante pour la vente de nos installations frigorifiques et de congélation pour tous usages, en Suisse romande.

La préférence sera donnée à un candidat ayant une solide formation professionnelle et un caractère agréable. Une connaissance suffisante de la langue allemande est désirable.

Nous offrons une grande indépendance, un soutien de vente intensif, de bonnes possibilités de gain (fixe, commission et frais).

Adresser les offres, dont nous ferons un usage confidentiel, au bureau du personnel.

AUTOFRIGOR S. A., Schaffhauserstrasse 473, 8052 Zurich
Téléphone (01) 48 15 55

Importante association professionnelle horlogère groupant 170 entreprises cherche, pour son service AVS-AI-APG, à la Chaux-de-Fonds,

un adjoint au chef de service

Ce collaborateur devra être capable de prendre des responsabilités dans le domaine des rentes AVS-AI, allocations aux militaires, comptabilité des cotisations, etc.

Après une complète mise au courant (plusieurs mois), le candidat sera appelé à seconder efficacement le chef de service dans l'accomplissement de toutes les tâches que comporte la gérance d'une agence AVS-AI-APG.

Nous demandons :

— certificat de capacité ou titre équivalent
— connaissances de la langue allemande
— sens des responsabilités et de l'organisation
— bonnes facultés d'adaptation à l'évolution constante des problèmes de l'AVS-AI
— volonté d'étudier une importante documentation (lois et règlements)
— parfaite discrétion

Nous offrons :

— place stable dans un domaine à l'ordre du jour
— travail intéressant et varié
— horaire flexible possible
— prestations sociales
— salaire en rapport avec les qualifications du candidat.

Entrée en fonction : 1er janvier 1973 ou à convenir.
Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels, doivent être adressées à Publicitas, sous chiffres P 28-130734, 2301 la Chaux-de-Fonds.

WALO

Nous cherchons :

CHEFS D'ÉQUIPE
MONTEURS DE VOIE
OUVRIERS DE VOIE

pour d'importants travaux ferroviaires en Suisse romande.

Prière de téléphoner à l'entreprise
Walo BERTSCHINGER S. A.
Route de Berne 99, 1010 Lausanne
Tél. (021) 32 97 41

FAN SPORTS L'EXPRESS

Première ligue: le point chez les équipes neuchâteloises

AUDAX TIENT À S'AFFIRMER DEVANT URANIA

La défaite de Thoune a-t-elle fixé les possibilités d'Audax ? Souverain sur son terrain (quatre matches - huit points), il est vulnérable à l'extérieur (deux défaites, un match nul, une victoire). Manque de confiance en ses possibilités ? L'hypothèse n'est pas injustifiée. Tant à Yverdon, qu'à Thoune, l'équipe de Jaccottet a manqué de cet ultime coup de reins qu'elle sait donner à Serrières.

Or, les possibilités d'Audax se situent à mi-chemin entre une très bonne équipe de première ligue et une formation moyenne, jouant sans souci concernant la relégation, mais sans prétentions quant à une éventuelle ascension.

QUALITÉS ET DÉFAUTS

Sur la fiche où sont consignés ses atouts Audax peut y lire : camaraderie, volonté, équilibre général des valeurs dans tous les compartiments de jeu, un bon gardien, un excellent organisateur au milieu du terrain, une défense solide. En revanche, la liste des défauts est aussi « généreuse » : gardien vulnérable dans les interceptions de balles latérales, défense possédant un point faible sur sa gauche, joueurs prompts à s'énerver, attaque manquant d'un battant, petits gabaris dans l'ensemble de la ligne d'attaque, manque de maturité chez certains joueurs.

Ces défauts et qualités font Audax. Depuis son ascension au sein de la première ligue, il n'a fait que progresser. Et aujourd'hui il continue de l'avant. « Leader », il peut l'être. Le justifier moins, sinon dans l'esprit comme déjà relevé. Et, battu à Thoune, il n'a que trébuché. A lui de se relever. Pour ce faire : affronter Urania équipe sortant également du tunnel. Mis à part Monthey, c'est peut-être le plus dur morceau qu'Audax aura eu à affronter cette saison à Serrières. Mais il peut réussir.

Pour l'heure, Raymond Jaccottet voit ses problèmes militaires s'estomper. « Seul Lochmatter est encore au cours de répétition. Pour leur part, les recrues (Nussbaum, Thoutberger) sont rentrées. Je peux donc préparer mon match dominical plus en profondeur, corriger les défauts constatés le dimanche tout au long de la semaine » explique l'entraîneur neuchâtelois.

MODIFICATIONS ENVISAGÉES

Soulagé du souci relatif à l'état de santé physique et moral de Nussbaum et Thoutberger, Jaccottet envisage de modifier la composition de son équipe pour demain après-midi. « Thoutberger piaffe d'impatience de jouer. Il est donc possible que je l'introduise en attaque à la place de Lochmatter fatigué par son CR. Toutefois, il me faudra attendre samedi à midi pour prendre une décision définitive, n'ayant pu joindre « Lori » (Réd. Lochmatter) cette semaine. De plus, sur son banc de remplaçant Amstutz est également impatient de jouer. L'occasion de lui donner une chance me semble favorable. Introduit dans l'entre-jeu, il me permettrait de reculer Christen au poste d'arrière latéral gauche à la place de Franco. »

Des modifications mûrement réfléchies. Revaloriseront-elles les actions — pour autant qu'elles aient besoin d'être revalorisées ! — d'Audax ? C'est à Urania qu'il appartient de répondre.

Huitième du classement avec huit points, l'équipe entraînée par René Schneider entend « s'offrir » Audax une semaine après Yverdon ! Pour ce faire, le dynamisme et la bonne volonté sont deux atouts à côté d'un bon gardien (Diserens) et d'un milieu de terrain qui a du répondant : D'Amico, Espana, Pierre-Charles.

Audax - Urania : une affiche à ne pas négliger !

P.-H. BONVIN

LOCHMATTER.— Jouera ? Jouera pas ? (Avipress Baillod)

Le Locle: confirmer son retour en forme

Pour affronter Rarogne dans le Haut-Valais, dimanche dernier, l'entraîneur loclois Francis Favre avait sensiblement modifié sa formation. Privé des services de Kiener et Porret il a confié à Huguenin un poste important dans la ligne intermédiaire. Si sur le plan technique cette modification n'a rien apporté de nouveau, par contre il semble que les Loclois ont joué avec plus de cran, de volonté et de détermination. De l'avis des dirigeants valaisans eux-mêmes leur équipe a fourni la meilleure prestation de la saison. Dans ces conditions les Loclois considèrent ce déplacement comme une bonne opération. Rarogne étant sur le chemin ascendant le point obtenu par les Loclois n'en prend que plus de valeur.

GROS EFFORTS

Cependant la situation ne s'est guère améliorée pour les Neuchâtelois du Haut qui doivent fournir un gros effort ces prochaines semaines pour essayer de rejoindre le milieu du classement.

Demain dimanche ils reçoivent les Genevois de Meyrin. C'est une excellente occasion de confirmer leur retour en forme. Certes les visiteurs ne sont pas les derniers venus. Malgré leur défaite de dimanche dernier ils aspirent à jouer un rôle important cette saison encore. C'est aussi un peu « la bête noire » des Loclois. La saison dernière Meyrin s'était imposé aussi bien à Genève qu'au Locle. Voilà donc une raison supplémentaire de se surpasser pour les montagnards.

UN ABSENT

Aucune préparation spéciale cette semaine. Les « militaires » ont récupéré et l'entraîneur disposera de son contingent, à l'exception de Gilbert Dubois qui se marie aujourd'hui. Pour le remplacer Francis Favre pourra compter sur la rentrée de Vermot, remis de sa blessure. Il maintiendra également Huguenin au milieu du terrain, l'expérience de dimanche dernier ayant été positive. On espère bien cette fois-ci que les Loclois trouveront les ressources nécessaires pour faire pencher la balance en leur faveur.

P.M.

Pour mémoire

1.	Thoune	9	6	—	3	16	13	12
2.	Durrenast	10	3	6	1	16	11	12
3.	Audax	8	5	1	2	14	5	11
4.	Central	8	5	1	2	18	14	11
5.	Monthey	9	5	1	3	20	12	11
6.	Meyrin	9	5	1	3	13	12	11
7.	Nyon	8	3	2	3	15	9	8
8.	Urania	9	2	4	3	15	15	8
9.	Renens	8	2	3	3	12	15	7
10.	Yverdon	8	2	3	3	8	14	7
11.	Le Locle	9	2	2	5	8	14	6
12.	Rarogne	8	1	3	4	7	14	5
13.	Fontaine.	9	—	3	6	8	22	3

Renens: une ultime planche de salut pour Fontainemelon ?

Dire que l'ambiance était au beau fixe dans le camp de Fontainemelon après le match de Fribourg serait contraire à la vérité. Il est vrai que cette fois-ci chacun devait reconnaître que l'adversaire était plus fort et que l'issue de la rencontre ne pouvait guère être favorable au néo-promu. Si la marque à la pause était juste, chaque équipe ayant loupé deux occasions en or, la suite fut un monologue du Central qui se contenta de contrôler le jeu après avoir pris une avance confortable. Certes l'absence de Piémontesi s'est fait sentir, la sûreté de ses interventions et sa « vista » dans la relance du jeu auraient été bien utiles.

Rumo I ayant dû être viré dans l'entre-jeu, l'attaque n'eut pas, il faut bien le dire, son rendement habituel, déjà juste d'une honnête moyenne en temps ordinaire. Si l'on peut donc admettre quelques circonstances atténuantes à cette nouvelle défaite, la question se pose, lancinante, de savoir si un match va être gagné lors de ce premier tour.

Pourtant l'entraînement est bien fréquenté, chacun est bien décidé à donner le maximum lors de chaque rencontre. A voir tout cela les résultats positifs devraient se faire jour, et pourtant ils se font encore et toujours attendre. Au vu d'observateurs neutres, il manque peu de chose pour que les Melons « éclatent ». A notre avis, et nous ne cessons de le répéter, une grande continuité dans l'effort est absolument nécessaire. Le moteur peut tourner tout le match à plein régime, mais à chaque partie, des ratés imprévisibles se font jour, et ceci de manière absolument imprévisible. On ne peut pas incriminer la condition physique qui est bonne et particulièrement soignée lors des entraînements. Nous serions plus enclins à chercher du côté de la concentration. D'aucuns pensaient que le choc psychologique provoqué par le changement d'entraîneur porterait remède à ce phénomène, mais il faut reconnaître que ce n'est pas encore le cas.

Le sera-ce enfin dimanche ? Chose absolument indispensable, est-il besoin de le dire, qu'une victoire sur Renens. Le néo-promu de la banlieue lausannoise se comporte certes mieux que son collègue, mais ses pe rformances sont elles aussi en dents de scie. Par conséquent cette équipe constitue la dernière planche de salut qui passe à proximité du naufragé. S'il arrive à s'y accrocher, il sera encore permis d'espérer, car les mesures qui s'imposent seront sans doute prises durant la pause. Une nouvelle défaite aurait (presque) l'effet d'un arrêt de mort. A chacun d'en tirer ses conclusions. Nous ferons toutefois appel, une fois de plus, à l'appui du public, car c'est justement dans ce genre de circonstances que cet appui, dispensé sans ménagement, peut faire des miracles.

C.

Tirage au sort de la coupe UEFA

Organisé à Zurich, le tirage au sort des huitièmes de finale de la coupe de l'UEFA a donné les résultats suivants :

Ararat Erevan - FC Kaiserlautern ; FC Cologne - Borussia Mœnchengladbach ; Etoile Rouge Belgrade - Tottenham Hotspur ; Twente Enschede - Las Palmas ; OFK Belgrade - Beroe Stara Zagora ; FC Porto - Dynamo Dresde ; Vitoria Setubal - Internazionale Milan ; Dynamo Berlin Est - FC Liverpool.

Les matches aller auront lieu le 29 novembre et les rencontres retour le 13 décembre. En ce qui concerne les deux clubs yougoslaves, la possibilité d'inverser l'ordre de leurs matches leur a été laissée. D'autre part, le comité de la coupe de l'UEFA a entériné le résultat de 4-0 en faveur de Twente Enschede contre Frem Copenhague. On rappelle que ce match des seizièmes de finale avait été interrompu à deux reprises en raison du brouillard, après quoi les Danois avaient refusé de reprendre le jeu.

Le tirage au sort des quarts de finale des trois compétitions européennes interclubs aura lieu le 14 février 1973 à Francfort.

Répartition des équipes par pays

Avec cinq équipes qualifiées, l'Allemagne de l'Ouest est la nation la mieux représentée dans les compétitions interclubs européennes après les huitièmes de finale de la coupe des champions et des vainqueurs de coupe et les seizièmes de finale de la coupe de l'UEFA. A l'instar de la Suisse, la Belgique ne possède par contre plus aucun club encore en lice. L'Allemagne de l'Ouest, l'Angleterre, l'URSS et l'Italie sont encore représentées dans les trois épreuves.

PAYS	CHAMPIONS	VAINQUEURS DE COUPE	UEFA
B.R.D. :	Bayern Munich	Schalke 04	Bor. Mœnchengl. Kaiserslautern FC Cologne
Angleterre :	Derby County	Leeds United	Tottenham Liverpool
Italie :	Juventus	AC Milan	Internazionale
URSS :	Dynamo Kiev	Spartak Moscou	Ararat Erevan
Tchécoslovaquie :	Spartak Trnava	Sparta Prague	
Espagne :	Real Madrid		Las Palmas Vitoria Setubal
Hongrie :	Ujpest Dozsa		
Yougoslavie :		Hajduk Split	Etoile Rouge
Roumanie :		Rapid Bucarest	Ofk Belgrade
Ecosse :		Hib. Edimbourg	
D.D.R. :			Dyn. Dresde Dyn. Berlin-Est
Bulgarie * :			Beroe Stara
Hollande * :			Twente Enschede
Portugal :			FC. Porto

* Le match retour Ajax Amsterdam - CSCA Sofia, en coupe des champions, aura lieu le 29 novembre.

échecs

Solution numéro 12

Concours permanent «FAN-Express»

Blancs : Re8, Da1, Th3, Ca3, Ce6, Fd7, Ff8, pions d2, f7 = 9 pièces.
Noirs : Rb3, Te3, Cg8, Fg1, Fh7, pions a4, c6, f6 = 8 pièces.
1er prix, Schackvärlden 1934.
Les Blancs font mat en deux coups.

Qui peut bien être l'auteur de ce problème ? Un grand maître soviétique, spécialiste de la théorie des débuts, né en Estonie en 1916, vainqueur de nombreux tournois et par surcroît excellent compositeur : Paul Kérès.

Ce deux coups illustre le thème de **Java,** ainsi nommé parce que décrit par le compositeur danois H.V. Tuxen à une époque où il vivait dans cette île d'Indonésie. En fait, Mansfield avait déjà réalisé cette idée en 1919.

Le thème de Java se rattache à la famille des **antiduals.** Il importe de rappeler que, dans un problème, il y a **dual** lorsque, après la clé, sur certains coups noirs, les Blancs disposent de plusieurs manières de continuer.

L'élément thématique antidual exige deux effets : l'un qui serait susceptible de provoquer un dual, et un autre qui empêche le dual.

Illustrons la théorie par l'exemple :

1. Th3-h4 ! (menace 2. Tb4 mat)

1. ..., Fe4 (intercepte la Th4). 2. Cd4 mat (et non Cc5 ?).

1. ..., Ce7 (intercepte le Ff8). 2. Cc5 mat (et non Cd4 ?).

On voit que l'élément susceptible de provoquer le dual est le déclouage du Cavalier e6 par une pièce noire. Mais le thème de Java consiste à obtenir des effets antidual par le fait que les Noirs interceptent une pièce blanche (Th4 ou Ff8) et que les Blancs, pour mater, ne peuvent plus intercepter l'autre pièce blanche.

Quant aux variantes secondaires, elles ne manquent pas d'intérêt.

1. ..., Te4 2. Dbl mat.
1. ..., b5 2. Fxa4 mat.
1. ..., Txe6+ 2. Fxe6 mat.

Nous regrettons que cette œuvre ait paru avec deux erreurs dans le diagramme et rappelons à nos lecteurs qu'en principe, la position de contrôle est toujours juste. Dans ce cas nous ne jugeons pas nécessaire de procéder à une rectification.

Kérès - Eliskases, Noordwijk 1938

En attendant le 25 novembre et notre problème no 13, nous soumettons à nos lecteurs une fin de partie assez extraordinaire, puisque J. Moravec en 1924, avait imaginé pareille manœuvre dans une étude. On désigne sous le nom **d'étude** une position où il s'agit de démontrer la possibilité d'un gain ou d'une nullité dans une situation apparemment désespérée, mais sans nombre de coups déterminés, comme dans le problème. Une étude peut être considérée comme résolue quand on a trouvé la manœuvre qui renverse la situation et que les coups suivants, s'il y en a, ne sont plus qu'une affaire de technique élémentaire, comme par exemple une finale de R contre R et T. etc.

Dans la partie en question, Kérès a les Blancs et semble devoir gagner. Pourtant, Eliskases va lui imposer la nullité.

Eliskases

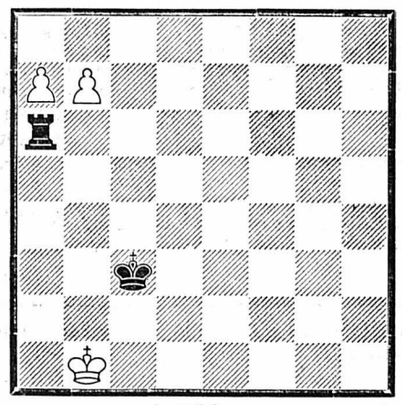

Kérès
Blancs : Rb1, pions a7, b7 = 3 pièces.
Noirs : Rc3, Ta6 = 2 pièces.
Les Noirs jouent et font remis.
Etude de Moravec.
Blancs : Rc6, Tb1.
Noirs : Ra7, pions g2, h2.
Les Blancs jouent et font remis.

L'histoire ne dit pas si Eliskases connaissait l'étude de Moravec ou s'il a dû inventer la manœuvre devant l'échiquier !

Solution dans quinze jours.

CHM

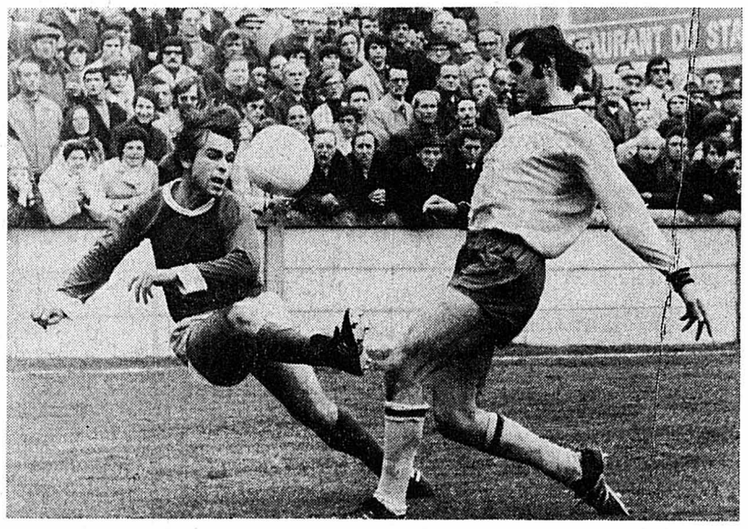

AU KRONTAL.— Manzoni (à droite), aux prises ici avec Cucinotta devra prouver, avec ses coéquipiers, que la défaite de dimanche passé n'a pas laissé de traces. (A.S.L.)

CHAMPIONNAT SUISSE DE LIGUE NATIONALE B

Neuchâtel Xamax: se méfier de Bruhl comme de la peste

La coupe n'a fait que traverser les esprits neuchâtelois comme un éclair : le temps d'y croire (un peu trop) et de se retrouver par terre ! « Knock-out » classique sur lequel il est vain de s'attarder. Ce n'est pas la première fois — ni la dernière ! — qu'une équipe portée à l'offensive se fait « piquer ». On peut dire que ça se passe presque toujours bêtement, tant et si bien qu'on aurait tendance à vouloir « refaire » le match après coup. Mais le verbiage ne changera rien à la situation.

ERREUR A ÉVITER

Il est indéniable, toutefois que des erreurs se sont produites contre Lausanne (qui n'en fait pas ?) et qu'elles ne doivent plus se répéter. La plus grave, selon nous, consiste à lever la main pour attirer l'attention de l'arbitre, lorsqu'on croit au hors-jeu d'un adversaire. Le bras en l'air et le dos tourné à l'attaquant qui démarre, le défenseur joue battu. Il n'est même pas nécessaire à l'avant de posséder une grande vitesse de course pour tirer profit de la situation. On a pu s'en rendre compte lors du second but de Grahn.

Si nous nous arrêtons un instant à cette phase de jeu, c'est parce qu'elle s'était déjà produite, le dimanche précédent, au Letziground. Il faudrait en éviter la répétition. Dans des circonstances pareilles, le rôle des défenseurs est de continuer de jouer jusqu'au coup de sifflet de l'arbitre, si coup de sifflet il y a. On ne prend jamais trop de précautions !

REPARTIR DE PLUS BELLE

Eliminé de la coupe, Neuchâtel Xamax reste bien en place dans la lutte pour l'ascension en ligue A. Moralement, sa défaite devant Lausanne ne devrait avoir aucune conséquence fâcheuse pour lui. Bien au contraire, elle devrait encourager Neuchâtel Xamax à se battre avec toujours plus de détermination et de sérieux afin d'atteindre l'objectif fixé au début de la saison.

Après onze matches, les gars de Mantula possèdent un avantage de 4 points sur le troisième du classement (c'est ce qui compte). Logiquement, ils devraient être en mesure de maintenir cet écart, sinon de l'augmenter. Mais deux obstacles sérieux se dressent encore sur le chemin des Neuchâtelois avant la fin du premier tour : Bruhl à Saint-Gall et Buochs à la Maladière.

DÉPART AUJOURD'HUI

Bruhl, c'est pour demain. La formation saint-galloise ne réussit pas à trouver la bonne cadence, cette saison. N'ayant remporté qu'une seule victoire à ce jour, elle figure à l'avant-dernier rang du classement. En coupe, il a été éliminé par Uzwil (première ligue). Il ne faut, certes, pas voir Bruhl plus gros qu'il n'est, mais tout porte à penser que Neuchâtel Xamax devra s'en méfier comme de la peste. Le fait que les Neuchâtelois soient généralement peu à l'aise en Suisse orientale incite à une prudence encore plus grande que d'ordinaire.

Conscient du danger que représente ce déplacement aux confins du pays, Neuchâtel Xamax a pris une disposition inhabituelle : l'équipe quittera Neuchâtel cet après-midi, déjà, pour Saint-Gall. Du côté des joueurs, aucun problème spécial ne se pose à l'entraîneur Mantula, sinon le remplacement de Bonny. Qu'on le veuille ou non, les dribbles de l'ailier droit et sa rapidité d'exécution ont manqué contre Lausanne, dont la défense n'a pas été « déchirée » comme il aurait fallu qu'elle le fût. Etant donné que la rentrée de Traber, à l'aile gauche, ne semble pas être pour demain, l'équipe neuchâteloise sera probablement celle qui a évolué dimanche passé et une semaine plus tôt, contre Young Fellows.

Somme toute, les choses ne s'annoncent pas trop mal pour les pensionaires de la Maladière, mais ce n'est quand même pas gagné d'avance. La volonté jouera encore une fois son rôle ; il ne faudra pas en manquer, car les autres en auront !

F. P.

Pour mémoire

		J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1.	Neuchâtel X	11	9	1	1	37	12	19
2.	Chênois	11	8	—	3	23	11	16
3.	Bienne	11	7	1	3	24	15	15
4.	Lucerne	11	5	4	2	20	10	14
5.	Young Fellows	11	6	2	3	18	14	14
6.	Martigny	11	5	2	4	14	20	12
7.	Mendrisiostar	11	4	3	4	10	17	11
8.	Bellinzone	11	3	4	4	10	10	10
9.	Wettingen	11	2	5	4	10	19	9
10.	Vevey	11	4	—	7	21	22	8
11.	Bruhl	11	1	5	5	13	21	7
12.	Carouge	11	2	3	6	14	26	7
13.	Aarau	11	1	4	6	10	17	6
14.	Buochs	11	1	4	6	15	25	6

basketball

CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS DE PREMIÈRE LIGUE

Les équipes d'Olympic tiennent la vedette

En battant Fleurier I de vingt points, les anciennes gloires qui composent l'essentiel de l'équipe d'Olympic II ont affiché des prétentions justifiées au titre cantonal. Surgie l'an passé de deuxième ligue, cette excellente formation vient maintenant semer un vent de panique parmi les abonnés de la première ligue. Beau-Site en a également fait les frais et doit déjà se préparer à lutter contre la relégation.

Dans un derby malheureusement entaché d'incidents, Neuchâtel 50 a pris la mesure d'un Neuchâtel-Sports II en pleine crise. Ces derniers ont également fait piètre figure contre Olympic I qui s'est imposé sans difficulté. Il semble donc que les pensionnaires de Panespo soient définitivement éliminés de la course au titre.

Résultats : Abeille I - Beau-Site 71-47 ; Neuchâtel 50 - Neuchâtel Sports II 64-53 ; Olympic II - Fleurier I 73-52 ; Neuchâtel-Sports II - Olympic I 41-90 ; Beau-Site - Olympic II 41-93.

Classement : 1. Olympic II 4 matches 8 points ; 2. Olympic I 3-6 ; 3. Auvernier I 2-4 ; 4. Union Neuchâtel I 2-4 ; 5. Neuchâtel 50 3-2 ; 6. Abeille I 3-2 ; 7. Neuchâtel-Sports II 4-2 ; 8. Fleurier I 3-0 ; 9. Beau-Site 4-0.

DEUXIÈME LIGUE

Auvernier II solide leader

A la suite des matches joués jusqu'ici, Auvernier II apparaît nettement comme favori, autant par les scores réalisés que par la manière de les obtenir. Les autres équipes sont beaucoup plus faibles et le basket présenté n'y est guère alléchant. Nous laisserons cependant Auvernier III au bénéfice du doute, les Perchettes n'ayant joué qu'un match.

Résultats : Union Neuchâtel II - Auvernier III 45-52 ; Fleurier II - Abeille II 31-28 ; Union Neuchâtel II - Abeille II 54-43 ; Fleurier II - Union Neuchâtel II 36-36.

Classement : 1. Auvernier II 2 matches 4 points. 2. Union Neuchâtel II 3-3 ; 3. Fleurier II 3-3 ; 4. Auvernier III 1-2 ; 5. Abeille II 3-0.

CHEZ LES JUNIORS A ET B

Cette année, ce sont encore les équipes de Neuchâtel-Sports qui font figure de favoris. Les entraîneurs Zakar et Bourquin ont engagé deux équipes en junior A et trois en junior B, ce qui prouve que la section basket ne laisse rien au hasard pour préparer l'avenir.

Parmi les autres clubs, on retrouve les noms d'Olympic A et B, d'Auvernier A et B, d'Union Neuchâtel A et B, et de Fleurier B.

Premiers résultats : juniors A : Olympic - Auvernier 61-48 ; Neuchâtel A1 - Neuchâtel A2 87-15 ; Neuchâtel A2 - Olympic 32-45. *Juniors B :* Neuchâtel B1 - Fleurier 49-32 ; Neuchâtel B2 - Union Neuchâtel 72-25 ; Neuchâtel B1 - Olympic 79-33 ; Neuchâtel B3 - Neuchâtel B2 38-23.

A. Be

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Gonset

S.A. Neuchâtel,
désire engager pour entrée immédiate ou pour date à convenir

VENDEUR

pour le rayon
AMEUBLEMENT

Personne capable trouverait place stable bien rémunérée dans un cadre agréable et sympathique.

Faire offres de service par écrit à

Gonset

Tél. 25 02 52 **Neuchâtel**

FAN

CERNIER

Pour la distribution de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL à Cernier, nous cherchons pour tout de suite, deux

porteurs (euses) de journaux

Le portage sera réparti en deux tournées de 1 h 30 environ. Possibilité de commencer la distribution entre 5 h 15 et 5 h 30.

Adresser offres à la « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ».

Service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHATEL, tél. 25 65 01.

RESTAURANT DE L'HIPPOCAMPE
BAR - DANCING « CHEZ GEGÈNE »
2022 Bevaix (RN 5)

cherche

une femme de ménage

pour l'entretien d'un ménage privé.
Pour étrangère, autorisation accordée
Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 46 18 44.

GRANDS MAGASINS de Neuchâtel-ville cherchent

VENDEUSE en parfumerie

Conditions intéressantes pour employée connaissant les marques et aimant le contact avec la clientèle.

Adresser offres de service sous chiffres JL 2757 au bureau du journal.

FAN

AUVERNIER

Nous cherchons un (e) aide-

porteur (euse) de journaux

pour le 15 novembre ou le 1er décembre prochain.

Horaire de la tournée : 6 h à 6 h 30.

S'adresser le matin, à Mme J. Colin, porteuse de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, Grand-Rue 31, Auvernier.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉ (E) D'ADMINISTRATION

(apprentissage à l'office des poursuites)

Salaire intéressant, ambiance agréable, horaire libre, avantages sociaux, possibilités de logement.

Prendre rendez-vous ou faire offres à :

Arrangements Financiers S.àr.l.
1510 MOUDON **Tél. (021) 95 11 50**

MIGROS

cherche
à son Snack-Bar du Marché
à PESEUX :

cuisinière

aide de cuisine

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail du magasin de vente, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

---

peka

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

mécanicien de précision

pour travaux d'outillage et d'entretien.
Un appartement pourrait être mis à disposition.

Faire offres à Paul Kramer, usine de Maillefer, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 25 05 22.

Nous cherchons
pour entrée immédiate
ou date à convenir :

HF

1 mécanicien-électricien

pour le câblage et le contrôle d'armoires de télécommande ;

1 ouvrière

pour le câblage d'appareils électriques ;

1 serrurier-constructeur

Places stables et bien rémunérées.
Avantages sociaux modernes.
Horaire libre.

Se présenter ou faire offres à HASLER FRÈRES, 2013 Colombier (NE).
Tél. (038) 41 37 37.

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir

UN(E) EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

pour travail varié.

Semaine de 5 jours.

Veuillez adresser offres au secrétariat des Editions DELACHAUX & NIESTLÉ, 4 rue de l'Hôpital, à Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 46 76, interne 17.

Entreprise de la place de Neuchâtel cherche, pour date à convenir,

SECRÉTAIRE - TÉLÉPHONISTE

à qui seraient confiés le service du téléphone, la réception des visiteurs, ainsi que différents travaux de bureau.

Place stable, avantages sociaux.

Adresser offres sous chiffres KI 2714 au bureau du journal.

Entreprise de la région cherche

une secrétaire aide-comptable

de langue maternelle allemande si possible et pouvant correspondre correctement en anglais et en français.

Travail à la journée, éventuellement à la demi-journée.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire sous chiffres 28-900 316 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

FAN

Pour notre service des abonnements et d'expédition des journaux, nous cherchons une

employée de bureau

consciencieuse et stable.

Travaux de fichier, contrôle, préparation des ordres pour le département IBM, réception des téléphones, un peu de dactylographie.

Ambiance de travail agréable ; semaine de cinq jours.

Entrée en service : tout de suite ou pour date à convenir.

Adresser offres écrites à la direction de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel.

Importante entreprise de l'habillement de la montre, à Bienne, engage pour le représenter auprès de sa clientèle, une

PERSONNALITÉ

de premier plan spécialiste de la

VENTE

— Si vous êtes un vendeur-né,
— si votre expérience professionnelle dans ce domaine a jusqu'ici été un succès,
— si, au contraire, vous exercez avec succès une activité dans le domaine technique production et que vous désiriez bifurquer sur la vente,
— si vous cherchez un poste très indépendant et qui fasse appel à toutes vos qualités,
— si votre force de caractère et votre esprit d'initiative vous permettent d'assumer d'importantes responsabilités,

n'hésitez pas à adresser vos offres manuscrits sous chiffres J 920518 à Publicitas, rue Neuve 48, 2500 Bienne.

Maison de la place cherche

personne aimant le contact avec la clientèle

et sachant travailler de façon indépendante sur petite offset de bureau.

Faire offres, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, sous chiffres LN 2759 au bureau du journal.

Quelle dame disposerait de quelques heures par semaine, pour remplacement de

SOMMELIÈRE

éventuellement le samedi ?

Restaurant du Commerce,
Chézard.
Tél. 53 35 66.

CERCLE DE SERRIÈRES

Mise au concours du poste de gérant

Par suite de la démission honorable du titulaire actuel, le poste de gérant du Cercle de Serrières est mis au concours.
Entrée en fonctions : à convenir.
Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées jusqu'au 13 novembre 1972 au secrétaire du comité, M. Claude Gerster, administrateur communal, 2203 Rochefort.
Neuchâtel, 3 novembre 1972.

Le comité

On cherche

COUPLE DYNAMIQUE

pour gérer une

STATION ESSENCE

vente voitures et accessoires.
Appartement à disposition.

Garage M. BARDO,
Sablons 47.
tél. (038) 24 18 42, Neuchâtel,

On cherche

mécanicien autos

diplômé. Bon salaire.
Prestations sociales.
Semaine de 5 jours ou 6 jours sur désir.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou prendre rendez-vous au Garage M. Bardo,
Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

On cherche

DAME

capable de seconder la maîtresse de maison, dans petit home pour personnes âgées, région de Neuchâtel. Nourrie, logée, bon salaire.
Adresser offres écrites à FH 2753 au bureau du journal.

SOMMELIER OU SOMMELIÈRE

est demandé tout de suite ou à convenir pour bar à café.

Tél. (039) 22 27 51, dès 18 heures.

Universo S.A. No 6
engagerait tout de suite ou pour date à convenir

SECRÉTAIRE

qui serait chargée également de différents travaux de bureau.

Adresser offres à
Universo S.A. No 6,
rue de l'Industrie 3, 2114 Fleurier.

FAN

Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHATEL

Important commerce de la place cherche, pour son département papeterie, un

jeune employé de bureau

Apprentissage de commerce indispensable, si possible dans la branche. Place stable. Entrée à convenir.

Faire offres à case postale 21762, 2001 Neuchâtel.

Restaurant de la Grappe
La Coudre
Neuchâtel

engage un

CHEF DE CUISINE

connaissant la gastronomie italienne

Prendre contact avec M. L. Marini, tél. 33 26 26.

TAPISSIER-DÉCORATEUR cherche

COURTEPOINTIÈRE

qualifiée, à domicile.
Faire offres sous chiffres HE 2702 au bureau du journal.

Boulangerie-pâtisserie cherche

CHAUFFEUR

pour 4 à 5 heures par jour.
Tél. (038) 25 40 46.

On cherche

ORCHESTRE

(2 musiciens) pour Sylvestre.

Faire offres ou téléphoner au (038) 51 21 58.

Restaurant
de l'Union, Couvet,
tél. (038) 63 11 38,
cherche une

sommelière

pour entrée immédiate.
Gros gains ; nourrie, logée ; congé le lundi et le mardi.

Coiffeuse-shampon-neuse

est cherchée pour fins de semaines.
Tél. 25 34 21.

BREVET

d'un jouet éducatif à exploiter.
Sondages de marchés positifs.
On cherche principalement collaboration pour fabrication plastiques.
Autres possibilités à discuter.
Téléphoner au (021) 51 67 29 ou écrire sous chiffres 5360, Publicitas, 1800 Vevey.

Entreprise de Cornaux cherche une

employée de bureau

très bonne dactylographe, à la journée entière. Place stable.
Date d'entrée à convenir.
Faire offres à case postale 21762, 2001 Neuchâtel.

La librairie-papeterie Reymond,
Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel,
cherche une

AIDE DE BUREAU

sachant taper à la machine pour différents travaux simples et variés.
Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 44 66.

BATTEUR

cherche guitaristes pour former groupe POP.
Tél. 25 04 71.

Emplois temporaires

En tout temps, Adia Interim a du travail à vous proposer. Dans votre profession. Bons salaires, avantages sociaux, Téléphonez-nous!

Rue de l'Hôptial 19
Neuchâtel
Tél. (038) 24 74 14

On demande

laboureur

pour 3 semaines ou à la demi-journée.
Adresser offres écrites à 1311-676 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

Famille de dentiste à la Neuveville, cherche, pour le printemps prochain,

JEUNE FILLE

pour aider aux travaux du ménage et s'occuper de 2 garçons âgés de 6 et 2 ½ ans. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.
Prière de téléphoner
à Mme N. Ehle, la Neuveville.
Tél. privé (038) 51 10 80.
Tél. cabinet de consultations (038) 51 21 86.

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !

ASSA

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 37 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.40 le mm. — Réclames Fr. 1.60. Naissances, mortuaires 80 c. le mm. — Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

gymnastique

Finale du championnat suisse à Winterthour

Bretscher et Gaille à l'assaut de Rohner

Ce week-end se déroulera la finale du 37me championnat suisse aux engins à Winterthour. Les dix-huit rescapés des demi-finales du 4 novembre se retrouveront à la Eulachhalle pour la conquête, aujourd'hui, du titre national au classement général et, demain les titres de champion suisse par engin. Les demi-finales n'ont pas apporté de grandes surprises. Peter Rohner a affiché d'emblée ses prétentions et s'est imposé comme le favori indiscutable de cette compétition. Il confirme ainsi brillamment son excellent comportement lors des Jeux olympiques de Munich.

Du côté neuchâtelois, il faut déplorer l'éviction de Raphael Serena. D'aucuns le voyaient capable de se qualifier pour la finale, mais, manquant d'influx nerveux, voire par moment de puissance le jeune Chaux-de-Fonnier n'a pas été aussi brillant qu'on l'espérait ; de surcroît, il a été taxé fort sévèrement par le jury de Corcelles-sur-Payerne. Pour sa part, Hansruedi Chollet (Neuchâtel) s'est révélé encore trop frêle pour un championnat aussi éprouvant ; il n'est pas parvenu à se hisser dans le haut du classement. Les chances neuchâteloises de remporter une des douze couronnes fédérales se sont ainsi envolées dès le premier stade de la compétition.

NETTE DIFFÉRENCE

La valeur des trente concurrents admis aux demi-finales était assez inégale. Il y avait une nette différence de classe à Corcelles entre le Lausannois Philippe Gaille (premier avec 108,90 points) et le Genevois Yves Larequi (dixième avec 82,45 p). Il en est allé de même à Bellinzone entre Michele Arnaboldi (108,20 p) et Bruno Giovanola (92,80 p) et à Weinfelden entre Peter Rohner (112,75 p.) et Rolf Jucker (86,25 p). On se demandait parfois ce que certains venaient faire dans cette compétition. Il est à craindre que cette situation se retrouve à la finale, malgré l'élimination des douze moins bons gymnastes. Il y a en effet encore 13,05 p de différences entre Rohner et le Vaudois René Tichelli (99,70 p). Les absences de Hurzeler, Ettlin, Brühwiler et Müller risquent de se faire cruellement sentir.

Cette situation fait toucher du doigt les difficultés de la gymnastique suisse à l'artistique. Les exigences du code de pointage international sont devenues inacessibles à beaucoup de concurrents. Seuls les membres des cadres nationaux, qui s'entraînent régulièrement à Macolin sous les ordres de Jack Gunthard, parviennent à suivre le mouvement et à assimiler les difficultés de plus en plus acrobatiques permettant seules d'obtenir des notes avoisinant ou dépassant 9 points sur 10. Ceci limite d'emblée les candidats aux honneurs à une poignée de gymnastes de pointe. Le fossé se creuse de plus en plus entre l'élite et la masse. On est dès lors en droit de se demander, dans ces conditions, pourquoi les responsables de ce championnat ont convoqué dix-huit concurrents pour la finale de Winterthour. La participation de second plan, malgré toutes les qualités de ceux-ci, ne rehaussera pas l'intérêt de ces joutes. Les places d'honneur sont hors de leur portée et il semble que le concours est ainsi inutilement encombré et alourdi.

COMPÉTITION SÉLECTIVE

La finale de ce week-end sera épuisante pour les dix-huits participants, qui vont se livrer à un véritable marathon. Ils se produiront cet après-midi dans les exercices imposés au sol, au cheval-arçons, aux anneaux, au saut de cheval, aux barres parallèles et à la barre fixe. Après une pause de quelques heures seulement, ils se retrouveront ce soir sur les mêmes engins pour les exercices libres. Après une nuit réparatrice, les meilleurs d'entre eux seront admis demain après-midi aux finales par engins. Cette compétition s'annonce donc très sélective. Seuls les éléments parfaitement entraînés émergeront du lot et ils devront faire preuve de facultés de récupération assez peu ordinaires.

La lutte pour le classement général sera limitée à quelques athlètes très doués et réguliers à tous les engins. Les « Gunthard'boys » déjà chevronnés que sont Rohner, Greutmann et même Gaille jouent placés. Mais la génération montante (Bretscher, Arnaboldi, Vock, Giess et autres Schnyder), mise en appétit par les nombreuses défections des anciens, montrera les dents. On assistera ainsi, dans le dessus du panier, à une rivalité intéressante qui sera le piment de cette finale.

EN VERVE

Les résultats détaillés des demi-finales indiquent que ces noms se retrouveront souvent dans la bataille pour les classements par engins Rohner, spécialement, risque de truster les titres, mais il devra se méfier de Bretscher et de Gaille, tous deux très en verve. Le président cantonal des gymnastes neuchâtelois à l'artistique, M. Charles Hochuli, à son retour de Weinfelden où il a fonctionné comme juge, nous a dit tout le bien qu'il pensait de Robert Bretscher, ancien champion suisse junior. C'est une valeur qui s'affirme de plus en plus au firmament de la gymnastique aux engins helvétique et qui désire asseoir sa place au sein de l'équipe nationale. Les chances des Romands reposeront bien sûr essentiellement sur les épaules de Philippe Gaille, qui fera l'impossible pour rapporter un titre de ce côté de la Sarine.

PAH

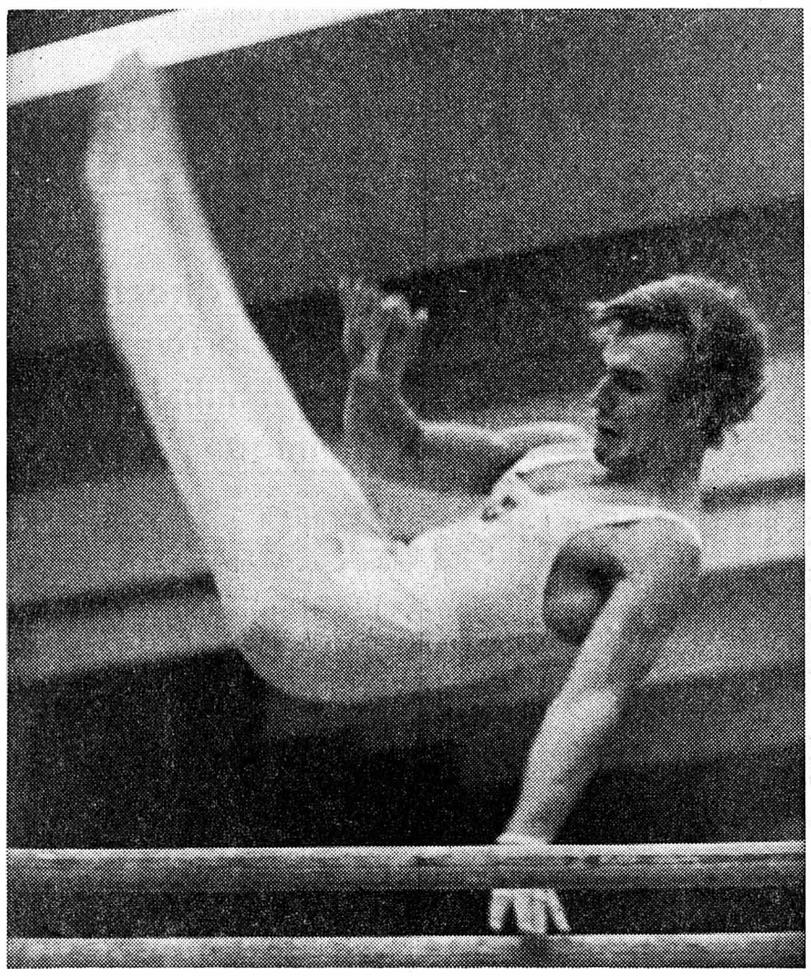

FAVORI. — Rohner est le grand favori de la finale du championnat suisse aux engins. (Keystone)

olympisme

Après le renoncement de Denver aux Jeux d'hiver 1976

Les villes candidates ne manquent pas

La situation créée par le renoncement de la ville de Denver d'organiser les Jeux olympiques d'hiver de 1976 sera examinée lundi après-midi à Lausanne, au siège du Comité international olympique, par le président du CIO, lord Killanin, et ses trois vice-présidents, le comte Jean de Beaumont (France), MM. van Karnebeek (Hollande) et Willi Daume (Allemagne).

Ce renoncement, intervenu à la suite d'un vote des habitants du Colorado, n a d'ailleurs pas encore été communiqué officiellement au CIO mais, en dépit d'un ultime effort du comité d'organisation pour trouver les fonds nécessaires, la capitale du Colorado a pris la décision officielle de l'annoncer.

SITUATION DÉLICATE

Cette renonciation sans précédent dans les annales olympiques place le CIO dans une situation délicate car il lui faut trouver, dans un délai relativement bref, une ville pour succéder à la métropole américaine. De plus, cette ville doit présenter, au point de vue des installations sportives et de l'hébergement, toutes les garanties nécessaires, les premières d'entre elles étant soumises à l'approbation des fédérations intéressées et notamment la Fédération internationale de ski, la plus importante.

Le président de la FIS, M. Marc Hodler (Suisse), participera certainement aux entretiens de Lausanne qui se poursuivront vraisemblablement les jours suivants.

Il semble qu'il s'agira essentiellement d'un travail de « débroussaillage » sur la procédure à suivre. Le président et les trois vice-présidents ne peuvent pas, en effet, décider à eux seuls de l'organisation des Jeux d'hiver. Il faut que soient saisis d'abord la commission exécutive du CIO, ensuite les membres du CIO qui auront vraisemblablement à se prononcer par un vote par correspondance prévu par le règlement en cas d'urgence.

AVIS OPPOSÉS

Les villes candidates ne manquent pas pour succéder à Denver (ce qui prouve d'ailleurs que le renoncement de la capitale du Colorado ne sonnt pas le glas des Jeux olympiques d'hiver dont le nouveau président du CIO reste partisan, à l'opposé de son prédécesseur). A Munich, M. Avery Brundage avait déclaré : **« Nous ferons aux Jeux olympiques d'hiver des funérailles décentes à Denver. »** L'ancien président du CIO s'était au moins trompé sur le lieu de ces funérailles.

Quatre candidatures sont officiellement parvenues au château de Vidy. Ce sont celles de Grenoble (qui a organisé les Jeux de1968) des villes suédoises (Arre pour le ski alpin, Fallun pour les épreuves nordiques, Goeteborg pour le patinage de vitesse, Stockholm pour le hockey sur glace), de Vancouver-Garibaldy (Canada) et des stations américaines de Lake Tahoe - Squaw-Valley - Haevenley-Valley qui avaient déjà organisé les Jeux en 1960.

Officieusement, on parle encore de trois autres candidatures possibles : Cortina d'Ampezzo (Italie), Innsbruck (Autriche) et Lake Placid (Etats-Unis) qui ont déjà organisé les Jeux d'hiver respectivement en 1956, 1964 et 1932.

LOURDE TACHE

Il ne semble pas en revanche, que Sion, qui avait été le dernier rival de Denver, lors du vote d'Amsterdam, et Tampere (Finlande) autre postulant malheureux en Hollande, soient à nouveau candidats.

Selon lord Killanin, il faudra attendre le mois de février pour connaître la ville qui aura l'honneur et la lourde tâche de remplacr Denver. Cependant, Lake Tahoe, dont les installations, de l'avis de tous les spécialistes, sont déjà prêtes et où l'hébergement ne pose pas de problème, semble avoir le plus de chances de l'emporter et ce d'autant plus que les prochains Jeux olympiques d'hiver avaient été attribués à Denver en grande partie parce que l'année 1976 marquera le 200me anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

tir

APRÈS AVOIR FAIT CAVALIER SEUL AU PETIT CALIBRE

Consécration pour le Loclois J.-L. Boichat

L'époque que nous vivons pratique le « test » à hautes doses. Il faut croire que c'est assez nécessaire puisque personne ne s'en plaint, puisque personne n'y trouve à redire. Le dernier « test », en tout cas, que viennent de subir les juniors helvétiques les plus talentueux aura eu pour le moins l'avantage de les convaincre et de nous convaincre de la qualité des nouvelles cartouches standard de petit calibre qui leur ont permis d'obtenir des résultats d'une très honnête moyenne.

Détaché du lot et de façon sensible pourtant, le Loclois Jean-Louis Boichat, qui de 593 p en match olympique, a grimpé à la limite des 1121 p. dans un concours de 120 balles en trois positions. Ce faisant, il a battu de 9 p. Sonja Vuille qui le talonne dans le premier concours et de 22 p. Hans Bräm, son dauphin dans le second. Cette double avance, on en conviendra, nous dispense de longs commentaires. Elle nous prouve du même coup que Jean-Louis Boichat a largement profité de son passage chez les juniors et qu'il est mûr pour prendre rang l'année prochaine soit dans l'équipe des candidats d'élite, soit dans le groupe d'entraînement national. Pour notre part, nous restons persuadé que son incorporation au second nommé offirait certains avantages au champion neuchâtelois, ne serait-ce qu'en prenant en considération la valeur de ses coéquipiers, mais il ne faudrait pas, pour autant, que l'on brûlât les étapes. De toute façon, Boichat ne ferait pas mauvaise figure même auprès des Bürgin, Gugolz, Truttmann et autres Beyeler ou Ditzler qui demeurent parmi nos meilleurs représentants sur le plan international. On a pu voir, d'ailleurs, cette saison, que l'appoint que leur ont fourni aussi bien Adrian Dubach que le Subiéreux Pierre-Alain Dufaux s'était révélé salutaire. Avec Boichat à leurs côtés, ils recevront une pinte supplémentaire de sang nouveau. Rien de tel pour stimuler l'ardeur des combattants, surtout s'ils tiennent à leur « standing ».

CAVALIER SEUL

Jean-Louis Boichat a donc fait cavalier seul au petit calibre. Il fut cependant distancé quelque peu au fusil à air comprimé, où Hans Bräm prit sur lui une petite revanche. Dans son second programme, il a aligné 380 p. vraiment exceptionnels et l'on doit admettre qu'il a réalisé là un véritable exploit. Tout en recueillant 15 p. au bas mot inattendus. Parce que l'on n'oubliera pas ses 364 p. du premier test, où Boichat a totalisé 363 p. contre 359 au second. La régularité est là parfaite. Derrière eux, dans cette même spécialité, les 360 et 361 p. de Jean-David Barazutti, invité pour la simple raison que le rendez-vous était fixé à Peseux, constituent eux aussi une performance de grande valeur, que l'on saluera comme il se doit. Il est vrai qu'il connaît fort bien les secrets du tir à air comprimé ! Ajoutons qu'il a aligné 579 p. en match olympique, battant là Rolf Schär et Hans Bräm lui-même, contre 1071 p. en trois positions, soit plus que Schär et Alex Polzin encore. Barazutti va donc sans doute remplacer Jean-Louis Boichat dans l'équipe des juniors du Lucernois Egon Colpi : les deux Boichat, en effet, atteints par la limite d'âge (!), vont sortir de ses rangs à la fin de cette saison, à l'exemple de Rolf Schär et de René Schmid. Il y aura donc de la place pour leurs plus jeunes émules.

A Peseux, nos juniors — sept au total — ont obtenu entre 593 et 572 p. — Bräm justement ! — en match olympique, entre 1121 et 1061 p. dans l'épreuve en trois positions, entre 744 et 678 p. avec leurs 80 plombs au fusil à air comprimé. Les écarts ont l'air important ; ils le sont, mais moins qu'on pourrait le croire en considérant de plus près leur signification. Or, le tir debout au petit calibre pose encore à nos jeunes gens des problèmes délicats qu'il leur faudra bien résoudre un jour. Le plus tôt sera le mieux, évidemment.

L.N.

football

Coupe de Suisse

ENTRE VÉTÉRANS À LA CHAUX-DE-FONDS

Après avoir éliminé Orbe, La Chaux-de-Fonds a accédé aux quarts de finale de la coupe suisse des vétérans. Face au Stade Lausanne, la première manche qui s'est jouée à Vidy, est revenue aux Montagnards (2-1), cette compétition se jouant en matches aller et retour. De plus elle est réservée aux équipes détentrices d'une coupe régionale. La Chaux-de-Fonds possède le titre de champion romand, raison de sa qualification.

Les autres quarts de finale sont: Young Boys - Martigny ; Brugg-Aarau ; Wacker Granges - Grasshoppers.

Par leur succès remporté en terre vaudoise les « horlogers » ont un pied dans la demi-finale. Ils doivent leur brillante tenue à la présence dans leurs rangs d'anciens joueurs chevronnés, tels Willy Kernen, Marcel Mauron, Richard Jaeger, Raymond Auber, Jean-Pierre Froidevaux, pour ne citer que les plus illustres.

Cet après-midi le comité directeur du club a décidé d'autoriser ce match sur le terrain principal de La Charrière ce qui est la promesse d'un spectacle de valeur.

P.G.

Blaettler transféré de Bâle à Saint-Gall

L'international suisse Rolf Blaettler a été prêté par le FC Bâle au FC Saint-Gall jusqu'à la fin de la saison. Il pourra jouer avec son nouveau club dès le 19 novembre.

Agé de 30 ans, Rolf Blaettler n'a que peu joué cette saison avec le club bâlois. A ce jour, il n'a participé qu'à cinq des douze matches de son équipe à la suite d'une blessure qui le tint éloigné des terrains pendant quelques temps.

boxe

CE SOIR À BUENOS AIRES

MONZON NE CRAINDRA PAS BRISCOE

L'Argentin Carlos Monzon, champion du monde des poids moyens, et l'Américain Benny Briscoe seront tous les deux en excellente forme lorsqu'ils se rencontreront, pour le titre, ce soir au stade « Luna Park » de Buenos Aires. Les deux boxeurs n'ayant aucun mal à faire le poids (72 kg 500), se sont contentés d'un léger entraînement avant le combat.

La rencontre sera arbitrée par l'ancien boxeur Victor Avendano, qui avait notamment dirigé la revanche Monzon-Benvenuti à Monaco. Les experts sud-américains pensent que la rencontre sera très acharnée, Benny Briscoe étant considéré comme le rival le plus dangereux du champion du monde. Briscoe, grand et puissant, est très rapide et ne reculera pas devant le champion. Il aime le plus souvent boxer à mi-distance ou de près.

Depuis son arrivée à Buenos Aires, le boxeur noir de Philadelphie a pronostiqué qu'il mettrait Monzon K.O. et que de toute façon, le combat ne durerait pas au-delà du sixième round. Pour sa part, le champion du monde est tranquille et se montre confiant. Il affirme que ce sera lui qui rencontrera le vainqueur du match Bouttier-Griffith, qui se déroulera en décembre à Paris.

Hebeisen rencontrera l'Italien Consolati

Invaincu depuis qu'il est professionnel, le poids welter bernois Max Hebeisen sera opposé le 1er décembre à Berne, dans le cadre d'une réunion d'amateurs, à l'Italien Massimo Consolati qui est âgé de 35 ans. Celui-ci avait infligé à Walter Blaser sa deuxième défaite de sa carrière en s'imposant, en 1971 à Genève, aux points à l'issue de dix âpres reprises.

Professionnel depuis douze ans, Consolati n'a qu'un titre de gloire à son palmarès : sa victoire acquise en 1966 face à Bruno Arcari (actuellement champion du monde des légers-juniors) qui lui valut d'être sacré champion national.

Le 22 janvier 1973 : Frazier-Foreman

Joe Frazier, champion du monde des poids lourds, accompagné de son entraîneur Iancey Durham, s'est rendu à Kingston (Jamaïque) pour conclure définitivement le combat dans lequel le Philadelphien mettra son titre en jeu contre George Foreman. Harry Barnett, avocat du « challenger », les rejoindra pour établir les arrangements définitifs et annoncer le championnat pour le 22 janvier 1973 dans la capitale jamaïcaine. Ces révélations ont été faites par Dewey Fragetta, qui agit en tant que conseiller de Foreman pour la télévision aux Etats-Unis.

hockey sur glace

Il ne sera pas présent ce soir à Viège

Le Canadien Bourcier en renfort à Neuchâtel

A Viège, Neuchâtel n'a rien, absolument rien à perdre !

Le seul et unique but poursuivi par l'équipe de Monruz est de progresser. Au maximum. **C'est par le travail que Neuchâtel se sortira de l'impasse** affirme Lacroix, l'entraîneur de Fribourg. **Neuchâtel c'est faible** poursuit le Canadien. Jugement brutal. Réaliste toutefois.

A Monruz, tant l'entraîneur Renaud que ses joueurs sont conscients des limites de leurs possibilités. Tous sont unanimes : **Nous devons nous renforcer en vue du tour contre la relégation.** Mais tous ont confiance en M. Willy Moser, membre du triumvirat installé à la tête du club.

Nouveau venu au HC Neuchâtel, M. Moser ne mâche pas ses mots : **Appelé depuis peu à m'occuper de hockey, je constate une chose : avec le prix exigé pour un joueur étranger, il est possible d'acquérir deux ou trois joueurs suisses de bonnes valeur.** Et de citer un exemple : Jenny transféré à Fribourg pour moins du tiers de la somme exigée par McCan, aujourd'hui de retour au Canada, ses prestations sur la glace étant insuffisantes. Et M. Moser d'ajouter : **Si je suis encore du comité l'année prochaine, nous nous tournerons avant tout vers le marché helvétique.** La politique est saine. Encore conviendra-t-il de convaincre joueurs et dirigeants d'opérer un transfert en faveur de Neuchâtel ! Un lourd passé reste à aplanir...

Pour l'heure, M. Moser, homme réaliste, pense au tour contre la relégation : **Nous devons trouver des solutions. Elles consistent en une prospection en Suisse auprès de joueurs momentanément « sur la touche ».** Encore faut-il que ceux-ci soient en possession de leur licence pour reprendre du service !

Plus concrète est la nouvelle tombée hier après-midi : par l'entremise de l'entraîneur fribourgeois Lacroix et de son compatriote Aucoin, les dirigeants neuchâtelois sont entrés en relations avec un Canadien de 29 ans, Jean-Bosco Bourcier. Or, l'accord entre celui-ci et Neuchâtel a été notifié par télégramme hier après-midi. C'est dire que Bourcier pourrait être à Neuchâtel la semaine prochaine. **MM. Aucoin et Lacroix iront le chercher à Kloten** affirme M. Moser. Il ajoute : **Il nous est recommandé par Lacroix...**

Interrogé téléphoniquement, l'entraîneur des Fribourgeois est catégorique : **C'est un excellent attaquant. Actuellement il joue dans un club de troisième série professionnelle en compagnie de Rioux** (Réd. il joua à Neuchâtel la saison 1970-71). **C'est également un ancien coéquipier d'Aucoin.**

Concernant les références de Bourcier, Lacrois indique qu'il a suivi un camp d'entraînement cet été avec les « Black Hawks de Chicago » — club classé deuxième de la division ouest de la Ligue nationale professionnelle canadienne. De plus il est titulaire d'un brevet de maître de sport. Originaire de Montréal, il parle le français. Athlète puissant (160 livres, 80 kilos — pour 5 pieds et 10 pouces — environ 180 centimètres) Jean-Bosco Bourcier n'est pas le « sauveur » de Neuchâtel. Il contribuera à le sortir, dans la mesure du possible, de l'ornière.

C'est donc avec l'assurance que leurs dirigeants tentent le tout pour le tout que les « poulains » de Renaud partiront cet après-midi pour Viège.

Espérons qu'après les avatars survenus avec McCan et Cookmann, Neuchâtel aura plus de chance avec Bourcier !

P.-H. BONVIN

Championnat suisse de ligue nationale A

La Chaux-de-Fonds: gagner aux Mélèzes !

Nous voici déjà à la fin du 1er tour avec un classement serré et des plus prometteurs pour la suite du championnat. Déjà La Chaux-de-Fonds est en tête ! Et, il entend au soir de la 7me journée, y être seul et pourquoi pas, avec une avance intéressante ! C'est Lugano qui peut freiner cette prétention. L'équipe tessinoise entend être l'adversaire qui se chargera, aux Mélèzes, de barrer la route des « horlogers ». Le duel s'annonce des plus passionnants avec, à la clef, deux prétendants au titre de meilleur compteur : Martel (La Chaux-de-:Fonds) actuellement en tête avec 14 points et Côté (Lugano) classé deuxième, avec 13 points.

Rarement le championnat suisse avait aussi belle allure. La formule de cette année est arrivée à son heure, les équipes étant à peu de choses près de valeur équivalente. Ce soir, la lutte sera serrée. Si les Montagnards sont favoris, ils s'écraseront sur le gardien Molina, actuellement en parfaite forme. Lors du dernier match (Kloten) il se montra intraitable, la rencontre se soldant par une victoire des Tessinois.

En tenant compte d'un tel état, les horlogers devront se donner à fond après leur défaite surprenante contre Berne aux Mélèzes. Les plus chauds partisans locaux n'ont pas admis cet échec. Il attendent un redressement. Ils veulent bien accepter une défaite. Mais pas aux Mélèzes. La Chaux-de-Fonds doit rester souveraine chez-elle, de cefait dépend son sicième titre national. Du reste Berne a prouvé qu'il était vulnérable mardi à Genève, ce qui a renforcé l'opinion des spectateurs jurassiens. Ils ont mis cette défaite sur le compte d'un accident de parcours.

Pour affronter Lugano, Schneider et Pelletier sont toujours incertains. Malgré ces défections l'équipe possède deux lignes d'arrières et trois lignes d'attaque complètes. Cela représente tout de même un atout important dans un championnat qui sera dur et dans lequel les blessés pèseront lourd. Si La Chaux-de-Fonds a les siens, les autres clubs auront les leurs. Cela est certain. C est à l'issue des 28 matches que l'on pourra faire l'inventaire et fêter le vainqueur qui sera, cela ne se discute pas, un très beau champion.

P.G.

Championnat 1re ligue

Yverdon décevant

YVERDON - MONTANA CRANS 1-4 (0-1, 0-2, 1-1).

MARQUEURS : pour Yverdon : Dénervaud. Pour Montana Crans : Rollier (2), Chavaz, Bachmann.

NOTES : patinoire d'Yverdon. 600 spectateurs. Arbitrage de MM. Feller et Stauffer, de Corcelles-Payerne.

Pénalités : 3 fois 2 minutes contre Montana Crans.

LOGIQUE VICTOIRE

Montana Crans a remporté logiquement sa première victoire du championnat aux dépens d'une formation yverdonnoise qui n'a jamais fait figure de vainqueur. Beaucoup trop jeunes, les Yverdonnois n'ont en effet jamais fait le poids face à des visiteurs volontaires en diable et qui ont su jouer rapidement.

J. P. G.

athlétisme

Le cross de Cortaillod

Cortaillod sera, cet après-midi, le rendez-vous des meilleurs coureurs de cross du canton, ainsi que de nombreux « externes », dont en particulier Blaise Schull de Courroux. Cet athlète d'élite aura, parmi les 23 concurrents du peloton de cette catégorie, pour adversaire principal Warembourg du Locle.

Le junior local Hafner part favori dans sa catégorie. Par ailleurs, ses camarades de club Pizzerra en cadets A, face au champion suisse du 3000 m Oppliger de Saint-Imier — récent vainqueur au 9me cross des Fourches — , et Vouga (cadets B) domineront probablement dans leur groupe respectif. Les courses des écoliers seront certainement marquées de l'empreinte P. et G. Mutrux, les deux talentueux frères de l'U.S.Y.

Enfin, le duel Barfuss du Locle et Knop, de Neuchâtel-Sports, sera intéressant chez les vétérans.

Chez les dames, avoir dû s'incliner à Saint-Blaise, Gaby aura-t-elle retrouvé les ressources morales pour triompher de son amie Hedwige Stocker ? Dans la trentaine d'autres jeunes filles ou filles inscrites, relevons avant tout la présence de Mary-Claude Ruchti du C.S. Les Fourches, parmi les cadettes A.

A.F.

SION À FLEURIER

Réal Vincent: «être réaliste»

Après ce début prometteur dans le championnat, les joueurs et les dirigeants fleurisans se doivent d'être satisfaits. Au programme des Vallonniers, nous trouvons ce soir le H.-C. Sion.

Réal Vincent, entraîneur de l'équipe, nous parle de celle-ci : **Depuis le début de la saison, mes joueurs ont accepté certains compromis entre leur véritable nature et les exigences actuelles de la L.N.B. De plus, une certaine autodiscipline a régné jusqu'ici parmi les joueurs et c'est ce qui nous a permis avec un peu de combativité de récolter le nombre de points que nous avions prévu.**

A l'image de ces dernières années, on peut s'attendre à un certain relâchement qui pourrait porter atteinte aux espérances du club et de ses partisans ? **J'espère que cette période est déjà passée pour l'équipe, j'envisage pourtant que certains joueurs se trouveront passagèrement en difficulté, mais que nous réussirons à maintenir l'équipe dans sa lancée actuelle. Nous devons à tout prix nous imposer ce soir, car la position que nous occupons doit être acquise par nous-mêmes et nous ne devons pas compter sur les autres équipes et sur les points qu'elles se « voleront » entre elles pour acquérir notre place dans le tour de promotion.**

Présentement, comment envisagez-vous la rencontre de ce soir ?

Nous craignons surtout que le H.-C. Sion axe son jeu essentiellement sur la défensive, car appuyée par la grande forme actuelle de Darbelley, l'équipe valaisanne peut nous créer de sérieuses difficultés. Nous pensons pourtant être en mesure de les surmonter et de confirmer ainsi notre position actuelle.

J.P.D.

tennis de table

LA CHAUX-DE-FONDS REÇOIT LES CHINOIS

Grand événement sportif à la Chaux-de-Fonds ce week-end : la venue de l'équipe nationale chinoise de tennis de table pour la première fois en Suisse.

Chacun se souvient du retentissement de l'invitation par la Chine de l'équipe des Etats-Unis, rencontre qui fut à la base des relations entre ces deux grandes puissances. Eh bien ! cette équipe de Chine commencera sa tournée en Suisse par La Chaux-de-Fonds, tournée qui se poursuivra à Berne, à Bâle et à Vevey.

PAS N'IMPORTE QUI

La délégation chinoise comprendra 15 personnes, dont neuf joueurs qui prendront part aux prochains championnats du monde de Sarajevo en 1973, à savoir :

Tiao Wen-yuan (numéro 1 chinois), Hsu Shao-fa, Yu Yi-tse, Wang Wen-hua, Chang Chun-han (junior), chez les hommes.

Lin Mei-chun, Feng Men-ya (toutes deux médaillées d'argent aux derniers championnats du monde de Nagoya), Chiu Pao-chin et Chu Nai-chen, chez les dames.

Le coach chez les hommes n'est autre que Li Fu-jung qui fut 5me aux championnats du monde de Nagoya.

La délégation sera complétée par l'entraîneur national chinois, deux coaches dames, le chef de la délégation, et du représentant de la fédération chinoise de tennis de table.

HEUREUSE FORMULE

La manifestation de la Chaux-de-Fonds a tout lieu de nous satisfaire puisqu'elle comprendra une rencontre officielle dames (3 Chinoises contre 3 Suissesses) suivie d'un tournoi comprenant 6 joueurs chinois et 2 joueurs suisses, tournoi qui tournera rapidement à une démonstration chinoise.

Les spectateurs verront ainsi que le tennis de table est véritablement un sport et qu'il se distingue nettement du ping-pong familial.

G. SAUSER

DATSUN 240 C

GRAND CHOIX
de nouveaux modèles

DATSUN

Nous livrons tout de suite :

240 C = voiture de direction
2400 GT = voiture sportive
1200 = voiture familiale et économique

Très gros rabais !

Profitez de notre action-vente d'automne

Garages M. BARDO

NEUCHATEL Sablons 49-51/57
Tél. (038) 24 18 42

Jeune femme trentaine

bonne présentation, situation aisée, s'intéressant à tout, voudrait contacter monsieur de bon milieu, qualités morales et bagage intellectuel, pour sorties. Mariage éventuel.

Ecrire sous chiffres O 920609-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

MONSIEUR

fin de la trentaine, chimiste, de bonne famille, excellente présentation, désire faire la connaissance d'une jeune femme distinguée, physique agréable, bonne éducation pour mariage heureux.

Ecrire sous chiffres N 920608-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Monsieur quarantaine

très distingué, avec physique agréable, situation indépendante très lucrative, qualités morales, désirerait connaître dame agréable et sympathique pour échange d'idées et mariage.

Ecrire sous chiffres L 920606-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Dame quarantaine

avenante et gaie, élégante, situation professionnelle de premier ordre, jeune de caractère et esprit vif, cherche monsieur convenant à sa personnalité pour sorties : mariage pas exclu.

Ecrire sous chiffres M 920607-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

A vendre

SAURER S4C

basculeur, moteur V8 165 CV.
Servo-direction.
Blocage du différentiel.
Equipement pour chasse-neige.

Tél. (038) 51 12 41, le soir.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A VENDRE

SIMCA 1301
4 portes, accidentée, 1966, 720 fr.

OPEL RECORD 1700 L
4 portes, 1965, 2950 fr.

FORD CORSAIR 1500 GT
2 portes, 1964, 3400 fr.

VW 1500
1968, 3450 fr.

OPEL RECORD 1700
2 portes, 1966, 3800 fr.

OPEL CADETTE LUXE
2 portes, 1966, 3950 fr.

FORD CORTINA GT 1600
1968, 4190 fr.

VW 1500 SPORT
radio, 1969-70, 4800 fr.

OPEL RECORD 1700
2 portes, 1966, 4900 fr.

OPEL RECORD 1700
1968, 5400 fr.

FORD TAUNUS 17 M SUPER
1968, 5450 fr.

VAUXHALL VICTOR 2000
4 portes, 1969, 5750 fr.

OPEL RECORD 1700
4 portes, 1969, 6400 fr.

TRIUMPH MK 4
cabriolet, 1971, 7850 fr.

OPEL RECORD 1900
Luxe, 4 portes, 1969, 7990 fr.

OPEL RECORD SPRINT
1969, 8500 fr.

OPEL RECORD 1900 S
4 portes, 1971, 10.350 fr.

PEUGEOT 504
1971, 10.600 fr.

OPEL ASCONA 1900 SR
2 portes, 1972, 11.500 fr.

COMMODORE GS
1972, 17.500 fr.

Garage-carrosserie Franco-Suisse
A. Currit
2126 LES VERRIÈRES
Tél. (038) 66 13 55

OCCASIONS
expertisées - crédit - échanges

FIAT 124 BREAK
1970, blanche, 35.000 km

BMW 2500
1969, blanche

CITROËN DS 21 PALLAS
1969, gris métallisé, 52.000 km

TRIUMPH 1300 TC
1969, vert foncé, 35.000 km

CITROËN D SPÉCIAL
1971, beige, 48.000 km

BMW 2000
1966, blanche, 49.000 km

FORD 2300 S
1970, violette, 58.000 km

NSU 1200 C
1970, bleu foncé, 49.000 km

VW 1300
1971, jaune, 17.000 km

CITROËN DYANE 6
1969, rouge

CITROËN AMI 8
1969, blanche, 40.000 km

AUTOBIANCHI A 112
1972, blanche, 17.000 km

CITROËN GS CLUB
1971, bleue

CITROËN DYANE 6
1971, blanche, 35.000 km

CAPRI 1600 XL
1970, bronze, 34.000 km

FIAT 124 S
1970, beige, 59.000 km

CITROËN DS 21
1970, rouge, 39.000 km

Garages Henri Favre S.A. Apollo Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Autos-Marché, Cornaux
Vente - Achat - Echange - Grandes facilités de paiement

PRIX CHOC

EXEMPLES :

7 ESCORT
automatiques, 1971, prix neuf, 9280 fr., notre prix
Fr. 4900.–

FIAT 128
1972
Fr. 6900.–

ainsi que 30 autres voitures livrées expertisées.
Tél. (038) 47 16 12 - (032) 83 26 20.

CENTRE AUTOMOBILE Boudevilliers

OCCASIONS

BMW 2002	1970	FIAT 850	1967
PEUGEOT 304	1970	RENAULT	
OPEL CADETTE	1970	CARAVELLE	1967
OPEL CADETTE		AUSTIN 1100	1967
RALLYE	1970	SUMBEAM IMP	1971
OPEL ASCONA	1969	TRIUMPH 1300 TC	1970
DYANE 6	1970	TRIUMPH 2500 PI	1970
DYANE 6	1969	TOYOTA CORONA	1971
SIMCA 1301	1969	MANTA 1800	1970
SIMCA 1000	1967	ALFA ROMEO 1750	1970
MINI 1000	1971	FIAT 125	1968
MINI 1000 COOPER	1970	BMW 1800	1967
MINI 1000 COOPER	1967	CITROEN AKL	1970
NSU TT	1967	AUDI SUPER 90	1968

EXPERTISÉES

Willy Christinat
(038) 36 14 37

PEUGEOT
Occasions

504 injection	1972
504 carburateur	1969
404 carburateur	1970
404 carburateur	1966
204 coupé	1968
204 G.L.	1971
Vauxhall Viva	1967

Ventes-Echanges-Facilités de paiement, s'adresser à **Antoine Germond, garage, 2056 Dombresson**
Tél. 53 21 22.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

VW 1300	blanche	1968	
OPEL 1900 L	blanche	1966	
BMW 2000	verte	1967	
FORD 17 M	blanche	1966	
AUSTIN 1100	beige	1967	49.000 km
VAUXHALL 2000	grise	1969	30.000 km
FIAT 125	blanche	1968	60.000 km
RENAULT R 16 TS	bleu métallisé	1968	
DATSUN 1300	bleue	1968	
SAAB V 4 96	blanche	1968	45.000 km
SIMCA 1100 GLS Break	blanche	1968	57.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 99 91

OCCASIONS

MAZDA 818 verte	1972
MAZDA 616 bleue	1972
MAZDA 1800 blanche	1971
VW 11-1300 jaune	1971
FIAT 125 S 5 vitesses, rouge	1969
AUSTIN 1800 bleue	1965
SAAB 99 blanche	1969

Exposition - Crédit - Echange
Concessionnaire : BMW, Mazda SAAB

244424 GARAGE CENTRAL Hubert Patthey NEUCHATEL · PIERRE À MAZEL ·

Qui dit : Hiver=Neige
Pense : Traction avant

Nous avons ce qu'il vous faut !

RENAULT 12 TL	30.000 km	Modèle 1971
RENAULT 12 TL	45.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 TS	42.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 GL	92.000 km	Modèle 1968
RENAULT 16 GL	85.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 TL	45.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 L	64.000 km	Modèle 1970
RENAULT 6-1100		Modèle 1972
MORRIS 850	52.000 km	Modèle 1966

+ un choix varié de limousines spacieuses
Garantie - Echange - Facilités

Grand Garage ROBERT
Concessionnaire officiel :
Champ-Bougin 36-38
Tél. 25 31 08
Vente : B. KALTENRIEDER

J'achète
au comptant toutes voitures récentes.
Auto-Marché Cornaux
Tél. 47 16 12
(032) 83 26 20

A vendre
Mustang V 8 302 F2
Spécial, coupé, modèle 1970, vert métallisé, 44.000 km.
Prix : 12.000 fr., acompte 4500 fr.
Tél. 42 34 61.

OCCASIONS EXPERTISÉES

AUDI 75 L, 1967
DATSUN 1000, 1970
DATSUN 1300, 1969
DATSUN 2400 Automatique, 1970
FIAT 850 Coupé, 1966
RENAULT R 16, 1966
SIMCA 1501, 1968
ALFA ROMEO 1750, 1969
OPEL RECORD 1900, 1968.

Garage du Phare, Vauseyon-Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.
Tél. (038) 24 18 44.

A vendre pour collectionneur
Peugeot 203
modèle 1958, bien entretenue.
Tél. 25 96 18.

Une belle occasion s'achète au
GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL

Service vente : B. KALTENRIEDER
Quai Champ-Bougin 36-38 Tél. 25 31 08

10 M, 52.000 km	Modèle 1967
8 GORDINI 1300	Modèle 1969
8 M, 84.000 km	Modèle 1963
SUNBEAM 1250, 36.000 km	Modèle 1970
ALFA 1750 B, 64.000 km	Modèle 1971
MORRIS 850, 52.000 km	Modèle 1966
FORD TAUNUS 1300, 22.000 km	Modèle 1971
NSU 1200 TT, 18.000 km	Modèle 1972

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties 3 mois par le

concessionnaire officiel **RENAULT**

OCCASIONS

Achetez aujourd'hui avantageusement
Roulez plus tard !

Opel Commodore GS Automatique
1971 - 4 portes
18.000 km - blanche

Opel Kadett Luxe
1967 - 4 portes - 77.000 km
bleue, radio

Ford Cortina 1600 GT
1969 - 2 portes
48.500 km - rouge

Renault 16 TS
1968 - 4 portes
78.000 km - blanche

VW 1500
1968 - 2 portes
56.500 km - beige

Fiat 125
1970 - 4 portes
44.200 km - rouge

Opel Manta SR
1972 - 2 portes
9800 km - rouge-noir

Tous véhicules **reconditionnés, expertisés, à des prix d'automne !**
Reprise - Facilités de paiement

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 33 11 44

Une belle occasion
FORD TAUNUS 1300 L
1971, rouge, drap noir, 22.000 km, impeccable
Garantie - Echange
GRAND GARAGE ROBERT
Quai Champ-Bougin 36-38 **Neuchâtel**
vente : B. KALTENRIEDER - Tél. 25 31 08
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

OCCASION
CITROËN DS 21 PALLAS
1969, gris métallisé, intérieur cuir, radio, 52.000 km
Fr. 9900.-
l'affaire d'aujourd'hui

Garages Henri Favre S.A. Apollo Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

OCCASIONS EXPERTISÉES

ROVER 2000 TC	1967
ROVER 2000 TC	1969
ROVER 2000 TC	1970
TOYOTA 1600 S	1968
FORD CORTINA	1966
RENAULT R 6	1971
RENAULT R 8	1968
VW 1200	1963
VW 1300	1967
SUNBEAM de Luxe	1970
SUNBEAM Imp.	1970
FIAT 124 Comm.	1967
FIAT 124	1968
AUSTIN MINI 1000	1971

Jantes larges
GARANTIE ET FACILITÉS.
GARAGE DU CHASSERON
Le Bey - 1400 YVERDON.
Tél. (024) 2 22 88.

VOLVO
Coupé 1800 S
très soignée, 50.000 km.
Tél. (038) 33 58 71.

GARAGE WASER NEUCHATEL
MINI 1000
modèle 1969
45.000 km
Expertisée
Garantie 3 mois
Fr. 3500.—
Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

AUTOMOBILISTES
Pour une
BATTERIE
de qualité et un prix modéré,
téléphonez au (038) 24 02 43.

Particulier cherche
MOTEUR
en bon état pour Mercedes 220 S.
Tél. (065) 8 31 55.

Ford
17 M
1965, pour
pièces
ou bricoleur, intérieur très propre ; très avantageuse.
Tél. 31 16 70.

Sunbeam 1250
de luxe, 1971, 24.000 km, expertisée.
Tél. (038) 61 29 22.

VW 1600 TL
Break, 1967, 70.000 km, expertisée.
Tél. (038) 61 29 22.

DAF 55
neuve, 10.700 km, crème, toit ouvrant, radio, 4 roues supplémentaires avec pneus à clous, 7500 fr.
Tél. 25 57 66.

DW 21 PALLAS INJECTION
1970, expertisée, 8500 fr.
Tél. (038) 61 29 22.

BMW 2002
orange, 1600 km, voiture de démonstration.
Tél. (038) 61 29 22.

Yamaha 250
Trial, 1972, expertisée, 20.000 km.
Prix 2500 fr.
Tél. (038) 57 17 63.

Particulier vend
FORD zephyr
45.000 km, état impeccable.
Tél. 24 71 44.

On cherche
VOITURE
jusqu'à 7 CV.
Tél. (038) 25 07 68.

Particulier vend
FIAT 124 COUPÉ
révisée, 1967, 4800 fr., carrosserie impeccable.
Tél. 24 37 78, heures des repas.

A vendre
SIMCA 1300
1963, expertisée.
Tél. (038) 25 22 87.

Belle occasion
FIAT 125
1968, 68.000 km, 2 pneus neige, montés, 3500 fr.
Tél. (038) 31 15 33.

A vendre
FIAT 124
1968, 87.000 km, en bon état. Prix à discuter.
Tél. 33 16 47.

A vendre
FORD ZODIAC
bas prix.
Tél. 31 17 61.

Particulier vend
VOLVO 144 S
modèle 1970, expertisée, 39.000 km, très soignée ; radio, divers accessoires.
Tél. (038) 46 11 35.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME
sérieux, dynamique, 26 ans, parlant français, italien, quelques notions d'allemand, possédant voiture, apte à faire face à toutes situations, aimerait se voir confier toutes missions lui permettant de voyager.
Tél. 24 64 29.

Jeune employé d'agence de voyages
de langue allemande, apprentissage de 3 ans et pratique dans agence de voyages bien connue, **cherche place intéressante** dans la branche voyages, en Suisse romande, de préférence à Neuchâtel, afin de se perfectionner dans la langue française. Libre à partir de mi-novembre. Date d'entrée à convenir.
Faire offres sous chiffres C 354830 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

Quelle station-service, m'accepterait comme
serviceman
6 heures par jour, le matin ou l'après-midi ?
Tél. 25 02 86.

SOMMELIÈRE
débutante, nationalité française, 20 ans, cherche emploi.
Tél. 42 18 28.

Horloger cherche
changement de situation
Poste à responsabilité.
Adresser offres écrites à CE 2750 au bureau du journal.

Jeune homme, 23 ans,
mécanicien de précision
cherche emploi.
Adresser offres écrites à DF 2751 au bureau du journal.

Jeune Suissesse allemande, connaissant la correspondance française, cherche place
d'employée de bureau
à Neuchâtel, pour le 1er janvier 1973.
Adresser offres écrites à EG 2752 au bureau du journal.

DAME
habile et consciencieuse, ayant travaillé plusieurs années dans atelier de reliure, cherche occupation à la demi-journée, le matin.
Adresser offres écrites à BD 2749 au bureau du journal.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

APPRENTISSAGES

INSTITUT DE BEAUTÉ PARFUMERIE-BOUTIQUE
cherche
APPRENTIE
Faire offres sous chiffres LM 2740 au bureau du journal.

Dem. à acheter

PIANO
est demandé par particulier.
Faire offres avec prix sous chiffres W 920616-18 D, à Publicitas, 3001 Berne..

J'achète collections de
timbres-poste
récents ou anciens (suisses de préférence)
Case postale 880
2001 Neuchâtel

AVIS DIVERS

PRÊTS
sans caution, de Fr. 500.— à 4000.— accordés depuis 30 ans à toute personne salariée. Remboursements selon possibilités.
BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. (021) 22 40 83

COMMERCES

A vendre, région de Neuchâtel,
magasin de tabacs, journaux, mercerie, etc.
bien placé.
Faire offres sous chiffres 87-50.530, aux Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

Lic. sc. écon. et comm. cherche à acheter une
ENTREPRISE
d'importance moyenne et capable de développement ou
COLLABORATION
active avec participation financière dans commerce, atelier mécanique ou industrie.
Faire offres sous chiffres P 22-142.567-307, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Profitez des 2 derniers jours pour visiter

La 3me Exposition-Comptoir de la Côte à Peseux

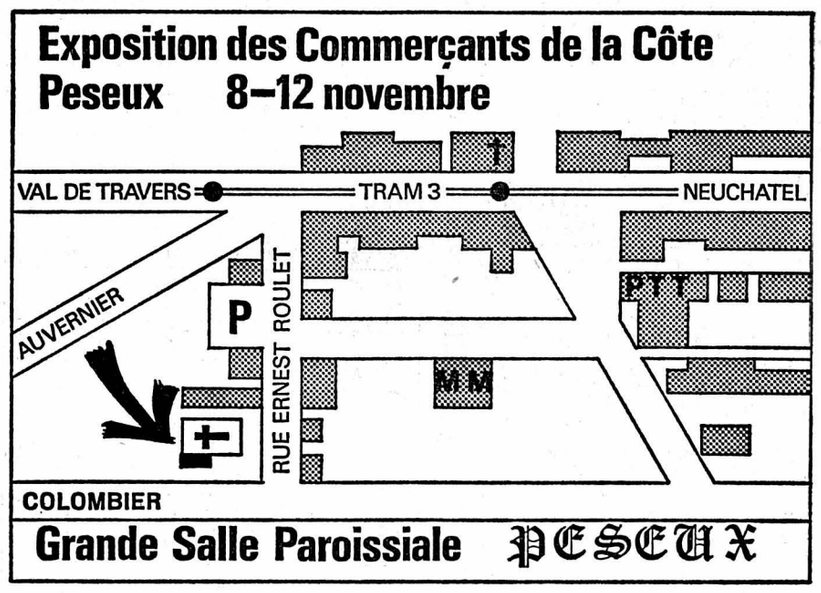

SANDOZ Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie - Optique
Horloger - Maître opticien
Bien conseillé par le spécialiste **Tél. 31 12 61**

ROSSIER Installations électriques
Installations téléphoniques A et B
Bien conseillé par le spécialiste **Tél. 31 12 16**

FATTON FLEURS Confection florale en tout genre
A tout moment offrez des fleurs **Tél. 31 18 42**
On livre à domicile **Tél. 31 15 05**

M. JENNI DROGUERIE PARFUMERIE
Pour vos cadeaux, les plus grandes marques **Tél. 31 15 07**

MANPOWER
Travail temporaire - Toutes professions

WILLI SPORTS
Le spécialiste du ski et articles de sports
Grand-Rue 2 **Tél. 31 65 68**

BABY-HALL Jouets
Papeterie
Tout pour l'enfant
Tout pour l'enfant auprès de votre détaillant spécialisé
Dans nos nouveaux locaux Grand-Rue 2 **Tél. 31 38 35**

R. PERRET Radio - Télévision
Philips - Biennophone
A installé son magasin de vente Grand-Rue 6
Téléviseur couleur PAL-SECAM **Tél. 31 40 20**

VÊTEMENTS MOINE
Sport - Confection - Mesures industrielles **Tél. 31 12 07**

SCHURCH Horticulteur
Fleuriste
Confections florales en tous genres **Tél. 31 15 87**

A. POUSAZ Vins - Liqueurs
Alimentation générale
Grand choix en vins et liqueurs pour vos cadeaux **Tél. 31 14 57**

Ambiance sympa au **ACP-BAR**
Une hôtesse vous réserve un accueil chaleureux ! Vous y trouverez bonne humeur et gaieté en y dégustant l'excellent café **HAG-ONKO** et en vous désaltérant avec les fameuses boissons **CARDINAL - SINALCO - SEVEN UP.**

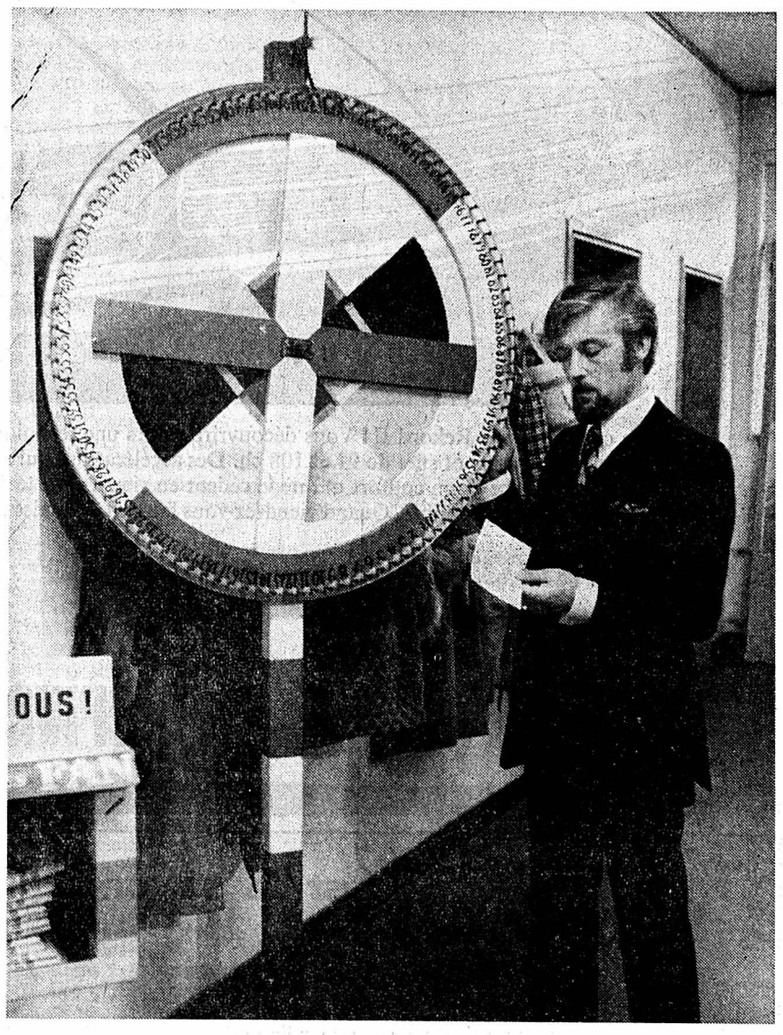

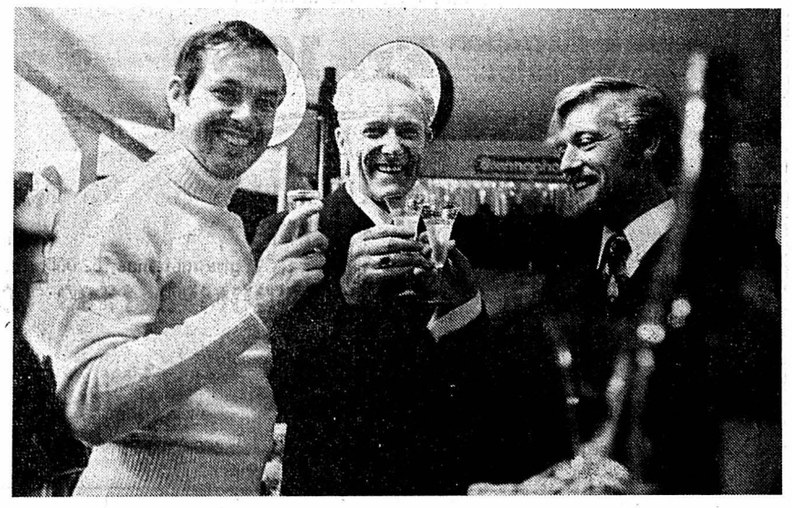

Reportage photos J.-P. Baillod

LA ROUTE EST BELLE...

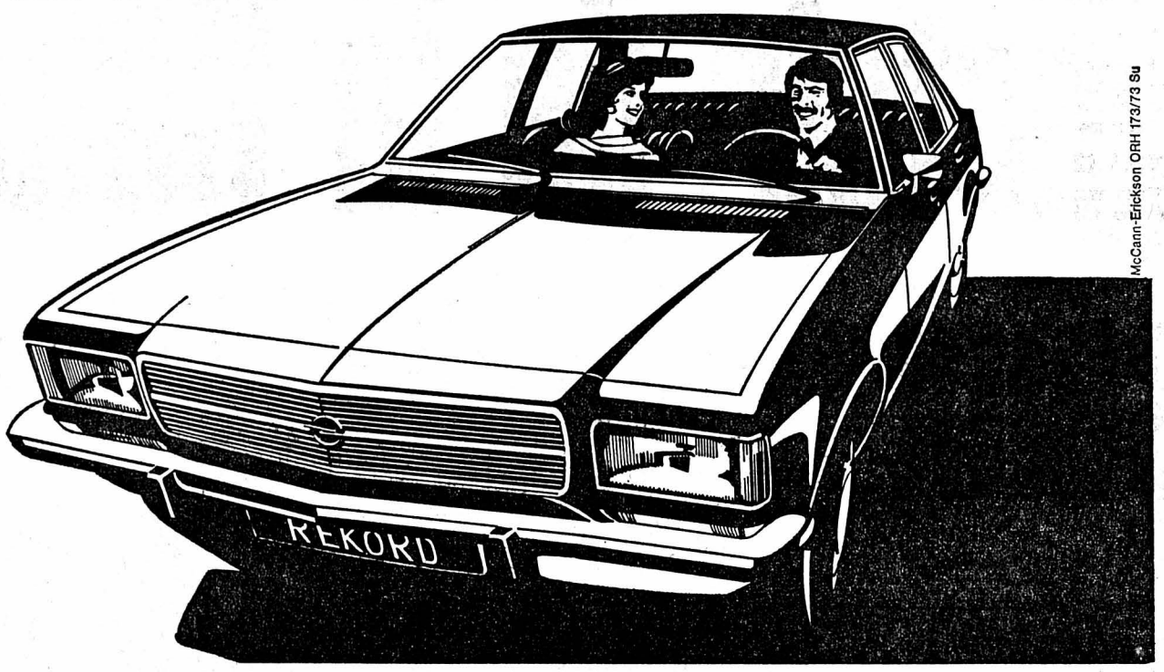

... en conduisant la Rekord II! Vous découvrirez alors une technique automobile très élaborée. Deux moteurs puissants et sûrs de 99 et 108 ch. Des accélérations qui arrachent. Châssis Tri-Stabil. Et à l'intérieur, un espace et un confort qui ne le cèdent en rien à cette technique de pointe. Tout cela pour un prix équilibré. Quand viendrez-vous faire sa connaissance, au volant?

Opel Rekord II. La nouvelle génération.

Rekord II dès Fr. 11.900.—

OPEL GM

Garage du Roc - Hauterive - Tél. 33 11 44

GALERIE DITESHEIM

Terreaux 5, Neuchâtel.

Exposition Jean Frelaut

Heures d'ouverture :
lundi - vendredi : 10 - 12 h 14 - 18 h 30
samedi : 10 - 12 h 14 - 17 h

mercredi soir : 20 - 22 h

ENTRÉE LIBRE

Monsieur soixantaine

jeune d'allure et de caractère, vivant de ses revenus, propriété, rencontrerait avec plaisir dame sérieuse et instruite pour combler sa dure solitude.

Ecrire sous chiffres K 920605-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Si vous avez besoin d'un **prêt** — consultez-nous!

rapide — discret — avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation

Nom

Rue

Localité FN

Banque Metro Zurich
Badenerstr. 141, 8026 Zurich, Tél. 01/39 71 11

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

SOULIERS SKI Lange, No 38-39, état neuf. Tél. 33 56 37.

CARABINE ERMA, type EM 1, calibre 22 LR, avec lunette et accessoires, utilisée 3 mois. Tél. (038) 51 35 32.

SALON moderne, rouge et noir, neuf ; cuisinière électrique, 80 fr. Tél. 41 26 91.

4 PNEUS NEIGE, clous, T 35 x 3.80, état neuf, 200 fr. A. Nouailhat, Gare 23, Boudry.

BEAUX CHATONS angoras, couleurs diverses. Tél. (038) 31 25 02.

2 PNEUS NEIGE, montés sur jantes, pour Taunus 12 M, 80 fr. Tél. 33 20 43, dès 12 h 30.

SAC DE COUCHAGE pour pousse-pousse, état neuf. Tél. 31 71 51, après 17 heures.

TABLE RONDE, Louis-Philippe ; bureau pour écolier. Tél. 53 34 86.

DIVERS HABITS modernes pour dame, taille 40 ; robe, blouse, manteau, etc., envoi au choix. Tél. (037) 77 17 84.

POUR ENFANT, 3 ans, combinaison, nylon matelassé, 12 fr. ; lot habits divers, envoi au choix, bas prix. Tél. (037) 77 17 84.

1 POUSSETTE HELVETIA, prix à discuter. Tél. 31 29 06.

BANC D'ANGLE ; 1 table et 3 chaises, frêne clair. Tél. 24 00 19, aux repas.

AMPLIFICATEUR stéréo 12 watts musicaux, 4 entrées, 150 fr. Tél. (038) 31 21 23.

CUISINIERE ELECTRIQUE Siemens, 4 plaques, broche, gril, utilisée 2 ans, parfait état, 400 fr. Tél. 41 15 32.

ANORAK ET FUSEAUX en bon état, pour fillette de 13-14 ans. Tél. 25 80 18.

GARÇON 7-8 ANS, veste longue crush brun, doublée, 40 fr., pantalon ski noir, raie rouge, 30 fr., anorak rouge, 15 fr., état de neuf. Tél. 24 22 54.

4 PNEUS DUNLOP SP 68, radiaux, Tubeless 175 SR 14, relief environ 50 %, pour Ford 17 ou 20 M, au plus offrant. Tél. 31 16 70.

SOMMIER A PIEDS avec matelas, bon état, 40 fr. Tél. 25 25 51.

4 PNEUS CLOUS, radiaux, 165 x 15 (ceinturés valables encore 1973-1974), roulé 1000 km, 300 fr. Tél. 42 14 36.

4 PNEUS CLOUS montés sur jantes ; un porte-skis pour Renault 16 TS ; un siège d'auto pour enfant ; une claie de porte. Tél. 55 19 03.

TELEVISEUR PHILIPS 5 normes, 550 fr. Tél. 33 31 01.

6 POULES NAINES allemandes. Tél. 46 17 52, après 19 heures.

SOULIERS DE SKI à boucles, No 45, bon état. Tél. 33 26 86.

POUSSETTE PEG bleu marine, état de neuf. Tél. 31 60 00.

2 KIMONOS JUDO 180 cm et moyen. Téléphone 31 21 70.

MANTEAU pour dame, gris foncé, taille 48, très peu porté. Tél. 25 21 10.

SKIS HEAD 260, 190 cm, fixations Salomon, très peu utilisés, 250 fr. Tél. (038) 25 20 49.

ENSEMBLES VESTE-PANTALON lainage, jupes, blouses, manteaux, taille 40, de 5 à 50 fr. S'adresser à Mme Schwab, chemin de la Boine 2, 1er étage, gauche.

MANTEAU DE CUIR 3/4, noir, taille moyenne, pour homme, parfait état. Tél. 24 22 20.

SKIS Fischer Superglas, fibre de verre, fixations Nevada Look, longueur 185 cm, parfait état. Souliers de ski à boucles Henke-Plastifiés No 39. Tél. (038) 31 48 20.

BALANCE BERKEL à aiguille, plateau 60 x 80 cm. Tél. 25 98 32, heures repas. Prix à discuter.

SKIS KNEISSL White-Star 195, Kästle K-2000-205, Kneissl Red-Star 205. Tous avec fixations de sécurité. Tél. 53 26 40.

SEAUX EN PLASTIQUE, avec couvercle et anse, 2 fr. pièce. Tél. (038) 25 20 49.

TELEVISION 1 norme, 200 fr. Tél. 25 11 61.

4 PNEUS CLOUTES S. 9013 4 PR, 2 pneus 165 x 14 SR. Tél. 42 29 24.

1 MANTEAU DE FOURRURE ocelot, taille 44, état neuf ; 1 manteau de fourrure astrakan, taille 44, bon état ; 1 manteau daim avec pelisse petit-gris, taille 44. Tél. 31 21 10.

MAGNIFIQUE CUISINIERE gaz naturel, 4 feux, 200 fr. Tél. 24 60 22.

DIVAN, 30 fr., matelas crin, 30 fr. Téléphone 24 60 22.

2 FAUTEUILS ; buffet de service ; 2 matelas neufs ; sommier bois neuf ; lit une place ; essoreuse. Tél. (038) 25 59 02, à partir de 11 h 45.

SECRETAIRE 1900, armoire peinte, fauteuils Louis-Philippe, etc. Tél. 51 18 92.

DIRECTEMENT DE FABRIQUE, SALON, prix discount. Tél. 51 26 53.

UN PNEU D'ETE RADIAL, Cinturato Pirelli 165 SR 13, état de neuf, cédé à 50 fr. ; une paire de souliers de montagne bruns, No 35, à 15 fr. ; une poussette blanche démontable, cédée à 50 fr. Tél. (038) 25 02 22.

4 JANTES ET PNEUS NEIGE avec clous, 6,40-13 ou 175 SR 13, pour Ford 20 M. Téléphone 33 11 07.

ANORAK DAME, taille 42-44, noir, modèle, cédé à 40 fr. Tél. 31 47 29.

ARMOIRE NOYER 175 x 120 x 55 et entourage de lit, bon état, à 200 fr. Tél. 31 47 29.

SOULIERS DE SKI No 32. Parfait état. Téléphone 33 39 06.

EAU-DE-VIE de prune. Tél. 46 13 85.

CHAINES A NEIGE Rud état neuf. Tél. (038) 31 66 24, heures des repas.

AMPLIFIATEUR BASSE Steelphon-Apollo, 120 watts avec 2 colonnes 1900 fr. Téléphone 25 77 93.

ORGUE ELECTRONIQUE PORTATIF Bauer, star master, avec 1 clavier, 1500 fr. Téléphone 25 77 93.

GUITARE SOLO ELECTRIQUE Vox avec étui et plusieurs effets : distorsion, wha-wha répétition, note fixe, prix 1300 fr. Téléphone 25 77 93.

MEUBLE radio Gründig avec pick-up automatique. Stéréo. Valeur 1400 fr., cédé à 700 fr. Tél. 63 10 12.

MANTEAU DE FOURRURE rat musqué, taille 42-44, très bon état. Tél. 31 29 09.

2 CHRONOGRAPHES Rallye et 4 pneus clous montés sur jantes pour NSU 1200 et accessoires divers. Prix avantageux. Adresser offres écrites à AC 2748 au bureau du journal.

SALLE A MANGER noyer pyramide. Téléphone 41 16 13.

DIVERS FRIGOS, bon état, 100 fr., 200 fr., 250 fr. ; cuisine Far à gaz 4 feux, équipée pour butane, conviendrait pour chalet, 200 francs ; cuisinière tout gaz, état de neuf, payée 1000 fr. (4 feux, broche et allumage automatique), au plus offrant. Tél. 24 62 74.

SKIS KNEISSL, White-Star, 215 cm, fixations Tyrolia 3000, 200 fr. Tél. 42 27 15.

2 SOMMIERS METALLIQUES avec tête mobile. Tél. (038) 24 00 19, aux repas.

AQUARIUM 40 x 19 x 25, équipement et goupys. Tél. 25 95 70.

CHIENNE BERGER ALLEMAND 2 ans, pure race, aimant les enfants et bonne gardienne ; fumier de mouton 1re qualité. Téléphone 24 61 39.

PORTE BASCULANTE complète, pour garage vide de 302 x 252 cm, avec 1 contrepoids. Prise à l'usine. Belle occasion, 350 fr. Tél. 25 57 66.

BRULEUR A MAZOUT Siam, chaudière Zent, boiler Weco Cipax. Cause transformation. Tél. 31 15 32.

BERGERS DE BEAUCE 1 mâle, 1 femelle, 3 mois. Tél. (039) 37 13 36.

PIANO neuf, utilisé 2 mois, couleur blanche, marque Burger-Jacobi. Facilités de paiement. Tél. (038) 24 34 01.

2 PNEUS été, F. 60 x 15, pour Mustang MK1, valeur 372 fr., cédés à 200 fr. pièce ; 4 pneus neige, cloutés, 145-15, 45 fr. pièce. Tél. 33 37 56.

BANC D'ANGLE noyer, en bon état, bas prix. Tél. 42 33 49.

Divers

« LA FOI C'EST L'ASSURANCE DE CE QUE l'on espère, la conviction de l'existence de choses que l'on ne voit pas. » Communauté **baha'ie, case postale 613. Tél. 31 23 62.**

JEUNESSE + SPORT. Cours condition physique, jeunes gens 14 à 20 ans. Centre sportif, Hauterive, vendredi, 20 à 21 h 30, du 5 janvier au 6 juillet 1973. Renseignements : tél. 33 15 54.

RAVISSANTS CHATONS cherchent bons parents adoptifs, si possible avec jardin. Tél. 42 14 44, Walker, Areuse.

VOTRE CHIEN serait volontiers promené par fillette, région Serrières. Tél. 31 41 41.

DIXIELAND, petite formation amateur, cherche trompettiste et banjo. Tél. 47 11 71.

ROBES DE MARIEES et accessoires à louer chez Mme Geuggis, Chanet 37, Bôle. Téléphone 41 13 48.

MONSIEUR SEUL, dans la septantaine, parfaite santé et possédant voiture, aimerait rencontrer, tout en gardant indépendance, mais pour rompre solitude, dame s'intéressant aux arts. Ecrire à HI 2736 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

ETUDIANT cherche emploi de bureau. Téléphone 33 28 41.

JEUNE HOMME MARIE, 26 ans, aimant peinture et dessins, cherche emploi comme aide-décorateur, pour apprendre le métier. Tél. 24 37 78, heures des repas.

JEUNE 17 ANS cherche travail pour samedi après-midi. Tél. 25 19 13.

JEUNE ALLEMANDE cherche travail de 4 à 5 heures par jour pour perfectionner ses connaissances de la langue française. Téléphone 24 74 91.

DAME, 35 ANS, cherche travail bien rémunéré. Adresser offres écrites à HJ 2755 au bureau du journal.

JEUNE FILLE de langue maternelle française, diplômée de l'école de commerce cherche place immédiatement. Adresser offres écrites à CB 2719 au bureau du journal.

LEÇONS PARTICULIERES de français pour étrangers et écoliers, centre ville. Téléphone 24 29 87.

DAME cherche travaux de dactylographie ou autres, à domicile. Tél. 31 48 52.

JEUNE EMPLOYE DE COMMERCE, possédant permis A, cherche n'importe quel travail jusqu'au 31 décembre 1972. Téléphone 25 75 59.

A louer

A BOUDRY, appartement de 3 1/2 pièces, tout confort, cuisine entièrement équipée, 2 balcons, cave, pour début janvier 1973. Loyer mensuel toutes charges comprises 430 fr. Téléphoner à midi et le soir au (038) 42 37 74.

PESEUX, chambre meublée à 1 ou 2 lits, part à la suisine, chauffage central. Téléphone 31 30 25.

AUVERNIER, pour 6 mois, logement deux pièces, meublé, confort. Tél. 31 21 59.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, chauffée, quartier du Stade. Tél. 25 82 01.

CHAMBRE à deux lits, dans le haut de la ville, libre immédiatement. Tél. 25 50 74.

SOUS CHIFFRES GP 2585, loué merci.

CHAMBRE, part salle de bains, Portes-Rouges 149. Tél. 25 32 20.

CORCELLES-PESEUX, pour fin décembre, bel appartement de 2 pièces avec confort et petite conciergerie, à couple suisse consciencieux ou personne seule. Loyer raisonnable. Tél. (038) 31 49 12.

DIRECTION SAINT-BLAISE, dans villa, rez-de-chaussée, 5 pièces, balcon, confort, belle situation, libre le 1er avril 1973. Adresser offres écrites à GI 2754 au bureau du journal.

FONTAINES, pignon 3 pièces, confort, à personnes tranquilles d'un certain âge. Libre immédiatement. Tél. (038) 53 26 09.

A JEUNE FILLE sérieuse, jolie chambre meublée, part à la salle de bains, quartier Mail. Tél. 25 15 25.

CHAMBRES MEUBLEES à 1 et 2 lits, bains, éventuellement cuisines, à demoiselles. Téléphone 24 34 40.

SEPEY SUR AIGLE, chalet meublé, confort, 15 fr. par jour. Fêtes exceptées. Tél. (038) 31 26 00.

STUDIO MEUBLE à cinq minutes du centre, 380 fr. par mois. Libre immédiatement ou à convenir. Adresser offres écrites à FE 2722 au bureau du journal.

BEVAIX, chambre indépendante dès décembre. Tél. 46 16 31, heures des repas.

A SAINT-BLAISE, studio meublé avec cuisine et douche, tout confort. Fr. 350.— par mois. Tél. (038) 33 35 25.

DANS VILLA A PESEUX, proximité tram, entrée indépendante, studio non meublé, chauffé, téléphone, cuisinette aménagée, douche, W.-C., à personne stable. Adresser offres écrites à JK 2738 au bureau du journal.

Demandes à louer

CHALET, meublé ou non, région indifférente. Tél. (038) 85 13 05.

APPARTEMENT 3 OU 4 PIECES pour le printemps ou date à convenir, loyer modéré, régions Saint-Blaise - Boudry. Tél. (039) 31 12 94.

APPARTEMENT DANS FERME à l'année, pour week-ends, environs de Neuchâtel. Tél. (038) 25 93 39, de 9 à 13 heures.

Offres d'emplois

LE PLUS TOT POSSIBLE, femme de ménage ou dame en bonne santé, honnête et consciencieuse, 10 heures par semaine, le matin, dans maison familiale (Hauterive, bas du village). Tél. 33 37 46, entre 18 et 19 heures.

ON DEMANDE UNE JEUNE DAME pour quelques heures de ménage par semaine. Travail facile. Quartier Vauseyon. Téléphone 25 17 18.

QUELLE PERSONNE CAPABLE pourrait donner leçons à mécanicien, sur calculs d'atelier ? Tél. 25 84 23.

JEUNE FILLE aide-ménagère - baby-sitter demandée à Crans-sur-Sierre. Pas de gros travaux. Possibilité de faire du sport. Renseignements : tél. (027) 7 29 63.

QUI DONNERAIT à 4 jeunes gens leçons de français 2 soirs par semaine ? Tél. 41 22 48.

CHERCHONS PROFESSEUR de piano à Hauterive, pour enfants de 8 à 9 ans. Téléphone 33 28 42.

FEMME DE MENAGE est cherchée pour le mercredi après-midi, à Auvernier. Téléphone 31 22 12, après 19 heures.

Demandes à acheter

ACCORDEON D'OCCASION, bas prix. Téléphone 31 32 24, le samedi.

1 PNEU MICHELIN à clous, 165 x 380 ou 165-15, pour Peugeot 404. Tél. (038) 42 10 93.

VELO GARÇON 8-10 ans. Tél. (038) 46 13 03.

VIEILLES POUPEES, démantibulées pour ma fille, même incomplètes. Tél. 31 78 88.

PARTICULIER CHERCHE A ACHETER FAUTEUIL crapaud, même défectueux. Téléphone 25 60 72.

GUITARE BASSE ELECTRIQUE. Tél. 25 77 86.

Perdus-Trouvés

PERDU chat noir, 4 mois, avec petite pelade ronde sur le ventre et tache blanche au cou. Le rapporter contre récompense. Claude Lambelet, Comba-Borel 17, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 34 35.

APPRENTI A PERDU SERVIETTE noire contenant travaux cours et abonnement de train, entre Monruz et Peseux. Récompense. Tél. (038) 31 51 89.

PERDU CHAT SIAMOIS, Saint-Blaise. Récompense. Tél. 33 45 15, le soir.

Les huîtres... c'est la saison...

lundi et jeudi le digestif est offert

BŒUF BRAISÉ

(avec polenta ou risotto milanais)

Servi à discrétion dans le chariot Fr. 10.50

Chez **FRANGO** Spécialités Italiennes

Famille Franco-Mela, route de l'Evole 39, tél. (038) 25 15 69

Déjà la **TROISIÈME ÉDITION** du livre-choc de la saison :

ANDRÉ MARCEL

AUX MAINS DES GUÉRISSEURS

L'ouvrage d'André Marcel constitue un succès sans précédent. Les deux premières éditions se sont littéralement arrachées. La troisième est présentement à l'impression, de manière à faire face aux milliers de demandes supplémentaires.

Toute la presse, la radio, la télévision ont fait l'éloge de cette enquête, la plus étendue, la plus minutieuse, la plus complète jamais réalisée sur les guérisseurs en Suisse romande.

André Marcel l'écrit lui-même à la page 250 de son livre :

« A se demander si les gens qui n'ont jamais consulté de guérisseurs ne constituent pas UNE MINORITÉ dans la population romande ! »

Miracle ? Science ? Supercherie ?

Vous en jugerez en lisant ce passionnant ouvrage qui vous expose les cas de guérison les plus troublants et, souvent, les plus inexplicables :

... Cette jeune fille qui avait une jambe plus courte que l'autre et qui fut rendue normale en une seule séance ;

... Cette femme qui avait grossi démesurément et à qui le guérisseur rendit son poids normal ;

... Cette cinquantaine de cheminots, qui, sur la foi d'un secrétaire syndical habilité à examiner chacun de ces cas, ont recouvré la santé et leur emploi ;

... Cet homme impotent, laissé pour compte de la médecine, et dont, en un instant la hanche fut débloquée, lui restituant sa mobilité ;

... Ce couple qui, certificat médical à l'appui, ne pouvait avoir d'enfant et qui, aujourd'hui, a mis au monde un garçon et une fillette ;

... et quantité d'autres cas, tout aussi stupéfiants ou bouleversants, et sur lesquels André Marcel a enquêté avec autant de sérieux que d'objectivité.

Attention ! Ce livre est un témoignage. Il s'interdit d'être un parti pris en faveur de la médecine « non officielle ». Des médecins éminents ont d'ailleurs accepté d'exprimer leur opinion sincère sur ce domaine troublant et mystérieux de l'art de guérir.

Vous lirez d'une traite, sans pouvoir vous en détacher, ce gros livre de plus de 250 pages, plus passionnant qu'un roman.

Aux mains des guérisseurs est offert en souscription au prix spécial de Fr. 16.—

(plus Fr. 1.50 pour emballage, frais de port et de rembours)

..... Bulletin de souscription .....

Je souscris

exemplaire (s) du livre d'André Marcel « Aux mains des guérisseurs » au prix de Fr. 16.— le volume (plus Fr. 1.50 pour emballage, frais de port et de rembours).

L'ouvrage me sera adressé contre remboursement.

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

Date :

Signature :

A découper et à expédier sous pli fermé aux « Editions de la NRL », case gare 1061, 1001 Lausanne.

Semaines forfaitaires de ski

ALPES FRIBOURGEOISES

dès **Fr. 269.—**

- 8 jours, 7 nuits (en hôtel).
- Libre parcours sur les remontées mécaniques.
- Offre valable durant toute la saison d'hiver 1972-1973.

Renseignements :
Agences de voyage
Bureaux de renseignements
et
Union fribourgeoise du tourisme — C.P. 537 — CH 1700 Fribourg

FIDUCIAIRE

accepte tous mandats :

— GÉRANCES D'IMMEUBLES
— DÉCLARATIONS D'IMPOTS
— RÉVISIONS DE COMPTES
— RECOUVREMENTS
— COMPTABILITÉ

Fiduciaire ROLF ZELLER
Comptable diplômé fédéral
2003 NEUCHATEL
Clos-de-Serrières 20 Tél. 31 48 25

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom

Rue

Localité FAN

Association des Amis de J.-J. Rousseau

Samedi 11 novembre
HOTEL DUPEYROU

16 h 45 Assemblée générale (président F. Matthey)

17 h 30 Concert de musique du XVIIIe siècle : Rousseau, Rameau, Pergolèse
Interprètes : Marie-France Javet, soprano ; Charles Ossola, baryton — Philippe Borer, violon Pierre Sancho, violoncelle — J.-J. Eigeldinger, clavecin.

Entrée gratuite pour les membres — Location sur place 5 fr.

Miele

Lave-vaisselle G 220

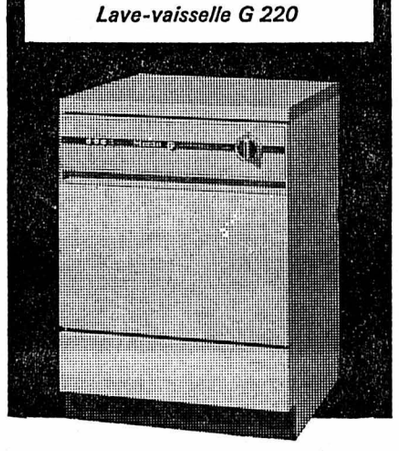

UN CADEAU DE NOËL RÊVÉ

Comparez notre offre actuelle... une vraie surprise de fin d'année !

Quincaillerie de la Côte PESEUX

Parcage en face des magasins
Samedi, ouvert jusqu'à 16 heures
Tél. 31 12 43

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath s'entretient avec Léo, patron de l'Eve Club.

Du laxatif dans le frichti

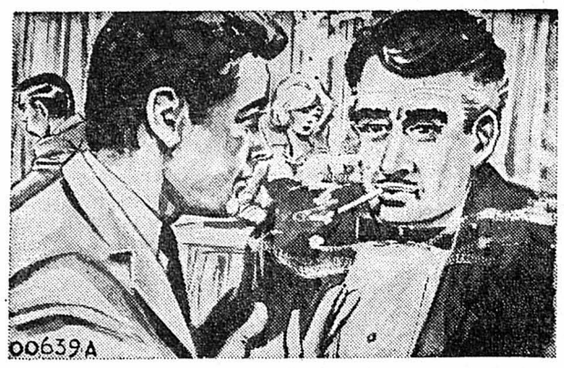

« N'en parlons plus, mon bon Léo. Oublie cet attentat manqué. Raconte-moi plutôt ce qui se passe ici. » Léo eut un air surpris : « Il se passe quelque chose ? » — « Un peu de révolution dans l'air, non ? » précisa Hubert. Léo haussa les épaules : « Il fait trop chaud pour ça. Tu vois les gens descendre dans la rue, avec 40 degrés centigrades à l'ombre ? » — « Je parle sérieusement, Léo. » — « Ah ! Et c'est pour ça que tu es ici ? » — « C'est pour ça. »

Léo garda un instant le silence, puis demanda sans le moindre enthousiasme : Tu as besoin de moi ? » — « Trois fois rien, rassure-toi, dit Hubert. Je veux simplement que tu me mettes dans la course avec Mlle O'Lala. Tu connais le grand brun qui est avec elle ? » — « Oui. Un compatriote, qui vient de Rome. Il travaille pour une agence de presse. » — « Moi aussi, répliqua Hubert. C'est drôle, hein ? » Léo le dévisagea d'un air perplexe.

« Son nom? » demanda Hubert. «Bruno Langhinaro.» — « Epelle-moi ça. » Léo obéit. « Merci, dit Hubert. Moi, c'est Bruce Wilson, reporter de l'International press agency, de Washington. Tu te souviendras ? » — « Moi dit Léo, je veux bien tout ce que tu veux... » — « Alors, débrouille-toi pour éliminer ton compatriote et me mettre à sa place. Sinon, je ne suis plus ton ami. » Léo coula vers le bar un regard ennuyé : « Je ne peux pourtant pas le tuer ! » — « Il va peut-être souper avec la petite... » dit Hubert.

« Sûrement, pourquoi ? » — « Si tu lui flanquais une bonne dose de laxatif dans son frichti ? » L'idée détendit Léo : « Toi, alors, tu as de ces trucs... » — « Avoue que je ne suis pas méchant ? Juste un petit laxatif. » — « On va s'en occuper, » dit Léo en se levant. Grégory et la belle rousse venaient de prendre place à l'une des tables, et Léo s'occupa lui-même de la commande. Puis il passa à la cuisine.

Lundi : La maison de couture

HOROSCOPE

Des influences lourdes et inquiètes marqueront le début de la matinée. L'après-midi et la soirée seront un peu plus détendus mais il est possible qu'une petite gêne persiste.

Naissances : Les enfants de ce jour seront dynamiques, impulsifs et agités.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Organisez-vous pour vous reposer davantage. **Amour :** Ne vous laissez pas impressionner. **Affaires :** Veillez à ne froisser personne.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Suivez un bon régime. **Amour :** Acceptez les invitations. **Affaires :** Sachez tirer profit de votre expérience.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Faites une cure d'eau minérale. **Amour :** Votre générosité ne doit pas être prise pour de la faiblesse. **Affaires :** Faites appel à vos collègues.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Surveillez votre nourriture. **Amour :** Ne perdez pas un temps précieux à rêver. **Affaires :** N'entreprenez pas trop de choses à la fois.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Vous vous couchez trop tard. **Amour :** Rencontre d'une personne qui vous attire. **Affaires :** Mettez en pratique vos idées.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Essayez de moins fumer. **Amour :** Ne prenez pas au tragique une petite déception. **Affaires :** Etablissez des contacts avec des personnes influentes.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Recherchez les causes de vos malaises. **Amour :** Essayez de surmonter vos doutes. **Affaires :** Evitez de prendre des décisions importantes.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Vous avez besoin de calme et de repos. **Amour :** Ne pensez pas toujours à vos problèmes. **Affaires :** Evitez les discussions entre collègues.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : N'abandonnez pas votre régime. **Amour :** Montrez-vous serviable avec votre entourage. **Affaires :** Vos amis vous aideront dans une situation compliquée.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Vous menez une vie trop sédentaire. **Amour :** N'acceptez pas trop d'invitations. **Affaires :** Mettez à jour votre correspondance.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Ne faites aucun effort physique. **Amour :** Risque de heurts, tension en famille. **Affaires :** Vos efforts commencent à porter leurs fruits.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Risque de troubles gastriques. **Amour :** Votre vie sentimentale devient plus sereine. **Affaires :** Pour réaliser vos projets, organisez-vous.

POUR VOUS MADAME

Votre beauté : le masque

Savez-vous quand et comment poser un masque ?

Au moins une fois par semaine posez-vous un masque. Il nettoie la peau à fond, resserre les pores, éclaircit le teint, atténue et prévient les rides.

Le masque, c'est aussi vingt minutes de relaxation totale dans la fraîcheur reposante des plantes qui les composent. Le « truc » idéal pour être en forme et belle un soir de sortie.

Comment poser le masque ? D'abord, protégez d'un bandeau ou d'une serviette vos cheveux, pour qu'ils n'entrent pas en contact avec le produit. Démaquillez-vous à fond, en utilisant votre lait démaquillant et votre tonique. Le masque pourra ainsi agir en profondeur. Si vous avez la peau très grasse ou les pores très dilatés, donnez à votre visage un bain de vapeur au benjoin ou à la camomille.

Avec un pniceau ou avec vos doigts, étalez régulièrement le masque sur toute la figure en évitant les yeux et les lèvres.

Protégez vos yeux d'une compresse imbibée de lotion à la camomille.

Détendez-vous au maximum. Que vous posiez votre masque le matin ou le soir, relaxez-vous, restez immobile, (dans l'obscurité) allongée, pieds légèrement surélevés pour améliorer la circulation. Evitez de parler, laissez se détendre tous vos muscles pour aider votre masque à agir.

Au bout de 20 minutes, retirez le masque qui est devenu une péllicule compact puisque tous les principes actifs sont passés dans la peau. Utilisez un coton imbibé d'eau minérale « plate » tiédie et admirez-vous.

RADIO

SAMEDI

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19h, 22.30, 23.55 informations. 6 h bonjour à tous, miroir-première. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.10, samedi-dimanche. 8.30, route libre. 10.20, les ailes. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, le tour du monde en quatre-vingts jours cent ans plus tard. 13 h, demain dimanche. 14.05, euromusique. 15.05, samedi-loisirs.

16.05, titres et sous-titres. 16.30, duo de clavecins, du Château-des-Monts, dans le cadre de l'heure musicale. 18 h, le journal du soir. 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, Simple police, fantaisie de Samuel Chevallier. 20.20, micro sur scène. 21.10, demande accordée, pièce d'Yvan Bukovcan. 21.50, chanson à la une. 22.40, entrez dans la danse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, dancing non-stop. 1 h, hymne national.

Second programme

8 h, The Missing Jewel. 8.15, la revue des livres. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, des pays et des hommes. 10.30, le folklore à travers le monde. 11 h, les mythes de l'amour : l'argent, la personne et la société. 12 h, midi-musique. 13.10, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les Jeunesses musicales. 14 h, promenade musicale et carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30, correo espanol. 17 h, rendez-vous avec le jazz. 18 h, le magazine du spectacle. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, optique de la chanson. 20 h, informations. 20.05, les beaux-arts. 20.29, loterie suisse à numéros. 20.30, Véronique, opéra-comique, musique d'André Messager. 21 h, E. Chabrier. 21.10, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 6.50, mon jardin. 7.10, bon samedi à tous, musique variée et mémento touristique. 11.05, homme et travail. 11.20, Les Petits Chanteurs de Vienne. 12 h, ensemble à vent de Zurich. 12.40, spot et musique : magazine récréatif. 14 h, politique intérieure. 14.30, jazz. 15.05, musique chorale. 15.30, chansons et danses populaires.

16.05, pop au Canada. 17 h, concours des chasseurs de sons. 18.20, actualités sportives et musique légère. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, actualités. 19.45, politique intérieure et revue mondiale. 20 h, théâtre. 20.45, piano. 21.15, orchestre récréatif de Beromunster et solistes. 21.45, feuilleton dans un fauteuil. 22.25, spécialités et raretés musicales. 23.30, bal du samedi soir.

DIMANCHE

Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 7 h, bonjour à tous et miroir première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, le concert matinal. 8.45, grand-messe. 9.55, cloches. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.45, terre romande. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le disque préféré de l'auditeur. 14.05, disco-portrait. 15 h, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise, aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, fête... comme chez vous. 21.15, Manon Lescaut, de Giacomo Puccini. 21.55, le comédien vous répondra : Sylvia Monfort. 22.40, l'art et la nouvelle. 23.30, la musique contemporaine en Suisse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, bon dimanche. 9 h, informations. 9.05, rêveries aux quatre vents. 12 h, midi-musique. 14 h, Le Coup de gong, comédie de Charles Cordier. 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, couleur des mots. 16.15, échos et rencontres. 16.35, compositeurs suisses. 17.30, perspectives. 18.30, les secrets du clavier. 19 h, à la gloire de l'orgue. 19.30, jeunes artistes. 20 h, informations. 20.05, le septième soir : La Serva Padrona, musique de G.-B. Pergolesi. 21 h, visages de la musique. 21.30, les beaux enregistrements. 22.30, à l'écoute du temps présent. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

7 h, 8 h, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7.05, œuvres de Berlioz, Schubert et Sibelius. 7.55, message dominical. 8.05, musique de chambre de Haendel et Mozart. 8.30, pages sacrées de Verdi et Brahms. 9.15, prédication catholique chrétienne. 9.40, l'Eglise aujourd'hui. 9.55, prédication catholique romaine. 10.20, le radio-orchestre. 11.30, causerie. 12 h, sonate, Hummel. 12.45, musique de concert et d'opéra. 14 h, divertissement populaire. 14.40, ensemble à vent de Zurich. 15 h, promenade dans la vallée de l'Oberhäsli.

15.30, sports et musique. 17.30, musique à la chaîne. 19.25, concert du dimanche soir. 20.30, la position de la Suisse en Europe. 21.30, orchestre récréatif de Beromunster. 22.20, entre le jour et le rêve.

A LA TV AUJOURD'HUI ET DEMAIN

SAMEDI

SUISSE ROMANDE

13.30 Un'ora per vol
14.45 Rugby à XIII
16.00 env. (C) Off we go
16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 (C) Folklore d'ici et d'ailleurs
17.30 (C) Pop hot
18.00 Téléjournal
18.05 Samedi-Jeunesse
19.00 (C) Les Aventures de l'ours Colargol
19.05 Rendez-vous
19.30 Deux minutes...
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 (C) Les chercheurs d'or
20.30 (C) Samedi-variétés
21.40 (C) En appel
22.00 (C) Acker's club
22.25 Téléjournal
Portrait en 7 images

SUISSE ALEMANIQUE

9.00 Télévision éducative
14.00 Bienvenue en Italie
14.30 Introduction à la musique électronique
16.15 (C) V-225 Destination Toulouse
16.45 TV-Junior
17.30 Lassie
17.55 (C) Magazine privé
18.40 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Bunny et ses compagnons
19.30 Figures et paysages du Japon
19.40 Message dominical
19.55 Tirage de la loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Hasard, tout est hasard
22.15 Téléjournal
22.25 (C) Le Grand Chaparral
23.10 Bulletin sportif

FRANCE I

10.30 Cérémonie du 11 novembre
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Magazines régionaux
14.00 Téléphilatélie
15.00 Sport
17.05 Samedi loisirs
18.05 Micros et caméras
18.50 Pour les petits...
19.00 Court métrage
19.25 Les musiciens du soir
19.45 24 heures sur la une
20.15 Du tac au tac
20.30 Joyeux chagrins
22.05 Au clair de la une
22.50 Rockenstock
23.20 24 heures dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazines régionaux
14.25 (C) Coupe du monde de jeu à XIII
16.10 (C) Aujourd'hui, Madame
16.55 (N) Les Saintes Chéries
17.25 (C) Jazz
18.30 (C) Place au théâtre
19.00 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) I.N.F. 2
20.30 (C) Top à... Régine
21.30 (C) La légende du siècle
22.30 (C) Samedi soir
23.20 (C) I.N.F. 2 Nuit

SVIZZERA ITALIANA

13.30 Un'ora per vol
14.45 Intermezzo
14.45 (C) Rugby à 13
16.05 Artisti svizzeri in Scandinavia
17.00 Vroum
17.50 Pop hot
18.10 Un sorso d'acqua
18.35 (C) Punta pelee
19.05 Telegiornale
19.15 (C) 20 minuti
19.40 Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.45 Il vangelo di domani
20.00 (C) Una risata in testa
20.20 Telegiornale
20.40 (C) Delitto quasi perfetto
22.20 Sabato sport
23.10 Telegiornale

ALLEMAGNE I

14.25, téléjournal. 14.30, swing in. 15 h, magazine touristique. 15.30, Au Blauen Bock. 16.45, le marché. 17.15, les cheminots de Bolivie. 17.45, télésports. 18.30, programmes régionaux. 20h, téléjournal, météo. 20.15, Hasard, tout n'est que hasard. 22.15, tirage du loto. 22.20, téléjournal, météo. 22.35, La Fiancée de Frankenstein. 23.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

13.45, les programmes de la semaine. 14.15, pour les Espagnols. 15 h, pour les jeunes. 15.30, dessins animés. 15.45, Les Expériences du professeur Haber. 16.15, vacances à skis. 17.05, téléjournal, météo. 17.15, miroir du pays. 17.45, Pierre et poussière. 18.45, disco 72. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, bouffonneries musicales. 21.45, télésports. 23 h, téléjournal, météo. 23.05, Mort à table.

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE

11.30 Table ouverte
L'agitation dans les casernes
12.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal
12.50 Tél-hebdo
13.15 (C) La vie en mouvement
13.40 A vos lettres
14.05 Il faut savoir
14.10 La Chance des autres
Un film de Henry Brandt
14.30 Gymnastique
17.00 Le Mariage de Clovis
17.35 (C) Ouvert le dimanche
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Les Mers polaires
18.55 Soumise à son mari
19.15 Horizons
19.40 (C) Téléjournal
19.55 (C) Les actualités sportives
20.25 (C) Opération Crossbow
22.15 (C) Festival international de jazz de Montreux
22.45 Téléjournal
Portrait en 7 images
22.55 Méditation
23.00 Fin

SUISSE ALEMANIQUE

10.00 Faits - Témoignages - Objections
11.00 Télévision éducative
12.00 Informations
12.05 Un'ora per voi
13.30 Panorama de la semaine
14.00 (C) Chronique campagnarde
14.30 Gymnastique
17.00 Johnny Slate, directeur de cirque
17.50 Informations
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.55 (C) Fin de journée
19.00 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal
20.15 (C) L'Ecole des femmes
21.40 (C) 50me anniversaire de la BBC
22.40 Téléjournal

FRANCE I

9.10 Télé-matin
9.15 Tous en forme
9.30 La source de vie
10.00 Présence protestante
10.30 Le Jour du Seigneur
11.00 Messe
12.00 Dernière heure
12.02 La séquence du spectateur
12.30 Musique en 33 tours
13.00 24 heures dimanche
13.15 Un enfant nommé Michel
13.45 Théâtre 72
14.15 Variétés-sports
17.00 La France défigurée
17.30 Le Secret de Wilhelm Storitz
18.05 Bonsoir Gilles
19.25 La semaine sur la une
19.45 24 heures sur la une
20.10 Sports dimanche
20.40 Comme un torrent
22.50 24 heures dernière

FRANCE II

9.30 R.T.S. Promotion
12.00 Fin
12.30 (C) On en parle
13.00 (C) I.N.F. 2 dimanche
14.05 (C) Concert symphonique
14.30 (C) Voyage à Rio
16.05 (C) L'archipel aux 15.000 îles
17.00 (C) On ne peut pas tout savoir
18.00 (C) Télé-sports
19.30 (C) Caméra au poing
20.00 (C) I.N.F. 2
20.30 (C) Journal de voyage en Egypte
21.25 (C) Le musée imaginaire
22.40 (C) I.N.F. 2 Nuit
22.50 (N) La Rivière d'argent
Film de Raoul Walsh (1948)

SVIZZERA ITALIANA

13.30 Telegiornale
13.35 Telerama
14.00 Amichevolmente
15.15 Ginnastica artistica
17.10 (C) Il sapere di cocomero
17.55 Telegiornale
18.00 Domenica sport
18.10 (C) Il guerriero
19.00 Piaceri della musica
19.40 La parola del Signore
19.50 Sette giorni
20.20 Telegiornale
20.35 (C) Due donne sole
21.25 (C) Tarot
21.55 La domenica sportiva
22.45 Telegiornale

ALLEMAGNE I

10.15, les programmes de la semaine. 10.45, le conseiller ARD. 11.30, pour les enfants. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, miroir de la semaine. 13.15, magazine régional. 14.45, Le Fantôme de Mrs Muir. 15.15, les nageurs de combat de la marine. 16 h, Max, voleur à la tire. 17.30, L'Indien. 18.15, télésports. 19.30, miroir du monde. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, sur les lieux du crime. 21.45, qui a tué Marilyn Monroe ? 22.35, téléjournal, météo. 22.40, la connaissance scientifique.

ALLEMAGNE II

10 h, les programmes de la semaine. 10.30, télé-hebdo. 11 h, tribune des jeunes. 11.30, les animaux de la jungle africaine. 12 h, concert du dimanche. 13 h, plaque tournante. 13.50, Les Peanuts. 14.15, complications. 14.40, l'éducation des enfants. 15.10, téléjournal, météo. 15.15, au bord de l'Oder. 15.45, folklore du monde. 16.15, un Palomino du Canada. 17.15, télésports. 18.10, téléjournal, météo. 18.15, Le Virginien. 19.15, tribunal 1982. 19.45, téléjournal, météo. 20 h, élections 1972. 21.30, L'Enéide. 22.55, téléjournal, météo. 23 h, night-club.

Donald Duck

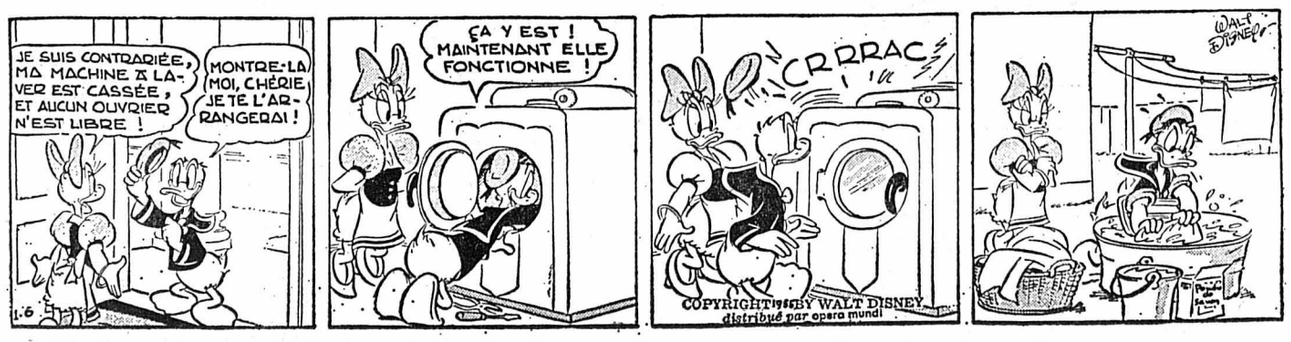

LIRE EN PAGE 25
Carnet du jour - Cultes - Mots-croisés

Vignerons !

Nouvelle conception du

mototreuil « Ruedin »

permettant le travail de la charrue jusqu'au sommet de la vigne.
Puissance : 7 ou 9 CV. — Poids : 75 kilos. 1 ou 2 vitesses.

Livraison immédiate.

Service de vente.

RUEDIN MOTOTREUILS - 1814 La Tour-de-Peilz

Téléphone (021) 54 26 51

MARTINI BIANCO

L'aimable

A chaque fois que vous commandez un vermouth blanc, précisez bien un MARTINI blanc. Il est moelleux et délicat, car il est à base de vin blanc pur parfumé aux herbes aromatiques. Que vous le buviez sec, «on the rocks», ou en long drink – le fin bouquet du MARTINI bianco vous ira droit au cœur!

MARTINI

Un certain goût de la vie

Un livre de chez nous

ALICE DE CHAMBRIER

ŒUVRES POÉTIQUES

Après la dernière édition, en 1934, d'**Au-delà**, il nous a semblé que le moment était venu de publier une édition nouvelle des **Poésies** d'Alice de Chambrier, qui offrît au lecteur un visage plus conforme au goût de notre temps. Il importait de faire une place aux nombreux inédits qui subsistent dans les manuscrits. La présente édition comprend trente-huit poèmes repris d'**Au-delà** et trente-six poèmes inédits, c'est dire qu'elle souhaite donner un aspect plus varié de l'œuvre d'Alice de Chambrier.

« Par le choix des thèmes et du langage, par le souci du rythme et de la musicalité, la poésie d'Alice de Chambrier se situe dans la tradition du romantisme. Elle adopte volontiers le timbre fluide de la voix lamartinienne ou se plaît à ces mouvements d'envol, chers à Victor Hugo, « grand aigle audacieux » ; pourtant, par la qualité de l'imagination et la couleur féminine de l'affectivité, elle se rapproche plutôt de la poésie de Marceline Desbordes-Valmore, tout en se distinguant par la tonalité de l'écriture. Les deux poètes éprouvent le même penchant pour le songe et la même hantise de la mort, la nostalgie de l'infini, la préoccupation de l'énigme humaine et cosmique ; mais Marceline Desbordes-Valmore est portée vers le lyrisme intime, tandis qu'Alice de Chambrier, plus encline à rompre le cercle du moi, est attirée par le spectacle de l'univers en tant qu'il représente les phases de la vie. Toutes deux ont exprimé, Marceline Desbordes-Valmore avec plus de passion, Alice de Chambrier avec plus de sérénité, les impulsions de l'âme féminine, ses rêves généreux et ses désirs d'expansion, de telle sorte que le poète d'**Au-delà** aurait pu adopter ce vers comme l'image de son dessein spirituel : **Prisonnière en ce livre une âme est contenue.** »

Edition soignée de 180 pages, au format des Cahiers de l'Institut neuchâtelois, 17 x 21. Avant-propos de M. Gaston Clottu, président de l'Institut neuchâtelois, préface de M. Marc Eigeldinger, notes de Guy de Chambrier. En souscription jusqu'au 15 novembre au prix réduit de Fr. 15.—. (Ce prix sera ensuite porté à Fr. 18.—).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souscris à _____ exemplaire(s) des « ŒUVRES POÉTIQUES » d'Alice de Chambrier, au prix de Fr. 15.—

a. dans l'édition des Cahiers de l'Institut
b. dans l'édition de librairie
payable(s) * par CCP
* que je prendrai à vos bureaux

Nom : Prénom :

Rue et No : Localité :

Date : Signature :

* Biffer ce qui ne convient pas. Bulletin à envoyer sous pli ouvert, affranchi à 10 c., à votre librairie, à l'**administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel,** ou à l'éditeur : La Baconnière, 2017 Boudry, **jusqu'au 15 novembre 1972.**

Savoie-Petitpierre s.a.

Le spécialiste de la confection

GRANDES TAILLES

Pl. des Halles 9 NEUCHATEL

Chez Gianni

Restaurant de la Poste Peseux
Tél. (038) 31 40 40

TOUS LES SOIRS avec le duo

BILLY et TONY

Chansons de tous les pays

AUJOURD'HUI

soirée dansante

avec l'**orchestre « 666 »**

Ouverture jusqu'à 2 heures

Cuisine chaude et froide à toute heure

Domino

Cabaret - Dancing
Bienne

Seulement les 21, 22 et 23 novembre

55, rue Centrale
Tél. (032) 2 87 31

« Hit » en novembre

HAZY OSTERWALD JETSET

Vente et réservation des billets, dès le 11 novembre 1972, 14 heures.
Cabaret - Dancing DOMINO, Bienne.
Téléphone (032) 2 87 31.

CLÔTURE-TOUT

41 29 47
41 13 62

Verger 1 COLOMBIER

TOUTES BARRIÈRES

Police cantonale bernoise

La prochaine

école de police

débutera en mai 1973. Saisissez votre chance en demandant la documentation au

Commandement de la police du canton de Berne, case postale 2695, 3001 Berne, tél. (031) 40 42 04.

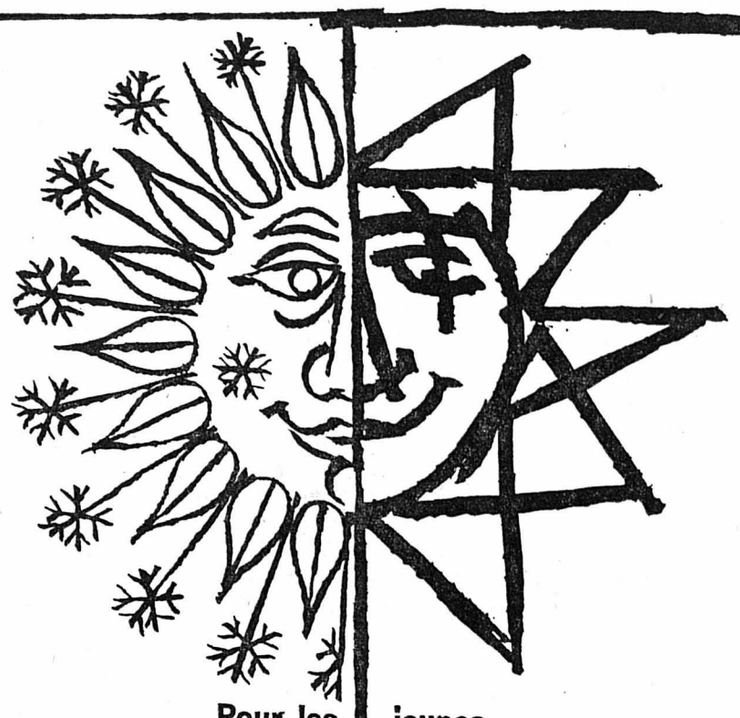

Pour les jeunes et les moins jeunes du soleil partout

VALAIS

vacances idéales d'hiver

ZERMATT
1620-3500 m.
au pied du Cervin

SAAS-FEE
1800 m.
la perle des Alpes

BETTMERALP
1950 m.
près du glacier d'Aletsch

RIEDERALP
1950 m.
au pied du glacier d'Aletsch

MORGINS
1400 m.

LOETSCHENTAL
1200-2000 m.

BLATTEN-BELALP
1400-2000 m.
près du glacier d'Aletsch

TAESCH
1440 m.
près de Zermatt

CHANDOLIN/ANNIVIERS
2000 m.

ST-MAURICE
420 m.

AMINONA sur Sierre
1500-3000 m.

SUPER ST-BERNARD
1900-2800 m.
à l'entrée du tunnel

LOECHE-LES-BAINS
1411 m.
station thermale, climatique et de sports d'hiver

CRANS-MONTANA
1500-3000 m.
« La terrasse ensoleillée »

CHAMPERY-PLANACHAUX
1050-1800 m.

HAUTE-NENDAZ
et **SUPER-NENDAZ** sur Sion
1350-1700 m.

LES MARECOTTES
1100-2300 m.

LES COLLONS/THYON
sur Sion
1800-2100 m.

ANZERE
1500 m.

UNTERBAECH-BRANDALP
1230-1750 m.

RANDA
1410 m.
près de Zermatt

LES GIETTES sur Monthey
1350 m.

TORGON
1100 m.
balcon du Léman

VERBIER
1500-3023 m.
la station qui sourit au soleil

GRAECHEN
1617 m.
dans la vallée de Zermatt

FIESCH
1050-2900 m.
au pied de l'Eggishorn

CHAMPEX
1480 m.

EVOLENE
1380 m.

MOEREL-BREITEN
800-900 m.
unique piscine « Sole »
dans les Alpes

AROLLA
2000 m.

OBERGOMS, MUENSTER, RECKINGEN, GLURINGEN
1360-1400 m.
le paradis du ski de fond

BELLWALD
1560 m.
le balcon ensoleillé
de la vallée de Conches

LE CHABLE - BRUSON
800-1700 m.
vallée de Bagnes

VEYSONNAZ sur Sion
1300 m.

Le paradis des sports d'hiver vous offre un équipement technique incomparable : 90 téléphériques, télécabines et télésièges, 250 ski-lifts, 8 chemins de fer de montagne. Nombreuses pistes de ski de fond entretenues et balisées. Communications faciles par rail et par route. Autoquais à Kandersteg-Goppenstein et Brigue-Iselle. Tous les sports d'hiver : ski, ski-bob, patinage, hockey, curling, luge, cures de bains, natation, etc.

Prospectus et renseignements par votre agence de voyages, les offices locaux de tourisme ou l'Union Valaisanne du Tourisme, 1951 Sion. Tél. 027/2 21 02 - Télex : 38 164.

Bon pour une documentation touristique sur ..... à envoyer à l'Union Valaisanne du Tourisme 1951 Sion.

Nom .....

Prénom .....

Rue ..... No .....

Localité .....

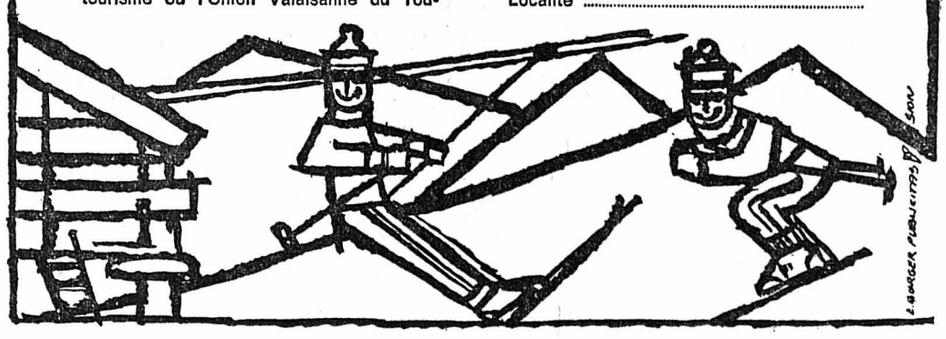

NOTRE FEUILLETON

Le Chant sur la falaise

par 28

LÉO DARTEY

Mais au seul nom de sa petite fiancée, une soudaine révolte s'éleva dans son cœur. Redressé, tout entier reconquis, il jeta au beau visage de l'artiste :

— Et moi aussi, je vous dis jamais, entendez-vous ? Dussé-je y laisser mon œuvre, mon talent, toute chance à venir, jamais ! jamais !

Dans l'escalier, il n'eut qu'une pensée : courir chez Mouriez pour voir avec lui de quelle façon il était possible d'arranger les choses.

Il le trouva d'une humeur impossible, l'air inquiet et hargneux.

— Eh bien ? lui demanda-t-il, dès qu'il l'aperçut.

— Eh bien ! avoua Brennoy, je n'ai pas su ou pas pu la faire revenir sur sa décision.

— Comment, pas pu ? demanda le directeur, le sourcil froncé. Il y avait donc un moyen ?

— Mais quel moyen ! soupira Philippe.

Et, en quelques mots, il mit Mouriez au courant de la situation.

Celui-ci l'écouta sans mot dire, le visage soucieux, les yeux sévères. A la fin, il lui dit froidement :

— Et qu'avez-vous décidé ?

— Mais voyons, s'indigna le jeune homme, c'est une question qui ne se pose pas !

— Vraiment ? Cependant, mon petit Brennoy, elle mérite qu'on y réfléchisse posément. Songez aux lourdes conséquences d'un non... ou d'un oui !

— Mais il ne peut être question d'un oui, voyons Mouriez ! J'aime Sim ! Je tiens à elle comme à ma vie même !

— Mais Marga est votre art ! N'est-ce pas bien davantage ? Ecoutez, mon petit, je crois que si l'avis de quelqu'un peut être désintéressé et sincère en ce cas, c'est bien le mien ! Songez que c'est moi qui vous ai fait connaître Simone, que c'est moi qui ai conclu ses fiançailles... Tant que j'y voyais votre bonheur à tous les deux, j'ai été le partisan de ce mariage. Aujourd'hui devant les ruines qu'il ferait de vos deux vies, je recule, atterré !

— Vous exagérez, Mouriez !

— Pas du tout ! Voyons, rendez-vous compte, si vous consommez le sacrifice, de ce que sera plus tard votre existence avec Sim. Ne lui en voudrez-vous jamais, inconsciemment ? Ne la rendrez-vous jamais responsable, au fond de vous-même, de vos mécomptes, de vos difficultés ?... Et elle, mise au courant de votre attitude, ne croira-t-elle pas toujours découvrir un reproche dans la moindre de vos réflexions ? Ne s'en fera-t-elle pas un remords, si vraiment elle vous aime, en songeant que, pour elle, vous avez brisé votre avenir ?

Philippe riposta vivement, quoique sans conviction :

— Je ferai mon avenir sans Marga, voilà tout !

Mais Mouriez eut, pour le regarder, une manière tellement chargée de menaces, de dureté, qu'il frémit.

— Non, mon petit, dit le directeur froidement, vous ne ferez pas votre avenir si vous le gâchez volontairement aujourd'hui ! Car il ne faudra plus compter sur Mouriez pour vous y aider ! On ne recommence pas deux fois le coup de ce soir ! Il me coûtera trop cher, si je n'en puis tirer les bénéfices que j'escomptais ! Car, enfin, vous parlez tout le temps de vous, Marga ne pense qu'à elle, eh bien ! et moi, dans tout cela ? Il me semble qu'on m'oublie. J'ai misé sur vous, moi ! Tout ce que me coûte le gala et davantage, je comptais le récupérer sur la série de festivals pour laquelle nous avons signé ! Si vous faites défaut, on couronnera nécessairement un autre concurrent... un autre avec lequel je je n'aurai pas traité ! Le voyez-vous le marché de dupe que j'ai fait là ! Et on me croit bon commerçant ! Quelle blague ! J'ai eu confiance en vous ! J'ai compté sur votre parole ! Jamais je n'aurais cru que vous pourriez me manquer au dernier moment...

— Mais ce n'est pas moi, voyons ! riposta Philippe, égaré, puisque c'est Marga !

Il haussa les épaules.

— Marga ! Marga, elle veut que vous l'épousiez ! Eh bien ! épousez-la, sacrebleu !

Cette fois, Philippe crut qu'il perdait la tête.

— Mouriez, demandez-moi tout, mais pas cela ! Je tiens à Simone, je vous le répète...

— Et moi, je tiens à mon argent, que diable ! Fichez-moi le camp, et, si vous ne vous décidez pas selon la sagesse et la raison, ne reparaissez plus devant moi !

Cette violence devait, contrairement à ce qu'espérait Mouriez, remettre Philippe complètement en possession de son calme. Avec infiniment d'aisance, il prit son chapeau, salua et dit, sur le seuil :

— Au revoir, monsieur Mouriez ; mais pas à ce soir !

Cependant, au roulement du taxi qui le ramenait chez lui, tout son beau calme l'abandonna.

La tête en feu, les paumes fiévreuses, il mesura l'étendue du désastre qui, pour un caprice de femme, balayait sa vie : c'était non seulement le succès de ce soir, la célébrité soudaine, la fortune, la gloire, mais toute sa carrière musicale compromise.

Il ne fallait pas se leurrer d'espoir : Mouriez n'était pas un homme à oublier tel mécompte. A partir de ce soir, Philippe compterait un ennemi, et quel ennemi ! Le pire pour son métier ! Maître de la presse, écouté des critiques et des directeurs de théâtre, propriétaire des trois plus belles salles de concert de Paris, il entraverait sûrement toute tentative du jeune musicien...

« Fâché avec lui, songea Philippe en essayant de crâner, il ne me reste plus qu'à devenir fonctionnaire de quelque administration ! Finie la musique ! »

Mais ces seuls mots lui torturaient le cœur. Cependant à aucune minute, il n'envisagea la honteuse défaite qui eût pu lui rendre la chance. Jamais il ne pensa abandonner sa chère petite Sim ! Cela lui paraissait comme une chose monstrueuse et impossible.

Certaines paroles, pourtant, le hantaient : « Je vous attendrai jusqu'à huit heures et demie », avait dit Marga. Si, d'ici là, il pouvait la fléchir, obtenir son consentement ? Mais de quelle façon ?

La remplacer, il ne pouvait en être question. Mouriez lui-même, quand Philippe avait, à bout d'arguments, suggéré, cette idée, Mouriez lui avait jeté avec violence et sincérité :

— Remplacer Marga ! Voyons, vous savez bien que c'est impossible, puisque vous n'avez même pas voulu lui préparer la possibilité de manquer pour une raison grave en la faisant doubler ! Vous connaissez une autre femme capable de chanter comme elle la « Réponse au Rossignol », vous ? Tant mieux ! Moi, j'avoue que je n'en vois pas !

A bout de ressources, Philippe essaya de proposer :

— La « Réponse au Rossignol » est trop particulière comme genre, trop différente, certes, pour pouvoir essayer, sans risquer le four complet, de la faire chanter par une artiste nullement entraînée ; mais si nous changions, et...

(A suivre)

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

Coup d'œil sur le Cinéma français

Jean-Marie Périer engage son père et Jacques Dutronc

Jean-Marie Périer qui avait fait des débuts remarqués de réalisateur dans Tumuc-Humac *va entreprendre un second film. Après avoir joué le rôle d'un magistrat dans* Tumuc-Humac, *François Périer, père de Jean-Marie, a été de nouveau engagé par son fils pour incarner cette fois... un respectable septuagénaire. Autre vedette de ce film écrit par Fernand Pluot et Monique Lange et intitulé* T'es pas bien avec nous ? : *Jacques Dutronc. Le célèbre chanteur apparaîtra sous les traits d'un garçon décontracté qui a beaucoup de succès auprès des femmes et qui tombe amoureux d'une amie d'enfance. Malheureusement celle-ci est attirée par un Américain, moins amusant et moins brillant que le Français, mais plus ouvert aux grands courants de la vie moderne. Qui des deux l'emportera, de Jacques Dutronc ou de William Tepper, le comédien américain choisi par Périer pour séduire la jeune fille ? C'est sur ce thème que se déroulera cette comédie dont les prises de vues auront lieu en Gironde et en Vendée à la fin de l'hiver.*

Une comédie douce-amère pour Joël Seria

On n'a pas oublié le premier film de Joël Seria, Mais ne nous délivrez pas du mal. *Le second, intitulé* Charlie et ses deux nénettes *sera de nouveau une comédie, mais moins grinçante et plus tendre. Il se déroulera essentiellement sur les places publiques où les forains dressent leurs éventaires. Un trio composé d'un marchand de toiles cirées (Serge Sauvion) et deux secrétaires en chômage (Jeanne Goupil et Nathalie Drivet) vit des jours heureux jusqu'au moment où, sur une place normande, surgit un bonimenteur dont le bagou extraordinaire fascine les badauds et l'une des secrétaires. Le rôle de ce bonimenteur sera tenu par Jean-Pierre Marielle que l'on entendra raconter à sa manière l'histoire de la cathédrale de Chartres. Le trio ne sera reconstitué que lorsque la secrétaire aura été abandonnée au bord d'une route par le trop séduisant bavard. Prises de vues aux environs de Paris, en Provence et dans le Massif Central.*

(Prod. Société générale de production)

Jane Birkin dans le prochain film de Richard Balducci

Sous la direction de Roger Vadim et aux côtés de Brigitte Bardot, Jane Birkin vient de tourner Si Don Juan était une femme. *Elle avait joué auparavant le rôle d'une jolie cambrioleuse dans* « Trop jolies pour être honnêtes, *de Richard Balducci. C'est ce metteur en scène qu'elle va retrouver dans* Oseille, *une comédie inspirée d'un fait divers authentique. Elle incarnera, cette fois, une jeune fille de la haute bourgeoisie parisienne, rigoureusement allergique à l'argent qui décide d'aller rejoindre en Provence une bande de copains vivant en communauté dans le dénuement et la sérénité. Mais voilà que cette adepte de la pauvreté se trouve involontairement en possession du fruit d'un hold-up. Elle s'efforce non sans mal de restituer le butin et se trouve ainsi aux prises avec un chef de gare farfelu (Jean-Pierre Marielle), un député mélomane et un truand vindicatif (Serge Gainsbourg), qui tous veulent garder une part du magot pour leur usage personnel*

Jean Desvilles : Des « Anges » turbulents

Ancien décorateur de ballet, costumier pour Maurice Béjart, Janine Charrat, Milorad Miskovitch, ancien styliste de mode et d'ameublement, Jean Desvilles a tourné près de quatre-vingts courts métrages pour lesquels il a reçu une cinquantaine de primes à la qualité. Après deux moyens métrages, Le Cours d'une vie *et* Louis Lecoin, *Jean Desvilles s'attaqua à son premier long métrage,* Le Revolver et la rose, *drame de la solitude d'un homme marié qu'interprétaient Michel Lonsdale et Silvia Montfort.*

Il tourne aujourd'hui Les Anges, *film qu'il qualifie de tragi-comédie, et qui a pour héros deux garçons dont l'un vient de faire un héritage. Avec cet argent les deux copains entreprennent de réaliser leurs rêves les plus extravagants. Ils mènent une vie délirante, en se partageant tout : leur non-conformisme et leur violence, leur amour des femmes, des voitures de course et des pistolets. Cette fête perpétuelle ne sera pas toujours approuvée par le monde des adultes et l'aventure finira mal pour l'un des garçons. Bruno Pradal, Michel Bouquet, Françoise Prévost, Pauline Larrieu, José-Luis de Villalonga sont parmi les principaux interprètes du film.*

« La Fête du cochon » : prochain film de Jean-Gabriel Albicocco

Jean-Gabriel Albicocco vient de commencer son nouveau film, La Fête du cochon, *adapté d'un roman de J.-C. Beaujour. Après un hold-up, un homme se réfugie dans un village des montagnes de l'Aurac, où survit tant bien que mal une seule famille. Il comprend vite qu'il n'est pas en sécurité, chacun des membres de cette famille convoitant le magot pour des raisons diverses. Le drame se déroule en vingt-quatre heures, l'unité de lieu, d'action et de temps, étant ainsi respectée.*

« Cette histoire me permet de brosser un tableau des mœurs paysannes, a déclaré Jean-Gabriel Albicocco, l'argent libérant chez les protagonistes la violence des instincts... C'est au chanteur Nino Ferrer que j'ai demandé d'incarner le fugitif. Je crois autant à sa photogénie qu'à son talent. Jacques Dufilho est le grand-père qui a ruiné tous ses voisins et reste seul avec son or. Georges Géret et Michel Creton joueront le rôle du fils et du petit-fils... »

Après La Fête du cochon, *Jean-Gabriel Albicocco tournera* Un homme dans le désordre, *où Philippe Noiret personnifiera un « cadre » qui essaie vainement de s'intégrer à un couple de jeunes auto-stoppeurs.*

La SAISON au CINEDOC NEUCHATEL

Le Cinedoc Neuchâtel et l'Union suisse du film documentaire reprendront leur activité pour la saison 1972-1973 dès le prochain week-end. Politiquement et confessionnellement neutres, les Cinedocs ne poursuivent que des buts culturels. En présentant des films culturels et documentaires, ils ouvrent une fenêtre sur le monde. Le choix des films est multiple et intéressant : pays lointains, peuples étrangers, expéditions, voyage d'étude, films sur les animaux et la nature, documents concernant la politique actuelle, les arts, la musique, le ballet, les sports et le théâtre.

Pour la saison prochaine le **Cinedoc Neuchâtel** propose une série de sept films passionnants de grande qualité. Ces films seront présentés au cinéma Apollo, samedi, dimanche et lundi.

11-12-13 novembre : **Comme un éclair - Israël entre hier et demain.** Première vision du film remarquable en couleurs de Jules Dassin et Irving Shaw sur Israël et la Guerre des Six Jours. Des prises de vues authentiques et sensationnelles. Le problème de la paix au XXe siècle.

25-26-27 novembre : **Les Seigneurs de la forêt.**
Un film en scope-couleurs de Heinz Sielman et du Neuchâtelois Henry Brandt. La faune africaine en liberté. Lauréat de plusieurs prix internationaux, ce film extraordinaire émerveillera tous les amis de la nature et des animaux.

9-10-11 décembre : **John-F. Kennedy - Une vie consacrée à la liberté.**
Première vision d'un document impressionnant sur un grand homme d'Etat. La courte époque de sa présidence, ses idées, ses démarches qui ont éveillé tant d'espoir. Un extraordinaire message pour aujourd'hui et pour l'avenir.

6-7-8 janvier : **Le Lac des cygnes.**
Margot Fonteyn et Rudolf Nureyev, les deux étoiles de la danse mondialement connues, dans un splendide film en couleurs avec les solistes et le corps de ballet de l'Opéra de Vienne. Musique : Peter I. Tchaïkovski. Un véritable événement artistique pour tous ceux que fascinent la danse et la musique classiques.

20-21-22 janvier : **Hollande - La Voix de l'eau.**
Une nouvelle œuvre primée en couleurs du fameux cinéaste hollandais Bert Haanstra. Ce film nous montre de manière attrayante et amusante les diverses relations des Hollandais avec l'eau qui leur vaut joies et soucis.

3-4-5 février : **Le Monde des animaux sauvages (Les derniers paradis).**
Un film en couleurs extraordinaire d'Eugène Schuhmacher ; commentaire français de Joseph Kessel de l'Académie française. Il a fallu sept ans de travail ardu, un patience extraordinaire et de nombreux voyages dans les régions les plus éloignées du globe pour prendre les vues de ce film unique. Mille aspects surprenants de la vie des animaux sauvages. Placé sous le patronage du World Wildlife Fund, ce film constitue un événement dont vous vous souviendrez avec plaisir.

17-18-19 février : **A travers l'Autriche des Alpes au Danube.**
L'Autriche est notre voisine. La connaissez-vous ? Des splendides images en cinémascope et en couleurs nous révèlent des paysages, le peuple, la culture de ce pays voisin. La musique est de Robert Stolz. Un film qui plaira à chacun.

● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCH

Jean-Louis Trintigant va réaliser son premier film

Jean-Louis Trintignant que l'on applaudit en ce moment à Paris dans La Course du lièvre à travers les champs *touche au but. Un projet longtemps caressé est sur le point de s'accomplir. Trintignant va réaliser en qualité de metteur en scène son premier film. Ecrit par lui. Tourné chez lui dans les Cévennes. Titre : Une journée bien remplie. Vedette : Jacques Dufilho dans un rôle écrit pour lui. L'histoire d'un boulanger qui tue neuf personnes, un dimanche. Un film d'humour noir, presque muet. « Le découpage sera très musical, les personnages auront l'air de danser ». Recherche d'une certaine naïveté : « On retrouvera l'esprit du douanier Rousseau et du facteur Cheval ». Hommage également à Buster Keaton. « Le rire vient lorsque la tragédie et l'angoisse sont poussées à l'extrême. Cela dit, je n'agresserai pas le spectateur. Je veux seulement le surprendre, l'étonner... Mon film, ce sera parfois du guignol ». Pourquoi devient-il metteur en scène ? « A un certain moment, il faut prendre des risques. Même un échec permet de progresser. C'est trop passif de rester comédien ».*

APOLLO
Joe Kidd

Clint Eastwood, impitoyable, secret, puissant est Joe Kidd dans le nouveau superwestern en béton armé, réalisé en couleurs par John Sturges («Les 7 Mercenaires », « O.K. Corral », « Le Dernier Train de Gun Hill »). « Un excellent western. Une suite d'aventures bien menées où l'humour ne manque pas. » (La Suisse). « Le metteur en scène ne laisse pas à son public le temps de souffler » (Eric Leguebe). « Joe Kidd, c'est une heure et demie de plaisir » (Jean Wagner).

Comme un éclair - Israël

« Comme un éclair - Israël entre hier et demain ». Première vision du film en couleurs de Jules Dassin et d'Irving Shaw sur Israël et la Guerre des Six Jours. Une œuvre qui suscite la discussion. Les vues, en partie prises sur le vif, cherchent à légitimer le sens et l'absurdité des conflits militaires. Le film éclaire les réalités de la guerre et de la paix. Si son sujet est bien le conflit entre Israël et le monde arabe, son intention dépasse le cadre d'un documentaire. Il veut soulever le problème de la paix au XXe siècle.

ARCADES
3 milliards sans ascenseur

Ils sont cinq copains et habitent Courbevoie... Ils tentent un coup dans un gratte-ciel. Avec quelques-uns des meilleurs acteurs du cinéma français, Reggiani, Bozzufi, Bouquet, Dany Carrel, Françoise Rosay, Roger Pigaut a fait un film sympathique, décontracté, plein de bonne humeur. Ce hold-up de pacotille est une excellente parodie du cinéma « gangster » américain et s'amuse à contraster bistrots et diamants, terrains vagues et immeubles d'acier. (16 ans).

Sissi impératrice

Un succès inépuisable, un film que l'on a plaisir à voir et revoir. Une Romy Schneider ravissante, des images d'une exceptionnelle beauté, de l'émotion, de la joie... Un film dont le romantisme vaut bien certaines œuvres d'aujourd'hui, qu'elles soient engagées, réalistes ou simplement commerciales ! (12 ans).

STUDIO
Les Cowboys

Un western interprété par John Wayne est toujours un événement. Abandonné par les hommes qu'il avait engagés pour conduire son troupeau à 600 km de son ranch, Andersen (John Wayne) prend le risque d'engager une douzaine d'adolescents pour les remplacer. Il n'a pas le choix, car l'hiver est à la porte et c'est la ruine pour lui s'il ne parvient pas à mener ses bêtes au marché. C'est alors l'exaltante épopée de ces jeunes. (16 ans).

Maciste il gladiatore piu forte del mondo

Un film monumental de la meilleure tradition avec Mark Forrest dans le rôle de l'homme le plus fort du monde ! On imagine sans peine les exploits que ce géant accomplira pour triompher des méchants... Un film plein de dynamisme et de situations dramatiques. (16 ans).

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

Mourir de rire : ELLE CAUSE PLUS... ELLE FLINGUE (Palace).
Les westerns en béton armé : JOE KIDD (Apollo).
Du dynamisme et de la bonne humeur : 3 MILLIARDS SANS ASCENSEUR (Arcades).
La griserie des grands espaces : LES COWBOYS (Studio).
L'érotisme grec : L'INSATIABLE (Rex).
Une œuvre belle et grandiose : LES TROYENNES (Bio).

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

SAMEDI

Salle des conférences : 20 h 15, Concert par l'Orchestre symphonique de la Chaux-de-Fonds.
Temple du bas : 20 h 15, Récital Gil Bernard.
Théâtre : 20 h 30, Bernard Haller.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Alcali volera-t-il ?
EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Pologne, théâtre et société.
Musée d'art et d'histoire : Exposition Picasso.
Galerie des Amis des arts : Femmes peintres et sculpteurs et Lily Erzinger.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Travaux de compagnons.
Galerie-club : Exposition Ariane Grisel et Jules Gerster.
Galerie Ditesheim : Exposition Jean Frelaut.
Cité universitaire : Exposition par N. Schöffer.
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42
CINÉMAS. — **Apollo :** 14 h 45 et 20 h 30, Joe Kidd. 16 ans. 17 h 30, Comme un éclair. Enfants admis.
Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Elle cause plus... elle flingue ! 16 ans.
Arcades : 14 h 45 et 20 h 30, 3 milliards sans ascenseur. 16 ans. 17 h 30, Sissi impératrice. 12 ans.
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, L'Insatiable. 18 ans.
Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Les Cowboys. 16 ans. 17 h 30, Maciste il gladiatore piu forte. 16 ans.
Bio : 14 h et 20 h 45, Les Troyennes 16 ans. 16 h et 18 h, Gli Intoccabili. 16 ans. 23 h, Couple marié cherche couple marié. 20 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

DIMANCHE

Collégiale : 16 h 30, Concert d'orgue.
Temple du bas : 17 h, Récital Gil Bernard
EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Pologne, théâtre et société.
Musée d'art et d'histoire : Exposition Picasso.
Galerie des Amis des arts : Femmes peintres et sculpteurs et Lily Erzinger.
Galerie Ditesheim : Exposition Jean Frelaut.
Cité universitaire : Exposition par N. Schöffer.
CINÉMAS. — **Apollo :** 14 h 45 et 20 h 30, Joe Kidd. 16 ans. 17 h 30, Comme un éclair. Enfants admis.
Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Elle cause plus... elle flingue ! 16 ans.
Arcades : 14 h 45 et 20 h 30, 3 milliards sans ascenseur. 16 ans. 17 h 30, Sissi impératrice. 12 ans.
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, L'Insatiable. 18 ans.
Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Les Cowboys. 16 ans. 17 h 30, Maciste il gladiatore piu forte. 16 ans.
Bio : 14 h et 20 h 45, Les Troyennes. 16 ans. 16 h et 18 h, E per tetto un cielo di stelle.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence, ainsi que le médecin et le dentiste de service.

SAMEDI

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte, Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : Léon Zack, Paris, peintures - exposition rétrospective à l'occasion des 80 ans de l'artiste.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Le Mans.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Fortunat.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 17 h 30, La Ragazza con la Pistola. 20 h 30, Lucky Luke.
Galerie 2016 : Visages, expositions Jean-François Favre, peintures.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 20 h 30, Soldat Bleu.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : 1. Peinture française du XIXe siècle ; 2. Paysages de Provence de Raymond Schlaeppi.

DIMANCHE

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte, Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : Léon Zack, Paris, peintures - exposition rétrospective à l'occasion des 80 ans de l'artiste.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 14 h 30, Film italien. 20 h 15, La Honte de la famille.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 15 h et 20 h 30, Fortunat (12 ans).

PESEUX

Cinéma de la Côte : 14 h 30, Lucky Luke. 17 h 30, La Ragazza con la Pistola. 20 h 30, Jerk à Istanbul.
Galerie 2016 : Visages, exposition Jean-François Favre, peintures.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 15 h et 20 h 30, Soldat Bleu.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : 1. Peinture française du XIXe siècle ; 2. Paysages de Provence de Raymond Schlaeppi.

Valais
→ **Les Collons/Thyon-sur-Sion**

Vraies vacances hiver-été et week-end dans une jeune station d'un grand avenir.
Le coin en Valais qu'il vous faut découvrir et qui saura vous conquérir.

VENTE d'appartements de vacances :
studio, 2 pièces, 3 pièces, 4 pièces, habitables tout de suite.
Piscine chauffée et sauna dans le chalet.
Qualité, confort, vue panoramique.

Agence J.-L. Hugon et E. Erpen, 1961 les Collons-Thyon.
Tél. (027) 4 86 77, privé (027) 2 73 22.

CULTES

du 12 novembre

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Terreaux : 8 h, culte matinal.
Collégiale : 10 h, M. R. Ariège.
Temple du bas : 10 h 15, MM. Gil Bernard et G. Deluz.
Ermitage : 10 h 15, sainte cène, M. J.-L. de Montmollin.
Maladière : 9 h 45, M. J.-P. Burger.
Valangines : 10 h, M. D. Michel.
Cadolles : 10 h, M. J.-Ph. Ramseyer.
Chaumont : 10 h, M. E. Hotz.
Temple du bas : 17 h, concert Gil Bernard; 19 h, Gospel Evening.
Culte de jeunesse : Maladière, Collégiale, Ermitage et Valangines : 9 h ; Terreaux : 9 h 15.
Ecole du dimanche : Collégiale, Ermitage et Valangines : 9 h ; Salle des conférences : 9 h 15 ; Maladière : 11 h.
Maison de paroisse, fbg de l'Hôpital 24, culte pour parents et enfants, jeudi de 19 h 30 à 20 h.
La Coudre : 10 h, culte M. O. Perregaux ; 9 h, culte de jeunesse ; 9 h et 11, école du dimanche ; 20 h, culte du soir.
Les Charmettes : cultes à 8 h 15 (sainte cène), 10 h et 20 h; pour les enfants: 9 h 15.
Serrières : 8 h 45, culte de jeunesse : 10 h, culte, M. J.-R. Laederach (dimanche des baptêmes) ; 10 h, culte de l'enfance à Vauseyon (école) et Serrières (Maison Farel). Le vendredi : 16 h au collège de Serrières (salle de chant).

DEUTSCHPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Temple du bas : 9 h, Gottesdienst (Pfr H. Welten)
Poudrières 21 : 10 h 30, Kinderlehre und Sonntagschule.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Peseux : 8 h 45.
Saint-Aubin : 14 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Tous les samedis à 18 h 15, messe valable pour le dimanche.

Messes à la chapelle de la Providence 7 h ; à l'église paroissiale, 8 h (sermon italien les 1er et 3me dimanches du mois), 9 h 30 (grand-messe), 11 h et 18 h 15 ; Vauseyon : chapelle Saint-Nicolas, samedi 18 h 15 ; dimanche 8 h 30 et 10 h 30 ; la Coudre, 9 h et 11 h ; Serrières : église Saint-Marc, samedi 18 h 15 ; dimanche 9 h 15 et 11 h ; aux Cadolles, hôpital, 8 h 30, Mission italienne : Institut des jeunes gens, 10 h 45. Mission espagnole à l'église, 16 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel : 18 h 30, messe.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel : 9 h 30, culte et cène, M. Roger Cherix ; 17 h, réunion au Temple du bas avec Gil Bernard.
Colombier : 9 h 45, culte, M. Georges-Ali Maire.
Evangelische Stadtmission, Neuchâtel, av. J.-J. Rousseau 6 : 20 h 15, Gottesdienst. Donnerstag : Jugendabend. Freitag : Forum.
Evangelisch-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11 : 9 h, Gebetsvereinigung ; 9 h 15, Predigt und Kinderhort.
Première Eglise du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20 : 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.
Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1 : 9 h et 20 h, services divins; mercredi 20 h, service divin.
Assemblée de Dieu, chapelle de l'Espoir, Evole 59 : 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.
Armée du Salut, chapelle adventiste, fbg de l'Hôpital 39 : 9 h 45, culte et réunion pour enfants ; 20 h, réunion présidée par la major Ruch.
Eglise adventiste, fbg de l'Hôpital 39 : samedi 9 h 15, étude biblique ; 10 h 30, culte.
Eglise apostolique romande, Orangerie 1 : 9 h 30, culte, sainte cène et école du dimanche ; 20 h, Evangile.
Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19 :
Témoins de Jéhovah, Parcs 12 : Etudes bibliques et conférences : samedi 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30, en italien ; 18 h, en français.
Action biblique, fbg de l'Hôpital 28 : 9 h 45 M. D. Subri.
Eglise évangélique de Réveil de Peseux, rue du Lac 10 : 9 h 30 culte ; lundi 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.

DISTRICT DE NEUCHATEL

Le Landeron : samedi, messe dominicale à 18 h. Dimanche à la chapelle : messe à 7 h ; messe des Espagnols à 9 h 30. A l'église, messe lue à 9 h 45.
Paroisse réformée : 9 h 45, culte.
Cressier : Eglise catholique : samedi 18 h 45, dimanche 7 h 30 et 9 h 30, messes ; 18 h, messe des Italiens. Eglise réformée : 9 h, culte.
Lignières : Paroisse réformée : 10 h 15.
Enges : Paroisse réformée : 9 h, culte.
Cornaux : Paroisse réformée : 20 h, culte.
Saint-Blaise : Paroisse réformée : 20 h, culte. Eglise catholique romaine : messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30 ; dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

MOTS CROISES

Problème du No 861

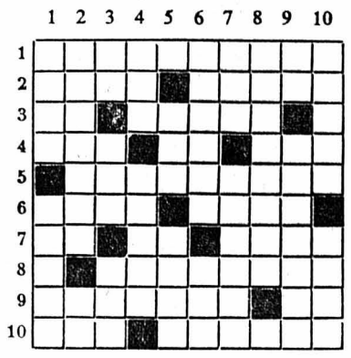

HORIZONTALEMENT

1. Piège. 2. Dialecte gaélique. — Qui n'ont pas été blanchis. 3. Numéro de Jean le Bon. — Ville de Suisse. 4. Emportait nos pères les plus hardis. — Préfixe. — Outil. 5. Parmi les mendiants. 6. Enduit. — Possessif. 7. Est souvent à plat. — Préfixe. — Port français. 8. Offrir au choix. 9. Poisson de nos mers, voisin de la morue. — Certain. 10. Pour couper court. — Certain.

VERTICALEMENT

1. Partie interne. — Poète latin. 2. Guide. — Initiales d'historiens français. 3. Sont souvent observés par les gens du pays. — Simple. — Abréviation. 4. Rouet de marin. — Il tomba de haut. 5. Planche. — Sa noix est stimulante. 6. Autour des yeux battus. — Se forme sous le pied. 7. Ville du Pérou. — Un soufflet les ranime. 8. Proférées. 9. Court dans l'herbe. — Longueur. 10. De quoi hausser les épaules. — Fleuve d'Irlande.

Solution du No 860

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	O	U	R	M	A	N	D	E	R
2	O	U	R	■	A	R	I	E	G	E
3	A	V	E	N	■	S	E	M	A	■
4	■	R	E	U	S	■	S	U	I	T
5	T	E	■	L	O	T	■	N	E	E
6	O	U	I	S	T	I	T	I	■	I
7	I	S	O	■	S	E	R	E	I	N
8	S	E	N	S	■	N	E	■	U	T
9	O	S	I	E	R	■	V	O	L	E
10	N	■	E	T	A	G	E	R	E	S

La nouvelle église catholique de Fleurier

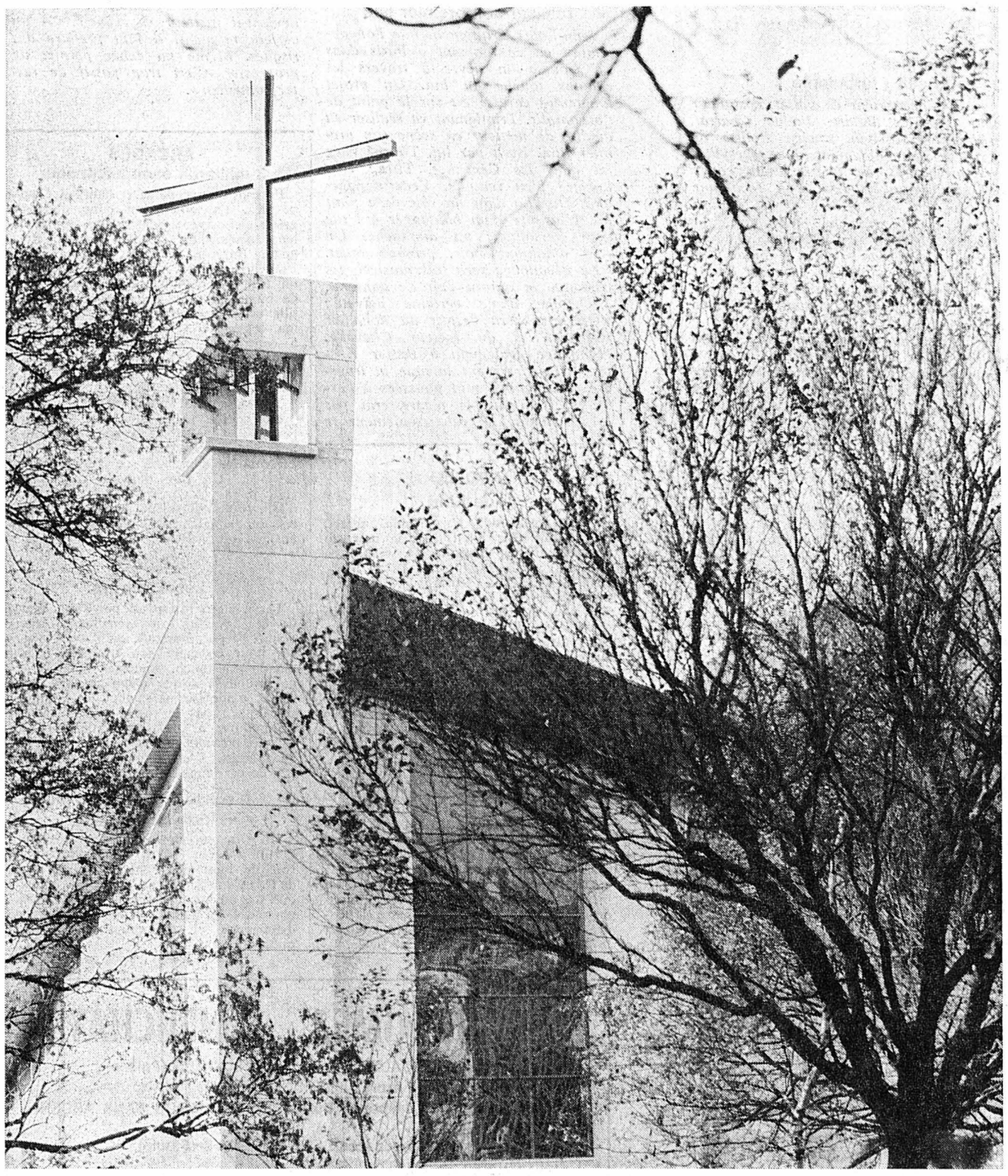

Une grande croix s'élève vers le ciel.

Demain dimanche, la paroisse catholique de Fleurier sera en fête. En effet, sa nouvelle église sera officiellement consacrée par Mgr Mamie, évêque de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel. Cette cérémonie sera l'aboutissement de longs et persévérants efforts de la communauté romaine du Haut-Vallon. Aussi un retour en arrière n'est-il pas inutile.

Rattachée à Môtiers

Du point de vue ecclésiastique, l'indépendance de Fleurier ne s'affirma qu'au début du XVIIIe siècle. Jusqu'alors le village était si peu important qu'il se rattachait à la paroisse de Môtiers. Le curé — puis le pasteur à partir de la Réformation — venaient de temps à autre dans la cité des trois ponts et des trois rivières pour un catéchisme ou une prédication.

Il faudra attendre novembre 1865 pour que la paroisse catholique de Fleurier soit officiellement reconnue par un décret du Grand conseil de la République et canton de Neuchâtel. C'était alors l'abbé Albert Ruedin qui présidait aux destinées de ses fidèles.

Cependant, des offices religieux catholiques étaient déjà célébrés dans une chambre à partir de 1855 par le curé Stœckli d'abord, l'abbé Daudez, l'abbé Augustin Prieur et l'abbé Ferdinand Mognat ensuite.

La construction de la chapelle catholique de Fleurier fut commencée au cours de l'été 1856. Elle était inaugurée deux ans plus tard, mais elle ne fut consacrée que le 9 août 1896 par Mgr Joseph Déruaz, alors évêque de Lausanne et Genève.

Premiers pas

Après la mort du curé Ruedin, le chanoine Pascal Muriset prit la direction spirituelle de la paroisse qui comprenait alors tout le Vallon. Homme non seulement très populaire mais aussi dynamique, il par-

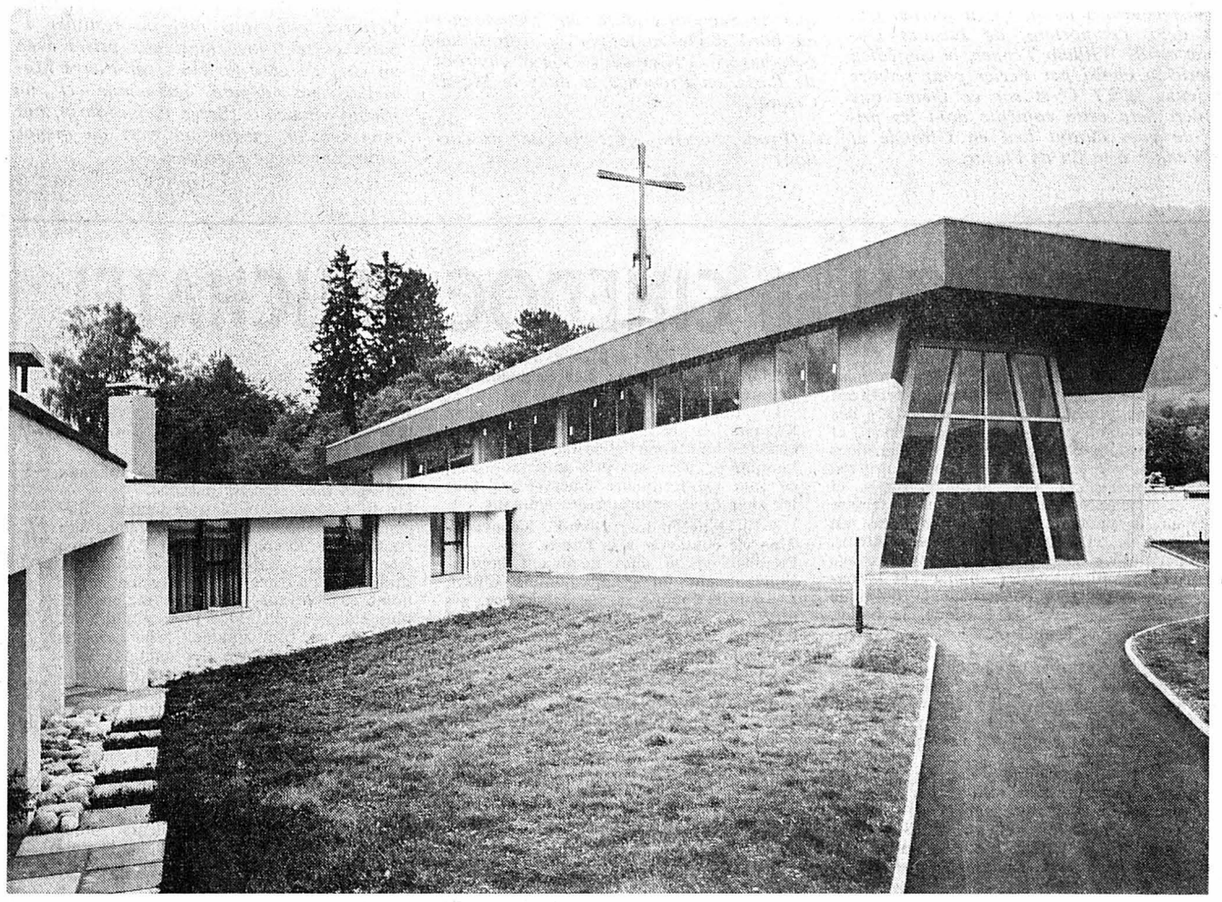

Le nouveau centre paroissial avec l'église, la partie intermédiaire et le presbytère.

TERRASSEMENT - BÉTON - MAÇONNERIE

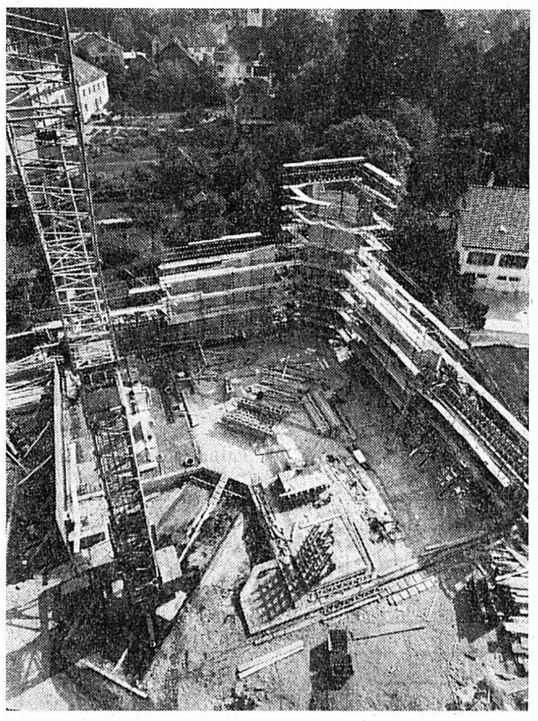

Consortium

STORNI-MAGGI S. A.

NEUCHÂTEL-COUVET

Tél. (038) 31 56 56 Tél. (038) 63 14 54

J. CARETTI

FLEURIER

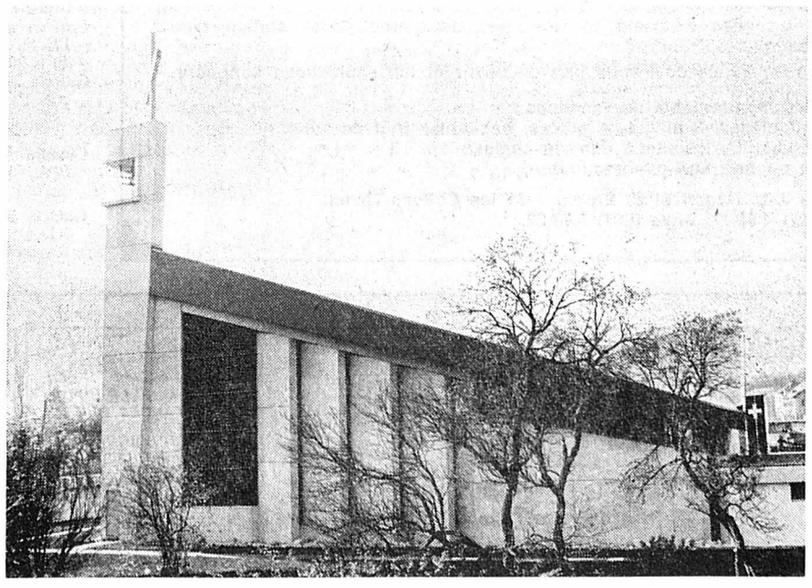

sera consacrée dimanche par Mgr Mamie

lait, il y a un demi-siècle de cela, de pouvoir restaurer un jour la chapelle. Hélas !... après un long ministère, il ne voyait pas son rêve se réaliser, la maladie l'ayant emporté.

Toutefois son successeur, l'abbé Vermot, puis surtout le curé Meyer appuyé par le conseil de paroisse, formèrent le dessein de construire une nouvelle église catholique. Le projet paraissait encore bien chimérique à l'époque, mais le curé Meyer lui donna une impulsion qui devait être déterminante. Les principaux problèmes à résoudre étaient d'ordre financier et foncier. Il fallut, première chose, trouver un terrain. M. André Sutter, président de la paroisse, s'y consacra et, en 1965, il était possible d'acquérir l'immeuble et ses annexes de l'ancien hôtel de l'Etoile, rue de l'Hôpital, établissement fermé en 1951 et exploité depuis lors par une société coopérative. Ainsi un premier pas était-il franchi.

Feu vert

Et puis, jour après jour peut-on dire, année après année, on s'efforça de récolter des fonds. Une commission financière fut constituée et une commission de construction aussi. Elle chargea un architecte de Fleurier, M. Pierre Gertsch, d'élaborer des plans, des devis, de faire des maquettes. Enfin, tout bien pensé, en avril 1971, la commission de construction donnait le feu vert à l'architecte et, quelques semaines plus tard, les premiers travaux démarraient.

Il fallut d'abord procéder à des défrichements dans le jardin puis à la démolition de l'ancien hôtel de l'Etoile avec la maison mitoyenne qui lui appartenait. Ce fut ensuite l'ouverture du grand chantier où ont été employés pendant de nombreux mois non seulement des ouvriers suisses mais bon nombre de travailleurs étrangers.

Au début de septembre de l'an dernier, Mgr Taillard, vicaire général, procédait à la pose de la pre-

Les deux vitraux de Yoki et, au centre, le grand Christ néo-gothique.

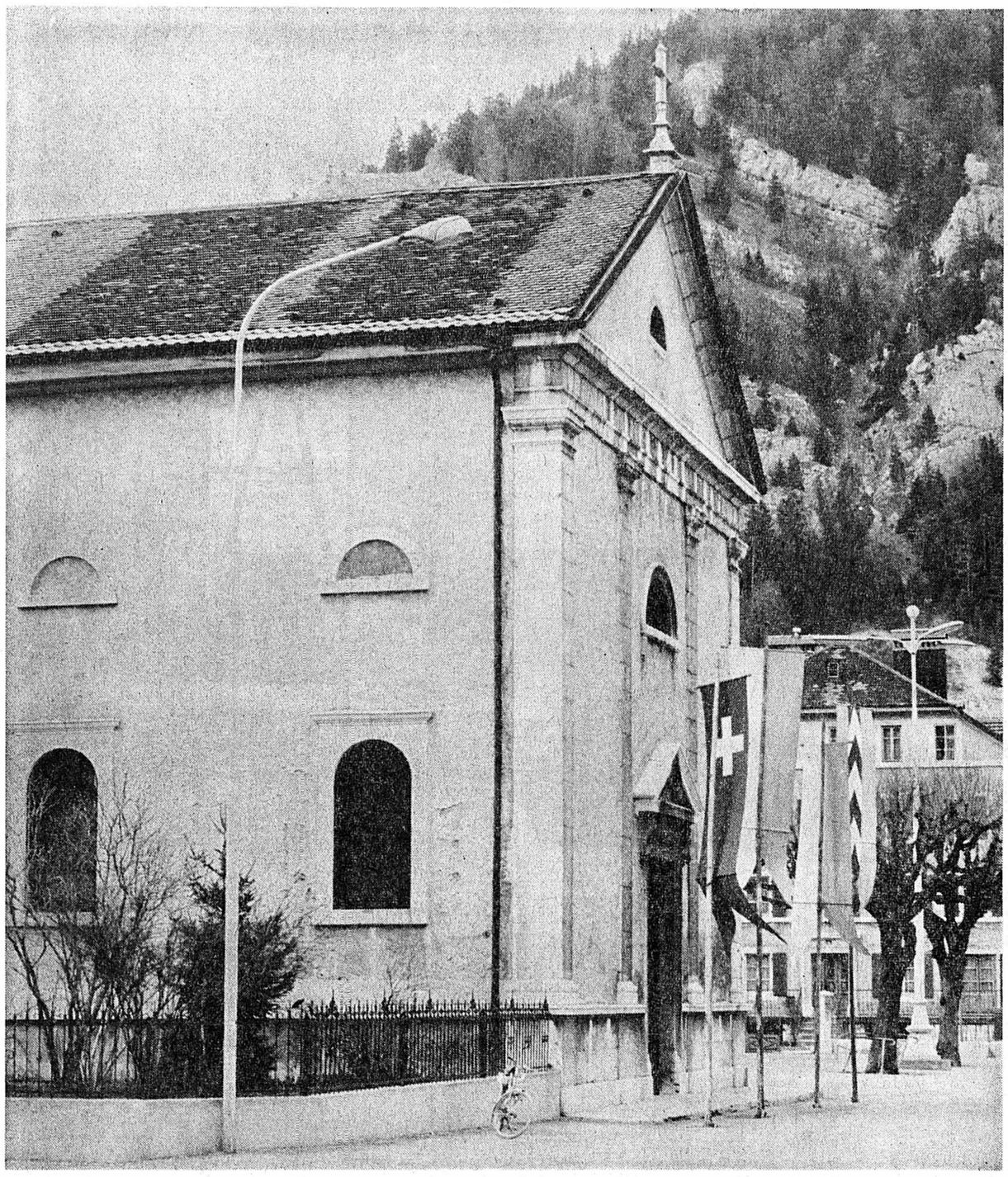

L'ancienne église catholique.

Les travaux de

MENUISERIE

EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

ont été réalisés par la maison

R. BUCHS

SCIERIE - MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE

La Côte-aux-Fées Tél (038) 651128

Les installations électriques

COURANT FORT
ÉCLAIRAGE

ont été réalisées par

LES SERVICES INDUSTRIELS

FLEURIER Tél. (038) 611059

Les travaux de

VENTILATION
et de CLIMATISATION

ont été réalisés par

PERFECTAIR

PERFECTAIR S.A. 2001 NEUCHÂTEL
Av. Rousseau 5 Tél. (038) 24 22 77

Les éléments liturgiques
ET LE
carrelage du sanctuaire

ont été réalisés par la marbrerie

R. TERZIANI

COUVET Tél. (038) 63 13 62

La nouvelle église catholique de Fleurier

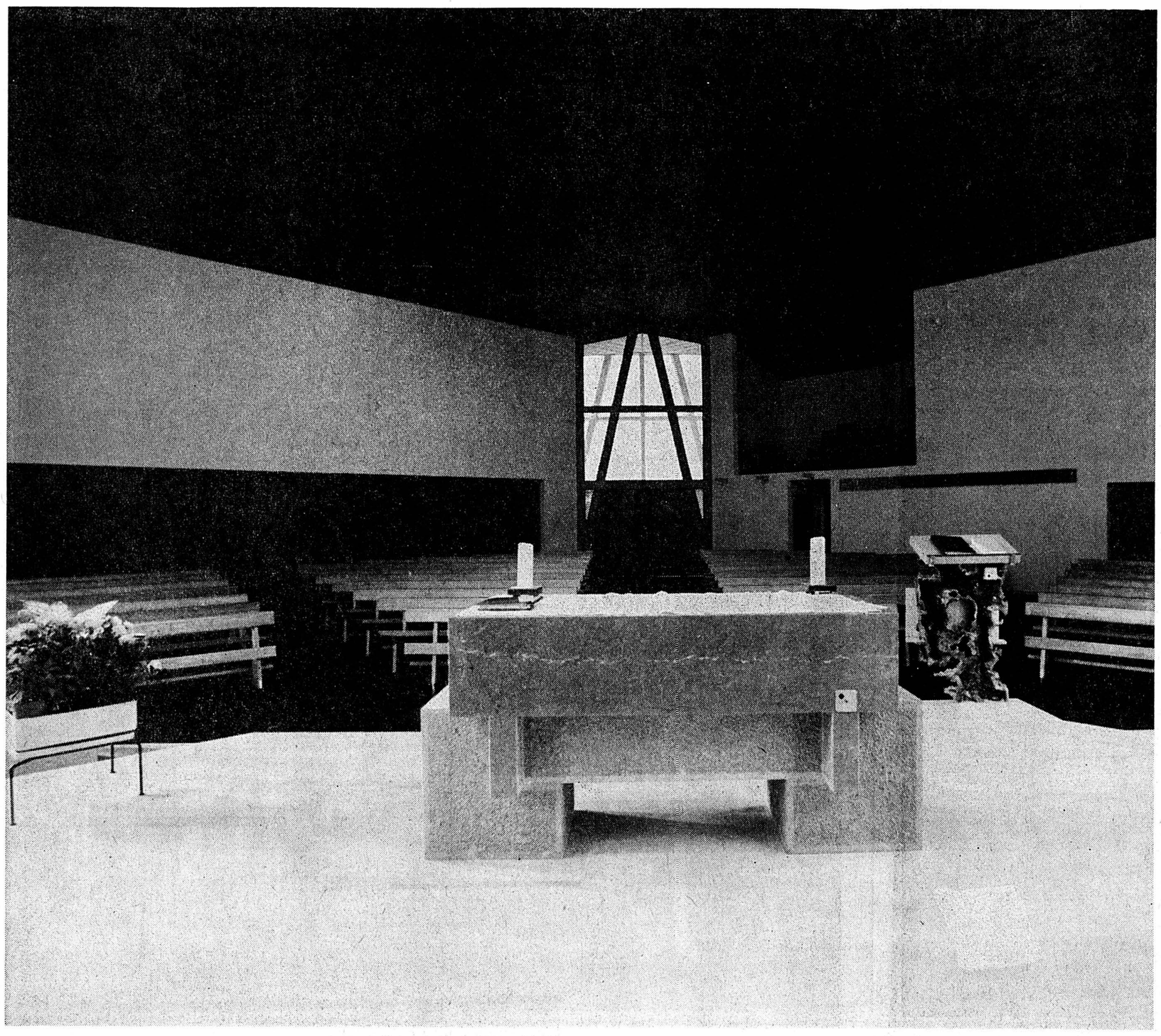

La disposition des bancs permet une convergence vers l'autel.

mière pierre, à laquelle s'associa un nombreux public. Les travaux avancèrent, grâce à un automne exceptionnel, à pas de géants car on construisait non seulement l'église mais en même temps le presbytère.

Pendant l'hiver, les maîtres d'état ne désemparèrent pas et une fois le printemps revenu, l'église commença de prendre forme. Entretemps, la commune de Fleurier avait voté un crédit de plus de 160.000 fr. pour le centre paroissial, ce montant devant être fourni sous forme de prestation en nature et en travail.

Pour M. Pierre Gertsch, une date limite avait été fixée. L'achèvement des travaux devait se terminer dans la première quinzaine de septembre dernier et il gagna son pari. Puisque le 24 septembre, à l'occasion de la première communion, le premier office était célébré dans la nouvelle église catholique, l'ancienne ayant été vendue à l'administration des téléphones qui la démolira pour reconstruire, sur cet emplacement, un central nodal. L'abbé Gabriel Angéloz présida le premier office entouré de son vicaire, l'abbé Genoud, actuellement curé de Boudry, et du successeur de celui-ci, l'abbé Daetwiler.

La solution choisie

La construction d'un centre paroissial, d'une église, dit M. Pierre Gertsch, n'est certes pas chose commune. N'est-elle pas l'œuvre de l'Esprit-Saint ? Tous les problèmes liés à ce genre de construction, bien que semblables, sont tels pour Fleurier et toutefois différents pour une autre paroisse, ceci par rapport aux besoins d'une communauté.

Selon le livre « La réforme liturgique, décision et directives d'application », dossier présenté par Charles Ehlinger, il est dit : « La raison principale du renouveau et de la réforme actuelle est d'obtenir une participation plus active et plus vivante des fidèles » et, plus loin : « Un dialogue direct s'engage entre le prêtre et le peuple. La place de l'autel, de l'ambon et du siège mettent encore en relief cette unité de l'assemblée. La schola ne remplace pas la foule, mais en fait partie avec un rôle propre. Les directives d'art sacré, souhaitées depuis longtemps, sont élaborées pour favoriser la même unité. »

Dans le cas de Fleurier une première question s'était posée. Fallait-il construire une église de 450 places accompagnée de diverses salles pour les groupements paroissiaux ou alors une église plus petite, suffisamment grande pour les offices habituels, avec, en complément, quelques salles pouvant être intégrées occasionnellement au bénéfice de l'église ? C'est cette dernière formule qui a été retenue, c'est-à-dire un volume de systèmes polyvalents qui, financièrement, offrait une solution moins onéreuse.

Formes et conception

Les trois éléments qui composent le centre paroissial ont été étudiés dans l'intention de créer un ensemble architectural s'intégrant au lieu qui lui a été donné. La dominante est l'église, tandis que le presbytère et la partie intermédiaire construits sur un seul niveau sont traités en une ligne horizontale et sobre.

La forme en pans de l'église y compris ses locaux annexes, représente un carré, dont l'un des angles est tronqué à l'endroit de l'entrée principale. L'utilisation de l'église est faite en fonction d'une diagonale, dont les bancs sont répartis de part et d'autre de l'allée centrale de la nef. Cette disposition permet une convergence vers le sanctuaire.

La toiture s'élevant au-dessus de l'entrée générale extérieure se veut accueillante, comme elle remonte aussi du fond de la nef jusqu'au point culminant, l'autel, centre vers lequel l'attention de l'assemblée des fidèles se tourne spontanément, le lieu d'élévation.

Les deux grandes entrées du porche extérieur et intérieur expriment l'alpha par un ensemble

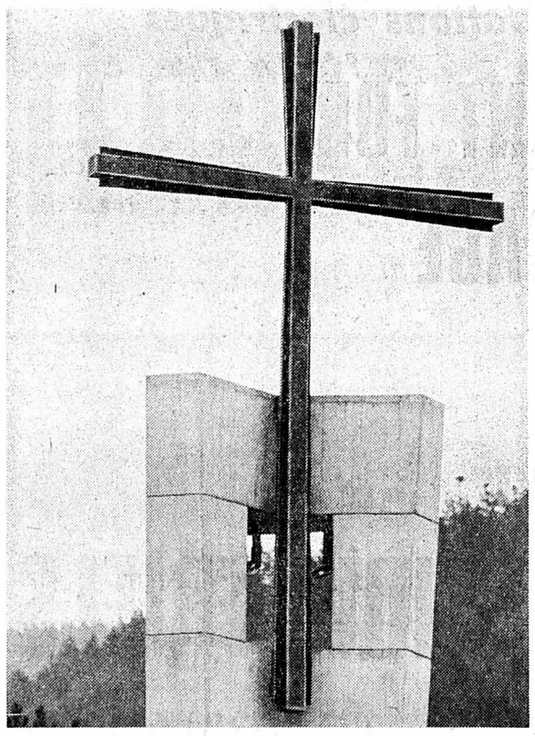

REUSSNER
ET
DONZÉ

FONDERIE D'ART

FLEURIER Tél. (038) 611091

Créations de fonte d'art toutes dimensions

Les travaux de

FERBLANTERIE
COUVERTURE ÉTERNIT
BANDEAUX PÉLICHROM
DE L'ÉGLISE ET DU PRESBYTÈRE

ont été exécutés par l'entreprise

P. SIMONIN

FERBLANTERIE - APPAREILLAGE - COUVERTURE

FLEURIER Tél. (038) 611148

sera consacrée dimanche par Mgr Mamie

d'éléments de béton. C'est là le commencement, l'aboutissement étant le sanctuaire.

Les deux faces extérieures de l'église ont été conçues avec l'apport d'une lumière frisante, tandis que les deux vitraux de Yoki, desquels nous avons déjà parlé en en donnant la signification, réchauffent les deux côtés du lieu sacré. Une zone de béton termine les deux faces extérieures ; c'est la base du clocher contre laquelle se détache un grand Christ néo-gothique et parfait le tout, au-dessus de l'autel. Extérieurement, contre le clocher, une grande croix métallique s'élève vers le ciel, permettant de découvrir le nouveau centre paroissial.

La recherche architecturale de cet édifice est de favoriser la joie et la volonté du peuple de Dieu de se retrouver en une communauté vivante, qu'elle puisse découvrir un lieu de paix et de méditation. Parmi le peuple rassemblé, le Christ est présent selon sa promesse : que deux ou trois soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux.

Le béton, le fer, le bois, le verre, l'éternit et l'asphalte pour l'église, la roche de Neuchâtel, le marbre de Trani et le bronze pour le sanctuaire, les matériaux classiques pour le presbytère, ont été utilisés.

Avec l'artiste Yoki, déjà cité, le fondeur d'art Jean-Claude Reussner a coulé la grande croix, a fondu le tabernacle, l'ambon, les chandeliers d'autel et le chandelier qui soutient le cierge pascal.

Cette construction, véritable réussite de l'architecte Pierre Gertsch, faite de la main des hommes, ne prendra sa véritable signification qu'à partir de l'instant où l'on bâtira en parallèle, l'église spirituelle, enseignée et proposée par notre Seigneur : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

Puisse cela se réaliser dans la communion fraternelle et l'amour surtout en une période où les valeurs spirituelles sont trop souvent reléguées au dernier plan. En tout cas la communauté catholique de Fleurier donne une preuve de sa vitalité, de sa foi, en faisant consacrer en ce 12 novembre sa nouvelle église.

Georges DROZ

Photos D. Schelling, Fleurier

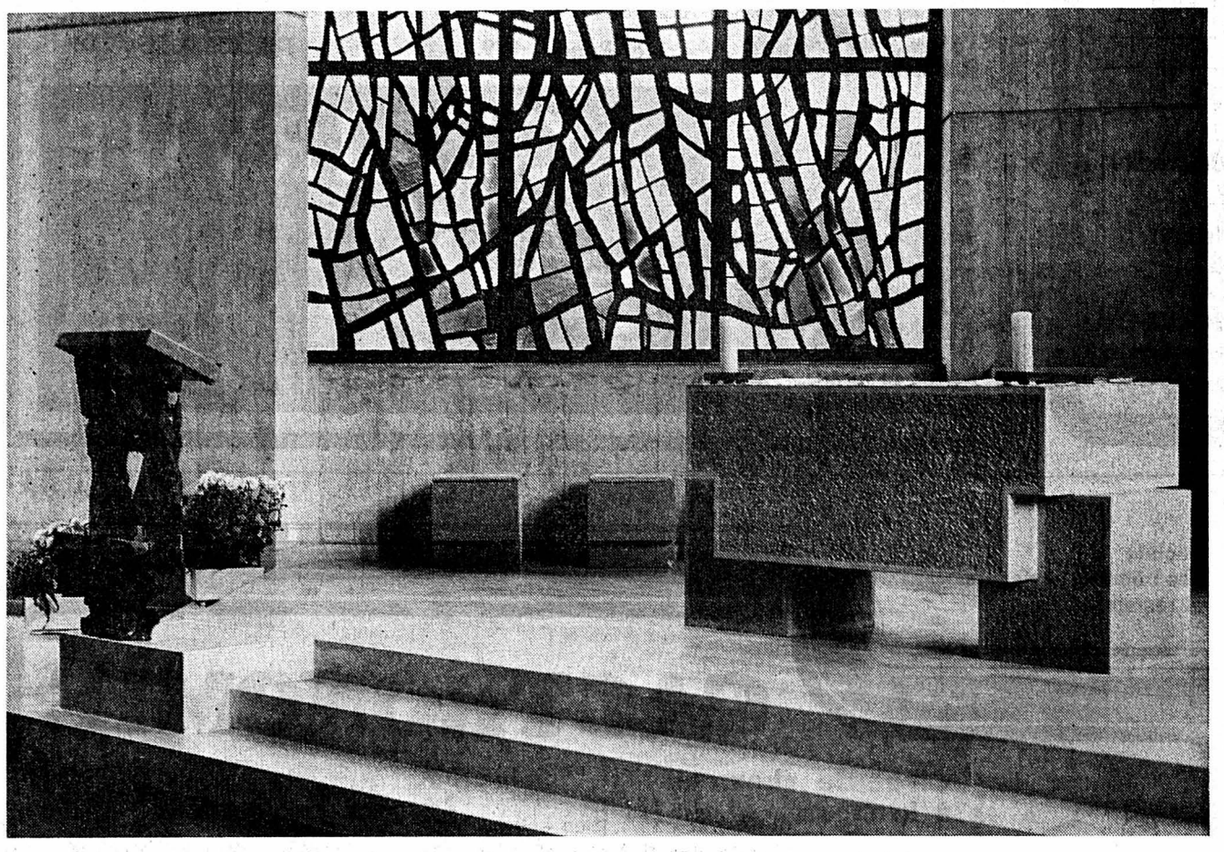

L'autel, point culminant, du nouveau centre paroissial.

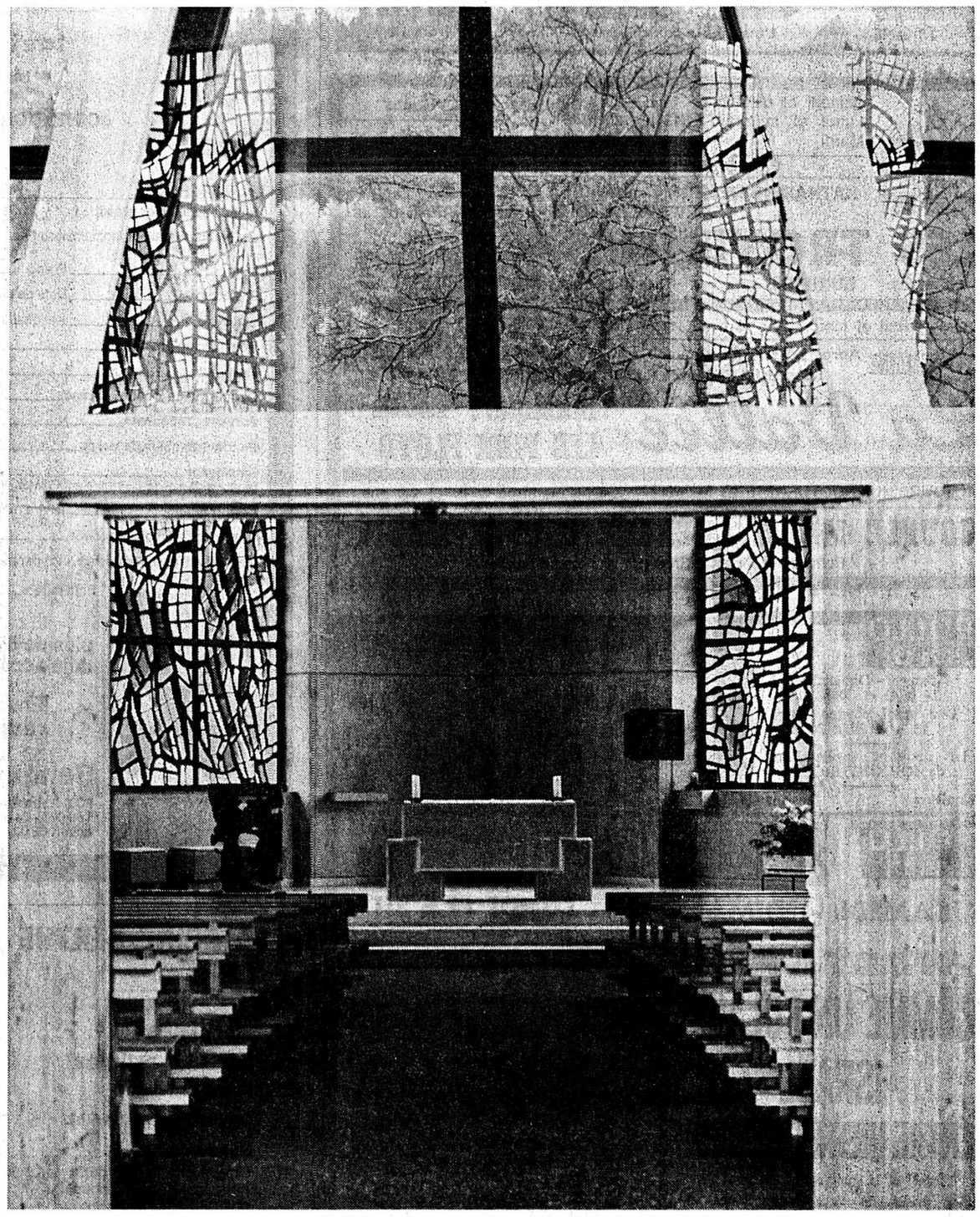

L'entrée se veut accueillante.

LA POSE DES TAPIS
LE PONÇAGE ET
L'IMPRÉGNATION DES BANCS

ont été réalisés par la maison

D. Petitpierre

Revêtements de sols - Pose de parquets - Imprégnation

FLEURIER Tél. (038) 61 31 21

Tous les travaux de

GYPSERIE - PEINTURE
PAPIERS PEINTS

ont été réalisés par l'entreprise

A. BUSCHINI

FLEURIER Tél. (038) 61 28 39

LES CARRELAGES
ont été réalisés par
la maison

P. Moret & Fils

LES VERRIÈRES Tél. (038) 66 15 10

L'installation du

CHAUFFAGE
et des BRÛLEURS

a été réalisée par l'entreprise

Bieler & Fils S.A.

CHAUFFAGE CENTRAL - BRÛLEURS - SANITAIRE

FLEURIER Tél. (038) 61 10 63 / 61 26 66
BUREAUX ET ATELIERS: RUE DU COLLÈGE 13

rex

18 ANS — L'insatiable-Sex obsessed — P. français

---

bio 25 88 88

Samedi et dimanche 14 h - 20 h 45
Lundi et mercredi 15 h - 20 h 45
Mardi 20 h 45

16 ans — En couleurs

PARLÉ EN FRANÇAIS | 1re VISION

KATHARINE HEPBURN - VANESSA REDGRAVE
GENEVIÈVE BUJOLD - IRÈNE PAPAS dans

LES TROYENNES

de MICHAEL CACAOYANNIS

d'après EURIPIDE — Musique : MIKIS THEODORAKIS

Lundi, mardi et mercredi à 18 h 40 | Parlé en français | 16 ans

3me SEMAINE — Après **MORE** le nouveau film de **BARBET SCHROEDER** avec **BULLE OGIER** (La Salamandre) et **J.-P. KALFON**

La Vallée

Musique : LES PINK FLOYD — 3me SEMAINE

AUJOURD'HUI NOCTURNE à 23 heures | V. O. sous-titrée fr.-it. | 20 ans

COUPLE MARIÉ CHERCHE COUPLE MARIÉ

Echange de partenaires par petites annonces

APOLLO 25 21 12

Samedi - Dimanche 14 h 45 et 20 h 30
Dès lundi chaque jour 15 h et 20 h 30

Le nouveau superwestern de JOHN STURGES

Couleurs — 16 ans

APOLLO 25 21 12

CINEDOC

SAMEDI — DIMANCHE — LUNDI 17 h 30

1re vision du film en couleurs de JULES DASSIN et d'IRVING SHAW

COMME UN ÉCLAIR-ISRAËL ENTRE HIER ET DEMAIN

Israël et la guerre des Six Jours.

Des prises de vues authentiques et sensationnelles. Le problème de la paix au XXe siècle.

En français — 12 ans

ARCADES 25 78 78

Tous les soirs 20 h 30 — 16 ANS
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45
LUNDI - MERCREDI 15 h

LE SUCCÈS DE ROGER PIGAUT

3 MILLIARDS SANS ASCENSEUR

LE HOLD-UP DE LA BONNE HUMEUR

FRANÇOISE ROSAY - SERGE REGGIANI - DANY CARREL
MICHEL BOUQUET - BERNARD FRESSON

UNE ÉQUIPE PLEINE DE DYNAMISME

SAMEDI - DIMANCHE 17 h 30 — 12 ans

PROLONGATION :

SISSI IMPÉRATRICE

avec ROMY SCHNEIDER — PARLÉ FRANÇAIS

STUDIO 25 30 00

Tous les soirs 20 h 30 — 16 ANS
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45
MERCREDI 15 h

LE DERNIER FILM DE JOHN WAYNE

« LES COWBOYS »

L'ÉTONNANTE ÉPOPÉE DE 12 ADOLESCENTS

UN WESTERN INCOMPARABLE

LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM

SABATO - DOMENICA 17 h 30 — 16 ans

MARK FORREST - JOSE GRECI

Maciste il gladiatore piu forte del mondo

Parlato italiano - Sous-titré français-allemand

PALACE

Tél. 25 56 66

UN FILM OU L'ON MEURT BEAUCOUP, MAIS DE RIRE

ELLE CAUSE PLUS... ELLE FLINGUE !

ANNIE GIRARDOT - DARRY COWL - BERNARD BLIER

Tous les soirs à 20 h 30
Samedi et dimanche à 14 h 45 et 17 h 30
Mercredi à 15 h

16 ans — Couleurs

AU TITRE DU MARCHE COMMUN

Groupe international en pleine expansion cherche firme intéressée par la fabrication sous licence de marbre de synthèse.
Assistance technique assurée.
— Grandes possibilités.
— Capital nécessaire : 25.000 fr.s.

Ecrire sous chiffres 90-47045 à Annonces Suisses S.A. «ASSA», case postale, 8024 Zurich.

Fourrures

Agrémentez vos COLS
BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant une bordure en

Fourrures

ROBERT POFFET
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

---

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

confidentiel — discret

Bon

Je désire **Fr.** _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No. _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur _____
(aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____
Signature: _____

plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon **aujourd'hui**

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

ACHAT DE :

ferraille et tous vieux métaux

VENTE DE :

déchets de coton et chiffons pour essuyages

MATÉRIEL D'OCCASION

NEUCHATEL **P. BRUGÈRE**
Champ-Coco 10 Tél. 25 12 19

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

---

les gais lutins

Institut pédagogique forme :

Contact journalier avec les enfants

10, av. de Jaman
1005 Lausanne
Tél. (021) 23 87 03

monitrices éducatrices

jardinières d'enfants

pour jeunes filles dès 16 ans.

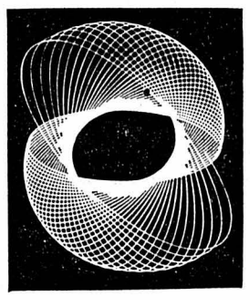

Contrôle des verres

grâce aux deux services spéciaux créés par CLAIRVUE

Bassin 8 — Tél. (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 — Tél. (038) 25 79 09

CLAIRVUE

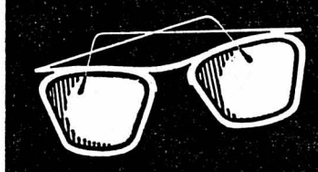

NEUCHATEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Fermé le lundi toute la journée

A LA REINE BERTHE

YVERDON

Spécialiste des beaux articles pour enfants

du bébé à la taille **Girl.**

Spécialiste

Pour toute la broderie tapisseries, canevas, nappes, coussins et toutes les fournitures.

Créations de dessins exclusifs par brodeuses diplômées pour imprimer tous les tissus.

Conseils par brodeuses professionnelles.

La Rôtisserie Bourguignonne

RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE
AVENCHES — Tél. (037) 75 11 22

SPÉCIALITÉS DE CHASSE

Selle de chevreuil
Caille
Côte de sanglier
Râble de lièvre
Civet
Noisette de chevreuil

ATTENTION

encore 8 jours avant la **QUINZAINE GASTRONOMIQUE ALSACIENNE**

Réservez déjà vos places

TAMPICO-BAR
all for amusements

Membre du DINERS CLUB

LOTO

Dimanche 12 novembre 1972, à partir de 15 h et de 20 h, aura lieu,

au restaurant « Frohheim » à Anet

le traditionnel match au loto de la Société des Sous-Officiers du district de Cerlier. Chacun peut y gagner de magnifiques prix tels que : jambon, lard fumé, côtelettes, saucisses, corbeilles de fruits, etc.

Le match débute à l'heure précise avec un tour gratuit.

Déménagements CHAPUIS & Cie

NEUCHATEL - Place de la Gare
Téléphone (038) 25 18 19

- **DÉMÉNAGEMENTS** dans toutes les directions
- **GARDE-MEUBLES**
- **CAMIONNAGES**

---

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs

GASTRONOMIE

Hôtel du **BEVAIX**
Mme Varani

Civet de chevreuil à la crème

NOUILLETTES

et toujours nos menus à la carte

Réservez vos tables ✆ 46 13 65

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

TOUTE LA CHASSE...

et toujours sa grande carte

A midi : assiette du jour Fr. 5.—

RÉSERVEZ VOTRE TABLE — Tél. (038) 31 77 07

Les restaurants **BEAULAC**
Snack bar
H. Prod'Hom
Tél. 038 24 42 42
Neuchâtel

Grande soirée CHOUCROUTE

richement assortie de ses cochonnailles

arrosée de KRONENBOURG ou CHAMPAGNE à votre table

Hôtel - restaurant du Soleil

E. Droz-Morard — Tél. (038) 25 25 30

SELLE DE CHEVREUIL «VIGNERONNE»
SCAMPIS A L'ESTRAGON

Salle à manger au 1er entièrement rénovée

Restaurant de la Cigogne

VILLARS-LE-GRAND (VD) ✆ **(037) 77 11 17**

La chasse a commencé

CIVET, GIGOT DE CHEVREUIL, CAILLE AU BEURRE
et autres spécialités sur commande

Grande salle pour banquets
Petites salles pour repas familiaux

HÔTEL DU MARCHÉ

PLACE DES HALLES
NEUCHATEL
Tél. 24 65 98

Fermeture hebdomadaire le dimanche

FONDUE NEUCHATELOISE aux échalotes

Civet de chevreuil

Médaillons de chevreuil à la crème
Noisettes de chevreuil à la vigneronne

Salle à manger au 1er étage

RESTAURANT
LE « JORAN »
SERRIÈRES
Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS :
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème ou à l'Indienne

Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

Tél. 33 38 39
Restaurant de la Couronne
Saint-Blaise
Place de la Gare B.N.

Tournedos aux morilles
Civet et médaillons de cerf
Cuisses de grenouilles
Entrecôte au poivre vert
Samedi, midi et soir : tripes

HOTEL-RESTAURANT **Boudevilliers**
✆ (038) 36 12 66
Il est prudent de réserver sa table

Spécialités italiennes
la fondue unique dans le canton

LA BAGNA CAUDA
et choix de CHASSE
Porchetta alla Romana

Point du Jour
CHEZ GUIDO
AU VIEUX GALETAS

Restaurant
RICHELIEU NEUCHATEL

Ruelle du Port - ✆ (038) 25 55 56

Toutes ses **SPÉCIALITÉS** à la carte et son **MENU** après le spectacle

Ouvert de 17 h à 2 h du matin

RESTAURANT
SAINT-HONORÉ
NEUCHATEL
✆ (038) 25 95 95

Tripes à la Neuchâteloise
Moules Marinières
Moules Poulette
Huîtres Impériales

La véritable Bouillabaisse
La Paella Valenziana

La Chasse

Restaurant du Littoral

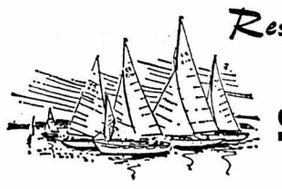

CE SOIR SOUPER TRIPES

Se recommande :
J.-D. VAUTHIER

Tél. (038) 24 61 33 — Fermé le dimanche

RESTAURANT
Le Jura

Tél. 25 14 10
Famille Alex Riesen

Ses spécialités :
à la carte, au menu, même sur assiette

Les tripes :
à la Neuchâteloise !
au vin blanc avec rösti !

et toujours **La chasse**

HÔTEL — RESTAURANT DU ROCHER

Evadez-vous dans la tranquillité de son cadre artistique en dégustant sa carte richement dotée,

entre autres: FONDUE - CAILLE FARCIE - FRUITS DE MER
FILETS DE PERCHES — Grand choix de vins

H. Liechti-Lienhard - Rocher 8 - Tél. 25 50 98
Fermé le mercredi

Restaurant de la Grappe
La Coudre
Neuchâtel

L. MARINI
Tél. 33 26 26

TOUS LES LUNDIS :

BOLLITO MISTO

Mardis : **OSSO BUCO**
Jeudis : **polenta + lapin**

HOTEL - RESTAURANT

LE CHALET

CORTAILLOD (NE)
J.-M. Balmelli Tél. 42 14 38

MENU DE DIMANCHE

Consommé
Rôti de porc
Choix de légumes frais
Pommes frites
Cassata

* * *

Beaujolais-Village AC
SALLE POUR BANQUETS

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21 2 H.

POUR TOUT SAVOIR — AUTOUR DU MONDE — POUR TOUT SAVOIR

Des produits dopants seraient à l'origine des succès soviétiques aux J.O. de Munich

NEW-YORK (AP). — Selon un article publié vendredi par le « New-York Times », les athlètes d'Union soviétique et d'autres pays de l'Europe de l'Est, aux Jeux olympiques de Munich, ont pu se procurer un nouveau produit dopant contenant deux substances non interdites, la caféine et la nicotinamide.

La caféine est utilisée en médecine pour stimuler l'activité cardiaque et cérébrale, tandis que la nicotinamide élargit les vaisseaux sanguins, accroissant ainsi la circulation et facilitant en principe le travail des muscles.

Selon le journal, le dr David Janes, médecin américain en Suisse, a expérimenté ce produit sur une trentaine d'athlètes suisses, après les J.O.

« Cela paraissait retarder la fatigue, a-t-il rapporté. Leur temps de réaction était diminué, leur activité motrice était meilleure.

« L'un de mes athlètes suisses a obtenu ce produit d'un altérophile soviétique et d'un haltérophile tchécoslovaque ».

L'un de ces deux athlètes, a dit le dr James, a utilisé ce produit à Munich, avant son troisième essai, et celui-ci « a été très bon ».

George Frenn, lanceur de marteau dans l'équipe américaine, a rapporté de son côté qu'un athlète soviétique lui avait dit que les Soviétiques avaient mis au point un produit permettant de stimuler l'individu avant une compétition.

Frenn a ajouté : « Il a dit aussi qu'ils n'utilisaient pas ce produit à Munich, mais j'ai eu beaucoup de peine à le croire ».

Les autorités soviétiques ont démenti avoir connaissance d'un nouveau produit. Selon le dr James, il est possible qu'il s'agisse d'une poudre qui peut être absorbée directement, ou mélangée à une boisson.

Une nouvelle péripétie de l'affaire du trésor du FLN devant la justice genevoise

GENÈVE (ATS). — La Cour d'appel civile de Genève a examiné jeudi et vendredi l'affaire dite du « trésor de guerre du FLN » ou « affaire Khider ». En février 1971, le tribunal de première instance de Genève avait condamné la Banque commerciale arabe (BCA), une banque suisse de la place, à payer 50 millions de francs qui lui étaient réclamés par le gouvernement algérien. La banque et son directeur avaient fait appel. Les parties ont longuement plaidé pendant deux jours (un avocat parisien a parlé pendant plus de 3 heures et demie) et le jugement de la cour d'appel sera rendu ultérieurement.

L'affaire remonte à la guerre d'indépendance algérienne. A cette époque, Mohammed Khider, secrétaire général et trésorier du FLN (Front de libération nationale), gère le trésor du Front, provenant des cotisations des ouvriers algériens en France, et de divers dons et contributions, et se montant à 40 millions de francs environ.

Après l'indépendance, Mohammed Khider s'oppose au président de la République, Ben Bella démissioinne de ses fonctions du parti et quitte l'Algérie avec le trésor. Il dépose à son nom de 1962 à 1964 à la BCA à Genève, où il réside, et l'utilise, malgré un séquestre qui a duré 15 mois, pour subventionner les mouvements d'opposition au gouvernement d'Alger.

Celui-ci introduit une action pénale à Genève contre Khider, pour abus de confiance, et l'ancien trésorier riposte en portant plainte contre Ben Bella et le bureau politique du FLN pour tentative d'extorsion de fonds.

Khider s'estime en effet légitime dépositaire des fonds. Le 4 janvier 1967, il est abattu en pleine rue à Madrid, où il s'était fixé après avoir été expulsé de Suisse pour ses déclarations politiques.

UNE PREMIÈRE FOIS

Mais, le gouvernement algérien et le FLN continuent à poursuivre la BCA et, après diverses tergiversations, la justice genevoise condamne la banque à payer à la République algérienne la somme de 39.246.851 francs, plus les intérêts et les frais, soit 50 millions.

Le FLN est débouté, le juge estimant notamment que l'argent appartient à l'Etat algérien, à qui il doit être versé. Au cours de l'instruction, les fonds en cause n'avaient pas été retrouvés, mais le juge d'instruction avait remarqué l'existence de comptes numérotés très importants, pouvant appartenir à Khider. L'administrateur-délégué de la banque, refusant de violer le secret bancaire en donnant le nom du propriétaire, avait éé en donnant le nom du propriétaire, avait été condamné à huit jours de prison.

ARGUMENTS

Au cours de sa plaidoirie, un des avocats de la banque, M. Farina, a affirmé que l'action civile intentée après la mort de Khider avait des buts politiques, soit faire le procès posthume de Khider, mettre la BCA à genoux et posséder un atout dans le règlement du contentieux algéro-suisse. Il a ajouté que l'argent n'appartient pas à l'Etat algérien, puisque le trésor était celui du FLN, et que d'ailleurs, pour des tiers, Khider paraissait comme seul propriétaire des fonds.

Défendant son gouvernement, le bâtonnier national algérien, M. Sator, a affirmé qu'Alger reproche « à un banquier suisse (la BCA) parfaitement au courant de la situation algérienne d'avoir permis que de l'argent qui appartient au peuple d'Algérie s'enfuie vers d'autres destinations ».

Il a précisé que les fonds du FLN, de par la Constitution, appartiennent à l'Etat, le FLN et l'Etat ayant été confondus en une seule et même personne jusqu'à l'indépendance, puis le FLN étant devenu un organe constitutionnel de l'Etat.

M. Givor, professeur à Grenoble, un autre défenseur de l'Etat algérien, a souligné, pour sa part, que la banque savait que les fonds déposés par Khider appartenaient au FLN, puisqu'elle avait été d'ailleurs créée en 1958 en partie pour alimenter le FLN. Enfin, un troisième avocat a notamment précisé vendredi qu'une partie du trésor, soit 12 millions de francs devait encore exister.

Vingt-deux enlèvements suivis de meurtres ont-ils les mêmes auteurs aux Etats-Unis ?

SANTA-BARBARA (Californie) (AP). — Les polices de huit Etats américains cherchent à établir un lien éventuel entre une famille d'ouvriers saisonniers comprenant cinq personnes et une série de 22 enlèvements suivis de meurtres.

Ces meurtres remontent pour certains à 1971. Ils ont été commis dans les Etats du Texas, du Nevada, d'Utah, du Colorado, du Kansas, de l'Oklahoma et de Floride. D'ores et déjà, des accusations d'enlèvement ont été lancées par les autorités fédérales contre le père et le beau-fils de la famille à propos d'une vendeuse de beignets, retrouvée assassinée.

Les cinq membres de la famille sont actuellement en prison à Santa-Barbara et à San-Quentin pour un vol dans un grand magasin et une agression à coups de feu contre un policier. Aucune accusation de meurtre n'a été formulée officiellement contre eux dans le cadre de l'enquête actuelle. Il s'agit de Sherman McCrary, 47 ans, sa femme Carolyn, 45 ans, leur fils Danny, 19 ans, leur fille Ginger McCrary Taylor, 22 ans, et son mari Carl Raymond Taylor, 38 ans, McCrary et Taylor ont été accusés par le FBI de l'enlèvement de la vendeuse de beignets, Sheri Leo Martin, 17 ans, le 2 août 1971 à Salt-Lake.

Le meurtre d'au moins deux autres vendeuses de beignets figure parmi les cas soumis à l'enquête.

L'annonce
reflet vivant du marché

NORD-VAUDOIS

VALEYRES-SOUS-RANCES

L'incendiaire se dénonce aux gendarmes

(c) Nous avions fait état, il y a quelques jours d'un incendie qui avait fait pour 100.000 francs de dégâts à Valeyres-sous-Rances et avait détruit une étable où se trouvaient quelque 107 bovins qui avaient d'ailleurs pu être évacués. Les causes n'étaient pas connues à l'époque ; elles sont dues à la malveillance d'un jeune homme qui est venu se dénoncer de lui-même à la gendarmerie. En raison de son jeune âge, il a été déféré à la Chambre des mineurs. Il a affirmé lui-même qu'il n'en voulait aucunement tau propriétaire, M. François Chollet.

ORBE

Dix jours ferme pour 3 pour mille d'alcoolémie

(c) Le tribunal de police d'Orbe, présidé par M. J.-P. Cottier, a condamné J. G., domicilié dans un village du district d'Orbe, à 10 jours de prison ferme pour ivresse au volant. Représentant, il avait bu force quantité d'alcool ce jour-là et lors d'un contrôle son taux d'alcoolémie révéla 3 ‰. Notons qu'il roulait à 20 h 30 le jour de la dénonciation, tous feux éteints entre Penthéréaz et Chavornay.

VIGNOBLE

Au Conseil général de Saint-Blaise : oui au contreprojet sur la piscine !

(c) Dans sa séance d'hier soir, le Conseil général, de Saint-Blaise sous la présidence de M. Jean-Albert Nyfeler, a nommé M. Ottorino Morona, délégué de la commune au syndicat intercommunal ACES et M. Roland Heizmann, membre suppléant de la commission financière.

Par 33 voix contre une, il a accepté l'institution d'une taxe d'épuration fixée à 60 c. par m3 d'eau consommée. A l'unanimité, il a aussi admis un contreprojet du Conseil communal à l'initiative de la société de sauvetage du Bas-lac, relative à la construction d'un bassin de natation sur les terrains obtenus sur le lac à l'ouest du port. Dans l'hypothèse où les auteurs de l'initiative ne la retireraient pas, la population pourrait être appelée à se prononcer sur le projet impératif de la Société de sauvetage ou le contreprojet très nuancé du Conseil communal demandant simplement l'établissement de bains publics sur les nouvelles rives. Noux y reviendrons.

Informations suisses

Mort tragique d'un enfant dans le canton de Zurich

ZURICH (ATS). — Vendredi après-midi, une femme en compagnie d'un enfant de trois ans, qu'elle se proposait d'adopter, s'était rendue au cimetière de Schwamendingen (ZH), sur la tombe de son propre enfant. Soudain, la petite s'est précipitée sous un véhicule conduit par l'un des employés du cimetière. Elle est morte peu après.

La police lucernoise et les « rockers »

(c) Il y a une dizaine de jours, un restaurant lucernois était mis à sac par une bande de « rockers » la police arrêtant onze jeunes gens, qui sont encore en prison préventive. Quelques heures seulement après cet incident, une interpellation urgente avait été déposée à la chancellerie d'Etat, le patron du restaurant ayant affirmé que la police n'était intervenue qu'au troisième appel.

Le directeur de la police a répondu à cette interpellation, précisant que « la police avait agi avec beaucoup de psychologie ». Lors des deux premiers appels à l'aide, les « rockers » n'avaient encore rien entrepris, et « ce n'est qu'une fois que les jeunes gens et « ce n'est pas la tâche de la police de jouer aux videurs ». Ce n'est qu'une fois que les jeunes gens eurent détruit le mobilier, que les forces de l'ordre intervinrent. Malgré la prise de position du directeur de la police, les membres de la municipalité n'ont été que partiellement satisfaits de la réponse.

Begnins Voiture contre car : deux morts

Hier vers 17 h 50, M. Jean-Pierre Studmann, 43 ans, domicilié à Nyon, qui circulait en automobile de Vich vers Begnins a, pour une cause indéterminée, brusquement obliqué à gauche et est entré en collision frontale avec un car postal au lieu-dit « Cresson », commune de Begnins. Malgré un freinage énergique du chauffeur du car, le choc fut violent. M. Studmann est décédé durant son transport à l'hôpital de Nyon, tandis que sa passagère, Mme Odette Zehnder, 53 ans, également domiciliée à Nyon, a été tuée sur le coup.

Une vente de pièces d'or romaines atteint un prix record à Zurich

ZURICH (ATS). — La vente aux enchères, vendredi à Zurich, par la maison Sotheby, de la première moitié d'une collection de monnaies romaines a conduit à un résultat exceptionnel. Au lieu des 2,6 millions de francs attendus, c'est la somme de 4,68 millions de francs qui a été obtenue.

La collection comprend des exemplaires de monnaies d'or de Jules César à Dioclétien (4me siècle). Les monnaies ont été mises en vente sur l'ordre du Metropolitan Museum of art, de New-York. Les ventes aux enchères de Zurich réunissent des connaisseurs d'Europe et d'outre-mer.

Valais : pétition contre le tracé de la route nationale

BRIGUE (ATS). — Dans les communes de Louèche et de Susten, des signatures sont actuellement récoltées pour une pétition à l'intention du Conseil d'Etat, s'opposant au tracé de la future route nationale sur le tronçon Sierre - Gampel. La pétition, qui s'en prend surtout au viaduc prévu au-dessus du village de Susten, demande que la route passe entièrement sur le côté droit du Rhône.

Association internationale de l'hôtellerie : présidence suisse

GENÈVE (ATS). — M. Jean Armleder, hôtelier de Genève, vient d'être élu président de l'Association internationale de l'hôtellerie. Cette élection a eu lieu à l'occasion d'une réunion du conseil d'administration de cette association tenue à Belgrade. L'association groupe 3500 hôtels dans 106 pays. Par les Fédérations nationales qui lui sont affiliées, elle regroupe au total quelque 500.000 établissements. L'association internationale de l'hôtellerie est le plus important rassemblement hôtelier du monde puisqu'elle représente un total de cinq millions de chambres avec un nombre égal d'employés.

Tué par une auto à Martigny

MARTIGNY (ATS). — Un jeune Valaisan de 26 ans, M. Pierre Chatriand, de Leytron, a été fauché par une voiture alors qu'il se trouvait à Martigny. Le malheureux a succombé à ses blessures.

NEUCHATEL

Trolleybus contre auto

Hier, vers 17 h 55, avenue de la Gare, un trolleybus de la ligne 6, conduit par M. A. A., de Neuchâtel, pour une raison inconnue, a heurté une voiture stationnée à droite de la chaussée. Dégâts.

Cyclomotoriste blessée

Hier, vers 18 h 55, un véhicule piloté par M. J. G., de Neuchâtel, qui sortait de la place de parc située à l'ouest de la gare, sans respecter le signal « Cédez-le-passage », a coupé la route à un cyclomoteur conduit par Mlle A-L. K. domiciliée également en ville.

Souffrant de légères blessures, Mlle A-L. K. a été conduite à l'hôpital de la Providence pour y recevoir des soins avant de regagner son domicile.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	9 nov.	10 nov.
Banque nationale	580.— d	575.— d
Crédit foncier neuchât.	825.— d	825.— d
La Neuchâteloise as. g.	350.— d	350.— d
Gardy	140.— d	140.— d
Cortaillod	3400.—	3350.—
Cossonay	2550.— d	2550.— d
Chaux et ciments	730.— d	730.—
Dubied	2000.—	2000.— d
Ciment Portland	3450.— d	3400.— d
Interfood port.	7300.— d	7275.— d
Interfood nom.	1410.— d	1440.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	810.— d	810.— o
Paillard port.	370.— d	370.— d
Paillard nom.	120.— o	120.— o

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1400.—	1415.—
Crédit foncier vaudois	930.—	935.—
Innovation	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	510.—	520.—
La Suisse-Vie ass.	3200.—	3250.—
Zyma	2850.—	2900.—

GENÈVE		
Grand Passage	670.—	670.—
Charmilles port.	850.—	850.—
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	460.—	460.—
Physique nom.	350.—	335.—
AKZO	79.75	80.50
Philips	65.—	64.75
Royal Dutch	137.50	137.—
Monte-Edison	2.80	2.95
Olivetti priv.	9.50	9.65
Allumettes B	192.—	193.—
S. K. F. B.	250.—	255.50

BALE		
Pirelli Internat.	218.—	218.—
Bâloise-Holding	254.—	253.—
Ciba - Geigy port.	2710.—	2710.—
Ciba - Geigy nom.	1530.—	1550.—
Ciba - Geigy bon	2470.—	—.—
Sandoz	3910.—	3910.—
Hoffmann-L. R. 110	20600.—	20675.—

ZURICH		
Swissair nom.	615.—	618.—
Swissair port.	695.—	698.—
Union banques suisses	4635.—	4635.—
Société banque suisse	4095.—	4100.—
Crédit suisse	4240.—	4245.—
Bque Hyp. com., port.	2050.— d	2000.— d
Bque Hyp. com., nom.	1950.— d	1950.— d
Banque pop. suisse	2440.—	2440.—
Bally	1285.—	1285.—
Electro Watt	3250.—	3280.—
Motor Colombus	1745.—	1740.—
Italo-Suisse	272.—	273.—
Réassurances Zurich	3030.—	3040.—
Winterthour ass. nom.	1505.—	1510.—
Zurich ass.	7950.—	8050.—
Alu. Suisse port.	2020.—	2030.—
Alu. Suisse nom.	950.—	950.—
Brown Boveri	1260.—	1250.—
Saurer	1900.—	1900.—
Fischer	1205.—	1215.—
Landis & Gyr	1510.—	1510.—
Lonza	2130.—	2145.—
Nestlé port.	3990.—	4000.—
Nestlé nom.	2410.—	2425.—
Sulzer	3680.—	3700.—
Alcan	81.—	81.50
Am. Tel & Tel.	85.—	90.—
Canadian Pacific	56.—	56.75
Du Pont	647.—	645.—
Eastman Kodak	526.—	540.—
Ford Motor	273.50	281.50
General Electric	251.—	248.50
General Motors	102.—	108.—
I.B.M.	1430.—	1424.—
International Nickel	123.—	121.50
Kennecott	86.50	87.50
Litton	49.25	49.50
Std Oil New-Jersey	323.—	323.—
Union Carbide	177.—	179.50

	9 nov.	10 nov.
U. S. Steel	113.50	119.50
Machines Bull	60.50	60.—
Italo-Argentina Cia	38.50	38.25
Sodec	92.50	94.—
A. E. G.	188.50	190.50
Farben. Bayer	155.—	157.—
Farbw Hœchst	179.—	180.—
Mannesmann	229.—	234.—
Siemens	330.—	332.—

PARIS		
Air liquide	359.50	360.—
Aquitaine	452.—	467.—
Cim. Lafarge	237.20	239.90
Citroën	96.10	98.—
Fin. Paris Bas	207.50	210.—
Fr. des Pétr.	213.50	215.—
L'Oréal	2215.—	2210.—
Machines Bull	78.55	79.—
Michelin	1817.—	1845.—
Péchiney	144.50	147.20
Perrier	294.80	302.—
Peugeot	483.—	485.—
Rhône - Poulenc	190.10	192.—
Saint-Gobain	189.50	190.—

LONDRES		
Anglo American	377.—	369.—
Brit. & Am. Tobacco	291.50	295.50
Brit. Petroleum	503.—	505.50
De Beers	379.50	380.50
Electr. & Musical	178.—	179.—
Imp. Chemical	270.—	273.—
Imp. Tobacco	101.50	103.—
Rio Tinto	218.50	220.50
Roan C.M.	320.—	322.—
Shell Transp.	343.—	344.50
Western Hold.	11-7/16	11-7/16
Zam. Anglo-Am.	230.—	230.—

FRANCFORT		
A. E. G.	158.20	160.30
Audi NSU	—.—	—.—
Bad. Anilin	164.30	168.50
B. M. W.	270.—	273.50
Daimler	—.—	391.80
Deutsche Bank	333.—	335.—
Dresdner Bank	269.—	269.—
Farben. Bayer	130.50	131.80
Höchst. Farben	151.—	152.30
Karstadt	477.—	480.—
Kaufhof	334.—	334.—
Mannesmann	194.30	197.40
Siemens	279.—	279.—
Volkswagen	151.30	152.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	30-1/8	29-1/2
Allumin. Americ.	47-1/4	48-5/8
Am. Smelting	18-7/8	18-7/8
Am. Tel. & Tel.	50	50-3/8
Anaconda	19-1/2	19-5/8
Bœing	21-3/4	22-3/4
Bristol & Myers	67-1/4	66-3/8
Burroughs	208-3/4	208-1/8
Canadian Pacific	15	15
Caterp. Tractor	68-1/8	68-1/4
Chrysler	36-5/8	37
Coca-Cola	141	141
Colgate Palmolive	90	89
Control Data	63	61-1/4
C.P.C. Int.	32	32-1/2
Dow Cheminal	100-1/8	100-1/4
Du Pont	169	172-3/4
Eastmann Kodak	141-1/8	140
Ford Motors	73-7/8	74-7/8
General Electric	65	64-3/4
Genera IFoods	28-1/4	28
General Motors	80-3/8	80-7/8
Gilette	60-1/2	60-5/8
Goodyear	29-3/4	30-7/8
Gulf Oil	24-1/8	24-1/4
I.B.M.	371-1/2	372-1/4
Int. Nickel	31-7/8	31-1/4

	9 nov.	10 nov.
Int. Paper	37-7/8	38-5/8
Int. Tel. & Tel.	56-5/8	57-3/4
Kennecott	22-3/4	22-5/8
Litton	13	12-7/8
Merck	88-3/8	87-1/2
Monsanto	52-1/4	52-3/8
Minnesota Mining	82	82
Mobil Oil	72	72-5/8
National Cash	33-7/8	32-7/8
Panam	11-1/2	10-7/8
Penn Central	3-1/8	3-1/8
Philip Morris	106-1/4	106-3/4
Polaroïd	115-7/8	111.—
Procter Gamble	111-1/2	111-1/4
R.C.A.	37-1/2	37-3/4
Royal Dutch	35-5/8	35-3/4
Std Oil Calif	74-3/4	75-1/2
Std Oil New-Jersey	85-1/4	85-5/8
Texaco	37	37-1/2
T.W.A.	45-5/8	45-3/8
Union Carbide	46-3/4	47-3/8
United Aircraft	47-5/8	48-1/2
U.S. Steel	31-1/8	32
Westingh. Elec.	43-1/4	43
Woolworth	34-1/2	35-1/8
Xerox	150	143

Indice Dow Jones

industrielles	988.26	995.26
chemins de fer	223.89	224.35
services publics	119.28	119.73
volume	17.060.000	24.410.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

L'optimisme ressenti dans les milieux d'affaires après la réélection du président Nixon, la perspective d'un règlement du conflit vietnamien ainsi que les facteurs favorables de la conjoncture économique ont provoqué vendredi une forte poussée à la bourse de New-York.

Pour la première fois depuis près de sept ans, l'indice Dow Jones des industrielles a franchi en cours de séance le cap des 1000 pour atteindre 1001,43 en hausse de 13,17 par rapport à la veille. Il est ensuite retombé à la clôture légèrement en-dessous de ce niveau « magique » qui fut atteint à quatre reprises en cours de marché au début de l'année 1966. Le record de clôture a été établi le 6 février 1966 avec 995,15.

Les spécialistes estiment que la progression du marché procède de la tendance à la fermeté qui s'est amorcée il y a plusieurs semaines déjà.

L'indice Dow-Jones des industrielles a établi un nouveau record en atteignant à la clôture 995,26.

Cours des billets de banque étrangers du vendredi 10 novembre 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	8.80	9.10
U.S.A. (1 $)	3.75	3.83
Canada (1 $ can.)	3.80	3.90
Allemagne (100 DM)	117.—	120.—
Autriche (100 sch.)	16.20	16.60
Belgique (100 fr.)	8.45	8.75
Espagne (100 ptas)	5.80	6.05
France (100 fr.)	74.50	77.50
Danemark (100 cr. d.)	53.50	56.50
Hollande (100 fl.)	116.—	119.—
Italie (100 lit.)	—.62	—.6450
Norvège (100 cr. n.)	55.50	58.50
Suède (100 cr. s.)	78.50	81.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	60.50	64.50
françaises (20 fr.)	54.—	58.—
angl. (1 souv. anc.)	65.—	70.—
angl. (1 souv. nouv.)	62.—	66.—
américaines (20 $)	315.—	335.—
Lingots (1 kg)	7.575.—	7.700.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Nouvelles économiques et financières

DIMINUTION DU BÉNÉFICE NET DES TRÉFILERIES RÉUNIES S.A. (BIENNE)

Les comptes de l'exercice 1971-72 des Tréfileries réunies S.A., à Bienne, bouclent par un bénéfice net de 1.417.574 francs en diminution de 191.108 francs en comparaison de l'exercice précédent (1.608.682 francs).

Donnant suite à la proposition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de verser, comme par le passé, un dividende brut de 120 francs par action. Outre les versements obligatoires au fonds de réserve général, il a été prélevé sur le bénéfice une contribution extraordinaire de 200.000 francs, à l'intention des deux caisses de pension du personnel.

Quant aux prestations légales, contractuelles et volontaires, elles ont augmenté de 300.000 francs, atteignant un total de 4,7 millions de francs. La fortune des institutions sociales (27,2 millions) est stationnaire. A titre de rentes et d'autres prestations, il a été versé aux anciens collaborateurs et à leur famille un montant de 1,985 million de francs. Le conseil d'administration des Tréfileries réunies S.A., lors de la 58me assemblée générale ordinaire des actionnaires, a faiat savoir que l'évolution du chiffre d'affaires n'a pas été la même dans les diverses branches de l'entreprise. Dans le secteur des aciers blancs et des produits en métal dur, l'entreprise a enregistré un sensible recul des commandes dû à la concurrence toujours plus acharnée. En revanche, les commandes concernant les fils et les articles en fil d'acier ont connu une nette augmentation.

COOP suisse explique le passage aux prix nets

Le système de ristourne utilisé jusqu'ici par COOP suisse a perdu de son pouvoir d'attraction, parce que l'économie forcée a perdu de son importance en raison de l'élévation constante des revenus et parce que, depuis la suppression des prix imposés pour les articles de marque, la diminution indirecte des prix de vente n'a plus de fondement. Telles sont les deux principales raisons qui ont poussé le conseil d'administration de cette organisation de commerce de détail a décider, au mois de septembre dernier, d'introduire les prix nets. Auparavant, diverses enquêtes au niveau national ont été faites auprès des consommatrices. En 1970, 52 % d'entre elles se prononçaient pour les prix nets. Deux ans plus tard, leur proportion était même de 62 %.

Ces renseignements sont contenus dans un article publié dans le premier numéro de novembre de l'hebdomadaire « Coopération » sous la signature de M. Robert Kohler, membre de la direction de COOP suisse. L'idée de la ristourne est née de la nécessité pour les sociétés coopératives, financièrement faibles, de se créer des liquidités en vendant leur marchandise au même prix que la concurrence et en remboursant ensuite à leurs membres le « trop-perçu » sous forme de ristourne. Avec le temps, toutefois, la ristourne a perdu de son pouvoir d'attraction. D'une part, parce que la concurrence a été obligée de baisser ses prix sous la pression des sociétés de consommation, d'autre part cependant, parce que cette même concurrence s'est mise de plus en plus à accorder une sorte de « ristourne » sous forme d'un escompte.

Ce changement d'avis des ménagères, poursuit l'article, est certainement dû en grande partie à l'influence des « discounts » qui font sauter aux yeux des consommateurs les avantages des prix nets. Enfin, c'est aussi en raison des complications qu'entraîne la ristourne que le conseil d'administration de COOP suisse a décidé de recommander aux sociétés affiliées d'instituer la vente à prix nets. « La décision définitive doit, cependant, être prise par chaque société. La marche à suivre et les délais n'ont pas encore été fixés. Il est clair, cependant, que les timbres qui se trouvent en circulation garderont leur valeur encore après l'institution des prix nets. M. Kohler souligne donc dans son article qu'il n'existe aucune raison de demander précipitamment le remboursement des carnets de timbres.

Philip Morris

Le bénéfice net enregistré au cours du troisième trimestre, déduction faite des taxes, a été de 34.564.000 dollars, soit une augmentation de 22,6 % par rapport aux 28.203.000 dollars du troisième trimestre 1971. Le chiffre d'affaires consolidé est passé à 563.607.000 dollars, marquant ainsi une hausse de 15,4 %, sur le chiffre de 488.581.000 dollars, inscrit pour la même période de l'année passée.

Le bénéfice brut par action s'est élevé à 1,30 dollar, au lieu de 1,12 dollar pour le troisième trimestre de 1971, ce qui équivaut à une augmentation de 16,1 %. Le bénéfice net par action pour le trimestre est monté de 1,2 dollar à 1,21 dollar, avec une hausse de 21 % par rapport à la période correspondante de 1971.

Emprunt 5 1/4 % de la Centrale d'émission des communes suisses

La Centrale d'émission des communes suisses émet en son nom mais d'ordre et pour compte de 24 communes de différentes régions, son 2me emprunt de 48.000.000 fr., destiné au financement de travaux d'infrastructure des communes respectives. La durée des obligations est de 15 ans au maximum.

Les 24 communes participant à l'emprunt, à savoir : Aarburg AG, Altstätten SG, Bevaix NE, Bodio TI, Bottmingen BL, Buchs AG, Camorino TI, Cortaillod NE, Cressier NE, Greifensee ZH, Langenthal BE, Lignières NE, Marin NE, Montagnola TI, Oberriet SG, Oftringen AG, Port BE, Sils i.E. GR, Uzwil SG, Vaz-Obervaz GR, Viganello TI, Wald ZH, Weesen SG et Zofingen AG, en plus de l'obligation de rembourser leur tranche à l'égard de la Centrale d'émission des communes suisses, se portent caution pour le capital et les intérêts de cet emprunt, indépendamment les unes des autres, mais solidairement avec la Centrale d'émission des communes suisses, jusqu'à concurrence de leurs participations. Ainsi, les obligataires ont une double garantie.

Le Cartel de banques suisses, l'Union des banques cantonales suisses, l'Union de banques régionales et caisses d'épargne suisses ainsi que le Groupement de banquiers privés de Suisse alémanique ont pris en charge l'emprunt et l'offrent en souscription publique du 27 octobre au 2 novembre 1972, à midi, au prix de 98,40 % plus 0.60 % timbre fédéral sur titres = 99 %.

HÔTEL DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
Nous vous proposons :
Civet de Chevreuil « Grand-Mère »
Cuisses de grenouilles fraîches
Pigeonneau braisé
✆ 55 29 29

Nixon aurait envoyé Haig à Saigon pour mettre le général Thieu au pied du mur

De Roland-Pierre Paringaux, de l'agence France-Presse :

Un accord — total ou partiel — pour régler le conflit indochinois est très proche. C'est le sentiment que l'on avait vendredi matin, dans les milieux politiques de Saigon, au moment de l'arrivée dans la capitale sud-vietnamienne et de la première visite au président Thieu du général Haig, négociateur spécial du président Nixon et adjoint de M. Kissinger.

Le général Haig reprend la route de Saigon où l'intransigeance du président Thieu « bloque » un certain nombre de points élaborés entre Washington et Hanoï pour le règlement du conflit, immédiatement après la réélection du président Nixon. Tout indique, estime-t-on dans ces milieux et dans certaines chancelleries, que le président américain n'est pas décidé à temporiser après le vote massif des Etats-Unis en sa faveur.

D'autre part, après les propos presque « aimables » échangés jeudi à la conférence de Paris entre les représentants américains, nord-vietnamiens et du GRP, on pense que les deux prochaines semaines devraient voir la signature d'un accord, quelle que soit l'attitude de Saigon.

La brièveté du voyage du général Haig à Saigon laissera peu de place à des conversations étendues sur les points de divergence, ajoute-t-on dans ces milieux. Il est très probable, selon eux, que le négociateur de la Maison-Blanche soit venu informer le président Thieu de l'attitude « finale » de Washington.

SE SOUMETTRE

Il faudra qu'il s'y soumette, en signant les accords élaborés en dehors de lui pour l'essentiel ou qu'il lui résiste, sans l'appui américain. Il est également probable que le général Haig fera état de la manière dont certains points de « détail » ont été réglés, entre Hanoï et Washington (ou vont l'être) depuis la visite de M. Kissinger à Saigon à la mi-octobre, notamment en ce qui concerne la solution, évoquée récemment par un haut fonctionnaire américain, du regroupement des forces nord-vietnamiennes dans plusieurs zones du Viet-nam du Sud, sous contrôle international, et le rôle dévolu à « la structure de pouvoir nommée conseil national de réconciliation et de concorde nationales à trois composantes égales » selon le texte même des accords.

LA GROGNE

Dans certains milieux américains de Saigon, on croit savoir que le président Nixon est « mécontent » de la position intransigeante du président Thieu. Si celle-ci n'a pas joué pour l'élection présidentielle, elle paraît cependant avoir coûté au président une majorité parlementaire qui aurait pu être très différente si les accords avaient été signés avant la date du 7 novembre.

C'est alors que le nouveau mandat de Nixon aurait vraiment pu être qualifié de « triomphal ». Le Viet-nam a encore une fois pesé lourd dans la balance électorale. Le président américain, ajoute-t-on, a tout intérêt à « liquider » ce problème au plus vite, après le règlement des derniers « détails » d'une somme d'accords honorables pour les Etats-Unis qui, estime-t-on dans les milieux étrangers à Saigon, ne sont pas désavantageux pour le Viet-nam du Sud et offrent suffisamment de garanties de « survie » à un régime non communiste.

Le général Haig en compagnie du président Thieu.

(Téléphoto AP)

Mais Thieu reste intraitable

SAIGON (Reuter). — Le président sud-vietnamien Thieu a maintenu, au cours de l'entrevue qu'il a eue vendredi avec le général Haig, adjoint de M. Kissinger, son opposition à certains points du projet d'accord de paix négocié entre les Américains et les Nord-Vietnamiens, apprend-on de source officieuse.

Selon le journal de Saigon « Tin-song », très lié au palais présidentiel, le gouvernement de Saigon a fait les demandes suivantes aux Etats-Unis : retrait total de toutes les troupes nord-vietnamiennes, conversations bilatérales entre le gouvernement de Saigon et les révolutionnaires sud-vietnamiens sur l'avenir politique du Sud, rétablissement de la zone démilitarisée sur le 17me parallèle.

« Tin-song » rapporte que le gouvernement a « clairement exposé sa position au sujet d'un règlement de paix en Indochine et, sur ces bases, a indiqué que tout accord éventuel sur l'avenir du Viet-nam du Sud doit être approuvé par le peuple sud-vietnamien lui-même. »

Vers le déminage des ports nord-vietnamiens

WASHINGTON (AP). — Les Etats-Unis ont commencé à rassembler une importante force de dragueurs de mines pour débloquer les ports nord-vietnamiens après la signature du cessez-le-feu, déclare-t-on jeudi dans les milieux du Pentagone.

Des unités de la flotte atlantique, comprenant des dragueurs aéroportés et le porte-hélicoptères « Inchon » ont reçu l'ordre de quitter leur base de Norfolk, en Virginie, pour se joindre aux dragueurs de mines de la 7me flotte, qui se trouvent déjà dans le Pacifique.

Bien que l'on ne sache pas encore si le Viet-nam du Nord, qui ne dispose que d'un petit nombre de dragueurs, demandera l'assistance des Etats-Unis pour déminer ses ports, on déclare au Pentagone que des mesures sont prises pour une telle éventualité.

L'état-major interarmes prépare également l'évacuation des 30.000 soldats américains qui restent au Viet-nam et la fermeture du Q.G. de Saigon. Le projet d'accord Washington - Hanoï prévoit le retrait de toutes les forces militaires américaines dans les 60 jours qui suivront la signature.

La marine a annoncé que l'« Inchon » a quitté Norfolk jeudi pour le Pacifique. On déclare cependant dans les milieux du Pentagone qu'il rejoindra le porte-engins « Okinawa » qui se trouve déjà dans le Pacifique occidental. Le départ des hélicoptères équipés de dispositifs de déminage aura lieu dans le courant de la semaine.

UNE PARTIE

Selon des informations en provenance de Washington, le gouvernement américain envisage un retrait d'une partie des 145.000 soldats nord-vietnamiens qui se trouvent dans le Sud, bien que cela ne figure pas dans le projet d'accord en neuf points rendu public.

La question, dit-on dans les milieux bien informés, a été soulevée au cours des entretiens secrets qu'a eus à Paris, à la mi-octobre, M. Kissinger avec M. Le Duc-tho.

D'après ces milieux, les Américains ont eu l'impression que les Nord-Vietnamiens comprenaient la nécessité de réduire leurs effectifs dans le Sud, mais qu'aucun accord concret n'a été conclu sur ce point.

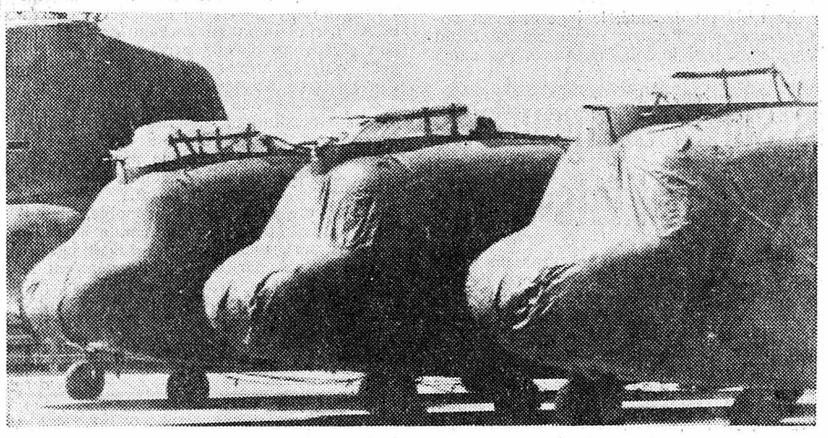

Sous ces housses, des hélicoptères américains que les Etats-Unis destinent au Viet-nam du Sud pour le regroupement des troupes.

(Téléphoto AP)

Les socialistes italiens chercheront à résoudre la quadrature du cercle

De notre correspondant à Rome :

Le congrès du P.S.I. (parti socialiste italien), qui a débuté jeudi à Gênes et dont les travaux se poursuivront jusqu'au 14 novembre, est placé devant l'alternative suivante : ou bien préparer à court terme un retour au gouvernement, ou bien se prononcer en faveur d'une politique d'opposition.

Le P.S.I., qui avait été fondé en 1892 et qui est aujourd'hui le troisième parti italien (après la « democrazia cristiana » et le P.C.), a toujours eu une histoire très tourmentée, les scissions succédant aux réunifications, les dissidences aux velléités unitaires.

En juillet 1969, la droite avait abandonné le parti pour constituer le parti social-démocrate. A la fin de 1971, les socialistes s'étaient rapprochés des communistes, ce qui avait provoqué une grave crise gouvernementale, laquelle avait débouché sur les élections anticipées du 7 mai.

Avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement Andreotti, les libéraux ont remplacé les socialistes en tant qu'alliés des démocrates-chrétiens. L'expérience de centre-gauche, qui avait duré neuf ans, était terminée.

PLAIRE A TOUT LE MONDE

Le président du parti, M. de Martino, a mis de l'eau dans son vin : il n'insiste plus pour que les communistes soient associés à l'élaboration des réformes sociales, car il a compris qu'ainsi, il se heurterait inévitablement à l'opposition de la démocratie-chrétienne. Mais, au congrès de Gênes, il n'a derrière lui que 47 % des délégués. Les « autonomistes » (courant de M. Pietro Nenni) ont l'appui de 12 % des délégués, et demandent un retour à la formule de centre-gauche. Quant au cartel des gauches, animé par le secrétaire du parti, M. Mancini, il estime que, dans les circonstances actuelles, un dialogue avec les démocrates-chrétiens est impossible, et il se prépare à une opposition constructive.

DIVISÉ

Le parti est donc, une fois de plus, profondément divisé. et il faudra que M. de Martino fasse montre d'une grande habileté et de beaucoup de souplesse, s'il veut trouver un dénominateur commun valable. On attend de lui, surtout, qu'il présente un programme de réformes sociales qui soit acceptable pour tous les « courants » du parti. Tel est l'enjeu du congrès de Gênes. Car, si les divisions devaient apparaître insurmontables, il est clair que le parti en serait considérablement affaibli, et, par la force des choses, il devrait se rapprocher de l'extrême-gauche.

Jacques FERRIER

Il y en a à Londres aussi

La secrétaire du courtier quitte l'immeuble sous la protection de la police.

(Téléphoto AP)

LONDRES (AFP). — Scotland Yard a lancé vendredi un appel à la population lui demandant de ne pas ouvrir ni même de manipuler toute lettre ou colis présentant le moindre signe suspect.

Cet avertissement a été lancé peu après l'explosion d'un colis piégé chez un courtier en diamants, « Hennings and company » près de la city de Londres, et qui a blessé l'un des directeurs de la maison, M. Vivian Prins.

Quant à l'état de M. Prins, il est considéré comme satisfaisant, ses blessures étant moins graves qu'on ne le pensait.

Il a été atteint notamment au visage et aux mains ainsi que de brûlures à la poitrine. L'explosion s'est produite alors qu'il ouvrait l'enveloppe piégée dont on ignore encore l'origine.

Les experts sont parvenus à désamorcer la seconde lettre piégée qui avait été découverte dans les locaux de « Hennings and company ».

Par ailleurs, neuf autres lettres piégées, analogues à celle qui a explosé vendredi matin dans les locaux du courtier en diamants ont été interceptées dans divers points de Londres, a déclaré un porte-parole de Scotland Yard.

Toutes ces lettres portaient le cachet de Bombay ou de la Nouvelle-Delhi, a précisé le porte-parole.

L'Allemagne de l'Est commence à se mettre dans ses meubles à New-York

NATIONS UNIES (AP). — Le président de l'assemblée générale, M. Trepczynski, a déclaré à un journaliste que les deux Allemagnes devraient être admises à l'ONU suffisamment tôt pour qu'elles puissent participer en qualité d'Etats membres des Nations unies à la conférence sur la sécurité européenne au printemps prochain.

L'actuelle session de l'assemblée générale doit prendre fin le 19 novembre, mais M. Trepczynski a déclaré qu'il est partisan de la convoquer à nouveau pour examiner la question de l'admission.

De toute façon, a-t-il dit, l'Allemagne orientale devrait avoir le statut d'observateur dont l'Allemagne de l'Ouest bénéficie depuis longtemps.

GROS SOUS

De nombreuses délégations souhaitent que l'admission se fasse le plus tôt possible, ne fut-ce que pour soulager la trésorerie de l'organisation internationale. Suivant le mode de calcul des cotisations basé sur la capacité de paiement, les deux Allemagnes paieraient environ neuf pour cent du budget de fonctionnement de l'organisation, la part de l'Allemagne fédérale devait être de sept pour cent. L'ONU a d'autant plus besoin de cet argent que les Etats-Unis mènent campagne pour réduire leur part de 31 à 25 %.

Dans les milieux occidentaux, on déclare qu'avant même l'admission, rien ne s'oppose plus à ce que l'Allemagne de l'Est participe aux organismes spécialisés de l'ONU et installe une mission d'observateurs à New-York, l'Allemagne fédérale ayant renoncé à sa prétention de parler au nom du peuple allemand tout entier.

Une mission commerciale et bancaire est attendue à New-York mercredi et il est possible qu'elle commence les pourparlers préliminaires.

UN FAIT PAR JOUR

Leçons d'un scrutin

C.S.C.E. ... M.B.F.R. et SALT II. Ni algèbre, ni message codé. Ce sont quelques-unes des raisons du succès de Nixon. Avec, bien sûr, le Viet-nam en bandoulière. Ces initiales, sont celles des grandes négociations internationales qui vont s'ouvrir. Dans chacune d'entre elles, parce que Nixon l'a voulu, ce sont les Etats-Unis qui tiendront la vedette, et pèseront du plus grand poids dans les décisions à prendre. En collaboration avec les Soviétiques.

Kennedy avait beau parler d'une nouvelle frontière. Il ne se battit vraiment que dans les tranchées de la guerre froide. Bien des gens, outre-Atlantique, s'aperçurent que, sur le plan présidentiel, Johnson n'avait pas son permis de conduire. Et Roosevelt, se fit le collaborateur de Staline par sa méconnaissance profonde de tout ce qui n'était pas l'Amérique. Il n'est pas étonnant que Nixon ait ainsi été plébiscité. Pour la première fois de leur histoire, les Américains ont vraiment un président à cheval sur l'événement.

Que peut dire l'opposition ? Il a suffi d'un mandat pour que Nixon fasse comprendre à Mao que le tennis de table n'avait pas de secrets pour lui. C'est Nixon qui a ouvert à la Chine les portes de sa prison. C'est Nixon qui, labourant l'Asie, a mis fin au conflit politique, qui, depuis un siècle opposait Pékin et Tokio. Et c'est Nixon qui, bousculant les ultimes cauchemars de la dernière grande peur, facilite le rapprochement des Corées.

Nixon, l'autre jour, a promis la paix pour une génération. C'est par l'Indochine, d'abord, qu'il entendait commencer sa ronde. Qu'il ait tort ou raison, après ce qu'il a dit, avant, pendant, et après son élection, Nixon ne peut plus se permettre d'échapper au cessez-le-feu. La paix pour une vie d'homme ! Quelle bénédiction ce serait, pour une partie du monde qui se bat depuis tant de temps !

Mais, l'attelage, est malgré tout au milieu du gué. Il reste tant à faire. C'est-à-dire l'essentiel. Et voici, qui nous ramène à nos initiales, cachant sous leurs sigles, les grandes et peut-être douloureuses négociations de demain. Nixon a commencé à dévider l'écheveau où à nouveau aurait pu s'enliser notre monde. Pourquoi lui interdire de mener à son terme, un travail si bien commencé. Surtout qu'au bout de l'œuvre, c'est encore la paix qui nous est promise, un autre monde, une Europe apaisée, même si dans son sommeil retrouvé, elle risque de rêver tout haut qu'elle est encore un peu plus prisonnière.

C.S.C.E. C'est la négociation préliminaire à la conférence européenne de sécurité dont nous allons allumer les lampions dans quelques jours à Helsinki. M.B.F.R., ce sont les conversations sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe. C'est tout de suite après le gui de l'an neuf que débutera la plus périlleuse négociation du XXe siècle. SALT II enfin, c'est presque pour demain. A Genève. Et à deux. Américains et Russes vont y examiner comment faire pour démanteler quelque peu cet équilibre de la terreur. Pour réduire, autant que faire se pourra, l'arsenal sans recours.

Jamais, les Etats-Unis n'auront été, à ce point, sur le devant de la scène. A tous les points cardinaux, ils ont loué les premiers rangs. Après l'Asie : l'Europe. Sans que les Européens, dépourvus de politique commune puissent faire grand-chose pour agrémenter, à leur goût, la sauce qui leur sera servie. C'est pour cela que les Américains ont voté pour l'homme connaissant tous les fils d'Ariane, capable de les libérer de tous les labyrinthes, Les Américains ont voté pour Nixon parce qu'il leur offre de nouvelles victoires sur les champs de bataille de la paix.

Pendant ce temps-là, McGovern disait : « Reviens Amérique prodigue, rendre la vie à nos fermes, rendre purs nos rivières et nos ruisseaux »...

L. GRANGER

Agression hors série à Vittel : des bandits volent plus d'un million

NANCY (AP). — Les gendarmes de Morhange ont cru un moment, vendredi matin, qu'ils avaient opéré la plus belle prise de leur carrière.

A un barrage routier, ils avaient arrêté à bord d'une voiture deux hommes et une femme « qui répondaient au signalement des trois bandits qui, un peu plus tôt, à Vittel, avaient dépouillé l'encaisseur de la société des eaux de Vittel et de Contrexeville d'une somme de 1.510.000 fr. f., destinée à la paye des employés.

Mais, à l'arrivée des officiers de la police judiciaire chargés de l'enquête, il fallut déchanter : ces trois personnes n'étaient que de petits voleurs de voitures et elles étaient plus jeunes que les auteurs de l'agression. Elles tentaient de gagner l'Allemagne à bord d'une voiture volée il y a trois jours, de la même marque et de la même couleur que celle à bord de laquelle les bandits de Vittel se sont enfuis. Voyant le barrage établi par les policiers, elles avaient accéléré et les représentants de l'ordre avaient tiré à la mitraillette. La voiture, dont les occupants étaient indemnes, a fini sa course dans un talus.

Les trois bandits qui ont opéré à Vittel avaient bien monté leur coup. Ils ont attaqué l'encaisseur, qu'accompagnaient deux gardes armés de la « Société générale », alors qu'il se rendait de la poste à la succursale de cette banque, soit une distance d'une quinzaine de mètres. Deux d'entre eux menacèrent l'encaisseur et ses compagnons d'un pistolet automatique et d'une mitraillette avec une telle rapidité que les gardes armés n'eurent même pas le temps de dégainer.

Pour intimider leurs victimes, les bandits tirèrent plusieurs coups de feu en l'air. En arrachant la sacoche de l'encaisseur, ils l'ouvrirent accidentellement et 790.000 fr. f. en tombèrent. Ils ne prirent même pas le temps de les ramasser, bondirent dans la voiture qui les attendait moteur en marche et s'enfuirent.

Un autre vol a été commis dans la succursale du « Crédit commercial de France » vendredi matin à Mazarques, dans la banlieue de Marseille. Deux hommes y ont fait main basse sur 8000 fr. f. se trouvant sur une table et se sont enfuis à bord d'une automobile.

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Attaque à main armée à Rotterdam

ROTTERDAM (Reuter). — Quatre hommes ont assommé vendredi deux encaisseurs devant la gare centrale de Rotterdam et se sont emparés de leurs sacoches qui contenaient 500.000 florins en chèques et en argent liquide.

Les quatre hommes, après avoir tiré un coup de feu d'avertissement qui n'a pas fait de victime, ont pris la fuite dans une voiture immatriculée en Italie.

Toujours l'Ulster

BELFAST (AP). — Des inconnus ont fait exploser une bombe de 20 kilos sous les murs du château de Caledon, résidence de lord et lady Caledon, située dans le comté de Tyrone, en Irlande du Nord.

Il est possible que le lord lui-même ait été visé car l'engin avait été disposé sous sa chambre. Le lord et sa femme ont été commotionnés, mais sont indemnes. Le château, lui, a subi des dégâts importants.

Haschisch saisi à Munich

MUNICH (AFP). — Quatorze kilos de haschisch d'une valeur de 70.000 marks ont été saisis dans la gare de Munich. Selon la police, les services anti-drogue ont été alertés par des employés de la consigne qui avaient remarqué une « odeur curieuse » émanant d'une valise dont ils avaient la garde.

De Suisse en France : trafiquant condamné

GRENOBLE (AP). — M. Dutto, 70 ans, retraîté demeurant à Grenoble, a comparu devant le tribunal correctionnel de cette ville pour avoir détenu, transporté et vendu 149 kilos d'anéthol et une certaine quantité d'alcool, importé frauduleusement de Suisse en France et destiné à la fabrication clandestine de pastis.

Le stock d'anéthol saisi aurait permis de fabriquer plusieurs dizaines de milliers de litres de cet apéritif.

Louis Dutto a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis, à dix-huit amendes de 100 francs et à payer aux administrations de douanes et des contributions indirectes pour environ 78.000 ff. de droits et amendes diverses.

ASIE

Une tonne d'opium découverte à Hong-kong

HONG-KONG (AFP). — La police des stupéfiants de Hong-Kong vient de réaliser l'une des plus importantes prises dans sa lutte contre le trafic de la drogue. Selon un porte-parole de la police, une tonne d'opium brut et 75 kilos de morphine, d'une valeur d'environ 4.500.000 dollars, ont été saisis à bord d'une péniche dans le port de Hong-kong.

AMÉRIQUE

Incidents raciaux dans la marine américaine

WASHINGTON (AP). — Préoccupé par la multiplication des incidents raciaux à bord des navires de guerre américains, M. Warner, secrétaire de la marine, a déclaré dans une interview qu'il allait prendre des mesures afin de veiller à ce que les ordres et directives qui ont été données depuis près de deux ans afin d'améliorer les relations raciales entre les marins ne restent pas lettre morte.

Il réunira prochainement en conférence dans la région de Washington tous les officiers supérieurs et entend recevoir l'assurance que ces ordres sont exécutés à tous les échelons de la hiérarchie.

Juan Peron : c'est pour vendredi

BUENOS-AIRES (AP). — Le retour de Juan Peron en Argentine vendredi prochain après 17 ans d'exil, suscite de sérieuses inquiétudes au régime militaire dirigé par le général Lanusse, bien qu'il ait lieu avec son accord.
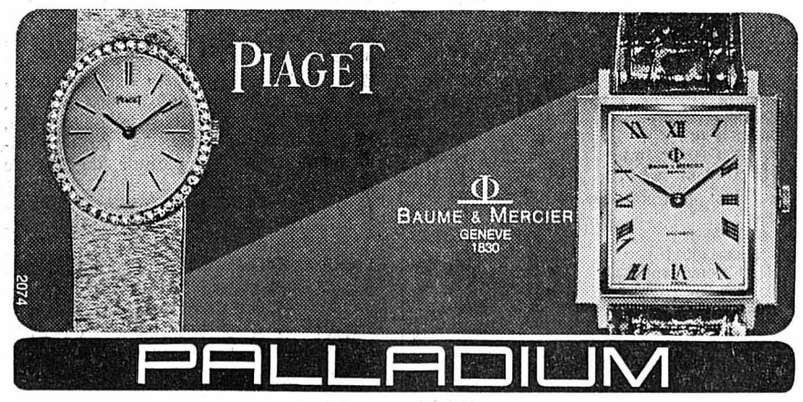
Malgré les efforts de l'armée, Peron compte encore d'innombrables partisans qui, lui sont demeurés fidèles et si, comme elle en a manifesté l'intention, la Confédération générale du travail déclare la grève, le jour de son arrivée, peut-être un million de personnes seront massées à l'aéroport international d'Ezeiza. (Keystone)